

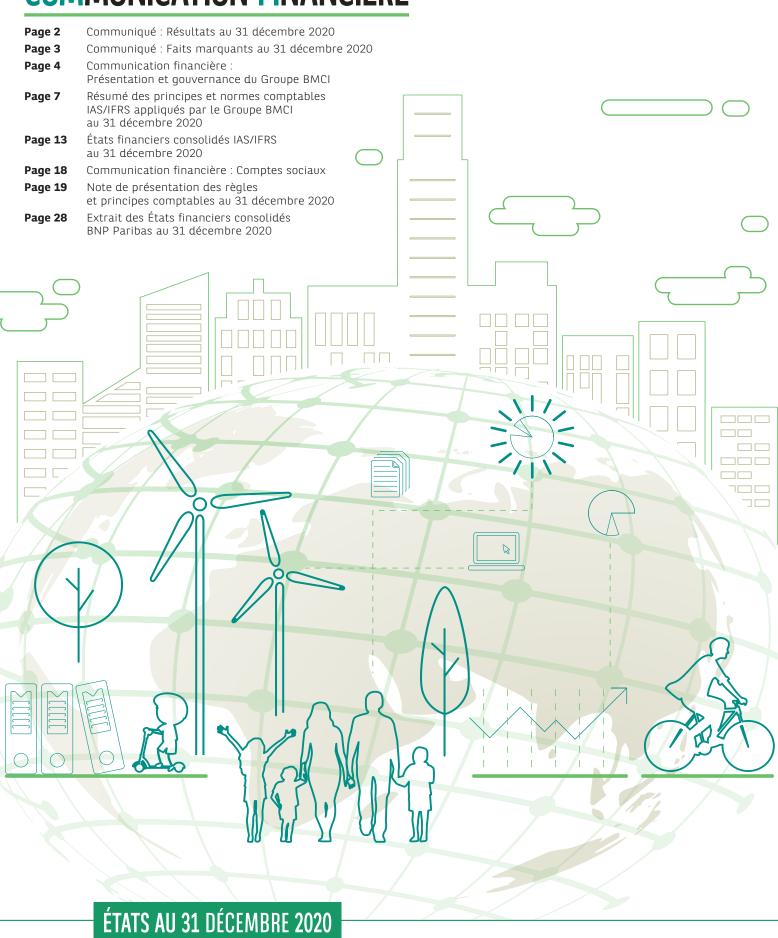
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

SOMMAIRE

1-	Communication Financière Résultats au 31 décembre 2020	3
2-	Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Consolidés Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2020	32
3-	Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes sociaux Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2020	116
4-	Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes Exercice du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	.182
5-	État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2020	210
6-	Rapport de Gestion BMCI 2020	212
7-	Synthèse du Rapport ESG 2020	.307
8-	Liste des communiqués de presse publiés en 2020	348



COMMUNICATION FINANCIÈRE





La banque d'un monde qui change



Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 23 février 2021 sous la présidence de M. Jaouad HAMRI pour examiner les comptes au 31 décembre 2020. Le Groupe BMCI affiche, à fin décembre 2020, un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams, soit une légère baisse de 0,3% par rapport au 31 décembre 2019. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,7 milliard de dirhams, incluant le don au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de 85 millions de dirhams.

Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de **85 millions de dirhams**.

Le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **56,5%**. Hors impact exceptionnel lié au don, le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de **53,7%**.

Le Coêt du Risque Consolidé intégrant les impacts liés à la griss capitaire COVID 10 a sugmenté de **104.7%** à fin décembre 2020 pour c'établin à **901 millions de** s

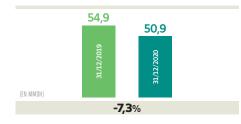
Le Coût du Risque Consolidé, intégrant les impacts liés à la crise sanitaire COVID-19, a augmenté de 104,7% à fin décembre 2020 pour s'établir à 901 millions de dirhams. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint 360 millions de dirhams et le Résultat Net Consolidé s'élève à 145 millions de dirhams.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,05 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	1,3 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	145 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	56,5%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	50,9 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ (1)	114%

(1) Au 31 décembre 2020

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 50,9 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 54,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, soit une baisse de 7,3%.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2020 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2019, essentiellement du fait de la baisse de la marge sur commissions de -8,4% avec une hausse au niveau de la marge d'intérêts et du résultat des opérations de marché respectivement de +1,4% et +7%. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève

Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,7 milliards de dirhams, en augmentation de 1% par rapport à fin décembre 2019.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a augmenté de 104,7% à fin décembre 2020 par rapport à fin décembre 2019 intégrant les impacts de la crise sanitaire COVID-19.

Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,6%.



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 0,9%, pour s'établir à 44,6 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 45 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui représentent 76,9% à fin décembre 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2020, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,7 milliard de dirhams intégrant la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus de 85 millions de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 56,5% à fin décembre 2020.

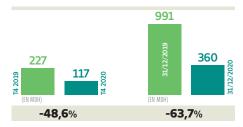
En neutralisant cet impact exceptionnel, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,6 milliard de dirhams soit une baisse de 0,5% par rapport à fin décembre 2019 et le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de 53,7%.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 360 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 63,7% par rapport à fin décembre 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Avant Impôts Consolidé ressort à

Hors don COVID-19, le Résultat Avant Impôts Consolidé ressort 445,3 millions de dirhams à fin décembre 2020.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

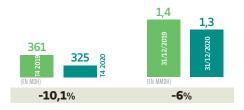
Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,8 milliards de dirhams à fin décembre 2020, soit une hausse de 3% par rapport au 31 décembre 2019.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ (EN MMDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,3 milliard de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 6% par rapport à fin décembre 2019.

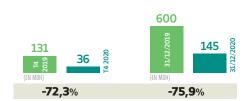
Hors impact exceptionnel lié au don, il est stable à 1,4 milliard de dirhams



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 145 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 75,9% par rapport à fin décembre 2019.

Hors don COVID-19, le Résultat Net Consolidé est de 198 millions de dirhams à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 276 millions de dirhams, soit une baisse de 47% par rapport à fin décembre 2019.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2021 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.

Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : AAA (mar) • Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable • Note à court terme : F1+ (mar) • Note de soutien extérieur : 3



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE COVID-19

Malgré le contexte de crise sanitaire actuelle et afin de garantir à ses clients une continuité de service habituelle, la BMCI a mis en place un Plan de Continuité d'Activité :

- Mise en place d'une gouvernance de crise à tous les niveaux, intégrant les modalités des mesures de confinement.
- Organisation rapide et agile.
- Maintien de l'activité des différents canaux de banque à distance.
- Continuité de la totalité de ses services, à travers la mobilisation de l'ensemble de son réseau et des diverses équipes.
- Respect des conditions sanitaires pour l'accueil des clients et des collaborateurs.

Le Groupe BMCI a participé au soutien de la vie économique et à la reprise de l'activité. Plusieurs mesures citoyennes et commerciales ont été mises en place :

- Don au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de 85 Millions de dirhams.
- Annulation des dividendes au titre de l'exercice 2019 pour conserver les fonds propres de la banque et faciliter l'accès aux crédits dans ces circonstances exceptionnelles.
- Possibilité de report des échéances de crédits (crédit à la consommation, crédit immobilier, CMT et Leasing) du mois de mars jusqu'au mois de juin 2020.
- Mise à disposition du paiement des charges (salaires, fournisseurs, etc.) de façon dématérialisée et sécurisée via E-Banking pour les clients Entreprises (gratuité des nouveaux abonnements jusqu'au 30/06/2020).
- Possibilité de bénéficier d'un découvert de trésorerie exceptionnel à un taux préférentiel adossé à la garantie Damane Oxygène de la CCG, pour les clients TPE et PME.
- Distribution des aides versées par l'État Marocain pour percevoir l'indemnité CNSS ou pour les bénéficiaires du RAMED et non bénéficiaires du RAMED.
- 🛮 Lancement des offres « Damane Relance » et « Relance TPE », dans le cadre des actions menées par le Comité de Veille Economique.
- La Fondation BMCI a également soutenu plusieurs associations à travers plusieurs dons.

GOUVERNANCE

- Nomination de Philippe DUMEL en tant que Président du Directoire de la BMCI à partir du 1er mars 2020.
- Nomination de Karim BELHASSAN en tant que COO en charge des fonctions support de la BMCI.

<u> CRÉATION DE L'OPCI « CLEO-PIERRE SPI-RFA »</u>

La BMCI lance son OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) suite à l'agrément par l'AMMC du projet de règlement de gestion de la SPI – RFA « CLEO PIERRE », en date du jeudi 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020. La structuration et la gestion de cet OPCI ont été confiées à REIM Partners agréée par l'AMMC en qualité de société de gestion d'OPCI.

DIGITAL ET INNOVATION

- Lancement du « Smart Flouss » de la filiale DIGIFI, dont la BMCI et le Groupe BNP Paribas sont les principaux actionnaires, en Novembre 2020. Ce service, dont le réseau est essentiellement implanté dans plusieurs agences BMCI à travers le Royaume, assure des services de portefeuille électronique, qui a vocation à faire progresser le paiement mobile, sur des opérations aujourd'hui largement effectuées en cash, comme les retraits et dépôts d'argent, les transferts, les achats via paiement commerçants, etc.
- La BMCI est la 1ère banque à lancer un Chatbot en français, arabe et darija. Disponible sur Messenger et bientôt sur le site BMCI ma, le Chatbot répond à différents types de demandes, en fonction du profil de l'utilisateur.
- DIGISERV, filiale de BMCI et BNP Paribas, a fêté le 1^{er} anniversaire de sa plateforme de mise en relation entre particuliers et artisans, « Bricall », et fait le bilan d'un service qui a su s'installer dans les usages de ses utilisateurs. « Bricall » est disponible à Casablanca, Rabat et Marrakech et propose des prestations autour de 7 métiers.
- La BMCI s'est dotée d'une large gamme de cartes de paiement dédiée aux clients Particuliers et Professionnels, avec la technologie sécurisée Contactless, permettant les paiements inférieurs à 400 dirhams sans insertion dans le TPE, ni code PIN.
- À travers ses nouvelles rencontres digitales 'BMCI Talks', la BMCI a renforcé son engagement pour le soutien de l'entrepreneuriat global à travers un webinaire en direct autour de la thématique « Démarrage et redémarrage d'un business dans la foulée du COVID-19 », mais également pour le soutien de l'entrepreneuriat féminin en organisant des webinaires en direct avec la BERD pour le programme Women in Business, et avec Women in Africa Initiative, portant sur le rôle de la femme entrepreneur lors de la crise COVID-19.
- Lancement réussi de BMCI Connect, nouveau service de Banque en Ligne offrant aux clients Particuliers de la BMCI plus d'autonomie dans leur quotidien.

RSE ET FONDATION BMCI

- La Fondation BMCI a soutenu l'initiative « Annonceur Solidaire », conçue afin de soutenir l'information, donner de la visibilité aux associations et permettre au citoyen de participer, en accompagnant ses partenaires et associations : INSAF, Banque Alimentaire, JOOD...
- La BMCI a publié son rapport RSE 100% digitalisé. Ce nouveau format digital et dynamique permet de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes. Il met en avant de manière transparente et accessible la démarche RSE de la banque.
- En 2014, la BMCI se distinguait de ses confrères en étant la première banque à recevoir le label RSE de la CGEM. Dans le cadre de l'audit de suivi, le cabinet mandaté par la CGEM a émis un avis favorable quant à la continuité de son label RSE.
- En vue d'encourager la solidarité et l'entraide dans le contexte difficile lié à la crise COVID-19, BMCI-BNP Paribas Banque Privée a mis en place une newsletter digitale pour partager les différentes activités accomplies par des associations partenaires de la Fondation BMCI, mais également par des collaborateurs actifs dans la vie associative.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI





PRÉSENTATION ET GOUVERNANCE DU GROUPE BMCI

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Yves MARTRENCHAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Sofia MERLO	Membre - Responsable des Ressources Humaines du Groupe et membre du Comité executif de BNP Paribas depuis le 1 ^{er} novembre 2020	07-mai-14	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AtlantaSanad assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meryem CHAMI	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

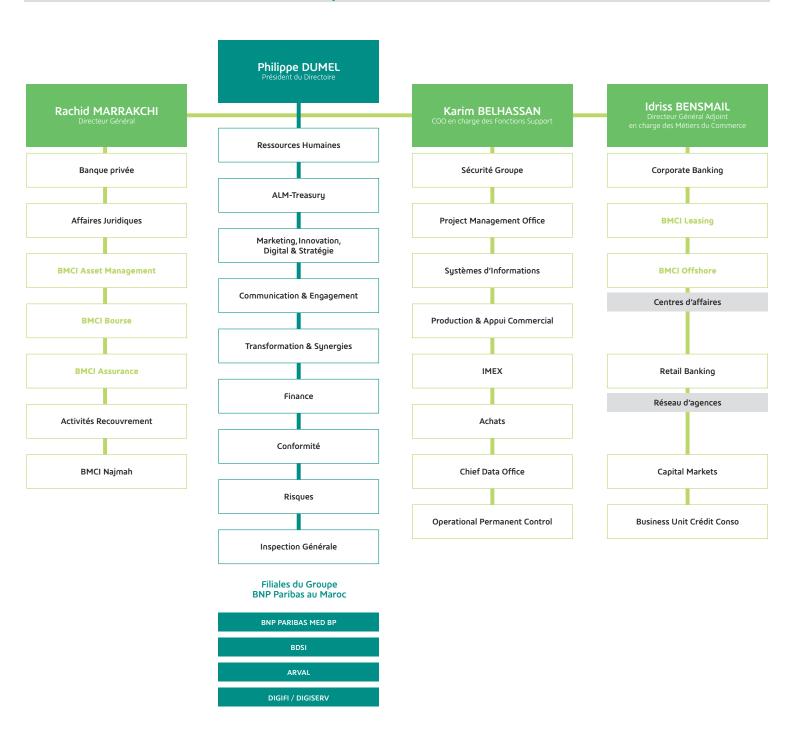
PRÉSENTATION ET GOUVERNANCE DU GROUPE BMCI

2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

Sur le plan de la Gouvernance, M. Philippe Dumel a été nommé nouveau Président du Directoire de la BMCI en date du 1er Mars 2020, en remplacement de M. Laurent Dupuch ayant été amené à occuper de nouvelles fonctions au niveau du groupe BNP Paribas. Un autre changement organisationnel a eu lieu au niveau du Directoire BMCI fin décembre 2020 avec la nomination de M. Karim Belhassan en tant que COO en charge des Fonctions Support de la banque, en remplacement de M. Didier Dufour, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ainsi, le nouvel organigramme de la BMCI se présente comme suit :

Composition du directoire





NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1 $^{\rm sr}$ janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1 $^{\rm sr}$ janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2020.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalues au cours de change du jour de la transaction. c'est-a-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils

sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture. Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif

est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres » Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

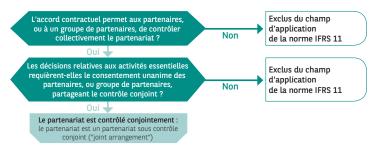
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence

- d'un lien capitalistique entre eux.

 Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de - Détenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité, Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.
- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent
 - le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il : Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats

- Les co-entreprises («joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa
- participation selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis- à- vis du partenariat.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants

- La fourniture d'informations techniques essentielles. Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2020

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2020

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Тор	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1-INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers)

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
 Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation
- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation
- · Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 Comptabilisation :
- · Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat

• Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs

Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows. Trois modèles de Gestion possibles

- Held To Collect contractual cash flows (HTC) la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- Held To Collect and Sale (HTC&S) la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit
- le modèle de gestion « collecte et vente » **Autre (Held For Sale HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

 Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des
- différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.) Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)

 Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance
- comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille »,

- dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

 La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prèt de base pendant une période de temps donnée,

 Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument à des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont
- constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous). Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

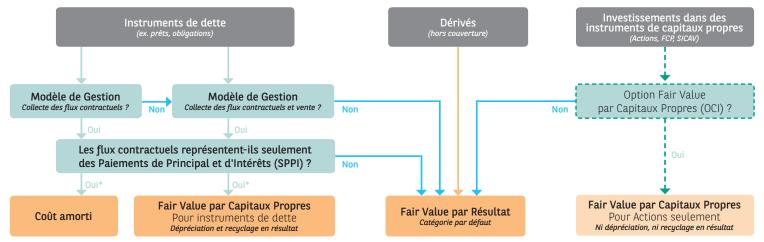
Détermination du critère SPPI À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date

- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé



au 31 décembre 2020

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



^{*} Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IERS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un

dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur). Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »)

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classes au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrume financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- (resolutat de régist à départ dans les 31 mois à vorn) ; Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu''il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs évènements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les évènements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté. Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier a la date de clôture avec le risque de défaillance sur

l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détailles dans la partie Coût du risque

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1)

ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2). En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultrépieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



au 31 décembre 2020

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ».. Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque »

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier recu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement

impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1er janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

- ur procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes: **Technique du prix**: utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- Technique de comparaison : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- Technique de réplication par modèle : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- Technique des flux de trésorerie attendus : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération • Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé) • Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
 D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre

- Du contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1er Janvier 2019). Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

- La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- De Contrat de location ayant une durée inférieure à un an

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement compatabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et fun passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages recus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantélement.
Évaluation ultérieure du droit	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles
d'utilisation et du passif de location	Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous jacents correspondants en détaillant en annexe Les postes contrenant les actifs dé droit d'utilisation. Charges d'amortissement en fais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements : Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement

attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des

amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La

valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.['] La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique

attendue du bien. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte

de résultat. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon

un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre

des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la

production de services rendus à la Clientèle. Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées

aux ensembles homogènes de métiers. S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à

la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ». Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat

sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités » Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



au 31 décembre 2020

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au proiet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser

- 🗾 un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus : les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels

- payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice,
- 🔁 les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...]
- \rightarrow les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service
- rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
- L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influeront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année

7- COÛT DU RISQUE

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;

 les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication
- objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de

crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale

Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme

particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs. S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ,
- 🗾 un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues. Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le
 - biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario. Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :
- 50 % pour le scénario central ; le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS **AVEC LES CLIENTS**

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ». IAS 11 « Contrats de construction leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie

ÉTAPE-1 L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients ÉTAPE-2 L'identification des obligations de performance L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables **ÉTAPE-3**

ÉTAPE-4 L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats. Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

- Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

 Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition;

 Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés. L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat. Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des

pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition. Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.



au 31 décembre 2020

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte

Au 31 décembre 2020, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un évènement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers. C'est le cas notamment

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont
- pas cotés sur des marchés organisés, De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour
- dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »

 Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers.
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels, De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de ocation simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

MIGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir. Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme

ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Banque de Gestion : gestion d'actifs. Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉOUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur.

- Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée: les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
 Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques

dispositif adequat en termes de souvret de maintre de singues. Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil

Dans le cadre de ce dispositif

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

Le risque de taux et de liquidité ;

- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché

Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur

1- LE RISOUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau :Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant

un contrôle de 2ème niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque: les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISOUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
 Risque sur produit de base,

Risque sur produit dérivé.
L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

Maîtrise et suivi des risques sur les expositions

- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant

d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1ª niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
 Un contrôle de 2^{lme} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché
- qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.



au 31 décembre 2020

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Général
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens
- \rightarrow
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ; Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;

Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga). Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux roupes de facteurs simulés sont : Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;

- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ; Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites.

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la nonnormalité des paramètres de marché aussi bien que interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans

les options de change. Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites si Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il

trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires. Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au

Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISOUE DE TAUX ET DE LIOUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR) Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating, \rightarrow
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
 Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

- L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

 Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial. Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes. L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.
- L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une
- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...) Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date

de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue fonds propres ...), elles

sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes. Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande

d'échéance pour chaque book Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net

bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp. Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
 la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.

 le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de

calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels. Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché

Le régulateur à édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des

te réginateur à etait les textes rétaits à mitel in « Dispositif de sinchitaire de sinques et adequation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures

pratiques en matière de gestion des risque Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique. La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se

base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois vià un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposé

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour. un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.
- Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur
- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité
- des données. l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels

- Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

 la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de
- maturité global satisfaisant. des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 171 925	1 239 577
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 428 681	982 988
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	850 021
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	186 407	132 967
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 351 748	5 058 538
■ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclab	les	
Titres au coût amorti	3 051 778	3 095 852
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 546 368	2 564 451
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 868 523
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	3 072	3 871
Actifs d'impôt différé	137 486	112 875
Comptes de régularisation et autres actifs	961 218	1 095 217
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 695	13 232
Immeubles de placement	28 896	30 444
Immobilisations corporelles	1 531 330	1 638 581
Immobilisations incorporelles	439 862	411 213
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	66 609 813	71 203 083

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ		En milliers de D
	31/12/2020	31/12/201
Intérêts et produits assimilés	3 067 734	3 147 8
Intérêts et charges assimilés	730 045	841 90
MARGE D'INTÉRÊT	2 337 689	2 305 9
Commissions perçues	503 657	555 14
Commissions servies	52 072	62 02
MARGE SUR COMMISSIONS	451 586	493 11
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	347 630	306 38
■ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 08
■ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-3 563	14 29
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 245	20 75
■ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 245	20 75
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés		
en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers		
au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur		
par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	50 585	44 02
Charges des autres activités	138 168	110 95
PRODUIT NET BANCAIRE	3 051 568	3 059 23
Charges générales d'exploitation	1 512 549	1 431 55
Octations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210 744	214 63
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1328 275	1 413 04
COÛT DU RISQUE	901 293	440 2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	426 982	972 82
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 693	3 0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-69 365	15 5
√ariations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 48
Impôts sur les bénéfices	215 532	391 49
RÉSULTAT NET	144 778	599 98
Résultat hors groupe	-10 724	-5 0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	155 501	605 0
Résultat par action (en dirham)	12	0000
Résultat dilué par action (en dirham)	IL.	

RESULIAI NEI EI GAINS EI PERIES CUMPIABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PRUPI	l es En mil	liers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET	144 778	599 987
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 591	41 587
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-11 689	-15 387
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-6 895	-957
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet		
d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	2 542	355
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	15 549	25 598
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	160 326	625 585
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	171 050	630 612
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle	-10 724	-5 027

DÉCHITAT NET ET CAINC ET DEDTEC COMPTADILICÉC DIDECTEMENT EN CADITAILY DOODDEC

ا الحیا ات		
DILAN DACCIE IEDO		F '11' DI
BILAN PASSIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 986	55 389
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	4 029 278	5 874 619
Dettes envers la clientèle	44 620 379	45 035 833
Titres de créance émis	4 346 675	6 665 188
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	35 807	58 708
Passifs d'impôt différé	98 187	213 767
Comptes de régularisation et autres passifs	2 927 328	3 112 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	591 419	425 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	900 074	306 514
▶ Part du groupe	859 331	260 468
Part des minoritaires	40 742	46 046
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	64 901	49 352
Résultat net de l'exercice	144 778	599 987
▶ Part du groupe	155 501	605 014
Part des minoritaires	-10 724	-5.027
TOTAL PASSIF IFRS	66 609 813	71 203 083
CAPITAUX PROPRES	7 651 634	7 497 734
Part du groupe	7 621 615	7 456 715
Part des intérêts minoritaires	30 019	41 019
- at 500 monto minoritation	00 010	41 010

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	
+/- Autres mouvements	-44 554	42 637
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 230 316	692 174
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 780 297	981 279
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	-3 869 686
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 997 064	209 873
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-50 951	104 399
- Impôts versés	-386 957	-340 482
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIC		-2 914 618
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-904 846	-1 230 958
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-3 156	8 240
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 548	1 942
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-132 142	-377 609
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-133 750	-367 427
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	-398 378
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 373	501 681
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-2 373	103 303
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 040 969	-1 495 082
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	310 028	1 805 110
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-929 549	-431 033
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-730 941	310 028
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 040 969	-1 495 082

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
Impôts courants	3 072	3 871
Impôts différés	137 486	112 875
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	140 558	116 746
Impôts courants	35 807	58 708
Impôts différés	98 187	213 767
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	133 994	272 476
Charge d'impôts courants	364 848	352 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-149 316	39 255
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	215 532	391 499
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	144 778	599 987
Charges d'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	59,8%	39,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	22,8%	2,5%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	59,8%	39,5%



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS au 31 décembre 2020

TABLEAU DE MADIATION DES CADITAUX DESERVO	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES									En milliers de DH
		Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2018		1327 928	5 213 953	-	670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres		-			-		-		-
Dividendes					-398 379		-398 379	-3 980	-402 359
Autres					-11 737		-11 737	22 560	10 823
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019					605 014		605 014	-5 027	599 987
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					25 598	25 598		25 598
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				146		146		146
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	(D)+(E)+(F)	-	-	-	146	25 598	25 744	-	25 744
Variations de périmètre							-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019		1327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	t								-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti				-		-			
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	t					-	-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019 CORRIGÉS		1327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres		-			-		-		-
Dividendes					-		-	-277	-277
Autres					71		71		71_
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020					155 501		155 501	-10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					15 549	15 549		15 549
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				-6 221		-6 221		-6 221
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	(D)+(E)+(F)	-	-	-	-6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre							-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020		1327 928	5 213 953		1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	5 351 748	5 058 538
Effets publics et valeurs assimilés	5 351 748	4 595 594
Obligations et autres à revenu fixe		462 944
≥ Titres côtés		
▶ Titres non côtés		462 944
Titres de participations non consolidés		
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 351 748	5 058 538

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES						En milliers de DH
		31/12/2020			31/12/2019	
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 269 597	115 460	-	4 519 796	83 874	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	460 503	4	2 290
Créances rattachées	82 151	-		78 239	-	
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 351 748	115 461	2 286	5 058 538	83 878	2 290
Total gains et pertes latents	-	115 461	2 286		83 874	2 290
Impôts différés	-	42 721	686		31 034	687
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	72 740	1600		52 841	1 603
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	72 740	1600		52 841	1603

IMMEUBLES DE PLACEMENT							En milliers de DH
	31/12/2019	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	45 487		182	-			45 669
Amortissements et provisions	15 043					1730	16 773
VALEUR NETTE AU BILAN	30 444	-	182			-1730	28 896

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES						En milliers de DH
		31/12/2019			31/12/2020	
	Valeur brute	Cumul des amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements	Valeur nette
	Dioto	et pertes de valeur	Hotto	Dioto	et pertes de valeur	
Terrains et constructions	1 774 646	479 552	1 295 094	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation	602 394	465 954	136 440	653 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	795 189	588 142	207 047	766 189	620 658	145 531
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 172 229	1 533 648	1 638 581	3 214 308	1 682 977	1531330
Logiciels informatiques acquis	791 357	504 823	286 534	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	127 347	2 668	124 679	119 147		119 147
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	918 704	507 491	411 213	922 839	482 977	439 862

ÉCARTS D'ACQUISITIONS					En milliers de DH
	31/12/2019	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2020

						ᅯᅥᆡᆝ	7/1////////////////////////////////////	
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU (En milliers de DH	PRÊTS ET CRÉAN	ICES SUR LA CLIENT		ш-		En milliers de
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	31/12/2020 1 546 368	31/12/2019 2 564 451	OPÉRATIONS AVEC LA	CLIENTÈLE			31/12/2020 45 559 526	31/12/2 49 377
Comptes et prêts	606 963	1 518 449	Créances commerciale				6 271 819	7 868
Valeurs reçues en pension	-	-	Autres concours à la c				41 760 286	42 991
Prêts subordonnés	-		Valeurs reçues en per				718 396	1 379
Autres prêts et créances	925 968	1 016 473	Comptes ordinaires dé	ebiteurs			3 463 745	3 209
TOTAL EN PRINCIPAL	1 532 931 15 419	2 534 922 32 543	TOTAL EN PRINCIPAL Créances rattachées				52 214 246 127 313	55 448 133
<u>Créances rattachées</u> Provisions	1 982	32 343	Provisions Provisions				6 782 033	6 203
VALEUR NETTE	1546 368	2 564 451	VALEUR NETTE				45 559 526	49 377
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 940 276	4 640 444	OPÉRATIONS DE CRÉDI	T-BAIL			5 296 508	5 490
Comptes à vue	576 064	954 774	Crédit-bail immobilier				1 245 300	1 328
Comptes et avances à terme	3 353 782	3 670 224	Crédit-bail mobilier, LO	A et opérations assimilées			3 735 421	3 898
Prêts subordonnés	-		TOTAL EN PRINCIPAL				4 980 721	5 227
Créances rattachées	10 430	15 446	Créances rattachées				843 969	768
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		En milliers de DH	Provisions VALEUR METTE				528 182	504
DETTED ENTEROLED ENDEROUENENTO DE ONEDIT	31/12/2020	31/12/2019	VALEUR NETTE TOTAL				5 296 508 50 856 034	5 490 54 868
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	4 029 278	5 874 619	TUTAL				JU 0JU UJ4	J4 000
Comptes et emprunts	3 438 928	5 655 302	DETTES ENVERS	LA CLIENTÈLE				En milliers de
Valeurs données en pension	551 022	169 990					31/12/2020	31/12/2
TOTAL EN PRINCIPAL	3 989 950	5 825 292	Comptes ordinaires cr	éditeurs			32 143 661	30 894
Dettes rattachées	39 328	49 326	Comptes d'épargne				7 363 633	7 592
VALEUR AU BILAN	4 029 278	5 874 619	Autres dettes envers				4 938 047	6 481
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 983 604	4 663 150 902 697	Valeurs données en pr TOTAL EN PRINCIPAL	EUSION			149 905 44 595 246	44 967
Comptes ordinaires créditeurs Comptes et avances à terme	551 300 3 423 018	3 745 836	Dettes rattachées				44 595 246 25 133	44 967 68
Comptes et avances à terme Dettes rattachées	3 423 UI8 9 286	3 745 836 14 617	VALEUR AU BILAN				44 620 379	45 035
	J 20U	14 01/	AUTTON HO DITHM				44 020 J/J	40 090
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								En milliers de E
			Solde au		Reprises	Reprises	Autres	Solde
			31/12/2019	Dotations	utilisées	non utilisées	Variations	31/12/20
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature			129 749	8 194	7 500		0.000	137 9
Provision pour engagements sociaux Provision pour litige et garanties de passif			110 644 45 687	21 434 1 658	7 588		6 895	131 3 47 3
Provision pour risques fiscaux			40 00/	1 000				4/ 3
Provision pour impôts								
Autres provisions pour risques et charges			138 993	190 127	54 152		-222	274 74
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			425 073	221 413	61 740		6 673	5914
MADOC DUNTÉRÊT								
MARGE D'INTERET			31/12/2020				31/12/2019	En milliers de DI
		Produits	31/12/2020 Charges	Net		Produits	31/12/2019 Charges	N
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		2 777 570	418 879	2 358 691		2 830 983	482 662	2 348 32
Comptes et prêts / emprunts		2 426 936	285 942	2 140 994		2 486 347	358 028	2 128 3
Opérations de pensions		6 417	6 277	140		8 629	7 440	1 18
Opérations de location-financement		344 218	126 660	217 558		336 007	117 194	218 8
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		53 333	54 398	-1 065		76 330	96 805	-20 4
Comptes et prêts / emprunts		53 333	48 247	5 086		75 455	85 684	-10 22
Opérations de pensions			6 151	-6 151		875	11 121	-10 2
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		000 000	256 768	-256 768		040 504	262 432	-262 4
TITRES DE DETTES TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS		236 830 3 067 734	700.045	236 830		240 504	0.41.000	240 50
INIAT DES EKODOLIS EL CHARGES D'INTERETS ON ASSIMITES		3 Ub/ /34	730 045	2 337 689		3 147 817	841 900	2 305 9
COMMISSIONS NETTES								En milliers de Di
			31/12/2020				31/12/2019	
		Produits	Charges	Net		Produits	Charges	N
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS		102 843	30 699	72 145		133 772	53 025	80 7
Avec les Établissements de crédit				00			******	
		21.00	20	-20		*****	1	
Avec la clientèle		74 158	30 195	43 964		104 359	1 41 167	631
➡ Avec la clientèle ➡ Sur titres		22 977	30 195 484	43 964 22 493		20 179	1 41 167 361	63 1 19 8
Sur titres Change		22 977 5 708	30 195 484 -	43 964 22 493 5 708		20 179 9 234	1 41 167 361 11 497	63 1 19 8 -2 2
Sur titres Change Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan		22 977 5 708 -	30 195 484 - -	43 964 22 493 5 708		20 179 9 234 -	1 41 167 361 11 497	63 1 19 8 -2 2
Sur titres Change Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS		22 977 5 708 - 400 814	30 195 484 - - 21 373	43 964 22 493 5 708 - 379 441		20 179 9 234 - 421 371	1 41 167 361 11 497 - 9 003	63 1: 19 8 -2 2:
Avec la clientèle Sur titres Che change Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM		22 977 5 708 - 400 814 35 041	30 195 484 - -	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613		20 179 9 234 - 421 371 33 657	1 41 167 361 11 497	63 1: 19 8 -2 2: 412 3 ! 33 5
Avec la clientèle Sur titres De change Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772	30 195 484 - - 21 373 428	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613 110 772		20 179 9 234 - 421 371	1 41 167 361 11 497 - 9 003 73	63 1! 19 8 -2 2! 412 3 6 33 5!
Avec la clientèle Sur titres De change Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM		22 977 5 708 - 400 814 35 041	30 195 484 - - 21 373 428	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613		20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800	1 41 167 361 11 497 - 9 003 73	63 19 8 -2 21 412 33 51 131 81 83 74
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521	30 195 484 - - 21 373 428	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613 110 772 76 521		20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744	1 41167 361 11.497 - 9.003 73 -	63 15 19 8 -2 21 412 36 33 55 131 86 83 75
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - - 21 373 428 - - 20 945	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535		20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169	1 41167 361 11497 - 9 003 73 - - 8 930 62 028	63 19 8 -2 20 412 31 33 51 131 81 83 77 163 20 493 1
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - - 21 373 428 - - 20 945	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586		20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143	1 41167 361 11497 - 9 003 73 - - 8 930 62 028	63 19 8 -2 20 412 31 33 51 131 81 83 77 163 20 493 1
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - - 20 945 52 072	43 964 22 493 5 708	Dangue	20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143	1 41167 361 11497 - 9 003 73 - - 8 930 62 028	63 19 8 -2 20 412 31 33 51 131 81 83 77 163 20 493 1
Avec la clientèle Sur titres Change Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESIATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement	Banque offshore	20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143 Société de gestion	1 41 167 361 11 497 - 9 003 73 - - 8 930 62 028	63 1 19 8 -2 2 2 412 34 33 5 131 8 83 7 163 22 493 1 En milliers de C
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 21 373 428 20 945 52 072 Banque de détail	43 964 22 493 5 708	offshore	20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143 Société de gestion d'actifs	1 41 167 361 11 497 - 9 003 73 - - 8 930 62 028	63 ! 19 8 -2 2 2! 412 33 35 13 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072	43 964 22 493 5 708 - 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement		20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143 Société de gestion	1 41 167 361 11 497 - 9 003 73 - - 8 930 62 028	63 1 19 8 -2 2 2 412 3 33 5 131 8 83 7 163 2 493 1
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESIATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement ASSURANCE AUTRES PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 21 373 428 20 945 52 072 Banque de détail	43 964 22 493 5 708	offshore	20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143 Société de gestion d'actifs	1 41 167 361 11 497 - 9 003 73 - - 8 930 62 028	63 1 19 8 -2 2 2 412 3 33 5 131 8 83 7 163 2 493 1
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur intrements financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ÉLÉMENTS D'ACTIF		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 21 373 428 20 945 52 072 Banque de détail	43 964 22 493 5 708	offshore	20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143 Société de gestion d'actifs	1 41 167 361 11 497 - 9 003 73 8 930 62 028 Autres 275 857	63 1 19 1 -2 2 412 3 33 5 131 8 83 7 163 2 433 En milliers de I
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur itires ■ De change ■ Sur instrements financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement ASSURANCE AUTRES PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ÉLÉMENTS D'ACTIF ACLIFS financiers à la juste valeur par résultat		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 21 373 428 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245	43 964 22 493 5 708	offshore	20 179 9 234 - 421 371 33 657 131 800 83 744 172 169 555 143 Société de gestion d'actifs 52 349	1 41167 361 11497 - 9 003 73 8 930 62 028 Autres 275 657	63 1 19 8 2 2 2 4 12 3 3 3 5 5 13 18 18 18 18 17 16 2 2 4 3 3 18 18 18 17 16 2 2 4 3 18 18 18 17 16 2 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ÉLÉMENTS D'ACTIF ACUÍS financiers à la juste valeur par résultat ACUÍS financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilésau coût amorti		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 132 959	43 964 22 493 5 708 5 708 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement spécialisées 4 233 131	offshore 2 545 430 409 656	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 8 330 62 028 Autres 275 657	63 19 9 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 1
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ÉLÉMENTS D'ACTIF ACTIS financiers à la juste valeur par résultat ACTIS financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés,au coût amorti Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 132 959 44 634 952	43 964 22 493 5 708 5 708 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement spécialisées 4 233 131	offshore 2 545 430 409 656 2 125 999	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 - 8 930 62 028 Autres 275 657	63 1 19 € -2 2 2 412 3 33 5 5 1318 8 37 163 2 493 1
■ Sur titres ■ De change ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESIATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement ASSURANCE AUTRES PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ÉLÉMENTS D'ACTIF ACUTS financiers à la juste valeur par résultat Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilésau coût amorti Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti Immobilisations corporelles		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 132 959	43 964 22 493 5 708 5 708 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement spécialisées 4 233 131	offshore 2 545 430 409 656	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 8 330 62 028 Autres 275 657	63 1 19 € -2 2 2 412 3 33 5 5 1318 8 37 163 2 493 1
■ Sur titres ■ De change ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ÉLÉMENTS D'ACTIF ACTIFS financiers à la juste valeur par résultat ACTIFS financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti Immobilisations corporelles ÉLÉMENTS DU PASSIF		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 21 373 428 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 312 959 44 634 952 1 442 978	43 964 22 493 5 708	offshore 2 545 430 409 656 2 125 999 5 258	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 - 8 930 62 028 Autres 275 657	63 1 19 8 -2 2 2 412 31 33 5 131 8 83 7 7 163 2 493 1 En milliers de D 66 609 8 5 33.7 1 546 3 5 0 856 0
■ Avec la clientèle ■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ÉLÉMENTS D'ACTIF Actifs financiers à la juste valeur par résultat Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti Immobilisations corporelles ÉLÉMENTS DU PASSIF Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 132 959 44 634 952 1 442 978 3 054 642	43 964 22 493 5 708 5 708 6 7 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement spécialisées 4 233 131 6 2 4 080 359 136 52 651	offshore 2 545 430 409 656 2 125 999 5 258 921 985	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 - 8 930 62 028 Autres 275 657	63 1 19 8 2-2 2 412 31 33 5 13 8 13 8 13 7 162 2 493 1 Tot 66 609 6 5 351 7 1546 3 50 856 0 1 531 3
■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ELÉMENTS D'ACTIF Actifs financiers à la juste valeur par résultat Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti Immobilisations corporelles ÉLÉMENTS DU PASSIF Dettes envers la clientèle Dettes envers la clientèle Dettes envers la clientèle		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 21 373 428 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 312 959 44 634 952 1 442 978	43 964 22 493 5 708	offshore 2 545 430 409 656 2 125 999 5 258	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 - 8 930 62 028 Autres 275 657	63 15 19 8 -2 26 412 36 33 56 131 81 83 74 163 25 493 1 En milliers de D Tot 66 609 8 1 428 6 5 351 74 1 546 36 50 856 03 1 531 33
■ Sur titres ■ De change ■ De change ■ Sur intruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ELÉMENTS D'ACTIF Actifs financiers à la juste valeur par résultat Actifs financiers à la juste valeur par rapitaux propres Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti Immobilisations corporelles ELÉMENTS DU PASSIF Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 132 959 44 634 952 1 442 978 3 054 642 43 630 988	43 964 22 493 5 708 5 708 6 7 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement spécialisées 4 233 131 6 2 4 080 359 136 52 651	offshore 2 545 430 409 656 2 125 999 5 258 921 985	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 - 8 930 62 028 Autres 275 657	63 18 19 8 -2 26 412 36 33 51 131 81 83 7* 163 25 493 1 En milliers de D Tot 66 609 8 1 428 6 5 351 7* 1 546 36 50 856 03 1 531 33 4 029 23 44 620 33
■ Sur titres ■ De change ■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS Produits nets de gestion d'OPCVM Produits nets sur moyen de paiement Assurance Autres PRODUITS NETS DE COMMISSIONS INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020 TOTAL BILAN Dont ELÉMENTS D'ACTIF Actifs financiers à la juste valeur par résultat Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti Immobilisations corporelles ÉLÉMENTS DU PASSIF Dettes envers la clientèle Dettes envers la clientèle Dettes envers la clientèle		22 977 5 708 - 400 814 35 041 110 772 76 521 178 480	30 195 484 - 21 373 428 - 20 945 52 072 Banque de détail 59 503 245 1 384 458 5 312 502 1 132 959 44 634 952 1 442 978 3 054 642	43 964 22 493 5 708 5 708 6 7 379 441 34 613 110 772 76 521 157 535 451 586 Sociétés de financement spécialisées 4 233 131 6 2 4 080 359 136 52 651	offshore 2 545 430 409 656 2 125 999 5 258 921 985	20 179 9 234	1 41 167 361 11 497 - 9003 73 - 8 930 62 028 Autres 275 657	63 19 81 -2 26 412 36 33 58 131 80 83 74 163 23 493 11 En milliers de D Tot: 66 609 81 1 428 66 5 351 74 1 546 36 50 856 03 1 531 33 4 029 27 44 620 37 2 262 11 7 651 65 65



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

-1 064

Valeur de mise

en équivalence

Arval Maroc

brute avant

3 052 990

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

comptable

3 051 778

Résultat

brute avant

9 704 **3 097 221**

Total

bilan

8 077 874 370 367 934

dépréciation

(CA)

-144

nette

comptable

3 095 852

Ouote-part

de résultat dans

les sociétés MEE

au 31 décembre 2020

RÉPARTITION DES CRÉANI	CES, ENGAG <u>e</u> n	MENTS ET DÉPI	RÉCIATION	S PAR BUCK	ET SOUS IF	RS 9					E	En milliers de DI
								RÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS	
ÉDADTITION DES DÉDDÉSIATIONS D	AD DIJEVETE COILE	IEDO O ALI ALI 21/12/	/2020				Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket
ÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PA CTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALE			/2020				5 351 986			239		
êts et créances sur les Établissen		I HOI HEO					0 001 000			200		
êts et créances sur la clientèle							F 0F1 000			000		
tres de dettes CTIFS FINANCIERS AU COÛT AMOR	TI						5 351 986 6 803 482	7 554 994	8 409 115	239 4 35 334	963 590	5 914 48
êts et créances sur les Établissen							1 541 385	6 966	0 400 110	1 945	38	J J J H HU
rêts et créances sur la clientèle							2 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 48
tres de dettes DTAL ACTIF							3 052 990 2 155 469	7 554 994	8 409 115	1 212 435 573	963 590	5 914 48
ngagements hors bilan : Répartition	n par buckets sous	IFRS 9					5 949 820	1868 505	644 999	70 309	44 572	23 06
)TAL , , , ,						6	8 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 54
PARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PA CTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALE			19				4 655 774	403 044		227	53	
êts et créances sur les Établissen		I HOI HEO					7000777	100 011		LLI	00	
êts et créances sur la clientèle												
res de dettes CTIFS FINANCIERS AU COÛT AMOR	TI						4 655 774 3 158 658	403 044 6 005 841	8 077 233	227 380 255	53 778 356	5 554 29
êts et créances sur les Établissen							2 567 465	0 000 041	0 0// 233	3 014	//0 330	3 334 28
êts et créances sur la clientèle	nonto do orodic						7 493 972	6 005 841	8 077 233	375 873	778 356	5 554 29
tres de dettes							3 097 221	0.400.000	0.077.000	1 369	770 400	E EE / 00
ITAL ACTIF Igagements hors bilan : Répartition	n nar hijekete enije	IFRS 9					57 814 431 6 057 790	6 408 886 1 252 804	8 077 233 529 455	380 483 68 665	778 408 38 022	5 554 2 23 0
ITAL	ii hai nnevera anna	1110 0					3 872 221	7 661 690	8 606 687	449 148	816 430	5 577 3
OÛT DII DIGOUT GOMGOL	ıné							DELATION CUEDO		AFEO DU ODOUDE AU OS /50 /0000		
<u>DÛT DU RISQUE CONSOL</u>	IDE				01/10/1		milliers de DH			DÉES DU GROUPE AU 31/12/2020		En milliers de
PRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS ((RIICKET 1 ET RIICKI	FT 2)			31/12/1 -248		31/12/2019 164 039	Entreprises consolidé	es par :		Mise en équivalence	Intégra glol
JCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MO			UES POUR LES	12 MOIS À VENIF		733	-9 482	ACTIF			одоглатопоо	gioi
struments de dettes comptabilisé		par capitaux propres	s recyclables			-11	-227	PRÊTS, AVANCES ET TIT	RES		63 317	4 024
struments de dettes comptabilisé	s au coût amorti					079	-10 727	Comptes ordinaires			63 317	102
ngagements par signature UCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MO	DAITANT DEC DEDTEC	DE COÉDIT ATTEMO	THE BUILD I V	DIIDÉE DE VIE		644 732	1 473 173 521	Prêts				3 922
struments de dettes comptabilisé				DUILL DE VIL	IJ	53	-53	Titres				
struments de dettes comptabilisé						235	158 360	Opération de location	financement			00
ngagements par signature	niéo (DUOVET O)				- - -	550	15 213	ACTIF DIVERS TOTAL			63 317	69° 4 093 8
ÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉC UCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	CIER (ROCKEL 3)				-361	193	-490 924	PASSIF			03 31/	4 093 8
struments de dettes comptabilisé	s à la iuste valeur d	par capitaux propres	s recyclables		JUI	J 100	400 024	DÉPÔTS			579 000	102 6
struments de dettes comptabilisé			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		-361	193	-490 924	Comptes ordinaires			0,000	102 6
ngagements par signature								Autres emprunts			579 000	
utres actifs rovisions pour risques et charges l	hore rienua da erád	lit (IAC 27)			-111	792	-37 576	DETTES REPRÉSENTÉES	PAR UN TITRE			
OTATIONS NETTES DE REPRISES DE					-724		-364 461	PASSIF DIVERS			1232	3 991
lus ou moins-values de cessions r	éalisées sur instrun	ments de dettes coi	mptabilisés					TOTAL	IOCAACAIT ET DE OADAAITIE		580 232	4 093
n capitaux propres recyclables dép				-14-				ENGAGEMENTS DE FINAR Engagements donnés	ICEMENT ET DE GARANTIE			1838 9
<u>ains ou pertes réalisés sur instrum</u> ertes sur prêts et créances irrécou		nptabilises au cout	amoru depred	CIES	-180	726	-94 277	Engagements recus				1838
écupérations sur prêts et créance:						883	18 525					1000
comptabilisés au coût an					8	883	18 525		SULȚAT RELATIFS AUX OF	PÉRATIONS RÉALISÉES		
comptabilisés en capitau	x propres recyclabl	es			001	202	440.010		ES LIÉES AU 31/12/2020		[En milliers de D
DÛT DU RISQUE DE CRÉDIT					-90	293	-440 213	Entreprises consolidé	es par :		Mise en	Intégrati
RÉSULTAT PAR SECTEUR O	PÉRATIONNEI							ΙΝΤΈΡΕΤΟ ΕΤ ΠΡΟΠΙΙΙΤΟ	ACCIANI ÉC		équivalence	globa
OMPTE DE PRODUITS ET						Fn n	nilliers de DH	INTÉRÊTS ET PRODUITS INTÉRÊTS ET CHARGES			27 303	167 21 166 91
	Banque	Sociétés de	Banque	Société				COMMISSIONS (PRODI			27 303	34 92
	de détail	financement	Offshore	de gestion	Autres	Élimination	s Total	COMMISSIONS (CHARG	,			13 2
ADOL DUNTORS	0.070.000	spécialisées	01.000	d'actifs	0.0=0		0 0007.000	PRESTATIONS DE SERVI	,			.5 E
ARGE D'INTÉRÊT ARGE SUR COMMISSIONS	2 076 699	88 921 -on	91 988	-2 21 010	-3 053 54 750	83 13		PRESTATIONS DE SERVI	CES REÇUES		1602	29 5
ARGE SUR CUMMISSIONS RODUIT NET BANCAIRE	387 510 2 825 072	-80 75 959	9 283 99 307	21 819 22 661	54 759 63 974	-21 70 -35 40		LOYERS REÇUS			1727	8.7
HARGES DE FONCTIONNEMENT	1442 009	43 151	7 580	15 945	35 790	-31 92		ητττιο ητηρέοι	INTÉEC DAD UN TITDE ET.	DETTEC CHRORDONNÉEC		Fo millions d
SULTAT D'EXPLOITATION	271 493	-653	131 765	6 371	21 965	-3 95		DETTES KEPKES	ENTÉES PAR UN TITRE ET	DELLES SODOKNONNEES		En milliers de
SULTAT NET	111 859	-18 481	77 259	4 517	4726	-35 10		AUTRES DETTES REPRÉ	SENTÉES DAD IIN TITDE		31/12/2020 4 346 675	31/12/2 6 665
SULTAT NET PART DU GROUPE	111 808	-18 787	77 259	4 517	15 807	-35 10		Titres de créances nég			4 346 675	6 665
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						Emprunts obligataires				
CTIFS FINANCIERS À LA .	JUSTE VALEUR	PAR RESULTA					illiers de DH	DETTES SUBORDONNÉE	S		2 262 119	2 264
		A - 415 - C	31/12/2020		Antife C.	_ 31/12/2019 .	tife financion	Emprunt subordonnés	ηδο		2 262 119	0 004
		Actifs fin détenus à o		ctifs financiers à la JV	Actifs finar détenus à de		tifs financiers à la JV	≥ À durée determi			2 202 113	2 264
		de tran		par résultat	de transa		a ia jv par résultat	TITRES SUBORDONNÉS				
éances sur les Établissements de	crédit	uo dun		p 3001tdt	20 (14/10)	-	-	À durée détermi	née			
éances sur la clientèle						-	-	À durée indétern	ninée		0.000.704	0.000
ctifs représentatifs de contrats en	unités de comptes					-	-	TOTAL			6 608 794	8 929
aleur reçus en pension						-	-	DÉTAIL DES TITR	ES DE DETTE PAR CATÉGO	RIE D'ÉMETTEUR		En milliers de
fets publics et valeurs assimilées	EVENII EIVE		100 000			-	-			31/12/2020	31/12/201	
BLIGATIONS ET AUTRES TITRES À R	EVENU PIÁE		186 699		/8	16 447	-		Valeu		Valeur Dépréciati	
ma OHES LORES						-			hrute over	notte		

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	46 986	55 389

1 186 699

55 575

1242 274

186 407

186 407

Titres côtés

➡ Titres côtés

➡ Titres non côtés

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

CRÉANCES RATTACHÉES JUSTE VALEUR AU BILAN

■ Titres non côtés

ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

132 967

132 967

En milliers de DH

États Autres administrations publiques Établissements de crédit

Sociétés financières

Sociétés non financières

TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI

796 447

53 574

850 021



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2020

1 327 928 600

1 327 928 600

13 279 286

VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SO	US-JACENT		En	milliers de DH
	31/12/2019	Augmentations / Diminutions	Autres	31/12/2020
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	223 244	-31 451		191 792
Amortissements et dépréciations (-)	136 635	-3 641		132 994
TOTAL IMMOBILIER	86 609	-27 810		58 798
MOBILIER				
Valeur bute (Matériels informatiques)	26 228			26 228
Valeur bute (Automobiles LLD)	8 006	-5 345		2 660
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	9 463	6 551		16 014
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	5 852	-3 459		2 393
TOTAL MOBILIER	18 920	-8 437		10 482
TOTAL DROITS D'UTILISATION	105 528	-36 248		69 281
Impôt différés actif (IDA)	40 044		-10 978	29 066
SOUS TOTAL	145 572	-36 248	-10 978	98 346

			7/-	\mathcal{M}^{\sim}	4
VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION				Er	n milliers de DH
	31/12/2019	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2020
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	92 912	2 795	-30 866		64 841
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 142	309			13 451
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 172	59	-1 966		265
TOTAL DROITS D'UTILISATION	108 226	3 163	-32 832		78 556
Impôt différés Passif (IDP)	39 045			-13 412	25 634
Capitaux propres	-1 700				-1 700
Résultat				-4 144	-4 144
TOTAL	145 572	3 163	-32 832	-17 555	98 346
ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR AC	CTION				

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI			En milliers de DH
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 31 DÉCEMBRE 2019	-380 255	-778 356	-5 554 294
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	-55 079	-185 235	-360 193
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-160 419	-220 981	-9 762
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	94 413	269 357	558
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	28 201	-318 020	<u> </u>
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-11 889	182 810	<u> </u>
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	2 839	72 146	-375 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-296	-12 596	15 719
Autres dotations/reprises sans changement de strate	-7 929	-157 951	-164 713
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS			173 994
AU 31 DÉCEMBRE 2020	-435 334	-963 590	-5 914 487

Nombre d'actions

Résultat Part Groupe (KDH) RÉSULTAT PAR ACTION (DH)

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION			En milliers de DH
Par type de risque 31/12/2020	Valeur o	omptable	
	Actifs	Passifs	Montant notionnel
Capitaux propres			
Change	49 953	45 616	
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	49 953	45 616	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 345 454	10 505 638
D'ordre des Établissements de crédit	4 093 484	4 116 450
D'ordre de la clientèle	6 251 970	6 389 188
■ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	5 474 802	4 627 731
Des Établissements de crédit	4 581 887	4 567 079
De l'état et d'autres organismes de garantie	886 288	
D'autres organismes de garantie	6 627	60 652

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	7 472 871	6 804 956
≥ Aux Établissements de crédit	33 918	
≥ À la clientèle	7 383 253	6 744 313
■ Autre engagements en faveur de la clientèle	55 700	60 643
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
Des Établissements de crédit		
→ De la clientèle		

Deloitte.







COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

au 31 décembre 2020

1.1 PRÉSENTATION

BMCL est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables

aux Établissements de crédit. La présentation des États de synthèse Comptable des Établissements de Crédit. synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée
- initiale ou l'objet économique des conçours :

 Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle à L'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle à Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- \rightarrow
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle). Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en
- contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

 - les rincipales dispositions appliquées se résument comme suit:

 Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

 Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances prédouteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

 20% pour les créances pré-douteuses,

 - 50 % pour les créances douteuses,
 100 % pour les créances compromises
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
 Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de

- synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle. Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les

opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie

du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan

Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance. Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de

résultats

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires

leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée
des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion , un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement »

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers. À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif

de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture. La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées. Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes

	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou

réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata

Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...). Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les

comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Migration du Système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.



au 31 décembre 2020



BILAN ACTIF		

BILAN ACTIF		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 171 914	1 239 572
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	5 023 247	6 907 674
À vue	823 960	1 837 899
À terme	4 199 287	5 069 775
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	40 684 313	40 170 997
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 579 665	12 442 881
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 412 274	9 344 705
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 642 869	15 668 354
Autres crédits et financements participatifs	2 049 505	2 715 057
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 519 391	3 557 748
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	6 468 343	6 076 024
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 302 577	5 039 481
Autres titres de créance	102 367	953 571
Certificats de Sukuks	61 925	81 497
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	773 035	914 644
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 033 388	3 771 384
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 041 681	3 068 556
Autres titres de créance	991 707	702 828
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	364 611	318 640
Participation dans les entreprises liées	298 847	255 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	65 765	63 262
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	891 263	932 703
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	531 749	531 645
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 148 107	1229 333
TOTAL DE L'ACTIF	64 609 362	65 650 364

HORS BILAN		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
NGAGEMENTS DONNÉS	18 994 094	22 454 549
Engagements de financement donnés en faveur d'Établissements de crédit et assimilés		
ingagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 814 972	6 308 783
ngagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit et assimilés	5 921 052	9 802 199
ngagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 202 370	6 282 923
îtres achetés à réméré		
lutres titres à livrer	55 700	60 643
ENGAGEMENTS REÇUS	5 234 265	4 416 691
ingagements de financement reçus d'Établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'Établissements de crédit et assimilés	4 341 350	4 356 039
ingagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	886 288	
litres vendus à réméré		
lutres titres à recevoir	6 627	60 652
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 994 040	4 074 635
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 222 087	2 248 484
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 830	240 504
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	98 617	121 219
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	370 173	374 122
Produits sur immobilisations données en liara		
Commissions sur prestations de service	423 838	476 345
Autres produits bancaires	440 884	370 549
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 254 825	-1 362 439
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-37 986	-52 762
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-302 069	-373 200
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-253 613	-269 124
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-450 259	-473 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-210 898	-194 093
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
Produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 549
Charges d'exploitation non bancaire	-54 308	-5 208
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 571 465	-1 593 986
Charges de personnel	-850 756	-865 198
Impôts et taxes	-21 045	-20 961
Charges externes	-495 112	-501 987
Autres charges générales d'exploitation		
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 553	-205 840
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-914 042	-811 631
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-550 783	-586 070
Pertes sur créances irrécouvrables	-82 586	-153 241
Autres dotations aux provisions	-280 673	-72 320
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 936	524 343
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	346 620	421 727
Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
Autres reprises de provisions	79 609	84 091
RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
Produits non courants		392
Charges non courantes	-99 231	-67 430
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	536 454	775 226
Impôts sur les résultats	-260 428	-254 821
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
TOTAL PRODUITS	4 430 325	4 615 919
TOTAL CHARGES	-4 154 299	-4 095 514
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
HEOVERN HET DE E ENEMOTOE	270 020	020 400

BILAN PASSIF		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 083 951	1 584 127
À vue	1 813 509	495 329
À terme	1 270 442	1 088 797
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 670 484	44 267 070
Comptes à vue créditeurs	31 701 586	30 328 974
Comptes d'épargne	7 363 673	7 592 245
Dépôts à terme	2 900 497	4 809 157
Autres comptes créditeurs	1 704 727	1 536 694
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 380 096	7 650 064
Titres de créance négociables émis	5 380 096	7 650 064
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	2 251 823	2 446 827
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	492 879	245 801
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 262 119	2 264 492
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 601	159 197
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	276 026	520 405
TOTAL DU PASSIF	64 609 362	65 650 364

	AT NET DE L'EXERCICE (+/-) DU PASSIF	276 026 34 609 362	520 405 65 650 364
ÉTAT	DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
CODE	LIBELLE	31/12/2020	31/12/2019
P011	(+) Intérêts et produits assimilés	2 655 659	2 730 046
C011	(-) Intérêts et charges assimilées	593 668	695 087
T007	MARGE D'INTÉRÊT	2 061 991	2 034 959
P012	(+) Produits sur financements participatifs	4 870	2 355
C012	(-) Charges sur financements participatifs	0	0
R007	MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 870	2 355
P013	(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	370 173	374 122
C013	(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	450 259	473 259
800T	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-80 087	-99 137
P014	(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
C014	(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
R008	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)		
P015	(+) Commissions perçues	429 546	485 579
C015	(-) Commissions servies	48 926	57 853
T009	MARGE SUR COMMISSIONS (1)	380 620	427 726
T010	(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	35 180	31 481
T011	(+) Résultat des opérations sur titres de placement	1 456	21 710
T012	(+) Résultat des opérations de change	313 684	262 034
T013	(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-396	-295
T014	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	349 925	314 930
R014	+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
P017	(+) Divers autres produits bancaires	123 531	130 231
C017	(-) Diverses autres charges bancaires	101 635	98 868
R017	(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
T015	PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
T016	(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-2 293	7 176
P019	(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 318
C019	(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	54 308	5 208
C021	(-) Charges générales d'exploitation	1 571 465	1 593 986
T017	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1112 498	1 136 496
T018	(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-278 043	-299 058
T019	(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-198 770	4 826
T020	RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
T021	RÉSULTAT NON COURANT	-99 231	-67 038
CO23	(-) Impôts sur les résultats	260 428	254 821
T022	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
T023	(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
CO25	(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553	205 840
C027	(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	2 293	175
CO29	(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	278 380	62 098
C031	(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
C033	(+) Dotations non courantes	48 532	0
P025	(-) Reprises de provisions (1)	-72 149	-77 809
P027	(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	-15 869
C035	(+) Mains-values de cession des immobilisations incornorelles et cornorelles	54 308	293

54 308

791 943

791 943

293

-231

694 901 398 379

296 523

<u>C035</u> (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles

P029 (-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)

TO24 (+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
TO25 (-) Bénéfices distribués

TO26 (+) AUTOFINANCEMENT

CO37 (+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)
PO31 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues



COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2020

CRÉANCES SUBORDONNÉES	DU 01/01/2020 AU 31/			n milliers de DH	DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2020 AU 31/
Créances subordonnées sur	31/12/N Brut 1 Prov. 2	Montant 31/12/N-1 Net 3 Net 4	Dont entreprises liéi 31/12/N Net 5	31/12/N-1 Net 6	PASSIF INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES
Créances subordonnées aux Établissements de crédit et assimilés Créances subordonnées à la clientèle		NÉANT			CRÉDITEURS DIVERS Sommes dues à l'État Sommes dues aux organismes de prévoyance
TOTAL					Sommes diverses dues au personnel
DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	DU 01/01/2020 AU 31/1	2/2020		En milliers de DH	Sommes diverses dues aux actionnaires et associés
ACTIF			31/12/2020	31/12/2019	Fournisseurs de biens et services Divers autres créditeurs
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES			- 16 121	205 262	COMPTES DE RÉGULARISATION
DÉBITEURS DIVERS			132 194	142 585	Compte de concordance Dirhams/devises Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan
Sommes dues par l'État			124 658	133 314	Comptes d'écarts sur devises et titres
Sommes diverses dues par le personni			- 187	540	Résultats sur produits dérivés de couverture
Sommes diverses dues par le personn Comptes clients de prestations non ba			10/	340	Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc Charges à payer et produits constatés d'avance
Divers autres débiteurs			7 350	8 731	Autres comptes de régularisation
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS			202 481	164 348	Comptes transitoires ou d'attente créditeur
COMPTES DE RÉGULARISATION Comptes d'ajustement des opérations	de hors bilan		422 239	402 450	TOTAL
Comptes d'écarts sur devises et titres			15 493	10 199	PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/202
Résultats sur produits dérivés de couv Charges à répartir sur plusieurs exercic			6 547	3 595	Catégorie des titres
Comptes de liaison entre siège, succur			0 04/	3 333	Titres de participation
Produits à recevoir et charges constate			144 670	40 983	Participations dans les entreprises liées Titres de l'activité de portefeuille
Autres comptes de régularisation CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRA	TIONS DIVEDGES		255 528	347 672	Emplois assimilés
TOTAL	IIONO DIVENOCO		773 035	914 644	TOTAL
ENGAGEMENTS DE FINANCE	MENT ET DE GARANTIE	S DII 01/01/2020 AII 31	/12/2020	En milliers de DH	ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2020 AU 31/12
LNUAULMENTS DE TINANOL	MENT ET DE GAMANTIE	.3 DO 01/01/2020 NO 31/	31/12/2020	31/12/2019	ENGAGEMENTS DONNÉS
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	18 938 394	22 393 906	Titres achetés à réméré Autres titres à livrer
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FA	VEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE C	RÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	ENGAGEMENTS RECUS
Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de paye	r				Titres vendus à réméré
Ouvertures de crédits confirmés					Autres titres à recevoir
Engagements de substitution sur émis: Engagements irrévocables de Crédit-ba					VENTUATION DU TOTAL DE L'ACTIE DU PASSIE
Engagements révocables sur produits :					VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF Et de l'hors bilan en monnaie étrangère du o
Autres engagements de financement d	onnés		0.011.000		Bilan
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FA Crédits documentaires import	VEUR DE LA CLIENTELE		6 814 972 2 221 916	6 308 783 2 021 430	ACTIF Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèqu
Acceptations ou engagements de paye	ſ		1 203 867	1 387 436	Créances sur les Établissements de crédit et assimilés
Ouvertures de crédits confirmés			-	258 866	Créances sur la clientèle
Engagements de substitution sur émis: Engagements irrévocables de Crédit-ba					Titres de transaction et de placement et investissement Autres actifs
Engagements révocables sur produits :			6 351	6 864	Titres de participation et emplois assimilés
Autres ennanements de financement d	nnnés		3 382 838	2 634 187	Créances subordonnées
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEU Crédits documentaires export confirmé		I EI ASSIMILES	5 921 052 13 091	9 802 199 694	Immobilisations données en Crédit-bail et location Immobilisations incorporelles et corporelles
Acceptations ou engagements de paye			- 10 001	-	PASSIF
Garanties de crédits données					Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux
Autres cautions, avals et garanties don Engagements en souffrance	1és		5 907 960	9 801 505	Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDI	E DE LA CLIENTÈLE		6 202 370	6 282 923	Dépôts de la clientèle Titres de créance émis
Garanties de crédits données					Autres passifs
Cautions et garanties en faveur de l'adi	ninistration publique		3 779 186	3 789 667	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie
Autres cautions et garanties données Engagements en souffrance			2 423 185	2 493 256	Dettes subordonnées HORS BILAN
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE	GARANTIE REÇUS	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	5 227 637	4 356 039	Engagements donnés
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇU	S D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉD	IT ET ASSIMILÉS	-	-	Engagements reçus
Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émis:	sion de titres				ODÉDATIONS DE CHANGE À TERME ET ENCACEMENT
Autres engagements de financement re	:ÇUS				OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMEN
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'	TABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET	ASSIMILÉS	4 341 350	4 356 039	Titres
Garanties de crédits					OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME

4 356 039

COMMISSIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH
Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	429 546
Sur opérations de change	5 708
Sur opérations sur titres	3 463
Sur engagements sur titres	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 298
Sur moyens de paiement	110 772
Sur activités de conseil et d'assistance	29 055
Sur ventes de produits d'assurances	25 279
Commissions de fonctionnement de compte	30 805
Commissions sur prestations de service sur crédit	42 725
Sur autres prestations de service	149 441
COMMISSIONS VERSÉES	48 926
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
Sur produits dérivés	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	
Sur moyens de paiement	27 497
Sur activités de conseil et d'assistance	
Sur ventes de produits d'assurances	
Sur autres prestations de service	21 429

Garanties de crédits Autres garanties reçues Engagements de Garantie reçus de l'État et d'organismes de Garantie divers

Garanties de crédits

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	4 291
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	6 781	3 371
CRÉDITEURS DIVERS	1 202 531	1 160 078
Sommes dues à l'État	217 279	271 219
Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 383	39 265
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 151	2 433
Fournisseurs de biens et services	16 995	11 958
Divers autres créditeurs	926 688	835 167
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 042 510	1 279 088
Compte de concordance Dirhams/devises		-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	415 403	806 599
Charges à payer et produits constatés d'avance	349 475	300 172
Autres comptes de régularisation	-	
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	277 631	172 317
TOTAL	2 251 822	2 446 827

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH
Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	5793
Participations dans les entreprises liées	90 772
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	96 565

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH
ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	55 700
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	6 627

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF Et de l'hors bilan en monnaie étrangère du 01/01/2020 au 31/12/2020	En milliers de Di
Bilan	Montan
ACTIF	3 721 82
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 05
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	642 72
Créances sur la clientèle	2 554 58
Titres de transaction et de placement et investissement	204 16
Autres actifs	239 32
Titres de participation et emplois assimilés	48 97
Créances subordonnées	
Immobilisations données en Crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF	3 721 82
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 588 81
Dépôts de la clientèle	2 001 14
Titres de créance émis	
Autres passifs	131 88
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN	
Engagements donnés	7 136 86
Engagements reçus	7 14

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEN	MENTS SUR PRO	DUITS DÉRIVÉS		n milliers de DH
	OPÉRATIONS D	E COUVERTURE	AUTRES OF	ÉRATIONS
Titres	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	4 708 779	3 029 626		
Devises à recevoir	1 667 146	1 033 758		
Dirhams à livrer	727 662	146 575		
Devises à livrer	1 637 321	1 367 467		
Dirhams à recevoir	676 650	481 825		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	393 841	26 137		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	393 841	26 137		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	5 102 620	3 055 763		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
Indications de dérogations	Justifications	Influence des dérogations sur le patrimoine,
	des dérogations	la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux règles d'Établissement et de présentation des États de synthès	se NÉANT	NÉANT

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES DU 01/0	1/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH
Nature des changements	Justifications	Influence sur le patrimoine, la situation
	des changements	financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT



COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2020

	7,
AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DI
PRODUITS ET CHARGES	MONTAN
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	229 98
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	440 88
AUTRES CHARGES BANCAIRES	210 89
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	88 78
Dont plus-values de cession sur BDT	158
Dont Produits sur engagements sur titres	
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	
Dont produits sur opérations de change	325 5
Dont Divers autres Produits bancaires	24 9
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	
Dont pertes sur titres de transaction	53 60
Dont moins-values de cession sur titres	14
Dont charges sur moyens de paiement	27 49
Dont autres charges sur prestations de service	21 42
Dont charges sur engagements de titres	0/
Dont charges sur produits dérivés	39
Dont pertes sur opérations de change	6 18
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	86 28
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	15.0
Diverses charges bancaires	15 34
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTAN 134
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	54 30
Commentaires	J4 JL
PRODUITS	
Dont produits sur valeurs et emplois divers	
Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	
Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	
Dont produits accessoires	100
Dont autres produits d'exploitation non bancaire	28
CHARGES	L
■ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	
Dont moins-values de cession sur immobilisations.	54 30
AUTRES CHARGES	MONTAN
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	914 04
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	550 78
Dont pertes sur créances irrécouvrables	82 58
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 29
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	278 38
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	
AUTRES PRODUITS	MONTAN
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 93
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	346 62
Dont récupérations sur créances amorties	8 70
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	79 60
Dont reprise de provisions réglementées	
Dont reprise des autres provisions	
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTAN
PRODUITS NON COURANTS	
CHARGES NON COURANTES	99 2

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH
PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	410 262
Gains sur les titres de transaction	88 788
Plus-value de cession sur titres de placement	1 535
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	66
Gains sur les produits dérivés	
Gains sur les opérations de change	319 873
CHARGES	60 337
Pertes sur les titres de transaction	53 608
Moins-value de cession sur titres de placement	144
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	
Pertes sur les produits dérivés	396
Pertes sur opérations de change	6 189
RÉSULTAT	349 925

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	635 685
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	5844
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	96 205
Résultat courant théoriquement imposable (=)	545 324
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	201 770
Résultat courant après impôts (=)	433 915
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS	
OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH
CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	850 756
Commentaires	
Dont salaires et appointements	479 609
Dont primes et gratifications	104 833
Dont charges d'assurances sociales	150 051
Dont charges de retraite	7 881
Dont charges de formation	16 009
Dont autres charges de personnel	92 372
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	21 045
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	0
Patente	12 418
<u>Droits d'enregistrements</u>	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	276
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	8 351
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	495 112
Commentaires	05.050
Dont loyers de Crédit-bail et de location	95 650
Dont frais d'entretien et de réparation	77 137
Dont rémunérations d'intermédiaire , et honoraires	66 429
Prime d'assurance	4 006
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	19 182 42 031
Dont transports et déplacements Microsa et résention	2 081
Mission et réception Dont publicité et publication	27 239
Frais postaux et télécommunications	89 156
frais de recherche et de documentation	199
frais de conseils et d'assemblée	243
Dons et cotisations	3 330
Fournitures de bureau et imprimés	3 382
Dont autres charges externes	65 050
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	nontraint
Commentaires	0
Dont pénalités et dédits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	204 553
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2020 AU 31/	12/2020			En milliers de DH
CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	2 266 714	0		2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	159 197	520 405	0	679 602
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	520 405			276 026
TOTAL	7 191 983	520 405	0	7 468 009

			ÉMETTE	URS PRIVÉS		En milliers de DH		
TITRES de	Établissement crédit et assimilés	Émetteurs publics	Financiers Non financiers		Total au 31/12/2020	Total at 31/12/2019		
TITRES COTÉS								
Bons du trésor et valeurs assimilé	es							
Obligations								
Autres titres de créance								
Certificats de sukuk								
Titres de propriété								
TITRES NON COTÉS	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 850		
Bons du trésor et valeurs assimilé	es	9 209 332		0	9 209 332	7 973 27		
Obligations	0	0	0	0	0	9 45		
Autres titres de créance	1 093 933			0	1 093 933	1 643 616		
Certificats de sukuk	0	61 568			61 568	81 036		
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 47		
TOTAL	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 85		

DEPOTS DE LA CLIENTELE DU 01/01/2020 AU 31/12/202	:0					En milliers de DH
			SECTEUR PRIVÉ			
DÉPÔTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	440 203	552 124	10 394 675	19 984 446	31 371 448	30 190 926
COMPTE D'ÉPARGNE	0	0	0	7 363 634	7 363 634	7 592 191
DÉPÔTS À TERME	7 667	670 715	532 861	1 670 995	2 882 238	4 747 728
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	18501	251 407	1 285 871	474 062	2 029 841	1669742
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	25	1997	1700	19 603	23 324	66 483
TOTAL	466 396	1476243	12 215 107	29 512 740	43 670 485	44 267 070



COMPTES SOCIAUX au 31 décembre 2020

RÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020				ין די		En milliers de D
NEANGES JUN LA GLIENTELE DO 01/01/2020 AO 31/12/2020			SECTEUR PRIVÉ			TIL HIIIIIELS OF D
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/201
RÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	21 653	135 965	9 528 472	121 426	9 807 515	7 465 3
omptes à vue débiteurs	19 640	135 965	3 007 448	107 096	3 270 149	2 996 1
éances commerciales sur le Maroc	2 013		1 949 447	1 153	1 952 613	2 211 0
édits à l'exportation			125 763		125 763	26 1
utres crédits de trésorerie	0		4 445 814	13 177	4 458 991	2 231 9
utres financements participatifs de trésorerie	0		0	0	0	
RÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	0	0	0	4 728 471	4 728 471	4 925 7
édits à la consommation			0	4 726 112	4 726 112	4 923 0
ourabaha à la consommation						
ourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 358	2 358	2
tres financements participatifs à la consommation						
ÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	2 680 154	0	5 588 456	86 734	8 355 344	9 288
édits à l'équipement	2 680 154		5 588 456	85 163	8 353 773	9 288
ourabaha à l'équipement						
urabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 571	1 571	
tres financements participatifs à l'équipement						
ÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	0	0	2 044	15 608 798	15 610 842	15 636
dits immobiliers			2 044	15 403 693	15 405 737	15 513
urabaha immobilière						
urabaha pour donneur d'ordre immobilière				205 105	205 105	123
res financements participatifs immobiliers						
TRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	628 311	106 175	9 118	743 604	1426
ÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 067 102		1 435 196		3 502 298	3 540
ÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	33 996		53 763	619 69	149 728	156
ÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	624 475	681 425	1 305 901	1288
ances pré-douteuses			2 895	151 487	154 383	
■ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
ances douteuses			162 268	121 256	283 524	457
■ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
ances compromises			459 312	408 682	867 994	830
■ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TAL	4 802 905	764 276	17 338 581	21 297 941	44 203 703	43 728

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers									
	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC								
	Bank Al-Maghrib Trésor public	Banque	Autres Établissements de	Établissements de crédit	Total	Total			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	service des chèques postaux 532 505	au Maroc 6 871	crédit et assimilés au Maroc 52 663	à l'étranger	au 31/12/2020 707 497	au 31/12/2019			
VALEURS REÇUES EN PENSION	332 3U3 0	0 8/1	52 bb3	115 458 0	707 497 0	829 109 0			
Au jour le jour		0	0		0	0			
A terme			0		0	0			
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	0	1 164 798	0	1164798	2 474 263			
Au jour le jour	0	0	489 764		489 764	1 497 790			
A terme	0	0	675 034	0	675 034	976 473			
PRÊTS FINANCIERS		366 667	3 081 493	0	3 448 160	4 029 674			
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0			
Mourabaha									
Salam									
Autres financements participatifs									
AUTRES CRÉANCES		159 301	0	0	159 301	116 473			
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		5 944	70 052		75 996	65 129			
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0	0	0	0			
Dont créances en souffrance sur financements participatifs									
TOTAL	532 505	538 783	4 369 006	115 458	5 555 753	7 514 648			

<u>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET AS</u>					Ŀ	n milliers de DH		
	ÉTAB	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC						
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019		
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS VALEURS DONNÉES EN PENSION	500 007	1 019 0	77 181 51 015	860 499 0	938 699 551 022	308 595 169 990		
Au jour le jour	0		51 015		51 015	169 990		
A terme	500 007		0	*****	500 007	212.222		
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE Au jour le jour	U	89 048	386 000	823 997 820 133	1 299 045 820 133	610 000		
A terme	0	89 048	386 000	3 864	478 912	610 000		
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202	0	8 202	174 202		
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	215	0	215	4 478		
Mourabaha	0		215		215	4 478		
Salam Autres financements participatifs	0		0					
AUTRES DETTES INTÉRÊTS COURUS À PAYER	n	248 715	205 37 848		248 920 37 848	268 729 48 133		
TOTAL	500 007	220 702	37 040 560 666	1 60/ //06	2 002 051	1 50/1 197		

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020										
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions				
TITRES DE TRANSACTION	1 186 699	1186 699	1 131 900		0	0				
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 129 505	1 129 505	1 075 900							
Obligations	-									
Autres titres de créance	57 194	57 194	56 000							
Certificats de sukuk										
Titres de propriété	0	0	0							
TITRES DE PLACEMENT	5 200 643	5 200 643	5 145 983		0	0				
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 092 568	5 092 568	5 038 940		0	0_				
Obligations	0	0	0		-					
Autres titres de créance	45 032	45 032	44 000		0	0				
Certificats de sukuk	61 568	61 568	61 568							
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0				
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 981 211	3 978 965	3 894 433		2 247	2 247				
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 989 505	2 987 258	2 916 227		2 247	2 247				
Obligations	0	0	0							
Autres titres de créance	991 707	991 707	978 207		0	-				
Certificats de sukuk										
TOTAL	10 368 553	10 366 307	10 172 317		2 247	2 247				



au 31 décembre 2020



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2020 AU	31/12/2020							En milliers de DH
			CARACTÉRISTIQUE	S			DONT	Eli lilililoro do Bri
			Valeur					Montant non amorti des
Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant (1)	Entreprises Autres liées apparentés	primes d'émission ou de remboursement
Certificats de dépôt	03/01/20	06/01/21	100	2.65	Tellinonisellielle	379700	псез аррагениез	ne remponsement
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	17		30000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	17		30000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	17		10000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	17		30000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	17		30000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	17		20000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1.7		20000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1.7		45000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1.7		125000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		160000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1.7		5000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		45000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		100000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		20000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		80000		
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		50000		
Certificats de dépôt	04/02/20	08/02/21	100	2,65		192800		
Certificats de dépôt	12/09/19	13/09/21	100	2,65		700000		
Certificats de dépôt	03/12/20	02/11/22	100	2,3		23700		
Certificats de dépôt	03/03/20	05/03/21	100	2,65		235900		
Certificats de dépôt	25/03/20	26/03/21	100	2,7		193700		
Certificats de dépôt	22/04/20	23/04/21	100	2,8		54000		
Certificats de dépôt	04/05/20	05/05/21	100	2,85		108400		
Certificats de dépôt	05/05/20	06/05/21	100	2,7		304200		
Certificats de dépôt	01/06/20	02/06/21	100	2,8		111700		
Certificats de dépôt	02/06/20	03/06/21	100	2,7		260300		
Certificats de dépôt	02/07/20	05/07/21	100	2,6		86600		
Certificats de dépôt	05/08/20	06/08/21	100	2,15		60500		
Certificats de dépôt	02/09/20	03/09/21	100	2,15		506000		
Certificats de dépôt	07/10/20	08/10/21	100	2,2		105300		
Certificats de dépôt	06/10/20	07/10/21	100	2,15		222100		
Certificats de dépôt	05/11/20	08/11/21	100	2,15		207300		
Certificats de dépôt	22/05/15	22/05/22	100	3,5		6000		
Certificats de dépôt	14/05/19	14/04/21	100	3		150000		
Certificats de dépôt	14/06/19	14/05/21	100	2,9		81900		
Certificats de dépôt	06/12/19	09/11/21	100	2,9		50000		
Certificats de dépôt	02/03/20	02/02/22	100	2,9		97400		
Certificats de dépôt	09/11/20	07/10/22	100	2,3		43500		
Certificats de dépôt	17/12/20	17/11/22	100	2,4 2,15		74500		
Certificats de dépôt	02/12/20	03/12/21	100	2,15		254800		
TOTAL						5 310 300		

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 69 796 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMII	LÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020)							En milliers de DH
						Extrait des derniers	États de synthèse de la so	ciété émettrice	
Dénomination	Secteur	Capital	Participation	Prix	Valeur	Date de clôture	Situation	Résultat	Produits inscrits
de la société émettrice	d'activité	social	au capital en %	d'acquisition	comptable nette	de l'exercice	nette	net	au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES					298 847				
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/20	193 304	-15 770	360
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	48 976	31/12/20	105 393	51 007	46 045
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	13 590	31/12/20	13 783	-1 962	0
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/20	2 207	-4	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/20	5 932	4 724	3 900
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/20	9 147	-203	6 094
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/20	29 729	29 866	31 497
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/20	106	-45	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/20	41 077	8 077	2 876
Sté Immobilière sidi maârouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/20	8 954	2 150	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/19	557 459	29 200	330
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%	22 950	22 950	31/12/20		-18 001	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490	490	31/12/20		-4 654	
CLEO PIERRE	OPCI	50 000			50 000				
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS					65 764				
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	0				
Centre Monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/20	110 552	-12 882	4 550
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/19	12 424	159	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1760	1760	31/12/20	74 071	4 379	0
Sté Immobil Interbançaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/19	24 927	5 127	128
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/19	49 748	12 511	785
BNP Parisbas Med Busines Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/20	29 822	1 113	0
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930	0,12,20			
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3.04%		11 765	30/06/20	722 076	11 657	
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust		3,0		6 530	31/12/19	91 922	-329	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18.18%		10 000	31/12/19	17 466	-21 057	
Divers	door a oxprore paro madoc	00 000	10,1070	0	4 093	01/10/10	17 100	2100/	0
TITRES DE MOUCHARAKA	0	0	0	Û	0	0	0	0	0
Moucharaka fixe	•	Ü	Ü	Ü	Ü	· ·	· ·	· ·	· ·
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moudaraba restreinte	-				•		•		
Moudaraba non restreinte									
TOTAL	0	0	0	0	364 611	0	0	0	96 565
	•		•		001011		•		00 000

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GAR	ANTIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
Valeurs et sûretés	Valeur	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant	Montants des créances et des engagements
reçues en garantie	comptable nette	les créances ou les engagements par signature données	par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	•		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	39 987 968		
Autres valeurs et sûretés réelles	39 958 104		
TOTAL	79 946 072		
Valeurs et sûretés	Valeur	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant	Montants des dettes ou engagements
données en garantie	comptable nette	les dettes ou les engagements par signature reçus	par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hynnthènues			



COMPTES SOCIAUX

Défavorables

au 31 décembre 2020

PROVISIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020					En milliers de DH
PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2020
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 244 155	553 076	346 686	1 397	5 451 942
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	0		0		0
Créances sur la clientèle	5 221 447	546 019	343 320	1 397	5 425 543
Titres de placement	2 313	0	66		2 247
Titres de participation et emplois assimilés	14 218	2 293	0	0	16 511
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	5 771	4 764	3 300		7 235
Immobilisations en ljara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	245 801	278 380	79 609	48 308	492 880
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149				18 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	7 930	0	6 560		1 370
provisions pour risques généraux et charges*	219 698	278 380	73 049	48 308	473 337
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	5 489 956	831 456	426 295	49 705	5 944 822

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/	01/2020 AU 31/12/2	020						En i	milliers de DH
						_ Amortissements	et/ou provisions		
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	992 415	93 681	151 090	935 005	472 506	74 765	89 188	458 084	476 921
Droit au bail	127 369	0	8 200	119 169	2 667	0	0	2 667	116 501
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	865 046	93 681	142 890	815 836	469 839	74 765	89 188	455 416	360 420
Immobilisations incorporelles hors exploitation					0	0	0	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 073 921	115 936	35 322	3 154 535	1832 851	126 561	7 812	1 951 601	1 202 934
Immeubles d'exploitation	1 635 685	4 417	-12 693	1 652 796	777 743	58 724	5 593	830 874	821 922
■ Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
▶ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 573 923	4 417	-12 760	1 591 100	757 290	57 518	5 589	809 220	781 881
	32 469	0	67	32 403	20 453	1 206	4	21 655	10 748
Mobilier et matériel d'exploitation	583 904	30 330	-19 871	634 105	450 377	32 244	0	482 621	151 484
■ Mobilier de bureau d'exploitation	175 158	2 518	0	177 675	145 325	6 578	0	151 903	25 772
▶ Matériel de bureau d'exploitation	48 573	44	0	48 618	47 828	747	0	48 575	43_
→ Matériel informatique	360 119	27 768	-19 871	407 758	257 170	24 919	0	282 089	125 669
■ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0_
Autres matériels d'exploitation		0	0						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	739 812	18 796	569	758 039	586 803	33 601	2 219	618 184	139 854
Immobilisations corporelles hors exploitation	49 961	260	0	50 220	17 929	1 993	0	19 921	30 299
→ Terrains hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0_
→ Immeubles hors exploitation	45 488	181	0	45 669	15 044	1729	0	16 773	28 896
→ Mobilier et matériel hors exploitation	4 473	79	0	4 552	2 885	264	0	3 149	1 403
■ Autres immobilisations corporelles hors exploitation		0	0			0	0		
IMMOBILISATIONS EN COURS	64 559	62 133	67 317	59 375	0	0	0	0	59 375
TOTAL	4 066 335	209 617	186 413	4 089 540	2 305 358	201 326	97 000	2 409 684	1 679 855

⁽¹⁾ Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

I. DATATION		
Date de clôture (1)		31 décembre 2020
Date d'Établissement des États de synthèse 🛮		Mars 2021
 Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice. Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse. 		
II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{HE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		
DATES		Indications des événements
	Favorables	NÉANT

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D	ACHAT ET EN LOCATION SIM	PLE DU 01/01/2	2020 AU 31/12/2	020					En	milliers de DH
NATURE		Montant des	Montant des			ssements		_ Provisions _		
	Montant brut au début de l'exercice	acquisitions au cours de l'exercice	cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1084 533	4764	3 300	7 235	891 263
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1846 665	430 462	329 606	1 947 521	448 928	1 080 048		-		867 473
■ Crédit-bail mobilier en cours	1 232		-	1 232	-	-	-	-	-	1 232
■ Crédit-bail mobilier loué	1 845 434	430 462	329 606	1 946 290	448 928	1 080 048	-	-		866 241
➡ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-		-	-	-
□ Crédit-bail immobilier en cours										
■ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	6 616	8 437	-	15 053	-	-		-		15 053
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	13 980	7 249	771	20 457	1 331	4 485	4764	3 300	7 235	8 737
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-		-	-	-		-		-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 007 901	AAC 1AO	220 222	1 000 001	VEU JEU	1 00/ 599	A 70 A	າ າດດ	7 115	001 000

^{*} Dans le cadre de l'arrêté des compres au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.
L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités défiés dans lesquels siègent les expertes métiers et les experts Risques.
Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles permetant ainsi d'anticiper des provisions supplémentaires au niveau des provisions pour risques généraux.
Pour les particuliers l'approche adoptée consisté à identifier les zones de risques liées au contexte active a l'epilquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions a un inveau des provisions pour risques généraux.
L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.



au 31 décembre 2020



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 897 835	3 938 144
?. (+) Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
d. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 349	680
l. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 580 153	-1 732 960
i. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 366 912	-1 388 146
! (-) Impôts sur les résultats versés	-260 428	-254 821
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	700 397	576 507
Pariation des :		
R. (±) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 884 427	934 474
l. (±) Créances sur la clientèle	-474 959	-1 964 368
O. (±) Titres de transaction et de placement	-654 323	-826 499
1. (±) Autres actifs	164 018	-116 701
2. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
3. (±) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	41 440	187 089
4. (±) Immobilisations données en Ijara		
5. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
6. (±) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 499 824	175 250
7. (±) Dépôts de la clientèle	-596 586	-987 844
8. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
9. (±) Titres de créance émis	-2 269 968	1 038 552
20. (±) Autres passifs	-195 004	-33 750
I. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	601 131	-1 593 797
II. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	99 266	-1 017 290
Pl. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		-
2. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1888	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-50 000	-23 440
4. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-215 017	-194 581
5. (+) Intérêts perçus		
6. (+) Dividendes perçus	96 205	118 307
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-166 924	-80 885
77. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
8. (+) Variation de dettes subordonnées		500 000
9. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
10. (+) Émission d'actions	0	-
II. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
12. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
3. (-) Intérêts versés		
4. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
15. (-) Dividendes versés	0	-398 379
/. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0	101 621
/I. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-67 658	-996 553
	1 239 572	2 236 124
/II. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 239 3/7	

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	81 499	94 555
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	
À vue	-	-
À terme	-	-
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	210 250	125 829
Créances sur Mourabaha	210 249	125 828
Créances sur Salam		-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	1	1
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	61 925	81 497
Dont Certificats de Sukuk	61 925	81 497
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
9. AUTRES ACTIFS	48 977	9 854
TOTAL DES ACTIFS	402 651	311 736

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	100 220	54 478
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	100 220	54 478
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	21 035	9 344
Comptes à vue créditeurs	11 280	4 993
Autres comptes créditeurs	9 755	4 351
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	78 788	46 987
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	-4 072	-4 459
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1680	387

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL A	AU 31/12/2020	En milliers de DH
INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	276 026	
Bénéfice net	276 026	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	553 944	
1. COURANTES	5 844	
Cadeaux à la clientèle	342	
Redevances et locations non déductibles	288	
■ Pénalités et amendes	0	
dons , subventions et cotisations	641	
Sponsoring & Mécenat culturel	4 574	
Frais de réception et événements exceptionnels	0	
2. NON COURANTES	548 100	
⇒ IS	260 428	
▶ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	13 514	
Charges non courantes	68 690	
▶ Provisions pour risques généraux	123 675	
Provision pour risques et charges	78 885	
► Charges sur exercice antérieurs	916	
Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 993	
DÉDUCTIONS FISCALES	0	126 110
1. COURANTES	0	96 205
Dividendes	0	96 205
2. NON COURANTES	0	29 906
Reprise de provision pour investissement	0	1
Reprise de provisions pour autres risques et charges		29 906
TOTAL	829 970	126 110
RÉSULTAT BRUT FISCAL	020 070	120 110
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		703 859
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		/03 033
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		U
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
		700.000
Bénéfice net fiscal (A - C)		703 859
ou déficit net fiscal (B) CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).		

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS DI	En milliers de DH			
	NOMBRE I	NOMBRE DE TITRES		ANTS
TITRES	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Titres dont l'Établissement est dépositaire	149 134 550	146 035 104	69 946 513	72 160 830
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	18 051 301	20 098 170	13 516 258	11 230 307
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/	12/2020	En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 028	4 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 870	2 355
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 052	2 552
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	106	51
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7	0
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	7	0
Charges sur opérations avec la clientèle	0	0
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
Charges sur immobilisations	0	0
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	7 021	4 958
Produits d'exploitation non bancaire	0	0
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 3 5 1	4 344
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	3	
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	2 667	614
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 667	614
Impôts théorique	987	227



COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2020

						7	
TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2020						En milliers de DH	
BIENS	Montant brut	Marges sur	Quote-part	Quote-part	Quote-part	Montant	Encours des
	au début	opérations	reprise en compte	constatée en	de marge	brut	créances Mourabaha
	de l'exercice	de l'exercice	de résultat	rémunération réservée	abandonnée	au 31/12/2020	au 31/12/2020
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
→ MOURABAHA							
→ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	33 472	18 745	4 870			57 087	209 034
TOTAL	33 472	18 745	4 870			57 087	209 034

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020						En milliers de DH
DETTES	SECTEUR PUBLIC		SECTEUR PRIVE			
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
■ Mourabaha			ΝÉΛ	NIT		
≥ SALAM			NEA	\		
Autre financements narticinatifs Autre financements narticinatifs						

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020 En milliers de DH											
BIENS			 Montant des cession 	Provisions							
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2020	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2020
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
→ Biens mobiliers											
⇒ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	9 186	113 914	75 854		47 246						47 246
⇒ Biens mobiliers											
→ Biens immobiliers	9 186	113 914	75 854		47 246						47 246
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	9 186	113 914	75 854		47 246						47 246

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH										
	Montant				Conditions de remboursement		Dont entrep	rises liées	Dont autres	apparentés
Monnaie	en monnaie				anticipé, subordination	Montant de l'emprunt	Montant	Montant	Montant	Montant
de l'emprunt	de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	et convertibilité	en monnaie nationale	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	2,74%	10	Subordination classique	225 000				
MAD	1 000 000	100	2,34%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	2,19%	10	Subordination classique	425 200				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0

NATURE	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-value: de cessioi
Droit au bail	8 200	0	8 200			8 201
Frais d'Établissement sur acquisition Immobilisation	604	588	16			10
Logiciel informatique	126 339	89 188	37 151			37 15
Immeubles exploitation bureau	15 300	5 589	9 711	1 888		7 82
Immeubles hors exploitation						
Terrain exploitation						
Agencement Aménagement et Installation	3 273	2 219	1 054	0		105
Agencement Aménagement et Installation						
Mobilier de bureau						
Matériel roulant						
Matériel roulant de fonction						
Matériel de bureau						
Immeubles exploitation logement de fonction	67	4	63	0		6
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
Aménagement nouveaux locaux						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (GAB & TPE)						
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						
Télécommunications						
Mobilier logement de fonction						
Terrain hors exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL	153 783	97 588	56 195	1888	0	54 30





Deloitte.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des exercices 2020 et 2019. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2018 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020 sous le numéro D.20- 0097.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020		En millions d'Euros
	Exercice 2020	Exercice 2019
ACTIF		
Caisse, banques centrales	308 703	155 135
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
▶ Portefeuille de titres	167 927	131 935
→ Prêts et opérations de pension	244 878	196 927
→ Instruments financiers dérivés	276 779	247 287
Instruments financiers dérivés de couverture	15 600	12 452
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dette Titres de dette	55 981	50 40
■ Instruments de capitaux propres	2 209	2 26
Actifs financiers au coût amorti		
▶ Prêts et créances sur les établissements de crédit	18 982	21 69
▶ Prêts et créances sur la clientèle	809 533	805 77
→ Titres de dette	118 316	108 454
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 477	4 30
Placements des activités d'assurance	265 356	257 81
Actifs d'impôts courants et différés	6 559	6 81
Comptes de régularisation et actifs divers	140 904	113 53
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 396	5 95
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	33 499	32 29
Immobilisations incorporelles	3 899	3 85
Écarts d'acquisition	7 493	7 81
TOTAL ACTIF	2 488 491	2 164 71
DETTES	L 100 101	L 10-1710
Banques centrales	1 594	2 985
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	1001	2 000
Portefeuille de titres	94 263	65 49
Dépôts et opérations de pensions	288 595	215 093
Dettes représentées par un titre	64 048	63 751
■ Instruments financiers dérivés	282 608	237 88
Instruments financiers dérivés de couverture	13 320	14 116
Passifs financiers au coût amorti	10 020	14 110
Dettes envers les établissements de crédit	147 657	84 561
Dettes envers la clientèle	940 991	834 66
Dettes représentées par un titre	148 303	157 57
Dettes subordonnées	22 474	20 00
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 153	3 989
Passifs d'impôts courants et différés	3 001	3 56
Comptes de régularisation et passifs divers	107 846	102 74
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	240 741	236 93
Provisions pour risques et charges	9 548	9 481
TOTAL DETTES	2 371 142	2 052 868
CAPITALIX PROPRES	2 3/1 142	2 032 000
	100.000	07.10
Capital et réserves	106 228	97 131
Résultat de la période, part du Groupe	7 067	8 17
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	113 295	105 308
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(496)	2 14:
TOTAL PART DU GROUPE	112 799	107 45
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 550	4 392
TOTAL CAPITAUX PROPRES	117 349	111 84
TOTAL PASSIF	2 488 491	2 164 713

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS A L'EXERCICE 2020		En millions d'Euros
	Exercice 2020	Exercice 2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 822	11 394
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AUSTEMENTS HORS RÉSULTA	NT 5 741	13 413
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 325	6 108
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	24	796
Dotations nettes aux provisions	6 971	11 071
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(423)	(586)
_(Produits) nets des activités d'investissement	(1 034)	(1 585)
_(Produits) nets des activités de financement	(2 470)	(830)
<u>Autres mouvements</u>	(3 652)	(1 561)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	123 761	(75 644)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	152 167	(14 723)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(18 050)	(51 042)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(7 767)	(7 945)
_Impôts versés	(2 589)	(1 934)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	139 324	(50 837)
(Diminution) Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	(78)	1 675
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(773)	(1 998)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(851)	(323)
Augmentation (diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	773	(3 987)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	17 751	24 128
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	18 524	20 141
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(2 614)	714
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	154 383	(30 305)
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	152 218	182 523
Comptes actifs de caisse, banques centrales	155 151	185 134
Comptes passifs de banques centrales	(2 985)	(1 354)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 972	8 813
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 072)	(10 571)
<u>Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée</u>	152	501
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	306 601	152 218
Comptes actifs de caisse, banques centrales	308 721	155 151
Comptes passifs de banques centrales	(1 594)	(2 985)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 380	8 972
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8 995)	(9 072)
<u>Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée</u>	89	152
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	154 383	(30 305)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020		En millions d'Euros
	Exercice 2020	Exercice 2019
Intérêts et produits assimilés	33 589	37 327
Intérêts et charges assimilées	(12 277)	(16 200)
Commissions (produits)	13 599	13 265
Commissions (charges)	(3 737)	(3 900)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	6 861	7 111
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	249	350
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	36	3
Produits nets des activités d'assurance	4 114	4 437
Produits des autres activités	13 194	13 502
Charges des autres activités	(11 353)	(11 298)
PRODUIT NET BANCAIRE	44 275	44 597
Frais de personnel	(16 946)	(17 553)
Autres charges générales d'exploitation	(10 809)	(11 339)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 439)	(2 445)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 081	13 260
Coût du risque	(5 717)	(3 203)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 364	10 057
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	423	586
Gains nets sur autres actifs immobilisés	1 030	1 569
Écarts d'acquisition	5	(818)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 822	11 394
Impôt sur les bénéfices	(2 407)	(2 811)
RÉSULTAT NET	7 415	8 583
Dont intérêts minoritaires	348	410
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	7 067	8 173
Résultat par action	5,31	6,21
Résultat dilué par action	5,31	6,21

2-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage La Marina - Casablanca



Aux Actionnaires de **BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE** 26, place des Nations-Unies Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 651 634 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 144 778. Ces états ont été établis par le Directoire le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Risque identifié

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :

- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3);
- estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets;
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposée au risque de crédit s'élève à MMAD 58 166 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 310.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.

Réponse d'audit

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe;
- analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ;
- tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3;
- examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également examiné les informations publiées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

Migration du système d'information bancaire

Risque identifié

La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres informations » des annexes aux états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.

En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états financiers de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :

- prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire :
- réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique;
- examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique;
- examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE Page 4

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadam Associé Mohamed Rqibate

Associé

106706 -

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE.

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2020.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du1er janvier 2023

Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

• Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers designés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres. POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

O Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas evalues au cours de change du jour de la transaction, c'est-a-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monetaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

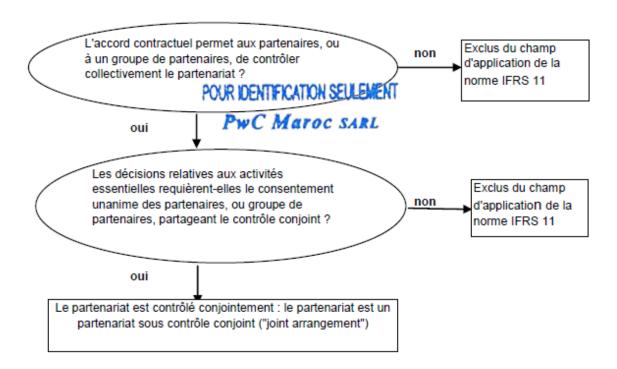
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
 - Detenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
 - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
 - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
 - A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats:

- Les co-entreprises («joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis- à- vis du partenariat.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2020 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers):

• Coût amorti (« AC »)

- o Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- o Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- o Comptabilisation:
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
 - ✓ « **FVOCID** » pour les instruments de dette
 - O Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - O Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - ➤ Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

✓ « **FVOCIE** » pour les instruments de capitaux propres

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
- o Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- o Comptabilisation:
 - ➤ Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - ➤ Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

- Juste valeur par le résultat (FVPL)
 - o Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - o Comptabilisation:
 - > Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - ➤ Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

 Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles:

- ✓ Held To Collect contractual cash flows (HTC) la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- ✓ Held To Collect and Sale (HTC&S) la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- ✓ **Autre (Held For Sale HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).

- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)
 - Dentification sellement
 Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

 Dentification sellement
 Dentification sellement

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- O La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- O d'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- O Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

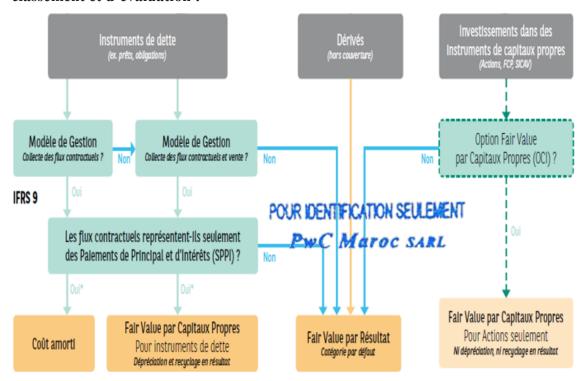
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- A la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- o Evalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



^{*} Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI»).

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

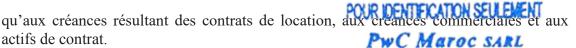
Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS:

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classes au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi

actifs de contrat



Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois «Buckets >> correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrête, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir);
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut :
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs évènements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les évènements concernés peuvent à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit PWC Maroc SARL

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier a la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détailles dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsque'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu''un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- Technique du prix : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- Technique de comparaison : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- Technique de réplication par modèle : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- Technique des flux de trésorerie attendus: consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.



Définition:

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de controler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié *

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennant une rémunération

- ✓ Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- ✓ Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparement :

- ✓ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ✓ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition :

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la methode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation.

Etapes	Déscription	
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement	
Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	1	
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	droit d'utilisation les états Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sou jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant	

Présentation du passif de location dans les états financiers

Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location.

Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

Durée du contrat de location :

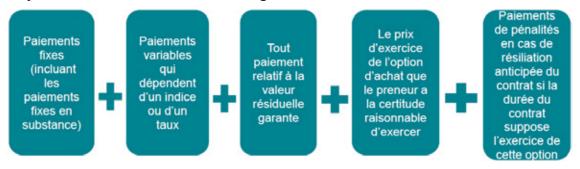
POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location:

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réevaluation du contrat ainsi que leur impact :

• Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :

- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement

attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les

développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ansambles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à

la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants:

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59% POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
Façade	30	18% PwC Maroc SARL
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est determinée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL:

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL:

Principe:

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel : POUR DENTIFICATION SEULEMENT

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

**POUR DENTIFICATION SEULEMENT

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

**POUR DENTIFICATION SEULEMENT

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode:

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le mortant de l'engage dent naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « **Unités de Crédit Projetées** », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influeront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI:

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

PwC Maroc SARL

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE:

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- ■■ les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité

classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, audelà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de ricque et re la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- ■■ un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- ■■ 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DECONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental

selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le cient jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1	: L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients
ÉTAPE-2	: L'identification des obligations de performance
ÉTAPE-3	: L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables
ÉTAPE-4	: L'allocation du prix aux différentes obligations de performance
ÉTAPE-5	: La comptabilisation des revenus

9- IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE:

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impots diffères.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10-DERIVES:

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DERIVES INCORPORÉS :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

• Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.

- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2020, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié

12- DEPOTS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût hitstorique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un évènement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS EVENTUELS

Au 31 décembre 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en «
 Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus
 généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour
 lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états
 financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Courant l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
 Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

-Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau :Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque

de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3ème niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du credit SEULEMENT

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles; groupes d'intérêt; contreparties appartenant au même secteur économique; contreparties appartenant à la même région géographique; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- Risques de Marché:

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,

- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

Principes fondamentary FICATION SEULEMENT PwC Maroc SARL

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de

limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du **BNP PARIBAS** Groupe

Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;

 Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta Gamma Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR:

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières;
- Cours de change et leurs volatities implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire.

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Tresorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilté par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test:

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- Risque de taux et de liquidité : PWC Maroc SARL

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,

- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressourses taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risque

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois vià un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritére standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

Organisation et Gestion des risques:

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.

•

- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.

des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles. auprès des entités opérationnelles.

ACTIF IFRS	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 171 925	1 239 577
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 428 681	982 988
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	850 021
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	186 407	132 967
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 351 748	5 058 538
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	3 051 778	3 095 852
Prêts et créances sur les Etablissemts de crédit et assimi-lés,au coût amorti	1 546 368	2 564 451
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 868 523
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	3 072	3 871
Actifs d'impôt différé	137 486	112 875
Comptes de régularisation et autres actifs	961 218	1 095 217
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 695	13 232
Immeubles de placement	28 896	30 444
Immobilisations corporelles	1 531 330	1 638 581
Immobilisations incorporelles	439 862	411 213
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	66 609 813	71 203 083

PASSIF IFRS	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 986	55 389
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture	MT	
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4 029 278	5 874 619
Dettes envers la clientèle	44 620 379	45 035 833
Titres de créance émis	4 346 675	6 665 188
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	35 807	58 708
Passifs d'impôt différé	98 187	213 767
Comptes de régularisation et autres passifs	2 927 328	3 112 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	591 419	425 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	900 074	306 514
- Part du groupe	859 331	260 468
- Part des minoritaires	40 742	46 046
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	64 901	49 352
Résultat net de l'exercice	144 778	599 987
- Part du groupe	155 501	605 014
- Part des minoritaires	- 10 724	- 5 027
TOTAL PASSIF IFRS	66 609 813	71 203 083

Capitaux propres	7 651 634	7 497 734
. Part du groupe	7 621 615	7 456 715
. Part des intérêts minoritaires	30 019	41 019

Compte de résultat IFRS consolidé

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	3 067 734	3 147 817
Intérêts et charges assimilés	730 045	841 900
MARGE D' INTERÊT POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	2 337 689	2 305 917
Commissions percues	503 657	555 143
Commissions servies PwC Maroc SARL	52 072	62 028
MARGE SUR COMMISSIONS	451 586	493 115
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	347 630	306 382
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 085
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 3 563	14 297
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux	2 245	20.757
propres	2 245	20 757
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres	2 245	20 757
recyclables	2 240	20 101
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût		
amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en		
•		
actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur		
par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	50 585	44 020
Charges des autres activités	138 168	110 953
PRODUIT NET BANCAIRE	3 051 568	3 059 238
Charges générales d'exploitation	1 512 549	1 431 559
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	210 744	214 636
incorporelles et corporelles	210 744	214 030
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 328 275	1 413 042
Coût du risque	901 293	440 213
RESULTAT D'EXPLOITATION	426 982	972 829
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 693	3 081
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 69 365	15 576
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
Impôts sur les bénéfices	215 532	391 499
RESULTAT NET	144 778	599 987
Résultat hors groupe	- 10 724	- 5 027
RESULTAT NET PART DU GROUPE	155 501	605 014
Résultat par action (en dirham)	12	46
Résultat dilué par action (en dirham)		
, ,		

								(en milliers de DH)
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018	1 327 928	5 213 953		670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539
Opérations sur capital						,		
Paiements fondés sur des actions								1
Opérations sur actions propres	200	NEWTON	ATTON CELL FACE	_		,		,
Dividendes	5	2	S C C C C	398 379		- 398 379	3 980	402 359
Autres	۵	WC Mare	CSARI	- 11 737		- 11 737	22 560	10 823
Résultat au 31 Décembre 2019	4			605 014		605 014	- 5 027	599 987
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					25 598	25 598		25 598
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				146		146		146
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)				146	25 598	25 744		25 744
Variations de périmètre								
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019	1 327 928	5 213 953		865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
Elimination des Réevaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti								ı
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019 corrigés	1 327 928	5 213 953		865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital						,		
Paiements fondés sur des actions						1		i
Opérations sur actions propres	1			,		1		ı
Dividendes							-277	. 277
Autres				7.1		7.1		7.1
Résultat au 31 Décembre 2020				155 501		155 501	- 10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions (D)						,		
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					15 549	15 549		15 549
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-			- 6 221		- 6 221		6 221
Gains ou pertes latents ou différés	-		-	- 6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre						-		1
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020	1 327 928	5 213 953		1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-20	31-déc-19
1	Résultat avant impôts	360 310	991 486
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
5	+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	RL	
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 44 554	42 637
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 230 316	692 174
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 1 780 297	981 279
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	- 3 869 686
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 2 997 064	209 873
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 50 951	104 399
15	- Impôts versés	- 386 957	- 340 482
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 2 495 472	- 2 914 618
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 904 846	- 1 230 958
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 3 156	8 240
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 548	1 942
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 132 142	- 377 609
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 133 750	- 367 427
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	- 398 378
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 2 373	501 681
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 2 373	103 303
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 1 040 969	- 1 495 082
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	310 028	1 805 110
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 929 549	- 431 033
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	- 730 941	310 028
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 1 902 866	- 929 549
33	Variation de la trésorerie nette	- 1 040 969	- 1 495 082

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2020	31/12/2019
Résultat Net	144 778	286 669
Éléments recyclables en résultat net :	NAC PLA	
Écarts de conversion	MCNI	
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 591	41 587
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en		,
equivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		1
Impôts liés	- 11 689	- 15 387
Éléments non recyclables en résultat net :		-
Réévaluation des immobilisations		-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	- 6 895	- 256
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de		•
comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en		•
équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		-
Impôts liés	2 542	355
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	15 549	25 598
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	160 326	625 585
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	171 050	630 612
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle	- 10 724	- 5 027

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2020		(er	(en milliers de dirhams)
	Actifs financiers détenus à des fins de	Actifs financiers à	Actifs financiers détenus à des	Actifs financiers à
	transaction	la JV par résultat	fins de transaction	la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit	0.1000.000.000.000.000.000.000.000.000.	THE RESERVE	-	1
Créances sur la clientèle	POOK DENIFICATION SCULDWENT	EULEMERI	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	4		-	-
Valeur reçus en pension	PWC Maroc	SARL	-	-
Effets publics et valeurs assimilées			-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 186 699		796 447	-
 Titres côtés 			-	-
 Titres non côtés 	1 186 699		796 447	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	186 407	-	132 967
 Titres côtés 			-	-
 Titres non côtés 			-	-
Instruments dérivés	52 22		53 574	•
Créances rattachées			-	1
Juste valeur au bilan	1 242 274	186 407	850 021	132 967

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2020	31/12/2019
Titres évalués à la juste valeur	5351 748	5 058 538
publics et valeurs assimiles	5 351 748	4 595 594
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	462 944
Titres côtés PWC Maroc SAIN		
Titres non côtés	-	462 944
otal des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par apitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

		31/12/2020			31/12/2019	
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan Gains latents		Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 269 597	115 460		4 519 796	83 874	,
Obligations et autres titres à revenu fixe			2 286	460 503	4	2 290
Créances rattachées	82 151	•	-	78 239	•	
Valeur au bilan des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	115 461	2 286	5 058 538	83 878	2 290
Total gains et pertes latents	-	115 461	2 286		83 874	2 290
Impôts différés	-	42 721	989	-	31 034	687
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	1	72 740	1 600	1	52 841	1 603
Gains et pertes latents instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par canitaix propres recyclables		72 740	1 600		52 841	1 603

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

		31 Décembre 2020			31 Décembre 2019	
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États and the first of the firs	- 3037 900 -	00 - 147	3 037 753	3 063 367	144	3 063 223
Autres administrations publiques Months administrations	OCOLCOMENT					
Établissements de crédit	15 090 -	90 - 1 064	14 026	24 149	. 1 225	22 924
Autres Pwc Maroc	SARL			9 704		9 704
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	3 052 990	90 - 1212	3 051 778	3 097 221	1 369	3 095 852

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés au coût amorti

	31/12/2020	31/12/2019
Etablissements de crédits	1 546 368	2 564 451
Comptes et prêts	606 963	1 518 449
Valeurs reçues en pension Prêts subordonnés	SEULEMENT	-
Autres prêts et créances	925 968	1 016 473
Total en principal	CAPT 1 532 931	2 534 922
Créances rattachées	15 419	32 543
Provisions	1 982	3 014
Valeur nette	1 546 368	2 564 451
Opérations internes au groupe	3 940 276	4 640 444
Comptes à vue	576 064	954 774
Comptes et avances à terme	3 353 782	3 670 224
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	10 430	15 446

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

		(en milliers de dirhams)
	31/12/2020	31/12/2019
Opérations avec la clientèle	45 559 526	49 377 842
Créances commerciales	6 271 819	7 868 496
Autres concours à la clientèle	41 760 286	42 991 327
Valeurs reçues en pension	718 396	1 379 167
Comptes ordinaires débiteurs	3 463 745	3 209 092
Total en principal	52 214 246	55 448 082
Créances rattachées	127 313	133 650
Provisions	Maroc SARL 6 782 033	6 203 890
Valeur nette	45 559 526	49 377 842
Opérations de crédit bail	5 296 508	5 490 681
Crédit-bail immobilier	1 245 300	1 328 980
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 735 421	3 898 093
Total en principal	4 980 721	5 227 073
Créances rattachées	843 969	768 241
Provisions	528 182	504 633
Valeur nette	5 296 508	5 490 681
Total	50 856 034	54 868 523

	31/12/2020	31/12/2019
Entreprises	28 128 590,81	32 338 040
Dont Grandes Entreprises	18 476 258,98	21 819 447
Particuliers et professionnels	21 756 160,70	21 628 592
Total en principal	49 884 751,50	53 966 631
Créances rattachées	971 282	901 892
Valeurs nettes au bilan	50 856 034	54 868 523

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	8 877 091	4 083 735	14 761 021	18 699 160	46 421 006

Échéancier des opérations de location financement

En milliers de MAD	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Investissement brut	4 140 589	4 457 805
À recevoir dans moins d'1 an	1 131 897	1 174 141
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 487 456	2 621 063
À recevoir au-delà de 5 ans	521 236	662 601
Produits financiers non acquis	- 526 768	-566 404
Investissement net avant dépréciation	3 613 821	3 891 401
À recevoir dans moins d'1 an	969 642	1 002 870
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 182 395	2 300 081
À recevoir au-delà de 5 ans	461 784	588 450
Dépréciations	-442 934	-445 070
Investissement net après dépréciation	3 170 887	3 446 331

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

		(CIT ITIIIICI3 GC DITI)
	31/12/2020	31/12/2019
Impôts courants	3 072	3 871
Impôts courants Impôts différés POUR IDENTIFICATION SEL	137 486	112 875
Actifs d'impôts courants et différés	140 558	116 746
Impôts courants	35 807	58 708
Impôts différés	98 187	213 767
Passifs d'impôts courants et différés	133 994	272 476
Charge d'impôts courants	364 848	352 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-149 316	39 255
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	144 778	599 987
Charges d'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499
Taux d'impôt effectif moyen	59,8%	39,5%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	22,8%	2,5%
Taux d'impôt effectif moyen	59,8%	39,5%

Comptes de régularisation et autres actifs

(en milliers de dirhams)

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	31/12/2020	31/12/2019
Autres Actifs	562 472	715 063
Débiteurs divers	FUE NT 343 873	345 453
Valeurs et emplois divers	202 481	164 348
Autres actifs d'assurance PWC Maroc S	IRL	0
Autres	16 118	205 262
Comptes de régularisation	398 747	380 154
Produits à recevoir	5 159	18 915
Charges constatées d'avance	92 354	13 196
Autres comptes de régularisation	301 234	348 043
Total	961 218	1 095 217

Comptes de régularisation et autres passifs

	(-	,
	31/12/2020	31/12/2019
Autres Passifs	1 611 741	1 589 238
Opérations diverses sur titres	6 781	3 371
Créditeurs divers	1 604 960	1 585 867
Autres Passifs d'assurance		0
Comptes de régularisation	1 315 586	1 523 040
Charges à payer	250 189	204 483
Produits constatés d'avance	124 670	66 125
Autres comptes de régularisation	940 727	1 252 432
Total	2 927 327	3 112 278

Immeubles de placement

							(en milliers de dirhams)
	31/12/2019	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	45 487		182	out or an an an an	AL DO LO	100	45 669
Amortissements et provisions	15 043			POOK DENIFICATION	H SCULCHE	1 730	16 773
Valeur nette au bilan	30 444	-	182	Dung Mars	701000	1 730	28 896

2.9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

		31/12/2019			31/12/2020	
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 774 646	479 552	1 295 094	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation CON DETITION STOLES	EULE PER 602 394	465 954	136 440	623 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations Poor Marror RAPE	CAPT 795 189	588 142	207 047	766 189	620 658	145 531
Total Immobilisations corporelles	3 172 229	1 533 648	1 638 581	3 214 308	1 682 977	1 531 330
Logiciels informatiques acquis	791 357	504 823	286 534	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	127 347	2 668	124 679	119 147		119 147
Total Immobilisations incorporelles	918 704	507 491	411 213	922 839	482 977	439 862

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	46 986	55 389
Juste valeur au bilan	46 986	55 389

Dérivés détenus à des fins de transaction

			(
	Valeur c	omptable	
Par type de risque 31/12/2020	Actifs	Passifs	Montant notionnel
Capitaux propres			
Change	49 953	45 616 🔍 🔯 🜇	ENTIFICATION SELVE FMENT
Crédit			Print resident of the second
Matières premières		Pw	C_Maroc_SARL
Total	49 953	45 616	

Ecarts d'acquisitions

(en milliers de dirhams) 87 720 87 720 Autres mouvements POUR IDENTIFICATION SEULEMENT 87 720 87 720 Cumul des pertes de valeurs Valeur nette au bilan Valeur brute

Dettes envers les établissements de crédit

3 745 836 14 617 5 874 619 5 825 292 49 326 (en milliers de dirhams) 169 990 5 655 302 4 663 150 902 697 31/12/2019 9 286 551 022 3 989 950 39 328 4 029 278 551 300 3 423 018 3 438 928 3 983 604 31/12/2020 Valeurs données en pension pour DEMTFICATION SEULEMENT. Total en principal PWC Marge SARL Opérations internes au groupe Etablissements de crédits Comptes ordinaires créditeurs Comptes et avances à terme Dettes rattachées Comptes et emprunts Total en principal Dettes rattachées Valeur au bilan

Ventilation des dettes par durée restant à courir

Total	3 989 950
>5ans	
Entre 1an et 5 ans	478 461
Entre 3 mois et 1an	320 228
<= 3mois	3 191 260
	Dettes envers les établissements de crédit

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

		31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs		32 143 661	30 894 260
Comptes d'épargne	POUR IDENTIFICATION SEU	7 363 633	7 592 191
Autres dettes envers la clientèle	POUR DENTIFICATION SEC	4 938 047	6 481 344
Valeurs données en pension	Dw.C. Marco	149 905	
Total en principal	PWC Maroc S.	44 595 246	44 967 795
Dettes rattachées		25 133	68 038
Valeur au bilan		44 620 379	45 035 833

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Entreprises	12 708 497	12 575 527
Dont Grandes Entreprises	8 577 855	8 379 053
Particuliers	31 886 749	32 392 268
Total en principal	44 595 246	44 967 795
Créances rattachées	25 133	68 038
Valeurs nettes au bilan	44 620 379	45 035 833

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

		(6)	i illillers de diffiallis)
		31/12/2020	31/12/2019
Autres dettes représentées par un titr	e	4 346 675	6 665 188
titres de créances négociables		4 346 675	6 665 188
emprunts obligataires			
Dettes subordonnées		2 262 119	2 264 492
Emprunt subordonnés			
à durée déterminée		2 262 119	2 264 492
à durée indéterminée	POUR IDENTIFICATION SE	ELM CAMENT	
Titres subordonnés	POUR DENTIFICATION OF	CEMENT	
à durée déterminée	PwC Maroc	SARI	
à durée indéterminée	1-17-6-174-W-1-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U-U		
Total		6 608 794	8 929 680

Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

					(01111111	icio de diritario)
	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2020
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	129 749	8 194				137 943
Provision pour engagements sociaux	110 644	21 434	7 588		6 895	131 385
Provision pour litige et garanties de passif	45 687	1 658				47 345
Provision pour risques fiscaux			POUR	DENTIFICATION S	EULEMENT	
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	138 993	190 127	54 1	wC Maroc	SARL-222	274 746
Provisions pour risques et charges	425 073	221 413	61 740		6 673	591 419

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

		31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financements donnés		7 472 871	6 804 956
Aux établissements de crédit		33 918	
A la clientèle		7 383 253	6 744 313
Autre engagements en faveur de la clientèle		55 700	60 643
Engagements de financement reçus	20110 10E1 77E1015	DOM SOM CIVENT	-
des établissements de crédit	POUR IDENTIFICA	ION SEULEMENT	
de la clientèle	PwC Ma	**************************************	
	I W C IVI a	PUC SARL	

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

		(CIT ITIMICIS de dilITIdITIS)
	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de garantie donnés	10 345 454	10 505 638
D'ordre des établissements de crédit	4 093 484	4 116 450
D'ordre de la clientèle	6 251 970	6 389 188
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Engagements de garantie reçus	5 474 802	4 627 731
des établissements de crédit	4 581 887	4 567 079
de l'état et d'autres organismes de garantie	886 288	
d'autres organismes de garantie	6 627	60 652

PwC Maroc SARL

MARGE D'INTERET

						(en mill	(en milliers de dirhams)
			31/12/2020			31/12/2019	
		Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle		2 777 570	418 879	2 358 691	2 830 983	482 662	2 348 320
Comptes et prêts / emprunts		2 426 936	285 942	2 140 994	2 486 347	358 028	2 128 319
Opérations de pensions Opérations de location-financement		6 417 344 218	6 277 126 660	140 217 558	8 629 336 007	7 440 117 194	1 189 218 812
Opérations interbancaires		53 333	54 398	-1 065	76 330	96 805	-20 475
Comptes et prêts / emprunts Opérations de pensions	POUR IDENTIFICATION S	SEULEMENT 333	48 247 6 151	5 086 -6 151	75 455 875	85 684 11 121	-10 229 -10 246
Emprunts émis par le groupe	PWC Maroc SARI	SARL	256 768	-256 768		262 432	-262 432
Titres de Dettes		236 830		236 830	240 504		240 504
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	érêts ou assimilés	3 067 734	730 045	2 337 689	3 147 817	841 900	2 305 917

Commissions nettes

		31/12/2020			31/12/2019	
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	102 843	30 699	72 145	133 772	53 025	80 747
avec les établissements de crédit	-	20	- 20	٠	_	_
avec la clientèle	74 158	30 195	43 964	104 359	41 167	63 192
sur titres	22 977	484	22 493	20 179	361	19 819
de change	2 708	٠	2 708	9 234	11 497	- 2 262
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	1	1	1	ı	-	1
Prestation de services bancaires et financiers	400 814	21 373	379 441	421 371	9 003	412 368
Produits nets de gestion d'OPCVM	35 041	428	34 613	33 657	23	33 584
Produits nets sur moyen de paiement	110 772	-	110 772	131 800	-	131 800
Assurance rook Deville Allon Scoto	76 521	-	76 521	83 744	-	83 744
Autres	178 480	20 945	157 535	172 169	8 930	163 239
Produits nets de commissions PWC INTERVOC SANT	L 503 657	52 072	451 586	555 143	62 028	493 115

Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Titres de transaction	35 180	31 481
Titres à revenus variables	TCATION SEULEMENT 33 100	-
dont dividendes		
Instruments financiers dérivés	Taroc SARL 3 221	- 1 412
Réévaluation des positions de change manuel	312 792	262 016
Gains ou pertes nets sur titres à la juste valeur par résultat	- 3 563	14 297
Total	347 630	306 382

Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables

		31/12/2020		31/12/2019
Produits des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables			0	
Resultats de cession			2 245	20 757
Plus-value	POUR IDENTIFICATION S	EULEMENT	2 484	21 106
Moins-value			239	349
Pertes de valeur des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	PwC Maroc	SARL	0	
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe			0	
Gains ou pertes sur produits dérivés	_	·		
Total			2 245	20 757

Produits et charges des autres activités

					(en r	milliers de dirhams)
		31/12/2020			31/12/2019	
20110-10		u ceftiere.m	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	ENIPLAIN	N SEULEMENT				Ĭ
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	1 067	0	1 067	167	0	167
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	C Maro	CSAKL	-			-
Autres produits	49 518	138 168	-88 650	43 853	110 953	-67 100
Total des produits et charges des autres activités	50 585	138 168	-87 583	44 020	110 953	-66 933

Produits nets de l'activité de l'assurance

(en milliers de dirhams)

		(cir irillicia de dirilarila)
	31/12/2020	31/12/2019
Primes acquise brutes	POUR IDENTIFIE	LATION SEULEMENT
Variation des provisions techniques	B	
Charges des prestations des contrats	PWCM	aroc sarl
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	Né	
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	-	-

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

			(
		31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles et incorporelle	es d'exploitation	-69 365	15 576
Plus-values de cession	00110 IDELETICATION 0511	0	15 869
Moins-value de cession	POUR IDENTIFICATION SEU	-69 365	-293
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	PmC Maroc s	-69 365	15 576

7,1 Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31-12-2020

(en milliers de dirhams)

rises es par gobale
4 024 680
102 620
3 922 060
69 175
4 093 855
02 620
102 620
3 991 235
4 093 855
1 838 965
1 838 964

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31-12-2020

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés		167 264
Intérêts et charges assimilées	27 303	166 909
Commissions (produits)		34 920
Commissions (charges)		13 214
Prestations de services données		
Prestations de services reçues	1 602	29 558
Loyers reçus	1 727	8 749

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2020	31/12/2019
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions POR DENTE CATIONS	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	155 501	605 014
Resultat par action (DH)	12	46

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2020	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 076 699	88 921	91 988	-2	-3 053	83 136	2 337 689
Marge sur commissions	387 510	-80	9 283	21 819	54 759	-21 705	451 586
Produit net bancaire	2 825 072	75 959	99 307	22 661	63 974	-35 406	3 051 568
Charges de fonctionnement	1 442 009	43 151	7 580	15 945	35 790	-31 926	1 512 549
Résultat d'exploitation	271 493	-653	131 765	6 371	21 965	-3 959	426 982
Résultat net POUR DENT FLATION SEULEM	111 859	-18 481	77 259	4 517	4 726	-35 103	144 778
Résultat net part du Groupe	111 808	-18 787	77 259	4 517	15 807	-35 103	155 501
PwC Maroc SARI	_					•	

Participations dans les entreprises mises en équivalence

					(en miliers de dimariis)
POUR DENTIFICATION SELLE	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	8 077	874 370	367 934	2 693
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE		8 077	874 370	367 934	2 693

INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL AU 31/12/2020

Bilan 31/12/2020	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actife	Autres	TOTAL
Total Bilan	59 503 245		2 545 430	52 349	275 657	66 609 813
IS NULL JULIUS I GIVO	FLEX					
Eléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 384 458			36 222	8 000	1 428 681
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 312 502			8 648	30 597	5 351 748
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 132 959	62	409 656		3 691	1 546 368
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 634 952	4 080 359	2 125 999	3 808	10 916	50 856 034
Immobilisations corporelles	1 442 978	136	5 258	251	82 706	1 531 330
Eléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 054 642	52 651	921 985			4 029 278
Dettes envers la clientèle	43 630 988	55 857	933 534			44 620 379
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	2 262 119					2 262 119
Capitaux propres	7 412 069	171 554	55 870	16 720	-4 579	7 651 634

Répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket sous IFRS 9

	Créanc	es et engager	nents	I	Dépréciations	
Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2020	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Repartition des depreciations par buckets sous if R5 9 au 51.12.2020						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 351 986			239		
Prêts et créances sur la clientèle POUR IDENTIFICATION SE	EULEMENT					
Titres de dettes	5 351 986			239		
Actifs financiers au coût amorti	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
Total Actif	52 155 469	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan: Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 999	70 309	44 572	23 062
Total	68 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549

Actifs financiers :	Créano	es et engagen	nents	I	Dépréciations	
Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2019	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 655 774	403 044		227	53	
Prêts et créances sur les établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	4 655 774	403 044		227	53	
Actifs financiers au coût amorti	53 158 658	6 005 841	8 077 233	380 255	778 356	5 554 294
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 567 465			3 014	0	
Prêts et créances sur la clientèle	47 493 972	6 005 841	8 077 233	375 873	778 356	5 554 294
Titres de dettes	3 097 221			1 369		
Total Actif	57 814 431	6 408 886	8 077 233	380 483	778 408	5 554 294
Engagements hors bilan: Répartition par buckets sous IFRS 9	16 057 790	1 252 804	529 455	68 665	38 022	23 062
Total	73 872 221	7 661 690	8 606 687	449 148	816 430	5 577 356

DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI PAR BUCKET

	31	décembre 2020		31	l décembre 2019	
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 548 351	- 1 982	1 546 368	2 567 465	- 3 014	2 564 451
Stage 1	1 541 385	- 1 945	1 539 441	2 567 465	- 3 014	2 564 451
Stage 2	6 966	- 38	6 928	-	-	-
Stage 3	=	-	-	-	-	-
Prêts et créances envers la clientèle	58 166 251	- 7 310 217	50 856 034	61 577 046	- 6 708 522	54 868 523
Stage 1	42 209 107	- 432 178	41 776 930	47 493 972	- 375 873	47 118 099
Stage 2	7 548 028	- 963 553	6 584 476	6 005 841	- 778 356	5 227 486
Stage 3	8 409 115	- 5 914 487	2 494 628	8 077 233	- 5 554 294	2 522 939
Titres de dette	8 404 976	- 1 450	8 403 526	8 156 039	- 1 649	8 154 390
Stage 1	8 404 976	- 1 450	8 403 526	7 752 995	- 1 596	7 751 398
Stage 2	-	-	-	403 044	- 53	402 992
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Total actifs financiers au coût amorti	68 119 578	- 7 313 650	60 805 928	72 300 550	- 6 713 185	65 587 364

Variation du droits d'utilisation par actif sous-jacent

	31/12/2019	Augmentation / Diminution	Autres	31/12/2020
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	223 244	- 31 451		191 792
Amortissements et dépreciations (-)	136 635	- 3 641		132 994
Total Immobilier	609 98	- 27 810		58 798
MOBILIER			8	
Valeur brute (Materiels informatiques)	26 228	TOOK DENIE KAI ON SCOLERENI	EN	26 228
Valeur brute (Automobiles LLD)	900 8	- 5 345		2 660
Amortissements et dépreciations (Materiels informatiques) (-)	9 463	PWC Maroesfar		16 014
Amortissements et dépreciations (Automobiles LLD) (-)	5 852	- 3 459		2 393
Total mobilier	18 920	- 8 437		10 482
TOTAL DROITS D'UTILISATION	105 528	- 36 248		69 281
Impôt différés actif (IDA)	40 044		10 978	29 066
Sous Total	145 572	- 36 248 -	10 978	98 346

Variation de la dette de location

	31/12/2019	Intérets courus	Paiements	Autres	31/12/2020
Passif de location					
Dettes de location - (Bail Commercial)	92 912	2 795	- 30 866		64 841
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 142	308			13 451
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 172	. 69	1 966		265
TOTAL DROITS D'UTILISATION	108 226	3 163	- 32 832		78 556
Impôt différés Passif (IDP)	39 045		1	13 412	25 634
Capitaux propres	- 1700			1	1 700
Resultat			1	4 144	4 144
Sous Total	145 572	3 163	- 32 832 -	17 555	98 346

Transfert des Dépréciations par Bucket Des des actifs financiers au coût amorti sur la période

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
Au 31 décembre 2019	-380 255	-778 356	-5 554 294
Dotations nettes aux dépréciations	- 55 079	- 185 235	- 360 193
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	- 160 419	- 220 981	- 9 762
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	94 413	269 357	558
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	10 928	- 233 611	- 350 989
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	28 201	- 318 020	1
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	- 11 889	182 810	1
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	מאום ומכנישכות ובתו פכו וו בוויבות 2 839	72 146	- 375 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité	FOUNDERSHIP SAN SAN SANDALIN		
(Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	- D ₁₁₁ L ₁₁₂ 296	- 12 596	15 719
Autres dotations/reprises sans changement de strate	7 929	- 157 951	- 164 713
Utilisations de dépréciations			173 994
Au 31 Décembre 2020	-435 334	069 896-	.5 914 487

DÉTAIL DES PRÊTS ET CRÉANCES PAR TYPE DE PRODUIT

	3	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019	
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissementsde crédit	1 548 350	- 1 982	1 546 368	2 567 465	3 014	2 564 451
Prêts et Comptes à vue	1 548 350	- 1 982	1 546 368	2 567 465	3 014	2 564 451
Opérations de pension POR DENI FICATION SEUCEMENT	A CONCAL		-	-		
Prêts et créances envers la clientèle	58 166 249	- 7 310 215	50 856 034	61 577 046	6 708 523	54 868 523
Prêts à la clientèle Comptes Ordinaires débiteurs	4.1.1 51 623 163	- 6 782 033	44 841 130	54 202 565	6 203 890	47 998 675
Opérations de location-financement	5 824 690	- 528 182	5 296 508	5 995 314	504 633	5 490 681
Opérations de pension	718 396		718 396	1 379 167		1 379 167
TOTAL PRÊTS ET CRÉANCESAU COÛT AMORTI	59 714 599	- 7312197	52 402 402	64 144 511	6 711 537	57 432 974

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En milliers de DH	31/12/2019	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	31/12/2020
Dépréciation des actifs				
Banques centrales	2	22		25
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	280	- 42		239
Actifs financiers au coût amorti	6 712 903	774 478 -	173 994	7 313 386
dont prêts et créances	6 711 534	774 635 -	173 994	7 312 175
dont titres de dette	1 369	- 157		1 212
Autres actifs				
Total des dépréciations d'actifs financiers	6 713 185	774 458 -	173 994	7 313 650
dont stage 1	380 483	55 090		435 573
dont stage 2	778 408	185 182		963 290
dont stage 3	5 554 294	534 187 -	173 994	5 914 487
Provisions inscrites au passif				
Provisions pour engagements de financement et de garantie	129 749	8 193		137 943
Autres dépréciations				
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	129 749	8 193		137 943
dont stage 1	99 89	1 644		70 309
dont stage 2	38 022	6 550		44 572
dont stage 3	23 062	-		23 062
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES	6 842 935	782 652 -	173 994	7 451 592

COÛT DU RISQUE

CONSOLIDE	31/12/2020	020	31/1	31/12/2019
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2) Bucket 1: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 POUR IDENTIFICATION SEULEMENT 465	SEULEMENT ⁸	3 465		164 039
mois à venir PWC Maroq-SARL 56733	6- SARL 56	5 733	ı	9 482
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1	11	ı	227
instruments de detres complabilises au cout amorti Engagements par signature		33 07 9 1 644	ı	1 473
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée				
de vie	- 191	191 732		173 521
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		53		53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 185	185 235		158 360
Engagements par signature	9	6 550		15 213
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)				
Bucket 3 : Actifs dépréciés	- 360	360 193		490 924
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	990 -	360 193	1	490 924
Engagements par signature				
Autres actifs		,		ı
Povisions pour Risques et charges hors risque de credit (IAS 37)	- 115	115 792	ı	37 576
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 724	724 450		364 461
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en				
capitaux propres recyclables dépréciés				
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti				
dépréciés				
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	- 185	185 726		94 277
Récupérations sur prêts et créances	∞	8 883		18 525
comptabilisés au coût amorti comptabilisés en capitaux propres recyclables	ω	8 883		18 525
Coût du risque de crédit	- 901	. 293		440 213

COÛT DU RISQUE

CONSOLIDE	31/12/2020	020	31/1	31/12/2019
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2) Bucket 1: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 POUR IDENTIFICATION SEULEMENT 465	SEULEMENT ⁸	3 465		164 039
mois à venir PWC Maroq-SARL 56733	6- SARL 56	5 733	ı	9 482
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1	11	ı	227
instruments de detres complabilises au cout amorti Engagements par signature		33 07 9 1 644	ı	1 473
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée				
de vie	- 191	191 732		173 521
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		53		53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 185	185 235		158 360
Engagements par signature	9	6 550		15 213
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)				
Bucket 3 : Actifs dépréciés	- 360	360 193		490 924
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	990 -	360 193	1	490 924
Engagements par signature				
Autres actifs		,		ı
Povisions pour Risques et charges hors risque de credit (IAS 37)	- 115	115 792	ı	37 576
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 724	724 450		364 461
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en				
capitaux propres recyclables dépréciés				
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti				
dépréciés				
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	- 185	185 726		94 277
Récupérations sur prêts et créances	∞	8 883		18 525
comptabilisés au coût amorti comptabilisés en capitaux propres recyclables	ω	8 883		18 525
Coût du risque de crédit	- 901	. 293		440 213

2-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage La Marina - Casablanca



Aux Actionnaires de **BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE** 26, place des Nations-Unies Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 730 128 dont un bénéfice net de KMAD 276 026. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle

Risque identifié

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist)

L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :

- l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles;
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 426 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 40 684.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la BMCI et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque;
- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque;
- tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées;
- tester la provision déterminée sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Risque identifiéRéponse d'auditLa banque a mis en œuvre un projet deLes travaux que

La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme présenté au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.

En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états de synthèse de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.

Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :

- Prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire;
- Réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique;
- Examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique;
- Examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE Page 4

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y
 compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse
 représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une
 image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

PwC Maroc Ma

Mohamed Rqibate Associé

Hicham Belemqadam Associé

en milliers	de	DH
-------------	----	----

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	1 171 914	1 239 572
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 023 247	6 907 674
A vue POUR IDENTIFICATION SEULEM	823 960	1 837 899
. A terme	4 199 207	5 069 775
Créances sur la clientèle PwC Maroc SARI	40 684 313	40 170 997
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 579 665	12 442 881
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 412 274	9 344 705
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 642 869	15 668 354
Autres crédits et financements participatifs	2 049 505	2 715 057
Créances acquises par affacturage	3 519 391	3 557 748
Titres de transaction et de placement	6 468 343	6 076 024
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 302 577	5 039 481
. Autres titres de créance	102 367	953 571
. Certificats de Sukuks	61 925	81 497
Titres de propriété	1 475	1 475
Autres actifs *	773 035	914 644
Titres d'investissement	4 033 388	3 771 384
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 041 681	3 068 556
Autres titres de créance Certificats de Sukuks	991 707	702 828
Titres de participation et emplois assimilés . Participation dans les entreprises liées . Autres titres de participation et emplois assimilés . Titres de Moudaraba et Moucharaka	364 611 298 847 65 765	318 640 255 377 63 262
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	891 263	932 703
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	531 749	531 645
Immobilisations corporelles	1 148 107	1 229 333
Total de l'Actif	64 609 362	65 650 364

en milliers de DH

			en milliers de DH
PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques	s postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	s	3 083 951	1 584 127
. A vue		1 813 509	495 329
. A terme		1 270 442	1 088 797
Dépôts de la clientèle	POUR IDENTIFICATION SEU		44 267 070
 Comptes à vue créditeurs 	PwC Maroc s.	4RL 31 701 586	30 328 974
Comptes d'épargne		7 363 673	7 592 245
 Dépôts à terme 		2 900 497	4 809 157
Autres comptes créditeurs		1 704 727	1 536 694
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs			
Titres de créance émis		5 380 096	7 650 064
Titres de créance négociables émis		5 380 096	7 650 064
Emprunts obligataires émis			
Autres titres de créance émis			
Autres passifs		2 251 823	2 446 827
Provisions pour risques et charges		492 879	245 801
Provisions réglementées			
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux	k de garantie		
Dettes subordonnées		2 262 119	2 264 492
Dépôts d'investissement reçus			
Ecarts de réévaluation			
Réserves et primes liées au capital		5 184 453	5 184 453
Capital		1 327 929	1 327 929
Actionnaires.Capital non versé (-)			
Report à nouveau (+/-)		679 601	159 197
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)			
Résultat net de l'exercice (+/-)		276 026	520 405
Total du Passif		64 609 362	65 650 364

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES	18 994 094	22 454 549
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés Engagements de garantie d'ordre de la clientèle Titres achetés à réméré Autres titres à livrer	6 814 972 5 921 052 6 202 370 55 700	6 308 783 9 802 199 6 282 923 60 643
ENGAGEMENTS RECUS	5 234 265	4 416 691
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers Titres vendus à réméré Autres titres à recevoir Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	4 341 350 886 288 6 627	4 356 039 60 652

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 Nom de l'établissement: BMCI En milliers de DH

Code	LIBELLE	31/12/2020	31/12/2019
P011	(+) Intérêts et produits assimilés	2 655 659	2 730 046
C011	(-) Intérêts et charges assimilées	593 668	695 087
T007	MARGE D'INTERET POUR DENT ECATION SEULEMEN	2 061 991	2 034 959
P012	(+) Produits sur financements participatifs WC Maroc SARL	4 870	2 355
C012	(-) Charges sur financements participatifs WC Marve 3ARL	0	0
R007	MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 870	2 355
1007	MARGE GORT MARGEMENTO I ARTIGITATIO	4010	2 000
P013	(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	370 173	374 122
C013	(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	450 259	473 259
	() Stranges our minimosmodatorio en el out sun et locate.	100 200	
T008	Résultat des opérations de crédit-bail et location	-80 087	-99 137
P014	(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
C014	(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
R008	Résultat des opérations d'Ijara (1)		
P015	(+) Commissions perçues	429 546	485 579
C015	(-) Commissions servies	48 926	57 853
T009	Margo cur commissions (4)	380 620	427 726
1009	Marge sur commissions (1)	360 620	421 120
T010	(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	35 180	31 481
T011	(+) Résultat des opérations sur titres de placement	1 456	21 710
T012	(±) Résultat des opérations de change	313 684	262 034
T013	(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-396	-295
T014	Résultat des opérations de marché (1)	349 925	314 930
1014	Trestant and operations at marene (1)	0.000	0.1.000
R014	+/- Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
P017	(+) Divers autres produits bancaires	123 531	130 231
C017	(-) Diverses autres charges bancaires	101 635	98 868
R017	(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT		
T015	PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
1010	TROOT HET DARONINE	2103213	Z 1 1Z 131
T016	(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-2 293	7 176
P019	(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 318
C019	(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	54 308	5 208
C021	(-) Charges générales d'exploitation	1 571 465	1 593 986
T017	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 112 498	1 136 496
T018	(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances	-278 043	-299 058
1010	<u> </u>	-218 043	-299 058
T019	et engagements par signature en souffrance	-198 770	4 826
1019	(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-190 / / U	4 020
T020	RESULTAT COURANT	635 685	842 263
T021	RESULTAT NON COURANT	-99 231	-67 038
C023	(-) Impôts sur les résultats	260 428	254 821
T022	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405

		31/12/2020	31/12/2019
T023	(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
	1		
C025	(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		
	incorporelles et corporelles	204 553	205 840
C027	(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	2 293	175
C029	(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	278 380	62 098
C031	(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
C033	(+) Dotations non courantes	48 532	0
P025	(-) Reprises de provisions (1)	-72 149	-77 809
P027	(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	-15 869
C035	(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	54 308	293
P029	(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	-231
C037	(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
P031	(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
T024	(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	791 943	694 901
T025	(-) Bénéfices distribués	0	398 379
T026	(<u>+</u>) AUTOFINANCEMENT	791 943	296 523

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

AU 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 994 040	4 074 635
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 222 087	2 248 484
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 830	240 504
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	98 617	121 219
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		0
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	370 173	374 122
Produits sur immobilisations données en Ijara		0
Commissions sur prestations de service POUR IDENTIFICATION SEULE	423 838	476 345
Autres produits bancaires PwC Maroc SAI	440 884	370 549
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 254 825	-1 362 439
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-37 986	-52 762
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-302 069	-373 200
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-253 613	-269 124
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		0
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-450 259	-473 259
Charges sur immobilisations données en ljara		0
Autres charges bancaires	-210 898	-194 093
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
Produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 549
Charges d'exploitation non bancaire	-54 308	-5 208
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 571 465	-1 593 986
Charges de personnel Impôts et taxes	-850 756 -21 045	-865 198 -20 961
Charges externes	-495 112	-501 987 0
Autres charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	-204 553	-205 840
incorporelles et corporelles		-205 640 - 811 631
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-914 042	-011 031
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-550 783	-586 070
Pertes sur créances irrécouvrables Autres dotations aux provisions	-82 586 -280 673	-153 241 -72 320
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	434 936	524 343
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	346 620	421 727
Récupérations sur créances amorties Autres reprises de provisions	8 706 79 609	18 525 84 091
RESULTAT COURANT	635 685	842 263
Produits non courants		392
Charges non courantes	-99 231	-67 430
RESULTAT AVANT IMPOTS	536 454	775 226
Impôts sur les résultats	-260 428	-254 821
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
TOTAL PRODUITS		
TOTAL CHARGES	4 430 325	4 615 919
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-4 154 299	-4 095 514
	276 026	520 405

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
	01/12/2020	01/12/2010
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 897 835	3 938 144
2. (+) Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 349	680
	4 -00 4-0	
(-) Charges d'exploitation bancaire versées (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
O () Observes of a feeter discussion for the feeter of the	4 000 040	-1 388 146
7. (-) Impôts sur les résultats versés PwC Maroc SAR	-260 428	-254 821
7. () Impote sur les resultats verses	-200 420	-234 021
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	700 397	576 507
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 884 427	934 474
9. (±) Créances sur la clientèle	-474 959	-1 964 368
10. (±) Titres de transaction et de placement	-654 323	-826 499
11. (±) Autres actifs	164 018	-116 701
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	41 440	187 089
14. (±) Immobilisations données en Ijara		13. 200
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	•	
16. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 499 824	175 250
17. (±) Dépôts de la clientèle	-596 586	
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		001 011
19. (±) Titres de créance émis	-2 269 968	1 038 552
20. (±) Autres passifs	-195 004	-33 750
20. (1) Addies passiis	-195 004	-33 730
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-601 131	-1 593 797
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES		
D'EXPLOITATION (I + II)	99 266	-1 017 290
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 888	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-50 000	-23 440
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-215 017	-194 581
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	96 205	118 307
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES		
D'INVESTISSEMENT	-166 924	-80 885
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	_	500 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		300 000
30. (+) Emission d'actions	0	
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		000.070
35. (-) Dividendes versés	0	-398 379
	1	
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE	1	
FINANCEMENT	0	101 621
	-67 658	101 621 -996 553
FINANCEMENT	0 -67 658 1 239 572	

Nom de l'établissement: BMCI

		SARL	
		POUR IDENTIFICATION SEULEMENT Pwc Maroc Sarl	
UEES	AU 31/12/2020		
PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES	DU 01/01/2020	VOIR FICHIER Microsoft Word A1 joint à L'ETIC.	
A 1		<u> </u>	

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Présentation

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc. Maroc SARL

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1. 5. 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5-3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des **cues de la cremos** que terrequis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1,5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigents, prue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature Durée d'amortissement

- Droit au bail non amortissable

- Logiciels informatiques 7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature Durée d'amortissement

- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

1.14 AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité) et par l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systemes le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

A 2		ETAT DES DEROGATIONS	
		DU 01/01/2020	AU 31/12/2020
	INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
	I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
	II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
	III. Dérogations aux régles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
		POUR DENTEKATION SEULEMEN PWC Maroc Sarl	

Nom de l'établissement: BMCI

		A3 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES
--	--	--------------------------------------

AU 31/12/2020

DU 01/01/2020

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Changements affectant les		
méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
	POVIR IDENTIFICATION SEULEMENT	A SELLEMENT
	PWC Maroc SARI	C SARL
. Changements affectant les régles		
de présentation		
	NEANT	NEANT

B4

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

						en milliers de DH
	Etablissen	Etablissements de crédit au Maroc	dit au Maroc			
	Bank Al Maghrib	Banque	Autres	Etablissements	Total	Total
CREANCES	Trésor public	an	établissements de	de crédit à	31/12/2020	31/12/2019
	Service des	Maroc	crédit et assimilés	l'étranger		
	Chèques postaux		au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	532 505	6 871	52 663	115 458	707 497	829 109
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour		0	0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	0	1 164 798	0	1 164 798	2 474 263
	•	ď				
-au jour le jour	0	0	489 764		489 764	1 497 790
-à terme	0	0	675 034	0	675 034	976 473
PRETS FINANCIERS		366 667	3 081 493	0	3 448 160	4 029 674
	•	•	•	•	•	•
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0
ededenio.M_						
-Ivioui abalia -Salam						
-Autres financements participatifs PARP DEMECTION SELECTION SELECT	TANKS II FLEN					
AUTRES CREANCES PWC Ma	Maroc SARL	159 301	0	0	159 301	116 473
INTERETS COURUS A RECEVOIR		5 944	70 052		75 996	65 129
		c		c	•	•
CREANCES EN SOUTTRANCE	9	0	D	D	•	•
-Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	532 505	538 783	4 369 006	115 458	5 555 753	7 514 648

CREANCES SUR LA CLIENTELE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

						en milliers de DH
			Secteur privé			
			Entreprises		Total	Total
CREANCES	Secteur public	Entreprises	uou	Autre	31/12/2020	31/12/2019
		financières	financières	clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	21 653	135 965	9 528 472	121 426	9 807 515	7 465 331
- Comptes à vue débiteurs	19 640	135 965	3 007 448	107 096	3 270 149	2 996 158
- Créances commerciales sur le Maroc	2 013		1 949 447	1 153	1 952 613	2 2 1 1 0 7 9
- Crédits à l'exportation			125 763	727 67	125 763	26 136
- Autres financements participatifs de trésorerie			+100++	71 61	10000	2 2 3 1 9 3 0
				1700 171	717 001 7	1111
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION				4 728 471	4 728 471	4 925 757
- Crédits à la consommation				4 726 112	4 726 112	4 923 002
- Mourabaha à la consommation				o c	C	11
- Modradalia pour donneur d'Ordre a la consommitation - Autres financements participatifs à la consommation				2 330	0000	7 / 33
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	2 680 154		5 588 456	86 734	8 355 344	9 288 846
- Crédits à l'équipement - Mourababa à l'équipement	2 680 154		5 588 456	85 163	8 353 773	9 288 846
- Mouraban our donneur d'ordre à l'équipement - Autres financements participalifs à l'équipement				1 571	1 571	
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 044	15 608 798	15 610 842	15 636 742
- Crédits immobiliers	NEW TOTAL STATE OF IN FAIR IN	CIN CASCAL	2 044	15 403 693	15 405 737	15 513 669
	TIN COLLON	EACOMERT				
- Mourabana pour donneur d'ordre immobiliere - Autres financements participatifs immobiliers	Maroc	SARE		205 TUS	CUT 2US	123 073
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		628 311	106 175	9 118	743 604	1 426 530
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 067 102		1 435 196		3 502 298	3 540 306
INTERETS COURUS A RECEVOIR	33 996		53 763	61 969	149 728	156 705
CREANCES EN SOUFFRANCE			624 475	681 425	1 305 901	1 288 527
- Créances pré-douteuses			2 895	151 487	154 383	0
-Dont creances pre-douteuses sur financements participatifs						
- Créances douteuses -Dont créances douteuses sur financements participatifs			162 268	121 256	283 524	457 773
- Créances compromises - Créances compromises sur financements participatifs - Dont créances compromises sur financements participatifs			459 312	408 682	867 994	830 754
		0 = 0 7 0 =				
IOIAL	4 802 905	764 276	17 338 581	21 297 941	44 203 703	43 /28 /45

Nom de l'établissement : BMCI

B3

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

			Emetteurs privés	s privés		en milliers de DH
TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Financiers	Non financiers	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
TITRES COTES				A Lav I Char Charles	201201	
Bons du trésor et valeurs assimilées			ACA.	POOK DENITRATION SCOLUMENT		
Obligations			Q	Duc Maron ca	1	
Autres titres de créance			y	AC JOINTAL OF	N.C.	
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	958 804 6
Bons du trésor et valeurs assimilées		9 209 332		0	9 209 332	7 973 270
Obligations	0	0	0	0	0	9 458
Autres titres de créance	1 093 933			0	1 093 933	1 643 616
Certificats de sukuk	0	61 568			61 568	81 036
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
IVEC	1 003 033	008 020	86	1 116	10 366 307	998 802 0
IOIAL	000 000 1	9 21 0 033	70	440	10.000.01	9 / 00 030

Commentaire: Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

B4

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

DU 01/01/2020 AU 3

AU 31/12/2020

						en milliers de DH
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	1 186 699	1 186 699	1 131 900		0	0
		1				
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 129 505	1 129 505	1 075 900		1	
Obligations	•	-	-	COLOR COLOR COLOR	ALCOHOLDS OF THE STATE OF	
Autres titres de créance	57 194	57 194	26 000	POST DENIER ALIZE SCULBER	子のこのでは	
Certificats de sukuk						
Titres de propriété	0	0	0	PWC Mar	OC SARL	
Titres de placement	5 200 643	5 200 643	5 145 983		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 092 568	5 092 568	5 038 940		0	0
Obligations	0	0	0		_	1
Autres titres de créance	45 032	45 032	44 000		0	0
Certificats de sukuk	61 568	61 568	61 568			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
Titres d'investissement	3 981 211	3 978 965	3 894 433		2 247	2 247
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 989 505	2 987 258	2 916 227		2 247	2 247
Obligations	0	0	0			
Autres titres de créance	991 707	991 707	978 207		0	
Certificats de sukuk						
TOTAL	10 368 553	10 366 307	10 172 317		2 247	2 247

Non inclus les intérêts courus à recevoir

DETAIL DES AUTRES ACTIFS B2 AU 31/12/2020

DU 01/01/2020

en milliers de DH 540 3 595 142 585 133 314 164 348 914 644 8 731 402 450 10 199 40 983 347 672 205 262 31/12/2019 15 493 POUR IDENTIFICATION SEULEMENT 24 658 187 7 350 422 239 6 547 132 194 255 528 773 035 16 121 202 481 144 670 31/12/2020 PWC Maroc SARL Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc **CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES** Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan Produits à recevoir et charges constatées d'avance Sommes dues par les organismes de prévoyance Comptes clients de prestations non bancaires Résultats sur produits dérivés de couverture **INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES** Charges à répartir sur plusieurs exercices **OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES** Sommes diverses dues par le personnel Comptes d'écarts sur devises et titres COMPTES DE REGULARISATION **VALEURS ET EMPLOIS DIVERS** Autres comptes de régularisation Sommes dues par l'Etat Divers autres débiteurs **DEBITEURS DIVERS**

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

BARCI EARDUS DANS LES ENTREPSES LEES 288 A7 Transcript BARCI EARDUS CF SHORE BARCI EARDUS CF S	_	emettrice	Produits inscrits au CPC de l'exercice
Credit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit be exploit parc indust Coedit being the participation Coedit being the participation Coedit being the participation Coedit being the participation Coedit	Situation nette	Résultat net	
Credit ball			
Exercise the bounse of Shortest	2020 193 304	-15770	360
Prese de participation 15000 100% 20 000 31/12 Cestion des SICAV 1000 100% 2 000 31/12 Prese de participation 1500 100% 100 100 31/12 Participation 1500 100% 100% 100 31/12 Participation 1500 100% 100% 100% 100 31/12 Participation 1500 100% 100% 100% 100 31/12 Participation 1500 100% 1		51 007	46 045
Prise de participation 1500 100% 9.488 2.212 31/12 Prise de participation 1 500 100% 1 500 31/12 Prise de participation 1 500 100% 1 500 1 500 31/12 Prise de participation 1 500 100% 1 500 1 500 31/12 Prise de participation 1 500 1 50% 5 00 31/12 Prise de participation 1 500 5 0% 5 00 31/12 Prise de participation 1 500 5 0% 5 00 31/12 Prise de participation 1 5 00 5 0% 5 00 31/12 Prise de participation 1 5 00 5 0% 5 00 5 00 31/12 Prise de participation 2 5 00 1 5 00 5 00 31/12 Prise de participation 2 5 00 1 5 00 3 0 0		-1 962	0
Prise de paricipation 100% 100% 1000 31/12 Prise de paricipation 8 500 100% 1000 31/12 Prise de paricipation 8 500 100% 1000 31/12 Prise de paricipation 8 500 100% 1000 31/12 Prinds 1000 100% 1000 1000 1000 1000 1000 Prinds 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 Partion 1000		4	,
Prise de participation Prise de participation Prise de participation Prise de participation 100% 8 500 8 500 31/12		4 7 2 4	3 900
Intermediative en assurances 1000 100% 100 31/12		-203	6 0 9 4
Fonds Fond	2020 29 729	29 866	31 497
Honds Hond			
National Interview of the Part of the Pa	1	77	
Societe immobilere	2000 0707	140	2000
Societé immobilière 10 00		0011	0/07
Transfer de fonds et al rightment 70 000 51% 22 950 22 950 31/120 Services Digitaux 1 000 49% 490 490 31/120 OPC 6000 100% 6000 31/120 Obstition cartes monetiques 98 200 13% 1760 31/120 Obstition cartes monetiques 11 500 22% 2 530 31/120 Obstition cartes monetiques 18 000 13% 2 530 31/120 Obstition cartes monetiques 18 000 5% 900 900 31/120 Obstition cartes monetiques 18 000 5% 900 31/120 Obstition cartes monetiques 35 000 13% 2 530 2 530 Obstition cartes monetiques 387 518 3,04% 6 530 Obstition cartes monetiques 4 000 5 000 Obstition cartes monetiques 5000 5 000 Obstition cartes monetiques 5000 5 000 Obstition cartes monetiques 5 000 Obstition cartes monetiqu	_	000000	330
PATION ET EMPLOIS ASSIMILES 1000 100% 490 490 490 31/122		-18 001	000
OPCI SO 000	2020	4 654	
Cestion cartes monétiques 98 200 13% 13 000 13 000 30/066			
Pation ET EMPLOIS ASSIMILES 66 764 Cleasino cartes monetiques 98 200 13% 13 000 13 000 30/06/ Cleasino cartes monetiques 14 500 22% 2 530 2 530 31/12/ Cleast & exploit parc indust 35 000 13% 2 534 2 050 31/12/ Cleast & exploit parc indust 35 000 13% 2 534 2 050 31/12/ Cleast & exploit parc indust 35 000 13% 4 622 31/12/ Societie immobilière 14 600 13% 5 84 5 84 31/12/ Societie immobilière 14 600 13% 5 84 5 84 31/12/ Societie immobilière 387 518 3,04% 5 000 5 000 31/12/ Cleast & exploit parc indust 55 000 18,18% 5 00 4 093 31/12/ Cleast & exploit parc indust 55 000 18,18% 5 00 4 093 31/12/ Cleast & exploit parc indust 5 000 5 000 3 000/66/ Cleast & exploit parc indust 5 000 5 000 4 093 3 000/66/ Cleast & exploit parc indust 5 000 5 000 4 093 3 000/66/ Cleast & exploit parc indust 5 000 5 000 5 000 3 00/66/ Cleast & exploit parc indust 5 000 5 000 5 000 3 00/66/ Cleast & exploit parc indust 5 000			
Gestion cartes monétiques 98 200 13% 13 000 13 000 30/06 Gestion cartes monétiques 11 500 22% 2 530 2 530 31/02 Maintenance et devel Inform 16 000 11% 1 760 1 760 31/12 Gest & exploit parc indust 18 000 15% 900 900 31/12 Gest & exploit parc indust 35 000 13% 5 584 584 31/12 NES Proce Gestion de process BACK-OFFICE 14 600 4% 5 930 5 930 5 930 Fonds de garantie 387 518 3,04% 5 000 31/12 Gest & exploit parc indust 55 000 18,18% 5 000 4 093 E S.A Fonds			
Gestion cartes monetiques	0000		C L
Maintenance et devel Inform 1000 11% 2534 2 050 31/12 GBPM Societé immobilière 19 005 13% 2 534 2 050 31/12 Gest & exploit parc indust 18 000 5% 900 900 31/12 SINES Proce Gestion de process BACK-OFFICE 14 600 4% 584 584 31/12 Fonds de garantie 387 518 3,04% 5 000 5 000 31/12 Gest & exploit parc indust 55 000 18,18% 6 530 31/12 NE S.A Fonds		-12.002	4 220
GBPM Societé immobilière 19 005 11% 2 534 2 050 31/12/20 51/12/20	1	4 370	C
Gest & exploit parc indust			
SINES Proce Gestion de process BACK-OFFICE 14 600 13% 4 622 4 622 31/12	2019 24 927	5 127	128
SINES Proce Gestion de process BACK-OFFICE 14 600 4% 584 584 31/12 Société immobilière 500 2 930 2 930 2 930 Fonds de garantie 387 518 3,04% 5 000 17 65 30/06 Gest & exploit parc indust 55 000 18,18% 0 0 NE S.A Fonds 1 000 50% 500 4 093		12 511	785
Societé immobilière 2 930 2 930 5 000 Fonds de garantie 387 518 3,04% 11 765 30066 Bourse 6530 31/12 Gest & exploit parc indust 55 000 18,18% 0 0 31/12 NE S.A Fonds F		1 113	0
Fonds de garantie 5 000 5 000 5 000			
Bourse 387 518 3,04% 11 765 30/06i Gest & exploit parc indust 55 000 18,18% 0 0 31/12i NE S.A Fonds Fond			
Gest & exploit parc indust 55 000	2020 722 076	11 657	
Gest & exploit parc indust 55 000 18,18% 10 000 31/12		-329	
NE S.A Fonds 1000 50% 500 0 4 093 0 4 0 0 0 4 093 0 4 0 0 0 0 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2019 17 466	-21 057	
POUR IDENTIFICATION SEL			0
POUR IDENTIFICATION SEL			
PWC Maroc S			
PWC Maroc S			
POUR IDENTIFICATION SEL			
PwC Maroc s			
PWC Maroc SARL			
	4RL		
1440		•	000

Commentaire:

Nom de l'établissement : BMCI

B7		CREA	CREANCES SUBORDONNEES	BORDON	NEES		
						DU 01/01/2020	AU 31/12/2020
							en milliers de DH
			MC	MONTANT		Dont En	Dont Entreprises liées et Apparentées
	Créances		31/12/2020		31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
		Brut	Prov.	Net	Net	Net	Net
		-	7	က	4	2	9
	Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés				NEANT		
	Créances subordonnées à la clientèle					THE PERSON NAMED IN	
	TOTAL				Pack Lighting Allows Strike	M-SEVERMENT	

Nom de l'établissement : BMCI

B8

	AU 31/12/2020
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE	DU 01/01/2020

										en milliers de DH
		Montant don	Montant des		Amortis	Amortissements		Provisions	S	
Nature	Montant brut au début de l'exercice	acquisitions au cours de l'exercice	cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 846 665	430 462	329 606	1 947 521	448 928	1 080 048				867 473
- Credit-ball mobilier en cours - Crédit-ball mobilier loué - Crédit-ball mobilier non loué après résiliation	1 232 1 845 434	430 462	329 606	1 232 1 946 290	448 928	1 080 048			1 1	1 232 866 241
CREDIT-BAIL IMMOBILIER - Crédit-bail immobilier en cours - Crédit-bail immobilier loué - Crédit-bail immobilier non loué après résiliation			1				ı	1		
LOYERS COURUS A RECEVOIR						POUR IDEA	TIFICATION	SEUE	ENT	
LOYERS RESTRUCTURES							,			
LOYERS IMPAYES	6 616	8 437	1	15 053	1	7WC	Mar	DC SAR	7	15 053
CREANCES EN SOUFFRANCE	13 980	7 249	771	20 457	1 331	4 485	4 764	3 300	7 235	8 737
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE	1				1					ı
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263

Commentaires:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2020

DU 01/01/2020

								en milliers de DH	de DH
						Amortissem	Amortissements et/ou provisions		
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES -Droit au bail -Immobilisations en recherche et dévelopement - Autres immobilisations incorporelles d'exploitation -Immobilisations incorporelles hors exploitation	992 415 127 369 0 865 046	93 681 0 0 93 681	151 090 8 200 0 142 890	935 005 119 169 0 815 836	472 506 2 667 0 0 469 839	74 765 0 0 74 765	89 188 0 0 0 89 188	458 084 2 667 0 0 455 416	476 921 116 501 0 360 420
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 073 921	115 936	35 322	3 154 535	1 832 851	126 561	7 812	1 951 601	1 202 934
-Immeubles d'exploitation	1 635 685	4 417	-12 693	1 652 796	777 743	58 724	5 593	830 874	821 922
l errain d'exploitation Immeribles d'exploitation Bureaux	29 293	0 4 417	-12.760	29 293	757 290	0 57 518	0 5 589	809 220	29 293
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	32 469	0	29	32 403	20 453	1 206	9 4	21 655	10 748
-Mobilier et matériel d'exploitation	583 904	30 330	-19 871	634 105	450 377	32 244	0	482 621	151 484
Mobilier de bureau d'exploitation	175 158	2 518	0	177 675	145 325	6 578	0	151 903	25 772
Matériel de bureau d'exploitation	48 573	44	0	48 618	47 828	747	0	48 575	43
Matériel informatique	360 119	27 768	-19 871	407 758	257 170	24 919	0 (282 089	125 669
wateriei roulant fatrache a l'exploitation Autres matériels d'exploitation	\$	00	POUR IDE	TIFICATION SE		0	Ð	\$	Þ
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	739 812	18 796	269	758 039	586 803	33 601	2 219	618 184	139 854
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	49 961	260	0	50 220	17 929	1 993	0	19 921	30 299
Terrains hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immeubles hors exploitation	45 488	181	0	45 669	15 044	1 729	0	16 773	28 896
Mobilier et matériel hors exploitation Autres immobilisations corporelles hors exploitation	4 473	79 0	0 0	4 552	2 885	264	00	3 149	1 403
IMMOBILISATIONS EN COURS	64 559	62 133	67 317	59 375	0	0	0	0	59 375
TOTAL	4 066 335	209 617	186 413	4 089 540	2 305 358	201 326	92 000	2 409 684	1 679 855

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

Tableau ID° 91 Nom de l'établissement : BMCI Article IS: 01084015

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

							en milliers de DH
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	8 200	0	8 200			8 200
	Frais d'étabilissement sur acquisition Immolisation	604	588	16			16
	Logiciel informatique	126 339	89 188	37 151			37 151
	Immeubles exploitation bureau	15 300	5 589	9 711	1 888		7 824
	Immeubles hors exploitation						0
	Terrain exploitation						0
	Agencement Aménagement et Installation	3 273	2 219	1 054	0		1 054
	Agencement Aménagement et Installation						0
	Mobilier de bureau						0
	Matériel roulant						0
	Matériel roulant de fonction						0
	Matériel de bureau						0
	Immeubles exploitation logement de fonction	29	4	63	0		63
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						0
	Aménagement nouveaux locaux						0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
	Matériel Informatique (GAB & TPE)		200	RIPHITEICATIC	N-371 LISS N		0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						0
	Télécommunications			Dwc Mari	Aroc SAPI		0
	Mobilier logement de fonction			N C IVE WILL	STATE OF THE STATE		0
	Terrain hors exploitation						0
TOTAL GENERAL		153 783	97 588	56 195	1 888	0	54 308

Nom de l'établissement : BMCI

B10

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

				DU 01/01/2010	AU 31/12/2020	
					en milliers de DH	de DH
	Etablissem	Etablissements de crédit au Maroc	lit au Maroc			
	Bank Al Maghrib	Banque	Autres	Etablissements	Total	Total
DETTES	Trésor public	an	établissements de	de crédit à	31/12/2020	31/12/2019
	Service des Chèques postaux	Maroc	crédit et assimilés au Maroc	l'étranger		
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		1 019	77 181	860 499	938 699	308 595
VALEURS DONNEES EN PENSION	500 007	0	51 015	0	551 022	169 990
-au jour le jour -à terme	0 500 007		51 015 0		51 015 500 007	169 990
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	89 048	386 000	823 997	1 299 045	610 000
-au jour le jour -à terme	0	89 048	386 000	820 133 3 864	820 133 478 912	610 000
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202	0	8 202	174 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	215	0	215	4 478
-Mourabaha -Salam -Autres financements participatifs	0 0		215 0		215	4 478
AUTRES DETTES POUR IDENTIFIC	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	248 715	205		248 920	268 729
INTERETS COURUS A PAYER PWC M	PWC Maroc SARL		37 848		37 848	48 133
TOTAL	200 002	338 782	260 666	1 684 496	3 083 951	1 584 127

Nom de l'établissement : BMCI

B11

		DEPOT DE LA CLIENTELE				
				DU 01/01/2020	AU 31/12/2020	
					en milliers de DH	s de DH
		Secteur privé	rivé			
DEPOTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
COMPTES A VUE CREDITEURS	440 203	552 124	10 394 675	19 984 446	31 371 448	30 190 926
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	7 363 634	7 363 634	7 592 191
DEPOTS A TERME	7 667	670 715	532 861	1 670 995	2 882 238	4 747 728
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y co		18590 IR INSTITEMENTATION SELLI EMENT 51 407	1 285 871	474 062	2 029 841	1 669 742
INTERETS COURUS A PAYER	25	PWC Maroc SARL 1997	1 700	19 603	23 324	66 483
TOTAL	466 396	1 476 243	12 215 107	29 512 740	43 670 485	44 267 070

Commentaires:
Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Nom de l'établissement : BMCI

		en millers de UH	Montant non amorti	des printes d'ennssion ou de remboursement									1	ことなり			TXI																									
	0 AU 31/12/2020		Dont	Autres	apparentés								1100110101010101	となりからている。		Name of the Party	Maroc SA																									
	DU 01/01/2020			Entreprises	liées											-																										
				MONTANT (1)		002028	30000	30000	10000	30000	20000	20000	45000	125000	160000	00000	100000	20000	80000	20000	192800	00000/	237500	193700	54000	108400	304200	260300	86600	00200	506000	222100	207300	0009	150000	81900	50000	97400	74500	254800	000	00s 01s c
TITRES DE CREANCE EMIS			Mode	de remboursement																																						
			ES -	Nominal		2 65	1,7	1,7	1,7	1,7	1.7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	2,65	2,03	2,65	2,7	2,8	2,85	2,7	2,7	2,6	2,15	2,15 2.2	2.15	2,15	3,5	8	2,9	2,9	2,9	2,2 4,2	2,15		
			CARACTERISTIQUES	Nominale	Unitaire	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		
			45 - 45 C	d'échéance		1,502/10/90	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	06/05/2021	08/02/2021	15/09/2021	05/03/2021	26/03/2021	23/04/2021	05/05/2021	06/05/2021	03/06/2021	05/07/2021	06/08/2021	03/09/2021	07/10/2021	08/11/2021	22/05/2022	14/04/2021	14/05/2021	09/11/2021	02/02/2022	17/11/2022	03/12/2021		
			04040	ø	_	03/01/2020	05/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	03/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	03/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	05/11/2020	04/02/2020	03/12/2019	03/03/2020	25/03/2020	22/04/2020	04/05/2020	05/05/2020	02/06/2020	02/07/2020	05/08/2020	02/09/2020	07/10/2020	05/11/2020	22/05/2015	14/05/2019	14/06/2019	06/12/2019	02/03/2020	17/12/2020	02/12/2020		
			NATIDE TITDES			Certificats de dénôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de depot	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt	-	IOIAL					
R12																																										

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 69 796 KDH

B13

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES CREDITEURS DIVERS Sommes dues à l'Etat Sommes dues aux organismes de prévoyance Sommes diverses dues au personnel Sommes diverses dues aux actionnaires et associés Fournisseurs de biens et services Divers autres créditeurs COMPTES DE REGULARISATION Compte de concordance Dirhams/devises Comptes d'ácarts sur devises et titres	- 6 781 1 202 531 217 279 39 383 36 2 151 16 995 926 688 1 042 510 ATION SEULEMENT 415 403 349 475 - 277 631	31/12/2019 4 291 3 371 1 160 078 271 219 39 265 36 2 433 11 958 835 167 1 279 088 806 599 300 172 - 172 317
TOTAL	2 251 822	2 446 827

B14

PROVISIONS

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2020
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 244 155	553 076	346 686	1 397	5 451 942
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0		0		0
Créances sur la clientèle	5 221 447	546 019	343 320	1 397	5 425 543
Titres de placement	2 3 1 3	0	99		2 247
Titres de participation et emplois assimilés	14 218	2 293	0	0	16 511
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés Immobilisations en crédit-bail et en location	5 771	4 764	3 300		7 235
Immobilisations en Ijara Autres actifs					406
D., C. 16.					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	245 801	278 380	79 609	48 308	492 880
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature provisions pour risques de change provisions pour risques sur marchés a terme provisions pour risques généraux et charges * Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires Provisions pour autres risques et charges	18 149 24 7 930 219 698	0 278 380	6 560	48 308	18 149 24 1 370 473 337
				10	
	5 489 956	831 456	426 295	49 705	5 944 822

^{*} Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions au niveau des provisions pour risques généraux. Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles permettant ainsi d'anticiper des provisions supplémentaires au niveau des provisions pour risques généraux.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

B15 SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI

Etat non applicable à la BMCI

NEANT

Nom de l'établissement : BMCI

		DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	en milliers de DH	dont autres apparentés
DELIES SUBORDONNEES				dont entreprises liées
	EES			Montant de
919	DELLES SUBURDONNE			
919 -				
91.0				
950				
<u> </u>	9			
	B1(

dont autres apparentés	Montant	31/12/2019												c
dont a	Montant	31/12/2020		(2)										-
dont entreprises liées	Montant	31/12/2019												_
dont entre	Montant	31/12/2020												•
Montant de	l'emprunt en	monnaie nationale			270 000	255 000	225 000	1 000 000	74 800	425 200				2 250 000
	Condition de remboursement	anticipé, subordination	et convertibilité		10 Subordinnation classique	Subordinnation classique - Coté sur la bourse de Casablanca	Subordinnation classique	Subordinnation classique	Subordinnation classique	Subordinnation classique	SANS RISS MULTUSIANSUI CITUC	THE TANK THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA	1475 JOHN JMG	
		Durée			10	10	10	10	10	10				
		Taux			6,04%	6,04%	2,74%	2,34%	3,38%	2,19%				
		Cours			100	100	100	100	100	100				
	Montant en	monnaie	de l'emprunt	(1)	270 000	255 000	225 000	1 000 000	74 800	425 200				2 250 000
	Monnaie de	l'emprunt			MAD	MAD	MAD	MAD	MAD	MAD				- \ F

CAPITAUX PROPRES B17 DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

				en milliers de DH
CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2019	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2020
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	2 266 714	0		2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
- 22.00	1 227 020	C		1 227 000
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non annalá	100			
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations		2	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	
		2	Buil Margo cast	
Actionnaires / Capital non versé		y	WC MUNICIPAL	4
		!		
Report à nouveau (+/-)	159 197	520 405	0	679 602
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	520 405			276 026
TOTAL	7 191 983	520 405	0	7 468 009

B18 **ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES**

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

		en milliers de DH
ENGAGEMENTS	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	18 938 394	22 393 906
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		_
et assimilés		
- Crédits documentaires import	_	_
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs	PwC Maroc SARL	
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 814 972	6 308 783
- Crédits documentaires import	2 221 916	2 021 430
- Acceptations ou engagements de payer	1 203 867	1 387 436
- Ouvertures de crédits confirmés	1 203 007	258 866
- Engagements de substitution sur émission de titres		250 000
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs	6 351	6 864
- Autres engagements de financement donnés	3 382 838	2 634 187
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit et assimilés	5 921 052	9 802 199
- Crédits documentaires export confirmés	13 091	694
- Acceptations ou engagements de payer	13 091	094
- Acceptations ou engagements de payer - Garanties de cérdits données	- I	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	5 907 960	9 801 505
- Engagements en souffrance	3 707 700	7 801 303
Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	6 202 370	6 282 923
- Garanties de crédits données	0 202 370	0 202 925
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 779 186	3 789 667
- Autres cautions et garanties données	2 423 185	2 493 256
- Engagements en souffrance	2 423 103	2 473 230
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	5 227 637	4 356 039
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	_ _	-
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 341 350	4 356 039
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	4 341 350	4 356 039
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie diver	rs 886 288	-
- Garanties de crédits	886 288	-
- Autres garanties reçues	-	-

B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES	
	DU 01/01/2020	AU 31/12/2020

		en millers de Dh
		MONTANT
Engagements donnés		
Titres achetés à réméré	POUR IDENTIFICATION SE	U.EMENT 0
Autres titres à livrer	PwC Maroc s	55 700
Engagements reçus		
Titres vendus à réméré		0
Autres titres à recevoir		6 627

Nom de l'établissement : BMCI

B20 OPERATIONS DE CHANGE A	CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES	R PRODUITS DE	RIVES	
			DU 01/01/2020	AU 31/12/2020
				en milliers de DH
TITRES	Opérations d	Opérations de couverture	Autres	Autres opérations
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de change à terme	4 708 779	3 029 626		
Devises à recevoir	1 667 146	1 033 758		
Dirhams à livrer	727 662	146 575		
Devises à livrer	1 637 321	1 367 467		
Dirhams à recevoir	676 650	481 825		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	393 841	26 137		
Engagements sur marchés réglementes de taux d'intérêt				
Engagements sur marches de gre a gre de taux d'interet Engagements sur marchés réglementés de cours de change	393 841	26 137		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		C.	PICKE INCUMENTATION SELLENT	SCH FAFAT
Engagements sur marchés de oré à oré d'autres instruments				
			PWC Maroc SARL	C SARL
	200	2000		
IOIAL	029 701 6	3 055 763		

↽	
Ñ	
m	

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

	Valeur comptable	Rubriques de l'actif ou du hors bilan	en milliers de DH Montants des créances et des
Valeurs et suretes reçues en garantie	nette	emegistrant les creances ou les engagements par signature données	engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	1		1
Certificats de Sukuk			
Autres titres		ANTI-OLD PLANT	CELL PLATITY
Hypothèques	39 987 968	POJK IDENI IPKALION OKOCOMENI	SCULCHENI
Autres valeurs et sûretés réelles	39 958 104	PwC Maron SARI	
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
TOTAL	79 946 072		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	520 200		
		BDT donnés en garantie CDG	520 200
TOTAL	520 200		520 200

B22

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

Au 31/12/2020

en milliers de DH

Nom de l'établissement : BMCI

	D< 1 mois	1 mois <d< 3="" mois<="" th=""><th>3 mois <d< 1="" an<="" th=""><th>1 an <d< 5="" ans<="" th=""><th>D> 5ans</th><th>TOTAL</th></d<></th></d<></th></d<>	3 mois <d< 1="" an<="" th=""><th>1 an <d< 5="" ans<="" th=""><th>D> 5ans</th><th>TOTAL</th></d<></th></d<>	1 an <d< 5="" ans<="" th=""><th>D> 5ans</th><th>TOTAL</th></d<>	D> 5ans	TOTAL
ACTIE						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	958 354	352 000	303 611	1 162 916	1 836 077	4 612 958
Créances sur la clientèle	3 230 334	3 255 145	4 255 036	11 877 215	16 490 064	39 107 794
Titres de créance	594 964	381 688	2 265 047	4 522 202	2 600 932	10 364 833
Créances subordonnées						0
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
Crédit-bail et assimilé	24 200	46 911	187 541	308 697	295	567 911
ljara						
TOTAL	4 807 852	4 035 744	7 011 235	17 871 030	20 927 635	54 653 495
		POS	POUR IDENTIFICATION SEU	ULEMENT		
PASSIF			Pur Maron Cass	1473		
			A CARTA	THE		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 511 498	588	0	386 000	0	1 898 086
Dettes envers la clientèle	690 546	1 217 088	1 098 642	25 867	0	3 032 143
Titres de créance émis	379 700	622 400	4 063 100	245 100	0	5 310 300
Emprunts subordonnées				750 000	1 500 000	2 250 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
TOTAL	2 581 744	1 840 076	5 161 742	1 406 967	1 500 000	12 490 529

Commentaires:
Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle.
De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant d	es risques dépassa	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres	
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires	1
9	12 375 760	7 323 656	5 022 186	0	\overline{C}
			POUR IDEA	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	

PWC Maroc SARL

B24

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

BILAN	MONTANT
ACTIF:	3 721 821
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postau	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	642 720
Créances sur la clientèle	2 554 584
Titres de transaction et de placement et investissement	204 163
Autres actifs	239 322
Titres de participation et emplois assimilés	48 976
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
POUR IDENTIF	ICATION SEULEMENT
PwC A	faroc SARL 3 721 821
PASSIF:	3 721 821
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 588 814
Dépôts de la clientèle	2 001 146
Titres de créance émis	
Autres passifs	131 861
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	
Engagements donnés	7 136 868
Engagements reçus	7 148

B25

MARGE D'INTERET Au 31/12/2020

INTERETS	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts perçus	2 655 659	2 730 046
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts et produits assimilés opérations avec la clientèle	2 217 217	2 246 129
Intérêts et produits assimilés sur titres et créarce DENTIFICATIO	N SEULE PER 1830	240 504
Intérêts versés PwC Mara	C SAR _{93 668}	695 087
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	37 986	52 762
Intérêts et charges assimilés opérations avec la clientèle	302 069	373 200
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	253 613	269 124
Marge d'intérêts	2 061 991	2 034 959

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

B26

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020 en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de participation	5 793
Participations dans les entreprises liées	90 772
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés ave promovament est energy	O O O O O O O O O O O O O O O O O O O
NOTIFICATION OF THE PARTY OF TH	ON GEOGRAPH
TOTAL PWC Maroc SARL	roc SARL 96 565

B27 COMMISSIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	429 546
Commissioner Endoco.	420 040
sur opérations de change	ON SEULEMENT 5 708
sur operations sur titres	3 463
sur engagements sur titres PwC Mat	OC SARL
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 298
sur moyens de paiement	110 772
sur activités de conseil et d'assistance	29 055
sur ventes de produits d'assurances	25 279
Commissions de fonctionnement de compte	30 805
Commissions sur prestations de service sur crédit	42 725
sur autres prestations de service	149 441
COMMISSIONS VERSEES :	48 926
sur opérations de change	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
sur produits dérivés	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	27 497
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	21 429

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

B28

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

	en milliers de DH
PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	410 262
Gains sur les titres de transaction	88 788
Plus value de cession sur titres de placement	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	99
Gains sur les produits dérivés	PWC Maroc SARL
Gains sur les opérations de change	319 873
CHARGES	60 337
Pertes sur les titres de transaction	53 608
Moins value de cession sur titres de placement	144
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	1
Pertes sur les produits dérivés	396
Pertes sur opérations de change	6 189
RESULTAT	349 925

B29 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Feuillet 01

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	850 756
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	479 609
Dont primes et gratifications	104 833
Dont charges d'assurances sociales	150 051
Dont charges de retraite	7 881
Dont charges de formation	16 009
Dont autres charges de personnel	92 372

Feuillet 02

CHARGES		Montant
IMPOTS ET TAXES		21 045
COMMENTAIRES		
Taxe urbaine et taxe d'édilité		0
Patente		12 418
Droits d'enregistrements	POUR IDENTIFICATION SEUL	O O
Timbres fiscaux et formules timbrées	B C 1/	276
Taxe sur les véhicules Autres impôts, taxe et droits assimilés	PwC Maroc sA	8 351

Feuillet 03

CHARGES	Montant
CHARGES EXTERNES	495 112
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	95 650
Dont frais d'entretien et de réparation	77 137
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	66 429
Prime d'assurance	4 006
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	19 182
Dont transports et déplacements	42 031
Mission et réception	2 081
Dont publicité et publication	27 239
Frais postaux et télécommunications	89 156
frais de recherche et de documentation	199
frais de conseils et d'assemblée	243
Dons et cotisations	3 330
Fournitures de bureau et imprimés	3 382
Dont autres charges externes	65 050

Feuillet 04

CHARGES	Montant
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	0
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et dédits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0

Feuillet 05

CHARGES	Montant
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553
COMMENTAIRES	

B30

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

Feuillet 01

Feuillet 01	En milliers de DH
PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	229 986
Autres produits bancaires	440 884
Autres charges bancaires 2017 DENTIFICATIO	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction PwC Mard	C 3/4/K/L88 788
Dont plus-values de cession sur BDT	1 535
Dont Produits sur engagements sur titres	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	0
Dont produits sur opérations de change	325 581
Dont Divers autres Produits bancaires	24 914
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	66
Dont pertes sur titres de transaction	53 608
Dont MOINS-values de cession sur titres	144
Dont charges sur moyens de paiement	27 497
Dont autres charges sur prestations de service	21 429
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	396
Dont pertes sur opérations de change	6 189
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	86 286
Dont dotations aux prov depreciat des titres de placement	0
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	15 349

Feuillet 02

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	Montant	
Produits d'exploitation non bancaire	1 349	
Charges d'exploitation non bancaire	54 308	
COMMENTAIRES		
Produits		
- dont produits sur valeurs et emplois divers	0	
- dont plus-values de cession sur immobilsations financiéres	0	
- dont plus-values de cession sur immobilsations incorp et corporelles	0	
- dont produits accesoires	1 067	
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	282	
Charges		
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	0	
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	54 308	

Feuillet 03

AUTRES CHARGES	Montant
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR	914 042
CREANCES IRRECOUVRABLES	914 042
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	550 783
Dont pertes sur créances irrécouvrables	82 586
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financiéres	2 293
Dont dotations aux provisions pour risques d'éxecut d'engag par signature	
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	278 380
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	

Feuillet 04

AUTRES PRODUITS	Montant
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	434 936
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	346 620
dont recupérations sur créances amorties	8 706
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financiéres	0
dont reprise de provisions pour risque d'éxecut d'engag p signat	0
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	79 609
dont reprise de provisions réglementées	0
dont reprise des autres provisions	0

Feuillet 05

Montant	
0	
99 231	

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE

Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI

Feuillet 01 : Résultats par métier ou pôle d'activité

en milliers de DH

536 454 2 739 215 1 112 498 TOTAL ACTIVITE IV XXXXXXXXX POUR IDENTIFICATION SEULEMENT PWC Maroc SARL ACTIVITE III XXXXXXXXX ACTIVITE II XXXXXXXX ACTIVITE I Résultat brut d'exploitation Produit net bancaire Résultat avant impôt

Aricle IS: 01084015

B32

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

			En milliers de DH
	INTITULES	Montant	Montant
I.	RESULTAT NET COMPTABLE	276 026	
	Bénéfice net	276 026	
	Perte nette		
II.	REINTEGRATIONS FISCALES	553 944	
	1. Courantes	5 844	
	- Cadeaux à la clientèle POUR DENTEICATION SEULE	Æ ₩ 342	
	- Redevances et locations non déductibles	288	
	- Pénalités et amendes PwC Maroc SAR	L	
	- dons , subventions et cotisations	641	
	- Sponsoring &Mécenat culturel	4 574	
	- Frais de réception et evenements exceptionnels	0	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	0	
	2. Non courantes	548 100	
	- IS	260 428	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provi		
	- Charges non courantes	68 690	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 993	
	- Provisions pour risques géneraux	123 675	
	- Provision pour risques et charges	78 885	
	- Charges sur exercice anterieurs	916	
ш.	DEDUCTIONS FISCALES	0	126 110
l	1. Courantes	0	96 205
	- Dividendes		96 205
	- Dividendes		30 203
	2. Non courantes	0	29 906
	- Reprise de provision pour investissement	Ĭ	0
	Reprise de provisions pour autres risques et charges		29 906
	replied de previolente pour dans en neques et endiges		20 000
	Total	829 970	126 110
III.	RESULTAT BRUT FISCAL		
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		703 859
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	RESULTAT NET FISCAL		
	Bénéfice net fiscal (A - C)		703 859
	ou déficit net fiscal (B)		
L	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
VII.	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII.	CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

⁽¹⁾ Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

B33

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges . Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+) . Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	635 685 5 844 96 205
. Résultat courant théoriquement imposable (=) . Impôt théorique sur le résultat courant (-)	
. Résultat courant après impôts (=)	433 915
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	NEANT

Nom de l'établissement : BMCI Article IS : 01084015

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

En milliers de DH Exercice au 31/12/2020

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Collectée	40 223	454 675	441 164	53 733
. Tva collectée	40 223	454 675	441 164	53 733
B. T.V.A. Récupérable	37 548	225 875	214 399	49 024
. Sur charges . Sur immobilisations	25 855 11 693	114 690 111 184	101 684 112 714	38 861 10 162
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	2 674	216 735	214 700	4 709
		FICATION SEUL Maroc sa		

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Deuxième semestre 2020	Premier semestre 2020	Deuxième semestre 2019	Premier semestre 2019	Deuxième semestre 2018
1 928 730	2 065 310	1 983 571	2 091	4942 424
			I WC I	AMILE SAME

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI Article IS: 01084015

C1

En nombre Exercice au 31-12-2020

Montant du capital (en milliers)	1 327	7 929		
Montant du capital social souscrit et non appelé Valeur nominale des titres		100 DH		
valeur nominale des titres		100 DH		
Nom, prénom ou raison sociale des principaux		Nombre de	titres détenus	
associés (1)	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	Part du capital détenue %
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009- Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 181 616	1 181 616	8,90%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	583	IR IDENTIFICATION	ON SEULEME
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	451 542	PwC Mar	OC SARL
ATLANTASANAD assurance	181, Bd d'Anfa Casablanca		1 034 867	7,79%
Divers actionnaires		2 200 786	2 200 786	16,57%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100.00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI En milliers de DH Article IS : 01084015

	MONTANT	DOLID ID	ATTEREMENTON'S EULEM
A- Origine des résultats affectés (AGO du Mai 2020)		B- Affectation des résultats	Maroc SARI
Report à nouveau	159 197	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation Résultat net de l'exercice	520 405	Dividendes Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices Autres prélèvements	0	Report à nouveau	679 602
TOTAL A	679 602	TOTAL B	679 602

C3

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES Au 31/12/2020

En milliers de DH BMCI Nom de l'établissement

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	9 730 128	9 456 476	8 832 767
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire POLIP INSTITUTION SEULE EN	FULENENT 2 739 215	2 712 197	2 723 597
2- Résultat avant impôts	536 454	775 226	683 337
3- Impôts sur les résultats PWC Maroc SA	SARL 260 428	254 821	219 746
4- Bénéfices distribués	0	398 378	1 288 091
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou			0
en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	20,79	39,19	34,91
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0	0	30
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	822 716	826 628	818 110
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 930	3 028	3 035

	DATATION ET EVENEMENTS	
	DU 01/01/2020	AU 31/12/2020
I. DATAT	ION	
Date de c	clôture (1)	31 DECEMBRE 2020
Date d'éta	ablissement des états de synthèse (2)	Mars 2021
		POUR IDENTIFICATION SEULE
		PwC Maroc SAL
(1) Justific	cation en cas de changement de la date de c	clôture de l'exercice
`	· ·	
(2) Justific	cation en cas de dépassement du délai régle	mentaire de trois mois prévu pour
	cation en cas de dépassement du délai régle ration des états de synthèse.	ementaire de trois mois prévu pour
		ementaire de trois mois prévu pour
l'élabo II. EVENE RATTA		CLOTURE DE L'EXERCICE NON
l'élabo II. EVENE RATTA	eration des états de synthèse. EMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA C CHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS	CLOTURE DE L'EXERCICE NON AVANT LA 1ERE COMMUNICATION
l'élabo II. EVENE RATTA EXTER	eration des états de synthèse. EMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA C CHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS NE DES ETATS DE SYNTHESE	CLOTURE DE L'EXERCICE NON AVANT LA 1ERE COMMUNICATION s événements

EFFECTIFS

Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI

en nombre

EFFECTIFS	31/12/2	020	31/12/2019
Effectifs rémunérés Effectifs utilisés Effectifs équivalent plein temps Effectifs administratifs et techniques (équivale Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent (équivalent plein temps) Employés (équivalent plein temps) dont effectifs employés à l'étranger		2 886 2 774 2 774 1 166 1 608 1 342 1 432	2 985 2 810 2 810 1 289 1 521 1 206 1 604 0

BMCI 2

•	•
+	•
2	
d	0
3	
d	5
ũ	Ď
Ŭ	Ó
Ē	Ė
C	2
Ģ	3
d	5
_	
d	0
ζ	3
_	
٤	
Č	5
_	_

C2

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

ilie Ц

				En milliers de DH	
TITRES	Nombre de titres	de titres	Montants	Montants en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	
Titres dont l'établissement est dépositaire	149 134 550	146 035 104	69 946 513	72 160 830	
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion Titres d'OPCVM domicilée dont l'établissement est dépositaire	18 051 301	20 098 170	13 516 258	11 230 307	
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion Autres actifs dont l'établissement est dépositaire			TITLE IN THE PARTY.		
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion		TOOK CONTRACTOR OF CLUMEN	SA SCIENCE		
		PwC Ma	PWC Maroc SARL		

RESEAU Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI en nombre

RESEAU	31/12/2020	31/12/2019
Guichets permanents	354	376
Guichets périodiques	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	355	377
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	EULEMENT 0	0
PwC Maroc	SARL	

311 736	402 651	Total des actifs
9 854	48 977	9. Autres actifs
		8. Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés
1 1	1 1	. Dont Certificats de Sukuk . Dont titres de Moudaraba et Moucharaka
	•	7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers
•	•	6. Immobilisations données en Ijara
•	•	5. Biens acquis dans le cadre de finacements participatifs
81 497 81 497	61 925 61 925	4. Titres de transaction et de placementDont Certificats de Sukuk
-	,	. Créances sur autres financements participatifs . Autres créances sur la clientèle
1	'	. Créances sur Salam
125 829 125 828	210 250 210 249	 3. Créances sur la clientèle . Créances sur Mourabaha
ı	PWC Maroc SARL	. A terme
1 1	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés POUR IDENTIFIC . A vue
94 555	81 499	1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux
31/12/2019	31/12/2020	ACTIF
en milliers de DH		
0.7	AU 31/12/2020	DU 01/01/2020
	ARTICIPATIVE	ACTIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

PASSIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public,Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées . Dettes sur Mourabaha . Dettes sur Salam . Dettes sur autres financements participatifs . Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	100 220 0 0 0 0 100 220	54 478 0 0 0 0 54 478
3. Dépôts de la clientèle Comptes à vue créditeurs Autres comptes créditeurs	21 035 11 280 9 755	9 344 4 993 4 351
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs Dettes sur Mourabaha Dettes sur Salam Dettes sur autres financements participatifs PWC Maroco	0	0 0 0
5. Autres passifs	78 788	46 987
6. Provisions pour risques et charges	0	0
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	0	0
8. Dotation en capital	205 000	205 000
9. Reports	-4 072	-4 459
10. Résultat de l'exercice	1 680	387
Total des passifs	402 651	311 736

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

		en milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 028	4 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérationsavec la clientèle	4 870	2 355
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 052	2 552
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	106	51
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MENT 7	0
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE POUR IDENTIFICATION SEULE	MCRI	
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilé	7 7	0
Charges sur operations avec la clientele	0	0
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
Charges sur immobilisations	0	0
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	7 021	4 958
Produits d'exploitation non bancaire	0	0
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
onlarges a exploitation from barroance		Ĭ
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 351	4 344
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	3	
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		
VII. RESULTAT COURANT	2 667	614
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	2 667	614
Impôt théorique	987	227
IX. RESULTAT APRES IMPOT	1 680	387
M. REGERAL AL REGIMIE OF	1 000	307

ENTELE SUR PRODUITS PARTI	R P	ENTELE SUR P	ENTELE SUR P
ENTELE SUR P	ENTELE SUR P	ENTELE SUR P	ENTELE SUR P
ENTELE SUR P	ENTELE SUR P	ENTELE SUR P	ENTELE SUR P
ENTELE SUR P	ENTELE SUR P	ENTELE SUR P	ENTELE SUR P
ENTELE S	ENTELE S	ENTELE S	ENTELE S
ENTE	A CLIENTE	RS LA CLIENTE	ENVERS LA CLIENTE
	A CLI	ERS LA CLI	ENVERS LA CLI

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

en millier de DH	Total 34/42/2020 Total 34/42/2049	entè				
	SECTEUR PRIVE	SECTEUR PUBLI¢Entreprises financières Entreprises non financières Autre cli		Néant		
		DETTES	ES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	abaha	AM	financements participatifs

TOP NOINO HIMEDIANO

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunératio a n réservée	Quote-part de marge bandonnée	Montant brut au 31/12/2020	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2020
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES	S						
CONSTATEES D							
SAHA							
- MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	33 472	18 745	4 870			57 087	209 034
1	33 472	18 745	4 870	0	0	57 087	209 034

OUR DESTRICTION SEMESTER.

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020

BIENS			Montant des cessions au cours de l'exercice	ions au cours de cice				Provisions	ions			
	Montant brut au début de l'exercice	Montant brut au acquisitions ou début de l'exercice transfert au cours de l'exercice	Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2020	Montant des provisions au début de l'exercice	Ootation au l titre de l'exercice	otation au Montant des Montant des titre de reprises sur reprises sur l'exercice biens sortis biens sortis	Montant des reprises sur biens sortis	Dotation au Montant des Montant des reprises sur titre de reprises sur reprises sur bien en l'exercice biens sortis biens sortis stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montan net au 31/12/2020
BIENS ACQUIS - MOURABAHA												
-Biens mobiliers			Day Jung	INTS JUA								
-Biens immobiliers			MALE ON Y	THE SURVEY								
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	9 186	113 914	75 854	0	47 246	0	0	0	0	0	0	47 246
-Biens mobiliers												
-Biens immobiliers	9 186	113 914	75 854		47 246	-	-	-	-	-	-	47 246
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS												
TOTAL	9 186	113 914	75 854	0	47 246	0	0	0	0	0	0	47 246

4-RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage La Marina - Casablanca



Aux Actionnaires de **BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE** 26, place des Nations-Unies Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Convention « Procurement Technology »

Entités concernées

BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et actionnaire à 100% de Procurement Technology

Nature et objet de la convention

La convention permet de faire bénéficier BMCI de conditions contractuelles et financières avantageuses, négociées par Procurement Technology avec les éditeurs de logiciels pour le compte de BNP Paribas et de l'ensemble de ses filiales dans le monde.

Cette convention remplace celle conclue avec Procurement Technology portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

Les conditions financières applicables à chaque commande sont prévues dans les conditions particulières et prises fermes.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 février 2020, pour une durée indéterminée à compter de la signature des conditions particulières.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 8 629 246 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 6 069 137 MAD.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICE ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues entre la BMCI et BNP Paribas S.A.

Entités et personnes concernées

- BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI.
- M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

2.1.1. Service d'accompagnement du programme de refonte IT

Nature et objet de la convention

Contrat de prestations réalisées par BMCI dans le cadre du programme de refonte IT.

Conditions et modalités de rémunération

Les prestations sont facturées à BNP Paribas sur la base des coûts directs supportés par la BMCI, majorés d'une marge de 5%.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 16 avril 2019, et conclue pour une durée indéterminée avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 57 992 935 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 69 348 993 MAD.

2.1.2. Contrats d'application du contrat cadre d'assistance technique et informatique en faveur de la BMCI

2.1.2.1. Contrat de mise à disposition de l'application ATLAS 2

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application ATLAS 2 et fournitures de prestations de maintenance, de production informatique centralisée ainsi que des prestations complémentaires. Il s'agit d'un Core banking system remplissant les fonctions bancaires, comptables et extracomptables des métiers de la banque, notamment la banque de détail et la banque de financement et d'investissement.

Conditions et modalités de rémunération

- a. En contrepartie de la maintenance applicative, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire sur la base des montants en année pleine. Ce prix se décompose en :
 - Maintenance technique (pour 20% de la maintenance applicative);
 - Maintenance évolutive (pour 80% de la maintenance applicative).

En année N, le prix pour le droit d'utilisation et les prestations de maintenance applicative pourra varier en fonction du nombre de comptes à vue ouverts en année N-1. Ce montant forfaitaire fixe est révisé en janvier de chaque année selon la variation de l'indice SYNTEC.

- b. Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :
 - Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
 - Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2 mesurés au 31 décembre N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut donc varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} mai 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.2. Contrat de mise à disposition de l'application BNPINET

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application BNPINET et de fourniture de prestations de maintenance, de production informatique centralisée ainsi que des prestations complémentaires. Il s'agit d'une application que la banque met à la disposition de ses clientèles (particulières, professionnelles et entreprises) pour la consultation et la réalisation d'opérations via Internet.

Conditions et modalités de rémunération

- a. En contrepartie de la maintenance applicative, la banque verse une somme annuelle et forfaitaire fixe révisée en janvier de chaque année, selon la variation l'indice SYNTEC.
- b. Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :
 - Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
 - Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon deux critères : le nombre total des clients BNPINET déclarés au 31 décembre de l'année N-1, ainsi que la moyenne du nombre de connexions mensuelles au service BNPINT calculée au 31 décembre de l'année N-1, mesurés au 31 décembre N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut donc varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, le nombre de clients BNPINET et le nombre de connexions au service.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.3. Contrat de mise à disposition de l'application APCE/APCP

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application APCE/APCP et de fourniture de prestations de support. Cette application permet d'automatiser la gestion des dossiers de crédit pour les clientèles « entreprises » et « professionnels » de la banque.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la fourniture des prestations et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe révisée de plein droit en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 30 avril 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2012 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.4. Contrat de mise à disposition de l'application CHORUS FLOWS

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CHORUS FLOWS et fourniture des prestations d'accès à l'application. CHORUS est un outil standard pour le pilotage de l'activité commerciale Corporate Banking.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, le prix pour l'année N d'un socle de base, fonction de la complexité opérationnelle de la mise en œuvre de la solution pour l'ensemble des filiales concernées, et d'une partie variable dépendant du « nombre de clients WEBDOC » des filiales, mesurés au 31 décembre de l'année N-1. Ce prix est calculé selon la formule suivante :

Prix annuel= socle + [prix client WEBDOC * Nb clients WEBDOC (N-1)].

Les montants facturés pour le socle de base et le prix par client WEBDOC sont des montants forfaitaires fixes révisés chaque année selon l'indice SYNTEC.

En cas d'évolution majeure de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1er janvier 2011 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.5. Contrat de mise à disposition de l'application CLIENT FIRST

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CLIENT FIRST et la fourniture du support. Il s'agit d'un outil Corporate Banking ayant pour visée de

favoriser l'intensité relationnelle et développer le Cross Selling. L'application est destinée à supporter les interactions entre l'équipe commerciale de la banque et ses clients. Elle permet aux chargés de clientèle de documenter un certain nombre d'informations pertinentes relatives à leurs clients comme notamment les contacts et les rapports d'entretien.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 25 juillet 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.6. Contrat de mise à disposition de l'application CONFIRMING

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CONFIRMING. Il s'agit d'une application qui permet de gérer pour le compte de la clientèle Grandes Entreprises, un service de règlement de fournisseurs à échéances, avec la possibilité d'offre aux fournisseurs des clients, le paiement anticipé de leurs créances. Il permet de rationaliser la gestion des règlements fournisseurs et de combiner les avantages du virement et de l'effet de commerce.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année, selon l'indice SYNTEC.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement pourra être facturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1er janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction.

2.1.2.7. Contrat de mise à disposition de l'application CONNEXIS CASH

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CONNEXIS CASH et la fourniture des prestations d'accès à l'application. Il s'agit d'une des solutions de cash management de BNP Paribas qui permet à un client Connexis Cash d'avoir une vue et un

contrôle exhaustifs sur ses comptes dans le monde entier. Elle offre une gamme de services qui permettent d'initier des paiements domestiques et internationaux en toute sécurité.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, le prix pour l'année N d'un socle de base ou redevance, et d'une partie variable dépendante du « nombre de clients CONNEXIS CASH » des filiales, mesurés au 31 décembre de l'année N-1.

Les montants facturés en 2012 pour le socle de base et le prix par client CONNEXIS CASH sont des montants forfaitaires fixes révisés chaque année selon l'indice SYNTEC.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 31 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.8. Contrat de mise à disposition de l'application CONNEXIS TRADE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application CONNEXIS TRADE et la fourniture des prestations support (gestion des incidents et traitement des demandes de changements). Il s'agit d'un portail internet sécurisé permettant d'initier en ligne des opérations courantes d'import - export et de les suivre en temps réel. Cet outil transactionnel et d'échange d'informations permet d'optimiser la gestion des opérations internationales via internet. Il permet d'accéder à différents modules nécessaires à la gestion d'opérations de commerce international.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix des prestations pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon le nombre total des clients CONNEXIS TRADE mesurés au 31 Décembre de l'année N-1.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.9. Contrat de mise à disposition de l'application INFOCENTRE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application INFOCENTRE et fourniture de prestations de production informatique centralisée et de

prestations complémentaires. L'outil fait partie intégrante de l'architecture ATLAS 2 et supporte différents services de back office bancaire. Il centralise les données provenant de différentes applications bancaires, dont ATLAS 2 et OMR et met à disposition des utilisateurs des rapports d'analyse ou de contrôle.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2, mesurés au 31 décembre de l'année N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.10. Contrat de mise à disposition de l'application IVISION

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application IVISION. Il s'agit d'un outil intranet du Groupe BNP Paribas utilisé par le back office du commerce international pour assurer la production des lettres de crédit, des remises documentaires et des garanties internationales. IVISION permet dans un même outil de saisir, contrôler et mettre à jour les engagements, envoyer des flux vers ATLAS 2 pour générer la comptabilité, émettre et recevoir des messages SWIFT de type MT700, générer les avis clients et correspondants, gérer les commissions, taxes et intérêts liés aux engagements, et mettre à disposition les échéanciers de paiement rattachés aux traitements des opérations de commerce international.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

BNP Paribas se réserve la possibilité de facturer en sus des montants sus-indiqués le déploiement de tout nouveau module ou interface.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.11. Contrat de mise à disposition de l'application KONDOR

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application KONDOR et la fourniture du support applicatif. Il s'agit d'une application du back office de salle de marché construite sur la base du produit de "Straight Through Processing". KONDOR prend en charge toute la palette (à l'exception des matières premières) des instruments financiers traités sur les marchés financiers. Il permet également de gérer des prêts et swaps de taux amortissables.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix annuel des prestations pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Le prix pour l'année N est calculé en fonction du nombre de licences KONDOR utilisé par le bénéficiaire en année N-1;
- Le prix unitaire de la licence KONDOR est révisé annuellement en fonction de l'indice Syntec.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.12. Contrat de mise à disposition de l'application MIB

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application Asset MIB. Un avenant a été signé et est entré en vigueur en date du 1^{er} janvier 2014, ayant pour objet d'étendre le domaine couvert par le Contrat d'Application à d'autres Assets. L'application est constituée de l'ensemble des Briques (Assets) MIB. L'Asset CRM Loop s'inscrit dans le cadre du programme international "Multicanal International Banking" et répond aux besoins de la BMCI d'améliorer la connaissance de son client et des relations de proximité grâce à une approche multicanale. CRM Loop se compose de plusieurs outils marketing qui permettent d'améliorer et d'enrichir la relation de la Banque avec ses clients et prospects.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la concession du droit d'utilisation, de la mise à disposition et de la maintenance applicative des Assets, la BMCI verse une somme annuelle, révisable année par année.

Tout développement ou rajout/ modification de fonctionnalités, non couvert par le contrat, fait l'objet d'un devis reprenant l'expression de besoin, la prestation envisagée, le planning de réalisation ainsi que les prix. Ce devis qui devra être expressément accepté par écrit par la BMCI.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date de conclusion

Cette convention a été conclue le 22 septembre 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.13. Contrat de mise à disposition de l'application RAPIDO

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application RAPIDO. Cette application destinée aux agences et au back office. Elle permet de faciliter la transmission de documents clients par la numérisation et traite tous les types de documents client indépendamment du processus de traitement et du système d'information utilisé.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix pour l'année en cours est déterminé par palier, en fonction des effectifs (équivalent temps plein) de la Banque au 31 décembre de l'année précédente.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1er janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.14. Contrat de mise à disposition de l'application SEARCHSPACE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application SEARCHSPACE, la fourniture de production informatique centralisée et de prestations complémentaires. Il s'agit d'un outil d'analyse comportementale au travers des mouvements enregistrés sur les comptes d'un client ou sur certains évènements extra comptables. Il permet de mettre en exergue des comportements sensibles par rapport aux techniques de blanchiment connues et fournit des outils de reporting et un outil de workflow permettant de faciliter le travail d'investigation inhérent aux alertes.

Cet outil s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent conformément aux exigences légales imposées aux établissements financiers.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, ainsi que le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2, mesurés au 31 décembre de l'année N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut donc varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

Date et durée

Cette convention a été le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.15. Contrat de mise à disposition de l'application SHINE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application SHINE et fournitures de prestations d'accès, traitement des alertes, gestion incidents techniques, gestion des demandes d'assistance ou d'évolution, mise à jour des listes de contrôle. Il s'agit d'un outil de contrôle des flux de messages SWIFT du Groupe BNP Paribas par rapport à des listes de contrôle. L'application réalise un filtrage en temps réel des flux entrants et sortants de la plateforme SWIFT de BNP Paribas ainsi qu'un filtrage a postériori pour certains types de messages.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix pour l'année en cours est déterminé en fonction des volumes de messages SWIFT échangés au cours de l'année précédente, selon une grille par pallier.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 16 octobre 2012 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.16. Contrat de mise à disposition de l'application SONAR

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application SONAR. De manière automatique, l'application score et pilote l'activité de révision des relations d'affaires du bénéficiaire à partir de critères de risques de blanchiment définis par la Conformité. Le scoring est centralisé et s'appuie sur des données issues des systèmes d'information BNP Paribas. L'information de scoring est restituée vers les systèmes d'information sources afin de permettre le pilotage de l'activité en central et dans les agences de la banque.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse une somme forfaitaire annuelle calculée selon la formule comme suit :

Redevance annuelle = partie fixe (dev.) + (run annuel total / nombre de clients total n-1) * nombre de clients n-1 du site

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2015 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.17. Contrat de mise à disposition de l'application SUN

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application SUN et fournitures de prestations d'accès, traitement des alertes, gestion incidents techniques, gestion des demandes d'assistance ou d'évolution, mise à jour des listes de contrôle. Il s'agit d'un outil qui contribue à permettre à la banque la mise en conformité avec la réglementation en vigueur en matière de lutte contre le financement du terrorisme et de la prévention du blanchiment. SUN est l'outil du Groupe BNP Paribas dédié au contrôle des banques par rapport à des listes de contrôle. L'application utilise des listes de contrôle provenant de deux sources : les listes de contrôle de BNP Paribas et les listes réglementaires de la Banque.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix pour l'année en cours est déterminé en fonction du nombre de clients mesurés au 31 décembre de l'année précédente selon une grille par pallier.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 16 octobre 2012 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.18. Contrat de mise à disposition de l'application SWIFT SIBES

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application SWIFT SIBES. SWIFT est un réseau sécurisé utilisé pour la transmission de messages financiers et opéré par la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication. Il permet aux institutions financières qui sont des clients de SWIFT d'échanger des messages via ce réseau.

L'application est une solution centralisée de messagerie du Groupe BNP Paribas qui gère les flux SWIFT et concentre et transmet les messages de transferts internationaux vers le réseau SWIFT. Son rôle est de permettre l'échange de tout type de messages SWIFT avec le réseau SWIFT.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix des prestations pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur le nombre de messages SWIFT entrants et sortants de la plateforme SIBES. Les volumes de référence pour l'année N sont les volumes cumulés en date de clôture de l'année précédente (volumes au 31 décembre de l'année N-1).

Ce prix n'inclut pas le coût des messages SWIFT du bénéficiaire. Ceux-ci sont directement facturés par la société SWIFT (en accord avec les prix négociés par le Groupe BNP Paribas).

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.19. Contrat de mise à disposition de l'application VINCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application VINCI et la fourniture de prestations de maintenance applicative, de production informatique centralisée et des prestations complémentaires. VINCI est un outil standard utilisé par le Groupe BNP Paribas pour la gestion des frais généraux, des immobilisations et de la logistique des achats.

L'application est construite sur la base du logiciels SAP et est interfacée avec d'autres applications : ATLAS 2, ORION, Infocentre.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la maintenance applicative et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année selon la variation de l'indice SYNTEC.

Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur les frais de gestion. Les frais de gestion retenus pour l'année N sont les frais constatés à la date de clôture de l'année précédente (au 31 décembre de l'année N-1).

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue en mars 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} mai 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.20. Contrat de mise à disposition de l'application WEBDOC

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application WEBDOC et fourniture des prestations d'accès à l'application. WEBDOC est un service destiné à la clientèle Entreprise de la banque. Il met à la disposition du client WEBDOC l'ensemble des documents relatifs à ses opérations bancaires : avis d'opérations, extraits de comptes, synthèses monétiques, bordereaux de remise de chèque, décomptes de portefeuilles d'effets, etc... Le client accède à l'application au moyen d'une authentification BNPINET, service auquel le client doit avoir préalablement souscrit.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, le prix pour l'année N d'un socle de base, fonction de la complexité opérationnelle de la mise en œuvre de la solution pour l'ensemble des filiales concernées, et d'une partie variable dépendant du « nombre de clients WEBDOC » des filiales, mesurés au 31 décembre de l'année N-1. Ce prix est calculé selon la formule suivante :

Prix annuel = socle + [prix client WEBDOC * Nb clients WEBDOC (N-1)]

Les montants facturés pour le socle de base et le prix par client WEBDOC sont des montants forfaitaires fixes révisés chaque année selon l'indice SYNTEC.

En cas d'évolution majeure de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1er janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.21. Contrat de mise à disposition de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO TOOL

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO Tool et la fourniture des prestations de maintenance applicative, évolution de l'application, la production informatique centralisée, l'assistance et support. Il s'agit d'un outil du marché capable de couvrir les besoins de la banque en matière de gestion de portefeuilles financiers, mis à la disposition des utilisateurs Front Office et Middle Office de la Banque Privée, et adossée aux systèmes back-offices de la banque et de son dépositaire. Elle consiste en une version packagée du progiciel SOLIAM, incluant les paramétrages, les processus BNP Paribas Wealth Management, et une documentation tant pour l'installation que pour son utilisation. L'application gère en particulier les activités de gestion conseillée et la production de reporting clients à haute valeur ajoutée y incluant la mesure de performance.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la concession du droit d'utilisation et de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant annuel et forfaitaire basé sur les éléments suivants :

- Le nombre minimum théorique d'utilisateurs de l'application convenu entre les parties ;
- Le montant annuel facturé et calculé sur la base de ce nombre d'utilisateurs de l'application;
- Le principe d'un réajustement mettant à profit la dégressivité du prix en fonction du nombre total des utilisateurs de l'application ainsi que le nombre de pays où l'application est déployée est appliqué. Le réajustement est pris en compte dans la facturation annuelle.

Au titre de la facturation des coûts récurrents, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEX.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 25 juillet 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice relatif aux conventions 2.1.2.1 à 2.1.2.21

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 829 467 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice relatif aux conventions 2.1.2.1 à 2.1.2.21

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice.

2.2. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales étrangères de BNP Paribas S.A.

Entités concernées

- BNP Paribas actionnaire de BMCI et des filiales suivantes.

2.2.1. Convention de services entre la Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIAB) et BMCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de prestations de services réalisées par le « Centre de Services Partagés (CSP) Monétique » du Prestataire pour le compte de la BMCI et portant sur le suivi quotidien des activités monétiques frauduleuses et la gestion de la survenance des fraudes monétiques, notamment par l'analyse et la remontée de l'alerte, la mise en place immédiate d'une solution préventive ainsi que l'initiation d'une cellule de crise pour action et résolution rapide.

Conditions et modalités de rémunération

Les charges de fonctionnement sont réparties entre les sites bénéficiant des services du CSP Monétiques selon une clé de répartition basée sur le volume numérique de chaque site (transactions, cartes en portefeuille, système d'acceptation).

Le coût des prestations de services est déterminé par la somme des rubriques suivantes :

- Les frais de personnel et d'hébergement à Ouagadougou ;
- Les dépenses de transport et d'hébergement engagés par le CSP à l'occasion de ses missions ;
- Les dépenses de fonctionnement autres que le transport et hébergement engagés par le CSP.

La BICIAB transmet trimestriellement une facture correspondant à la quote-part de BMCI indexée sur la base de la clé de répartition calculée pour l'année N-1, nette de tous impôts et taxes.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 24 avril 2014, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice.

2.2.2. Convention de mise à disposition d'un Logiciel de gestion Informatique entre BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) et BMCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à la disposition de BMCI d'un logiciel de gestion informatique de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

La redevance est déterminée sur la base de la méthode de répartition des coûts supportés par FITS.

Conformément à cette méthode de facturation, tous les coûts directs supportés par FITS dans l'exécution des services, seront refacturés à la BMCI augmentés de 8%.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013, pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2 028 099 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 1516335 MAD.

2.2.3. Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance entre Coficabail au profit de la BMCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités des prestations d'hébergement et d'infogérance du logiciel SICLID, intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des batch de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.

Conditions et modalités de rémunération

- a. Un forfait HT annuel de 90 000 EUR correspondant aux services suivants ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC :
 - Mise à disposition et maintenance des environnements ;
 - Accès continu au téléprocessing et traitement des batchs quotidiens ;
 - Procédures de back-up;
 - Création/mise en place et contrôle de l'évolution du plan de reprise (recovery plan).
- b. Un coût HT annuel s'élevant à 0,6 EUR par dossier actif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers client actif en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
 - A l'espace de stockage ;
 - A la puissance des processeurs ;

- Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).
- c. Un coût HT annuel s'élevant à 0,3 EUR par dossier inactif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers client inactif en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés:
 - A l'espace de stockage ;
 - Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2002 modifié par des avenants, successivement le 1^{er} décembre 2004, le 6 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2009, pour une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2786 356 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 3 439 979 MAD.

2.2.4. Convention Cadre de Prestation de services de télécommunication et services accessoires entre BNP Paribas Net Limited et BMCI

Nature et objet de la convention

Les services fournis à la BMCI par BNP Paribas Net Limited se présentent comme suit :

- Services DATA : mise à disposition de la BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde ;
- Services à valeur ajoutée sur le réseau international : en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage, etc.) les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

Conditions et modalités de rémunération

Les frais au titre des services sont facturés comme suit :

- Réseau de données et lignes dorsales : tarif forfaitaire ;
- Téléphonie par commutation et RAN : tarif variable ;
- Autres services : tarif forfaitaire.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 7 juillet 2011 pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 7513854 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 4 808 503 MAD.

2.2.5. Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI

Nature et objet de la convention

Fourniture des Prestations de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de SICLID, l'outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation, et de ses composantes à savoir :

- STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales ;
- TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération au titre de cette convention se détaille comme suit :

- a. Coût HT (de départ en 2001) annuel pour 1000 dossiers gérés de 50 EUR. La facture est calculée au prorata sur la base de 50 EUR pour 1000 dossiers. Cette rémunération est payable trimestriellement à terme échu.
 - Le montant de la rémunération peut être révisé lors de chaque renouvellement après accord entre les parties.
- b. Les coûts de base par dossier de chaque année seront indexés le 1^{er} janvier de chaque année en fonction des variations de l'indice SYNTEC.
 - Les réajustements des coûts de base selon cette indexation s'effectuent sans formalité.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1^{er} décembre 2001 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} juillet 2001. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 566 086 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 657 961 MAD.

2.2.6. Convention portant sur la concession de Licence RATANET entre BNP Paribas Personal Finance

Nature et objet de la convention

La présente convention fixe les modalités de concession d'une licence d'utilisation du Progiciel RATANET et de fourniture de prestations d'adaptations aux besoins et aux pratiques de la Banque. Il s'agit d'un outil informatique utilisé par la BU crédit conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation.

Conditions et modalités de rémunération

Montant forfaitaire de 350 000 EUR dont 50 000 EUR au titre de la licence d'utilisation et 300 000 EUR au titre des développements.

Cette rémunération ne comprend pas le coût des éventuels progiciels ou logiciels dont l'utilisation serait nécessaire pour l'utilisation du progiciel et qui ne seraient pas des progiciels standards développés par BNP PARIBAS Personal Finance.

Règlement du montant susvisé comme suit :

- Avance de 70.000 EUR HT payée dès signature du contrat ;
- Livraison Lot 1 de 130.000 EUR HT;
- Livraison Lot 2 de 50.000 EUR HT;
- Livraison Lot 3 de 50.000 EUR HT;
- Livraison Lot 4 de 50.000 EUR HT.

Date et durée

La convention a été conclue en date du 12 mai 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 15 octobre 2013 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 259 620 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 305 313 MAD.

2.2.7. Convention portant sur la télématique entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI

Nature et objet de la convention

La présente convention fixe les modalités de la fourniture des prestations de services d'exploitation, de développements informatiques et de supports liés à la télématique des outils de la BU crédit conso.

Conditions et modalités de rémunération

Services télématiques : Rémunération de départ (fixée en 2008) au titre des services (hébergement et exploitation) est de 0,1 EUR HT par instance. La rémunération au titre des services télématiques sera calculée sur la base du nombre d'instances réalisées à la date de la facturation telle que définie ci-après :

- Développements télématiques : redevance de départ (fixée en 2008) de 0,6 € par instance s'applique aux développements télématiques, la petite maintenance évolutive et le support dans les limites suivantes :
 - 10 mois/homme/année pour les développements corporate ;
 - 3 mois/homme/année pour la petite maintenance évolutive ;
 - 3 mois/homme/année pour le support.

Tarification réajustable au 1er janvier de chaque année en fonction de l'indice SYNTEC.

La tarification applicable aux autres prestations de développements, maintenance et support télématique non comprise dans la redevance ci-dessus, est égale (en 2008) à 686 EUR HT J/H.

Tarification réajustable au 1er janvier de chaque année.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 16 septembre 2008 avec une date de prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2002 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 33 674 MAD

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 43 147 MAD

2.2.8. Convention tripartite RATANET IT Services master agreement entre BMCI, BNP Paribas Groupe Service Center S.A. et BNP Paribas Personal Finance

Nature et objet de la convention

Contrat tripartite portant sur la fourniture des prestations relatives aux développements informatiques sur l'outil RATAMA et sa maintenance, étant rappelé que la BMCI dispose déjà d'une licence d'utilisation de cet outil. BNP Paribas Groupe Service Center S.A. en sa qualité de prestaire de services informatiques, BNP Paribas Personal Finance en sa qualité de propriétaire de l'outil RATAMA et la BMCI bénéficiaire.

Conditions et modalités de rémunération

Au titre des prestations de développement, suivant un devis arrêté sur la base du nombre de J/H calculé sur la base d'un coût J/H de 325 EUR HT (majoré de 50% pendant les jours/heures d'astreinte).

Au titre de la maintenance :

- Pour la solution actuelle : redevance annuelle de 53 000 EUR HT, qui représente 15% du coût de licence acquise et développements initiaux;
- Pour chaque nouveau lot développé : redevance annuelle sur la base de 15% HT du coût de chaque nouveau lot développé ;
- Les développements inférieurs à un J/H sont exclus de la base de calcul de la maintenance ;
- La facturation annuelle au titre de la maintenance est capée à 91 KEUR, couvrant une enveloppe de 60 J/H.

Date d'autorisation de la convention

Convention autorisée par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018 et est rentrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 602 518 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 602 518 MAD.

2.3. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales marocaines de BNP Paribas S.A.

2.3.1. Conventions conclues entre BDSI et BMCI

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

2.3.1.1. Contrat de crédit long terme

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur une autorisation pour un crédit long terme de 50 millions MAD, sans garanties.

Conditions et modalités de rémunération

Remboursement sur 10 ans au taux d'intérêts de 5,62%.

Date d'autorisation de la convention

Contrat de crédit autorisé par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2020.

2.3.1.2. Contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres

Nature et objet de la convention

Contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres développées par BDSI.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix des services découlant du contrat varie en fonction du service commandé et est calculé sur la base d'indicateurs : unités d'œuvres (UO), ou au temps passé selon le tarif journalier moyen arrêté.

Date d'autorisation de la convention

Contrat autorisé par le conseil de surveillance réuni le 17 mai 2019.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais de fonctionnement, s'élève à 47 002 566 MAD.

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais d'investissement, s'élève à 51 259 769 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais de fonctionnement s'élève à 23 052 474 MAD.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais d'investissement s'élève à 46 314 234 MAD.

2.3.1.3. Convention d'assistance technique

Nature et objet de la convention

La convention prévoit l'assistance de BDSI dans les domaines suivants :

- Ressources humaines,
- Gestion comptable,
- Assistance juridique,
- Autres.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1^{er} janvier 2006 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI en 2020 s'élève 2 241 348 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.3.2. Conventions conclues entre Arval Maroc et BMCI

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- Arval Maroc est détenue par BMCI à hauteur de 33,34%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration d'Arval Maroc.

2.3.2.1. Convention d'apport d'affaires

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de :

- Collaboration entre la BMCI et Arval Maroc en matière d'apport d'affaires par BMCI en faveur d'ARVAL Maroc ;
- Participation au risque au cas par cas et à la décision de la BMCI (pour le stock accordé avant le 31 décembre 2017).

Conditions et modalités de rémunération

La présente convention prévoit :

- Une Commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement qui sera versée flat à la mise en route du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;
- Une commission de risque de 0,50% du montant HT de l'investissement, que ce soit un client ou un prospect, qui sera calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 23 janvier 2013 pour une durée de trois ans renouvelables. Audelà de ces trois années, elle est renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice

En 2020, comptabilisation d'une commission d'apport 2020 d'un montant de 1 009 999 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.3.2.2. Convention d'assistance technique

Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit l'assistance d'Arval Maroc dans les domaines suivants :

- Ressources humaines
- Sécurité

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1^{er} janvier 2019 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI au titre de cette convention en 2020 s'élève à 97 600 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.3.3. Convention d'assistance technique entre BMCI et MED BP

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- MED BP est détenue par BMCI à hauteur de 4%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration de MED BP.

Nature et objet de la convention

La convention prévoit l'assistance de MED BP dans les domaines suivants :

- Ressources humaines
- Gestion comptable
- Assistance juridique
- Autres

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 25 octobre 2013. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI en 2020 s'élève 953 000 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.4. Conventions conclues entre BMCI et BMCI Leasing

Personnes concernées

- M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing.
- M. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil d'Administration de BMCI Leasing.

2.4.1. Conventions d'assistance technique

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités des prestations d'assistance fournies par la BMCI en faveur de BMCI Leasing dans des domaines diversifiés, notamment les ressources humaines, la gestion comptable, gestion des risques, l'informatique, l'assistance juridique, la conformité, l'inspection générale, l'immobilier et travaux, mobilier et matériel de bureau, communication, archivage, économat et achats.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis.

Les conditions de rémunération sont révisables, d'un commun accord entre les parties une fois par an, à la date d'élaboration des budgets annuels ou suite au changement du périmètre des prestations, avec prise d'effet au 1^{er} janvier suivant la date anniversaire du contrat.

La rémunération du personnel détaché par le prestataire est prise en charge et placée sous la responsabilité de BMCI Leasing.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 15 octobre 2002 et remplacée par le contrat de prestations de services « SLA » en date du 15 novembre 2013 telle que modifiée par avenant en date du 5 juillet 2018.

Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 876 000 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé au titre de l'exercice s'élève à 4 411 200 MAD.

2.4.2. Convention d'apport et de partage de risque

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi que d'une commission de partage de risques.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI Leasing verse trimestriellement une commission de 0,35% (hors taxes) pour tout dossier de crédit-bail mis en place en faveur d'un client du réseau BMCI.

BMCI Leasing verse également trimestriellement une commission de 0,5% hors taxes du montant total de la part contre garantie des dossiers de crédits des clients du réseau BMCI.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 17 décembre 1999 et révisée le 22 décembre 2000.

Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

En 2020, les produits comptabilisés par la BMCI, y compris la commission de partage de risque s'élèvent à 11 854 595 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant perçu par BMCI s'élève à 14 617 721 MAD.

2.5. Convention de partenariat entre la BMCI et Réseau Entreprendre Maroc

Personne concernée

- Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et administrateur au sein du Conseil de Surveillance de l'Association Réseau Entreprendre Maroc.

Nature et objet de la convention

Convention de partenariat qui prévoit :

- Une contribution financière de 100 KMAD annuelle, pendant une durée de trois ans, pour une enveloppe totale de 300 KMAD;
- Un prêt de 1 million MAD au taux de 0%, remboursable sur 4 ans avec un différé de 24 mois, sans recueil de garanties.

Date d'autorisation de la convention

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 mai 2019.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 100 000 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 100 000 MAD.

Casablanca, le 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

PwC Mary aroc Lot 57 Tour CrC, 19ème étage, Casa Anfe, 20220 Hay Hassani - Casablanca T: +212 107 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70 Re. 169 167 TP: 3799 9135 IF: 1106706 - CNSS: 7567045

> Mohamed Rqibate Associé

Hicham Belemqadam Associé

5-ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2020

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

			DELOITTE	E .					PWC				
	M	Montant/Année	ıée	Pource	Pourcentage/année	nnée	Mo	Montant/Année	iée	Pource	Pourcentage/année	nnée	TOTAL
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1 445	1 445	1 420	%26	%96	%59	1 614	1 614	1 659	100%	%96	%69	9 197
Emetteur	1310	1 310	1 285	%88	%18	29%	1310	1310	1 285	81%	%8/	23%	7 810
Filiales	135	135	135	%6	%6	%9	304	304	374	19%	18%	15%	1 387
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du													
commissaire au comptes	20	9	760	3%	4%	35%	50	9	760	3%	4%	31%	1 740
Emetteur	20	09	09/	3%	4%	35%		09	260	%0	4%	31%	1 690
Filiales													-
Sous-total	1 495	1 505	2 180	100%	100%	100%	1 664	1674	2 419	103%	100%	100%	10 937
Autres prestations rendues			-						-				-
Autres													-
Sous-total	-	-	-				-	-	-				-
Total Général	1 495	1 505	2 180	100%	100%	100%	1614	1 674	2 419	100%	100%	100%	10 887







La banque d'un monde qui change



RAPPORT DE GESTION

2020

SOMMAIRE

BMCI EN 2020

OI MOT DU PRÉSIDENT	4
OZ CONTEXTE ECONOMIQUE & FINANCIER	5
03 notre groupe	14
04 rétrospective de l'année 2020	20
05 nos métiers du commerce	28
DE NOS ACTIVITÉS SUPPORTS & FONCTIONS REGALIENNES	40
07 FILIALES & PARTICIPATIONS	74
OB données financières	82

MOT DU PRÉSIDENT



Philippe DUMEL
Président du Directoire

Au regard de la crise sanitaire inédite que le monde a vécue en 2020 et de ses impacts sur l'économie, la BMCI a, plus que jamais, confirmé son ardeur, sa mobilisation pour accompagner les clients et son positionnement en tant que partenaire incontournable du développement économique au sein du Royaume. En lien avec les objectifs stratégiques fixés dans le plan stratégique « BMCI 2020 », notre entreprise transforme son modèle afin d'être plus digitalisée et centrée sur le client. Nous nous réinventons de jour en jour pour améliorer sans cesse notre qualité de service, donner naissance à de nouveaux métiers et être une banque au service du monde dans lequel nous vivons ; la banque d'un monde qui change.

En dépit du contexte épidémique, l'année 2020 aura été une année structurante pour la BMCI et aura marqué un jalon décisif par rapport aux chantiers de transition digitale du groupe qui se sont poursuivis à grande vitesse; nous préparons la banque pour l'avenir en capitalisant sur nos forces, en se basant sur un mode de management agile, en digitalisant le parcours client ainsi qu'en bâtissant un nouveau modèle relationnel visant à fluidifier et améliorer l'expérience-client.

Partant, le groupe BMCI a pu réaliser de nombreux accomplissements, en l'occurrence la refonte du système d'information, la migration des cartes bancaires et la mise en place de la nouvelle application mobile. Nous œuvrons également à augmenter l'agilité de nos équipes dans l'objectif d'être toujours plus flexibles et réactifs dans un monde en mutation continue et un secteur en concurrence accrue.

Globalement, l'atteinte des objectifs du plan stratégique « BMCI 2020 » n'aurait pas pu être réalisable sans l'implication incommensurable de la totalité de nos collaboratrices et collaborateurs à qui nous adressons nos plus vifs remerciements pour la mobilisation dont ils ont fait preuve.

Durant ces dernières décennies, notre banque a fait face à de nombreux défis et a été amenée à traverser de rudes épreuves où nous avons fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et de résilience, ce qui nous a permis de forger notre philosophie d'être. La philosophie de faire partie d'une grande famille unifiée par son âme et son esprit de motivation et de partage, la philosophie d'aller au-delà du modèle bancaire traditionnel en mettant au cœur de nos engagements des valeurs communes et une exigence prononcée en matière d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale afin d'être performant tant sur le plan financier que sur les plans citoyen et sociétal.

En guise de conclusion, nous abordons l'avenir avec énormément de détermination et avec une promesse d'être durablement mobilisés aux côtés de notre clientèle et de les accompagner sur le chemin de la reprise économique.



CONTEXTE ÉCONOMIQUE & FINANCIER

CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Dans un contexte économique international de plus en plus incertain, marqué par l'extirpation du gouffre provoqué par la crise sanitaire et le confinement qu'elle a engendrée en 2020 dans plusieurs pays, la grimpée de la croissance mondiale vers des niveaux comparables à la période avant-crise demeure, néanmoins, très peu envisageable actuellement suite au ralentissement du rythme d'ouverture des frontières et aux restrictions rétablies lors du dernier trimestre de l'année par plusieurs gouvernements, imposées par la recrudescence des cas.

Dans ces conditions, l'année 2020 a été marquée par un ralentissement fulgurant de l'économie mondiale qui a donc enregistré une croissance en contraction à (-4,2%), pâtissant principalement des effets de la pandémie, et ce en dépit des signes de reprise manifestés par le lancement des

-4,2%
Croissance du
PIB MONDIAL

-3,5%
Croissance
aux EtatsUnis

-7,9% Croissance Zone EURO

campagnes de vaccination anti-Covid-19 mais aussi des retombées du Brexit, de quelques conflits géopolitiques et de l'exacerbation des rivalités commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Cette croissance devrait, par la suite, croître de 5,8% en 2021 et de 3,4% en 2022.

Selon les prévisions de la Banque Mondiale, la croissance aux États-Unis a rompu avec sa phase d'expansion ayant duré onze ans; soit l'expansion la plus longue de l'histoire du pays, et devrait enregistrer une récession de (-3,5%) en 2020. Ce recul devrait prendre fin pendant l'année 2021, année durant laquelle la croissance du pays affichera une progression de 4,6% suite à la vaste campagne de vaccination ayant lieu actuellement au sein du pays ainsi qu'aux conditions monétaires accommodantes qui permettront de soutenir le flux de crédit accordé aux ménages et aux entreprises. D'un autre côté, le marché du travail américain a connu quelques améliorations avec un taux de chômage en redressement durant les derniers mois de l'année 2020, atteignant ainsi un taux moyen de 8,1% de la population active.

Dans la zone Euro, la croissance du PIB a connu une dégradation de (-7,9%), nonobstant, ce taux devrait s'améliorer à partir de 2021 grâce à l'assouplissement des conditions de mise en œuvre de plusieurs mesures et à la mise en place du nouvel instrument de relance « Next Generation EU » qui permettra de soutenir partiellement l'économie européenne. Ainsi, la croissance serait de 4,1% en 2021 et de 2,5% en 2022. Sur le marché du travail, le taux de chômage connaitrait une légère augmentation à 7,9%, un taux contenu grâce aux mesures prises par les pays de l'Union Européenne dans le cadre du maintien de l'emploi.

Pareillement à la croissance, de nombreuses incertitudes couvrent les niveaux d'inflation attendus. Aux États-Unis, cette dernière baisserait à 1,3% en 2020 avant d'augmenter pendant les années qui suivent jusqu'à atteindre 2,4% en 2022. En outre, la Zone Euro enregistrerait un taux d'inflation de 0,3% en 2020, puis 0,6% en 2021 et 1,2% en 2022 ; soit des niveaux largement au-dessous des objectifs fixés par la BCE, Banque Centrale Européenne.

PERTURBATIONS SUR LA PLUPART DES MARCHÉS ÉMERGENTS

Malgré le redémarrage rapide enregistré au niveau de la Chine, foyer initial du Covid-19, néanmoins, l'activité économique internationale a été fortement perturbée dans la majorité des marchés émergents et des économies en développement (EMDE). En ce qui concerne le PIB global des EMDE, incluant la Chine, il devrait enregistrer une contraction de 2,6% en 2020, suivie par une hausse de 5% en 2021.

Pour les cinq BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), le record de contraction de l'activité économique revient à l'Inde dont la croissance du PIB devrait s'effondrer de (-10,1%) en 2020. La Russie, quant à elle, a subi le double effet de la baisse du prix du baril jumelée à la contraction de la demande mondiale pour atteindre ainsi une chute du PIB estimée à 3,1% sur l'année 2020. Pour le Brésil, le ralentissement a été très prononcé cette année avec des taux prévus d'atteindre (-5,8%) en 2020 et 2,8% en 2021.

S'agissant de la Chine, même en étant le premier pays touché l'an dernier par le virus Covid-19, le géant asiatique a pu surprendre le monde entier en étant le premier pays à renouer avec la croissance, à noter un rebondissement économique non négligeable et à enregistrer un redressement rapide sur l'année 2020. La Chine a également pu accroître drastiquement sa part de marché dans le commerce mondial, en effet, 25% des exportations totales du monde proviennent de ce pays. De surcroît, l'Empire du Milieu a aussi pu assurer le rebondissement du secteur industriel et la baisse des dépenses de consommation.

LA CHINE, NOUVELLE LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE

En somme, l'économie chinoise afficherait une reprise assez remarquable, avec une progression de son PIB estimée à 1,4% en 2020 puis à 8,3% en 2021 et 5% en 2022; la Chine sera en effet la seule économie puissante à réaliser une croissance positive en 2020.

+1,4% Croissance en Chine

Au Japon, l'activité devrait progresser de 2,3% en 2021 après un recul de (-5,3%) en 2020.

S'agissant du pétrole, l'évolution des prix reste fortement tributaire de l'affaiblissement de la croissance économique au niveau international ainsi que par les effets néfastes de la pandémie Covid-19 qui a engendré la baisse de la consommation des produits pétroliers suite aux restrictions de déplacement imposées dans plusieurs pays. Par conséquent, les cours moyens se sont établis à 41,9 dollars/baril en moyenne au cours de 2020, soit un repli annuel de 34,5%. Ils devraient cependant enregistrer une légère reprise en 2021 en atteignant un prix de 52,4 dollars le baril.



Les cours des autres matières premières auraient également été pénalisés par la contraction de la croissance mondiale ; les prix du phosphate brut auraient ainsi baissé de 2,3% mais devraient enregistrer de légères augmentations à partir de 2021.

Sur un autre registre, les disparités concernant les politiques monétaires suivies aux Etats-Unis et en Europe ont favorisé la poursuite du rebond du dollar face à l'euro. Par conséquent, le taux EUR/USD est de 1,22 en 2020 (VS 1,11 en 2019).

Globalement, la morosité des perspectives mondiales de croissance à court et moyen termes est introductrice d'une ère d'accroissement de l'endettement et du déficit budgétaire des nations, de la hausse de la pauvreté et de la difficulté d'afficher des niveaux d'inflation jugés satisfaisants. Concernant l'avenir, l'évolution des perspectives économiques dépendra de l'influence combinée de la progression de la campagne de vaccination autour du monde et de la capacité des états à réaliser un certain équilibre entre la relance économique par la dette et la gestion de la réduction de ladite dette. Cependant, à l'instar des grandes crises économiques qu'a connues le monde au passé, les conséquences de cette pandémie pénaliseront durablement l'environnement macroéconomique international.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

L'économie marocaine a fait face à une année 2020 extrêmement complexe; la vague épidémique provoquée par la crise sanitaire Covid-19 a eu de nombreuses répercussions sur le pays et a poussé les autorités marocaines à lancer une série de mesures économiques et sociales visant à atténuer les effets de la crise et à relancer l'économie du Royaume.



D'un côté, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) a mis en place des mesures visant à soutenir les entreprises telles que le produit « Damane Oxygène », un produit de garantie destiné aux TPME et consistant à mobiliser les ressources de financement en faveur des entreprises dont la trésorerie s'est dégradée à cause de la baisse de leurs activités. La CCG a aussi lancé le programme « Damane Relance », garantie destinée aux sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de Dirhams afin de couvrir une grande partie des crédits accordés pour la relance de leur activité. De plus, l'Etat Marocain a mis en œuvre le produit « Relance TPE » dédié notamment aux commerces et aux artisans qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de dirhams pour faciliter la reprise. D'un autre côté, l'Etat Marocain a distribué des aides aux salariés déclarés à la CNSS ayant été touchés par la crise. Pour la population la plus démunie des citoyens, non déclarés à la CNSS ou non éligibles à l'indemnité de perte d'emploi, une opération a été mise en place dans le cadre du RAMED et de l'initiative « Moussanada » pour les travailleurs du secteur informel. Cette dernière consiste à distribuer les aides mensuelles comprises entre 800 et 1200 dirhams à travers l'écosystème bancaire et les établissements de paiement.

Dans le même registre, le Comité de Veille Economique (CVE) a initié plusieurs actions ayant comme objectif de soutenir l'économie dans sa globalité, dont quelques-unes de concert avec Bank-Al-Maghrib. Entre réduction du taux directeur à 1,50%, renforcement du programme TPME à travers l'inclusion des crédits de fonctionnement, report des échéances de crédit pour les particuliers et les entreprises affectés par le contexte sanitaire; les mesures réalisées par Bank-Al-Maghrib ont été d'un grand soutien à l'économie du pays.

VERS UNE RÉCESSION ÉCONOMIQUE PRONONCÉE...

En ce qui concerne les banques commerciales, elles ont eu droit à la libération intégrale du compte de réserve en leur faveur, à l'allègement temporaire des règles prudentielles et l'instauration de mesures d'accompagnement spécifiques pour les banques à ce sujet ainsi qu'à la mise en place par la banque centrale d'une cellule d'accompagnement par rapport aux exigences en fonds propres. Bank-Al-Maghrib a également décidé l'élargissement du collatéral éligible aux opérations de refinancement et l'affinement du cadre des opérations de refinancement de BAM pour favoriser les banques qui déploient le plus d'efforts dans ce sens.

En raison de l'impact de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus, le maintien de la fermeture des frontières ainsi que des conditions climatiques défavorables ayant marqué la campagne agricole précédente, et à l'instar de plusieurs autres pays, le Maroc a connu une grande régression économique tout au long de l'année 2020.

Après le déconfinement ayant eu lieu en début juin 2020, une légère reprise a été constatée au niveau de l'économie nationale qui demeure, toutefois, freinée par les restrictions régionales mises en place afin de limiter l'accroissement du nombre de contaminations au Maroc.

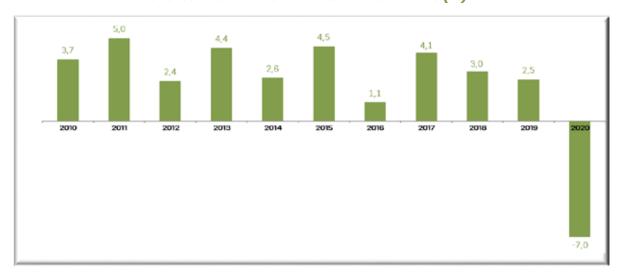
Partant, selon les statistiques du HCP, le PIB reculerait de (-7,0%) en 2020, résultat de l'affaiblissement de la valeur ajoutée agricole de (-7,1%), en lien avec la succession de deux campagnes agricoles sèches, conjuguée à la décélération de la valeur ajoutée non agricole de (-6,6%).



Les mesures d'appui aux ménages et aux entreprises instaurées par le gouvernement devraient, cependant, plaider en faveur de l'amélioration des revenus des citovens du marocains et soutien des investissements. Conséquemment, la progression des activités non agricoles atteindra 3,6% en 2021 tandis que la valeur ajoutée agricole évoluera de 11,0% en 2021 bénéficiant essentiellement de campagnes céréalières importantes atteignant les 75 millions de quintaux selon les prévisions. Ces scénarios restent tributaires de l'avancement des campagnes de vaccination anti Covid-19.

En ce qui concerne le marché du travail, le taux de chômage a connu une aggravation de 3 points de base, passant ainsi à un taux de 12,8% en 2020, soit une hausse de 3,6 points par rapport à l'année 2019.

CROISSANCE ANNUELLE DU PIB AU MAROC (%)



Source : HCP

Cette évolution de la croissance a fait ressortir une légère décélération de l'inflation à un niveau de -0,1%, après s'être établie à 1,3% en 2019, selon les statistiques du HCP.



-0,1%
INFLATION en baisse

7,4% du PIB

Déficit budgétaire 2021 **6,4%** du PIB

Sur le plan des finances publiques, le déficit budgétaire aurait été maintenu à 7,4% du PIB en 2020. Suite à la poursuite des efforts concernant les financements spécifiques et en prenant en considération les dispositions de la loi de finances 2021, le déficit budgétaire devrait s'alléger à 6,4% du PIB en 2021 et la phase de consolidation budgétaire devrait reprendre de nouveau et de manière graduelle.

Sur le volet des échanges extérieurs, suite à la crise sanitaire Covid-19 et les mesures qu'elle a engendrées telles que le confinement et la fermeture des frontières, les exportations ont été impactées par la baisse des ventes du secteur automobile, du textile et cuir en plus de l'électronique et l'électricité, ce qui a conduit au recul de la croissance des exportations de (-8,4%); ce taux a été atténué par la bonne tenue du secteur agro-alimentaire et des phosphates et dérivés. D'un autre côté, les importations ont diminué de (-15,9%), une baisse qui se justifie par le recul de la quasi-totalité des groupes de produits, notamment les produits énergétiques ainsi que les produits finis de consommation. Le taux de couverture, quant à lui, a enregistré une amélioration de 5,1 points de base, atteignant ainsi 63,3%.

MARCHÉ FINANCIER

Après une année 2019 durant laquelle la place boursière casablancaise a enregistré une reprise confirmée, le marché boursier marocain a plongé en 2020 dans une atonie. Ainsi, le MASI a clôturé l'année 2020 sur une dépréciation de 7,27% à 11.286 points, en raison de l'impact non négligeable de la situation épidémique sur la

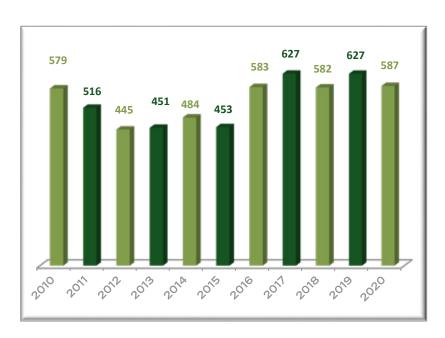
12.633,57
points
Plus **haut**de l'année

8.987, 89
points
Plus **bas**de l'année

tenue du marché. En effet, le trend haussier connu en début d'année dans un contexte de taux bas et d'externalisation de la gestion financière des institutionnels vers les OPCVM a permis d'alimenter considérablement le marché actions en flux, néanmoins, la détection des premiers cas de contamination au Royaume a entrainé une vague de chute inégalable qui a, par la suite, pu être contenue grâce aux mesures liées au déconfinement graduel et aux décisions prises par les autorités nationales dans l'objectif de soutenir les ménages et les entreprises.

Au cours des dix dernières années, l'évolution de la capitalisation boursière se présente comme suit :

EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE (EN MMDH)

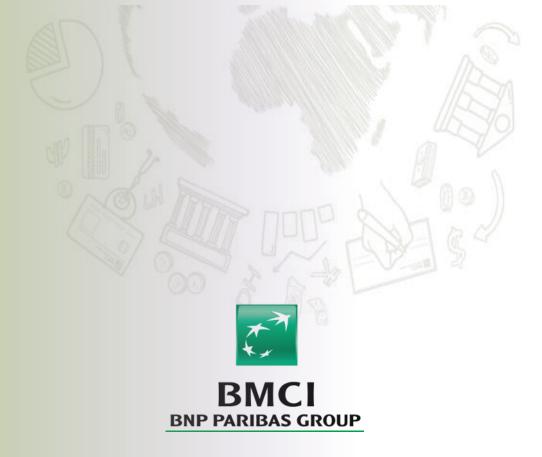


Source : Bourse des Valeurs de Casablanca

Après la hausse de la capitalisation boursière en 2019, cette dernière a vécu une phase de dégradation en 2020 pour s'établir à 587 Milliards de dirhams (MMDH), contre 627 MMDH à fin Décembre 2019, soit une contraction de 6,8%. Il est à noter que le cours le plus haut de l'année pour le MASI (12.633,57 points) a été enregistré le 22 Janvier 2020 quelques semaines avant le déclenchement de la crise sanitaire au Maroc tandis que le plus bas de l'année (8.987,89 points) a été atteint le 18 Mars 2020 soit le jour de la déclaration de l'état d'urgence dans le pays.

En 2020, la majorité des secteurs cotés ont connu des évolutions négatives, 9 secteurs uniquement ont enregistré des performances positives. Il s'agit en l'occurrence du secteur informatique qui se retrouve en tête de liste avec une évolution de +51,2%, l'industrie pharmaceutique avec +16,2%, suivis par le secteur des mines, les distributeurs et enfin celui du Pétrole et Gaz. En 2019, sept secteurs seulement avaient clôturé l'année dans le rouge. Pour sa part, le secteur bancaire a réalisé une performance de -14,3% au cours de l'année 2020, après une hausse de 5,6% en 2019.

Sur un autre registre, en tenant compte de la politique monétaire accommodante du pays conjuguée aux mesures de relance adoptées par le gouvernement pour contenir les effets de la crise sanitaire, les taux d'intérêt sont restés à des niveaux bas, tandis que l'évolution du marché monétaire a parfaitement été régulée par la Banque Centrale à travers sa stratégie expansive visant à contenir les taux interbancaires autour du taux directeur (1,50%).



NOTRE GROUPE

-La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie-

BNP PARIBAS, UN GROUPE AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Première banque de la Zone Euro et cinquième au niveau mondial, le Groupe BNP Paribas accompagne tous ses clients – particuliers, associations, entrepreneurs, PME-ETI, grandes entreprises et institutionnels – dans la réussite de leurs projets grâce à ses solutions de financement, d'investissement, d'épargne et de protection.

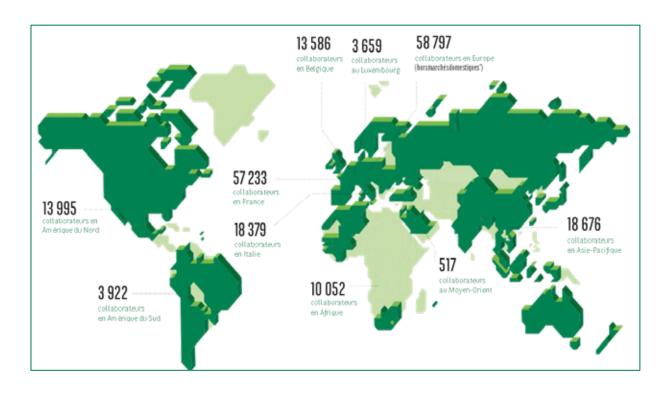
Fort de sa présence internationale dans 71 pays et territoires, avec environ 200.000 collaborateurs à travers le monde, BNP Paribas est aujourd'hui le leader européen des services bancaires et financiers.

~200 000

COLLABORATEURS

71

PAYS & TERRITOIRES





La mission de BNP Paribas étant de contribuer à une économie responsable et durable en finançant et conseillant ses clients de manière éthique, le groupe a été désigné en tant que *meilleure banque au monde pour les entreprises et pour l'inclusion financière, selon le classement Euromoney de l'année 2020*.

PRÉSENTATION DE LA BMCI

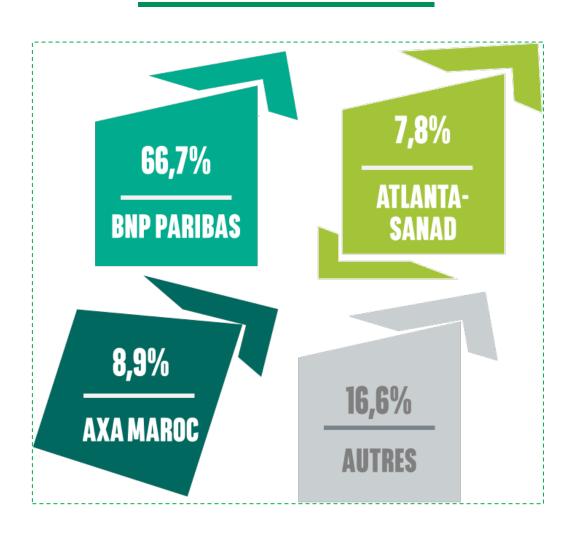
Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), filiale du groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la bourse de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le groupe BMCI emploie environ 3000 collaborateurs, et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.



SPECIALISÉES"

STRUCTURE DU CAPITAL

-31 DÉCEMBRE 2020-



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Etre la banque d'un monde qui change, telle est notre devise et notre projet d'entreprise; nous sommes entièrement au service de nos clients et du monde dans lequel nous vivons.

En vue de réaliser notre mission, la BMCI transforme son modèle pour être une banque plus digitalisée et plus axée sur le client. Ce changement implique donc l'enrichissement du sens de notre finalité auprès de nos parties prenantes: Clients, collaborateurs et partenaires économiques. La mission de BMCI est d'être au service de ses clients tout en étant une banque responsable et citoyenne. Nous nous donnons les moyens d'avoir un impact positif.



En 2020, face à la crise sanitaire inédite que le monde a connue, la BMCI a confirmé son engagement pour accompagner ses clients et pour assurer la continuité de ses services dans les meilleures conditions possibles.



Parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI est présent dans de nombreux métiers à travers ses filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :



UNE GOUVERNANCE SOLIDE

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.



COMPOSITION DU CONSEIL

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28 mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président Etat-major comité direct mandataire social au sein de BNP Paribas	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clor le 31 décembre 2020
Mme lanie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clor le 31 décembre 2020
I. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clor le 31 décembre 2020
M. Ovristian DE CHASEMARTIN	Membre – Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21 juin 18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M, Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clor le 31 décembre 2000
M. Yves MARTRENCHAR	Membre – Etat-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Parlbas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clor le 31 décembre 2000
Mme Sofia MERLO	Membre – Responsable des Ressources Humaines du Groupe et membre du Comité exécutif de BNP Paribas depuis le 1º novembre 2020	07-mai-14	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clo le 31 décembre 2020
M. Jean-Paul SABET	Membre – Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clo le 31 décembre 2020
Atlantasanad assurance	Représentée par M. Mustapha Bakkoury	27-novembre-2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clor le 31 décembre 2020
Mme Dounia TAARII	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clo le 31 décembre 2020
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meryem CHAMI	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clor le 31 décembre 2020
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clo le 31 décembre 2020



2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

Sur le plan de la Gouvernance, M. Philippe Dumel a été nommé nouveau Président du Directoire de la BMCI en date du 1^{er} Mars 2020, en remplacement de M. Laurent Dupuch ayant été amené à occuper de nouvelles fonctions au niveau du groupe BNP Paribas. Un autre changement organisationnel a eu lieu au niveau du Directoire BMCI fin décembre 2020 avec la nomination de M. Karim Belhassan en tant que COO en charges des fonctions support de la banque, en remplacement de M. Didier Dufour, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ainsi, le nouvel organigramme de la BMCI se présente comme suit :





Philippe DUMEL Président du Directoire



Rachid MARRAKCHI Directeur Général

Banque Privée

Affaires Juridiques

BMCI Asset Management

BMCI Bourse

BMCI Assurance

Activités Recouvrement

BMCI Najmah

Ressources Humaines

ALM-Treasury

Marketing, Innovation, Digital & Stratégie

> Communication & Engagement

Transformation & Synergies

Finance

Conformité

Risques

Inspection Générale

Filiales du Groupe BNP Paribas au Maroc

BNP PARIBAS MED BP

BDSI

ARVAL

DIGIFI / DIGISERV

Karim BELHASSAN COO en charge des fonctions Support

Sécurité Groupe

Project Management Office

Systèmes d'informations

Production & Appui Commercial

IMEX

Achats

Chief Data Office

Operational Permanent Control -

Idriss BENSMAIL Directeur Général Adjoint

CORPORATE BANKING

BMCI Leasing

BMCI Offshore

Centres d'affaires

RETAIL BANKING

Réseau d'agences

Capital Markets

Business Unit Crédit Conso



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2020



Face à la crise sanitaire liée au Covid-19, le Groupe BMCI a confirmé son engagement et sa mobilisation entière pour accompagner sa clientèle particulière et professionnelle ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont été fragilisées par la crise. Face à une année exceptionnelle et hors normes, la BMCI a pu relever le défi en assurant la continuité de ses services dans les meilleures conditions tout en garantissant la sécurité de ses collaborateurs, clients et autres parties prenantes. Au-delà d'une simple continuité de services, notre banque a surtout répondu d'une manière innovante aux nouveaux besoins clients et aux nouveaux modes de consommation dans un mode de management agile.

En effet, en dépit de toutes les contraintes imposées par le contexte épidémiologique mondial, l'année 2020 a pu constituer une année de consolidation et d'avancement technologique et digital pour la BMCI mais aussi une année de lancement de plusieurs services et d'atteinte de plusieurs objectifs. Cette année a été marquée par plusieurs faits qui viennent illustrer la dynamique de la banque, nous en citons :

1

Lancement de la solution BMCI CONNECT



Afin de coller davantage aux besoins de ses clients, BMCI Net a été intégralement refondu et a fait peau neuve en donnant naissance à l'application BMCI Connect. L'application se veut simple et intuitive, elle gagne aussi en fonctionnalités pour mettre à disposition de ses clients les services bancaires essentiels au quotidien à portée de main. Elle permet à ses usagers de gérer leurs comptes via leurs smartphones à travers une expérience réinventée au travers de ses fonctionnalités alliant agilité, praticité et gratuité des principaux services.

Rapport de gestion de l'année 2020

2

Migration de 80% des cartes BMCI en CONTACTLESS



Le paiement sans contact, activité en plein essor au Maroc, a connu une hausse spectaculaire en 2020 suite au déclenchement de la pandémie Covid-19.

Pour sa part, la BMCI a accéléré le projet de migration de son parc de cartes en Contactless, actuellement, 80% des cartes BMCI sont Contactless. Un lancement qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie BMCI visant à offrir à ses clients des solutions de paiement innovantes.

3

Mise en œuvre du nouveau modèle relationnel « Agences sans caisse »



Dans la continuité du projet de transformation de notre modèle de distribution, nous avons déployé à partir de Décembre 2020 un nouveau modèle d'agences baptisé « Agences express / agences sans caisse ». Ce modèle vise à dédier des espaces au conseil et accompagnement des clients tout en leur donnant accès au reste du réseau BMCI, à développer l'autonomisation du client à travers la promotion des solutions de self care ainsi qu'à élargir notre présence et couverture du territoire.



Lancement du M-Wallet SMART FLOUSS



La BMCI a lancé à travers sa filiale DIGIFI, son porte-monnaie électronique « Smartflouss » ; l'objectif étant de développer le paiement électronique, favoriser l'inclusion financière et d'accélérer la réduction de la circulation du cash.

Ce nouveau service a été déployé avec succès sur la totalité du réseau BMCI Retail du royaume. Pour accompagner ce lancement, une campagne de communication d'envergure a été lancée du 15 Octobre au 15 Novembre, couvrant tout le Royaume.

Lancement de la nouvelle offre de package BMCI



Au titre de l'année 2020, la BMCI a lancé une nouvelle offre de package qui a été revue à travers une segmentation différente, plus fine et flexible, une nomenclature facile à comprendre par le client et par le chargé de clientèle.

La nouvelle offre de package est scindée à travers des profils cibles distincts afin de créer une adéquation entre l'offre BMCI et les attentes de nos clients.

6 Lancement des opérations DAMANE et MOUSSANADA



La BMCI s'est inscrite pleinement dans les initiatives nationales lancées par l'Etat marocain, en distribuant plus de 50 000 aides dans le cadre de l'initiative MOUSSANADA destinée à distribuer des aides de l'Etat aux travailleurs de l'informel.

En outre, la banque s'est aussi positionnée en tant que partenaire bancaire de référence autour du financement PRO en mettant à profit la garantie CCG pour les crédits DAMANE.

7 Contribution au financement du fonds de gestion Covid-19



Le Groupe BMCI a participé à l'élan de solidarité national en contribuant au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de 85 Millions de dirhams.

La BMCI, banque pleinement désireuse de contribuer au soutien de la vie économique, en cette période particulièrement difficile, a contribué au fonds dans l'objectif de se mobiliser aux côtés des pouvoirs publics afin de surmonter la crise sanitaire.

8

Migration du Système d'Information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité) et par l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Après une étude des différents produits bancaires, le choix s'est porté sur le Progiciel de gestion intégré SAB AT qui offre une couverture fonctionnelle très large et qui répond aux enjeux business de la banque d'aujourd'hui

Le déploiement de SAB AT a été planifié en 3 lots pour sécuriser la bascule.

Le premier lot (Lot 1) a couvert la gestion des comptes clients (Entrée En Relation & KYC) et la bascule a été opérée en février 2019 suivi d'un lot 1B qui a porté sur la mise en place du poste de travail (YPA: Your Portal Advisor) pour l'ensemble de la force commerciale ainsi que sur l'intégration d'un module de gestion de la demande.

En été 2020, la migration du périmètre Lot 2 s'est opérée avec succès. Ce lot a couvert les engagements (Crédits, Autorisations, engagements par signature), la souscription des produits et les dépôts à terme. La bascule s'est déroulée avec succès grâce à la concaténation des efforts des diverses parties prenantes du projet permettant la fiabilisation et la mise en adéquation des données avec le nouveau système d'information, l'accompagnement du changement via des plans de communication et de formation spécifiques, la stabilisation de la production à travers un dispositif post-bascule adéquat ainsi que le décommissionnement des applicatifs concernés. L'enjeu de cette transition pour la banque résidait dans la nécessité d'assurer le fonctionnement dual des deux systèmes d'information, actuel et cible, en garantissant la bonne tenue de l'activité de la banque au quotidien.

Par ailleurs, un protocole de conduite du changement holistique a été déployé afin d'assurer des apports complémentaires et une efficacité commerciale vis-à-vis de toutes les parties prenantes de la banque, notamment les collaborateurs et les clients. Ce dispositif d'accompagnement a été composé de sessions de formation adaptées au contexte de la crise sanitaire Covid-19, d'une documentation d'accompagnement étoffée, d'une assistance post-bascule avec l'appui de la plateforme d'assistance HelpDesk et de l'équipe Programme en plus d'un important plan de communication.

Le troisième et dernier lot, planifié pour Mi-2021, couvrira plusieurs domaines à savoir : cash management, tenue de compte, Trade Finance, ALMT / LCM et la BU Najmah.



La BMCI, Top Performer 2020 au marché marocain



La BMCI s'est classée parmi les entreprises **Top Performers** pour sa **démarche de responsabilité sociale** et la gestion de ses risques de durabilité par le cabinet de notation extra-financière Vigeo Eiris. Cette notation a eu lieu au cours de l'année 2020 et s'est opérée sur 38 critères et 330 indicateurs correspondant à des exigences normatives énoncées par les conventions et recommandations internationales.

10

Audit de suivi du label RSE de la CGEM



Première banque reconnue par le label de la responsabilité sociétale des entreprises de la CGEM, délivré en 2014 et toujours fidèle à son engagement RSE, la BMCI a réussi en 2020 à valider, une fois de plus, l'audit de suivi de ce label.

11

Deux bâtiments BMCI dans le top 10 du concours CUBE 2020



La BMCI réitère son engagement RSE avec l'inscription de la Colline et la Perna à la nouvelle édition du Concours CUBE 2020 parmi 250 participants, l'objectif étant de récompenser les bâtiments dont les utilisateurs ont réussi à réduire la consommation énergétique. Ce classement dans le top 10 confirme la solidité de l'engagement RSE de la BMCI et démontre l'engagement quotidien des collaborateurs de la banque.

FAIT MARQUANT POST-CLÔTURE 2020

- 2021, UN DÉBUT D'ANNÉE MARQUÉ PAR LE LANCEMENT D'UN OPCI-

Suite à l'agrément par l'AMMC du projet de règlement de gestion de la SPI-RFA « CLEO PIERRE », obtenu en date du jeudi 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020, la BMCI a annoncé la constitution de son OPCI.

La structuration et la gestion de cet OPCI ont été confiées à REIM Partners agréée par l'AMMC en qualité de société de gestion d'OPCI.

Postérieurement à la clôture 2020, en Mars 2021, a eu lieu l'annonce de signature d'un partenariat stratégique entre la BMCI et Aradei Capital; une opération axée autour de deux volets: L'entrée de la BMCI dans le capital d'Aradei Capital et l'achat par cette dernière des actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » qui détient un portefeuilles d'agences bancaires exploitées par la BMCI.

Ce portefeuille d'agences a été valorisé à près de 620 millions de dirhams par deux experts immobiliers indépendants agréés par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Ces agences sont situées dans 17 villes à travers le Royaume et sont louées à la BMCI au titre de contrats de bail long terme.

A travers la constitution de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » en janvier 2021, la BMCI a pour objectif de contribuer à l'émergence de cette nouvelle classe d'actifs en apportant des agences stratégiques de ses métiers Retail et Corporate.

Cette opération ne fait que confirmer l'engagement de la BMCI à poursuivre cet objectif tout en scellant un partenariat stratégique à long terme avec la foncière Aradei Capital se traduisant par l'entrée de la banque dans le capital de cette dernière à hauteur d'un peu moins de 5%. Il est à noter que la souscription réalisée par BMCI par le biais d'une opération d'acquisition des titres d'Aradei Capital sur le marché des blocs de la Bourse des Valeurs de Casablanca a été effectuée sur la base d'un prix de 400 MAD/action.

Chiffres clés au 31 Décembre 2020

Le Groupe BMCI affiche à fin Décembre 2020 un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 Milliards de Dirhams, soit une légère baisse de 0,3% par rapport au 31 Décembre 2019.

Les Frais de Gestion Consolidés demeurent maîtrisés à 1,7 Milliard de dirhams incluant le don au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à hauteur de 85 Millions de Dirhams, et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à 56,5%.

Le Coût du Risque Consolidé, intégrant les impacts liés à la crise sanitaire, a augmenté de 104,7% à fin décembre 2020 pour s'établir à 901 Millions de Dirhams.

Au 31 décembre 2020, le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint 360 Millions de dirhams et le Résultat Net Consolidé s'élève à 145 Millions de dirhams.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,05 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	1,3 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	145 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	56,5%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	50,9 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ ⁽³⁾	114%

(1) Au 31 décembre 2020

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 50,9 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 54,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, soit une haisse de 7 3%



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2020 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2019, essentiellement dait de la baisse de la marge sur commissions de -8,4% avec une hausse au niveau de la marge d'intérêts et du résultat des opérations de marché respectivement de +1,4% et +7%.

Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,7 milliards de dirhams, en augmentation de 1% par rapport à fin décembre 2019.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a augmenté de 104,7% à fin décembre 2020 par rapport à fin décembre 2019 intégrant les impacts de la crise sanitaire COVID-19.

Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,6%.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 0,9%, pour s'établir à 44,6 milliards de dirhams à fin décembre 2002 contre 45 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui représentent 76,9% à fin décembre 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2020, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,7 milliard de dirhams intégrant la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus de 85 millions de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 56,5% à fin décembre 2020.

En neutralisant cet impact exceptionnel, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,6 milliard de dirhams soit une baisse de 0,5% par rapport à fin décembre 2019 et le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de 53.7%



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avan't Impôts Consolidé de 360 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 63,7% par rapport à fin décembre 2019.

Hors don COVID-19, le Résultat Avant Impôts Consolidé ressort à 445,3 millions de dirhams à fin décembre 2020.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,8 milliards de dirhams à fin décembre 2020, soit une hausse de 3% par rapport au 31 décembre 2019.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ (EN MMDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,3 milliard de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 6% par rapport à fin décembre 2019. Hors impact exceptionnel lié au don, il est stable à 1,4 milliard

de dirhams.



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 145 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 75,9% par rapport à fin décembre 2019.

Hors don COVID-19, le Résultat Net Consolidé est de 198 millions de difhams à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 276 millions de difhams, soit une baisse de 47% par rapport à fin décembre 2019.



NOS MÉTIERS DU COMMERCE

BANQUE COMMERCIALE

I. Corporate Banking



L'année 2020 a été une année particulière marquée par les effets de la crise sanitaire sur l'économie nationale et sur la croissance des entreprises en particulier.

Cependant et malgré ce contexte inédit, le Corporate Banking a réussi à enregistrer globalement de bonnes réalisations tant au niveau des ressources à vue que des remplois à court terme en plus

de l'équipement des clients par les Métiers Spécialisés. Les crédits moyen et long termes ont toutefois été impactés négativement en lien avec la baisse des investissements durant la période de confinement bien qu'il y ait eu tout de même la captation d'importants deals stratégiques.

Durant 2020 et dès le début de la crise, le Corporate a rapidement mis en place un plan d'accompagnement de ses clients pour soutenir leurs besoins en trésorerie (règlement fournisseurs et paiement salaires, etc) et a aussi entamé les démarches de report d'échéances pour les crédits amortissables (Crédits d'investissement, Leasing, refinancement en devises, ...) en lien avec les directives du Conseil de Veille Economique.

Le Corporate a également été au plus près de ses clients en mettant à leur disposition les offres Damane Oxygène et Damane Relance mises en place par l'Etat pour améliorer et favoriser le climat économique des opérateurs nationaux.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à une forte proximité des clients et à la réactivité et adaptabilité des équipes pour se positionner sur les opportunités du marché dans un climat difficile.

Pour 2021 et au vu des perspectives de reprise au niveau mondial, nous restons confiants quant à la capacité de la banque à accompagnement le financement de l'économie marocaine.

AMBITION 2021

Poursuite de l'accompagnement clients durant ce contexte particulier Consolidation des acquis afin d'atteindre nos objectifs de développement Maintien de l'ambition de réalisation du plan de développement

MIIII

Enfin, l'aboutissement de ces ambitions pour 2021 ne pourra se faire sans la mobilisation et la valorisation du Capital Humain et la proximité clients qui constituent pour le Corporate les véritables leviers pour répondre avec efficience aux besoins de nos clients Corporate durant ce contexte.

I.1 CASH MANAGEMENT



L'année 2020 aura été une année intense de progrès au cours de laquelle nous avons réalisé l'ensemble des objectifs que nous nous étions fixés tant sur l'équipement de nos clients en solutions digitales que sur la digitalisation de leurs opérations. De plus, avec la pandémie COVID-19, la majorité de nos clients, Corporate, institutionnels et Professionnels, ont fortement exprimé leur besoin en matière de Self-Care, dématérialisation des transactions bancaires et de signature électronique.

AMBITION 2021

Proximité et Qualité de service

Innovation

Confirming, la solution digitale pour la gestion des fournisseurs

I.2 TRADE

L'évolution de l'activité Trade demeure en phase avec l'évolution des Echanges Extérieurs au niveau du Royaume.

En dépit d'une conjoncture défavorable, la rentabilité est maintenue avec également une amélioration des parts de marché sur les différentes rubriques. Ces réalisations sont le résultat d'une étroite synergie entre les équipes du réseau et le métier Trade.



La dynamique engagée est ainsi poursuivie pour capter les opportunités, accompagner le développement des clients et confirmer la position de banque de référence en termes de Commerce International.

1.3 LEASING

BMCI Leasing s'est fortement mobilisée pour faire face à l'urgence imposée par la crise sanitaire et à traiter en priorité, dans le cadre des mesures d'accompagnement édictées par le Conseil de Veille Economique, ses effets sur la situation de la clientèle. Ainsi, plus de 2000 demandes de report ont été traitées en faveur de plus de 600 clients.

+ 2000 demandes de report

Pour sa part, le marché du crédit-bail a enregistré une nette baisse d'activité durant l'année 2020, avec un recul de 5,2 milliards de dirhams, soit -31,1% par rapport à la même période de 2019. Dans ce contexte, BMCI Leasing a clôturé l'exercice 2020 avec une production en baisse de -32,4% par rapport à l'exercice 2019.



TROIS PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR 2021

Confirmation de notre principale vocation, à savoir : Partenaire privilégié de la clientèle Corporate ;

Q2 Accompagnement de la clientèle Retail; via la mise en place de solutions de financement dédiées et le développement du médical;

Maintien de notre présence sur la clientèle non bancaire, à travers l'élargissement de nos partenaires attitrés.

I.4 FACTORING



L'année 2020 a été une année particulière pour BMCI Factoring. En effet, du fait de la crise sanitaire Covid-19, l'activité factoring de la banque s'est mobilisée pour continuer à servir et à accompagner ses clients malgré les contraintes induites notamment par les mesures de confinement mises en place par les autorités mais aussi du fait de l'adoption par de nombreux, clients, fournisseurs et administrations du télétravail.

Afin de garantir une continuité de service, un plan d'action de gestion de la crise a été mis en œuvre, ce qui a permis, malgré les contraintes induites par la crise sanitaire, de maintenir une dynamique commerciale, qui a porté ses fruits puisque la production factoring globale est en progression d'un peu plus de 1% sachant que la production Export est en net recul et la production relative aux créances TVA est en baisse. La dynamique commerciale s'appuie principalement sur celle de la production domestique qui est en augmentation de plus de 6%.

Enfin, l'encours moyen financé global et commercial ainsi que les PNB y afférents sont en progression significative. La maîtrise des risques reste une priorité pour BMCI Factoring puisque le coût du risque, en 2020, reste à des niveaux bas en dépit de la crise.

1.5 BMCI SECURITIES SERVICES (BMCI2S)

En 2020, le marché des capitaux a subi les effets de la crise sanitaire, la Bourse des Valeurs de Casablanca a clôturé l'année 2020 avec une baisse de (-7,30%).

Néanmoins, grâce à son ancrage, son expertise et l'engagement fondamental de son équipe, BMCI Securities Services a su démontrer sa résilience, sa capacité d'adaptation et son agilité pour faire face aux difficultés générées par la crise sanitaire et a su rester axé sur ses objectifs de croissance et de visibilité tout en assurant à ses clients une qualité de service irréprochable.

Ainsi, BMCI Securities Services a pu remporter un appel d'offres pour être dépositaire de son fonds OPCI, l'entité a pu également concrétiser de belles opportunités au niveau du marché obligataire, enfin elle a consolidé sa position de leader au niveau des plans d'épargnes salariales en signant avec 4 multinationales.



Pour 2021 ?

BMCI2S compte renforcer son positionnement au niveau des sociétés gestionnaires d'actifs immobiliers pour offrir la fonction dépositaire aux OPCI et auprès des sociétés cotées pour proposer le service émetteur et financier.

1.6 BMCI BANQUE OFFSHORE

Dans un environnement économique impacté par la situation sanitaire exceptionnelle, la pandémie Covid-19 a entraîné un fort ralentissement de l'offshoring au Maroc avec notamment la diminution des investissements et la difficulté d'assurer le plein-emploi. En parallèle, dans un secteur en concurrence accrue, BMCI Offshore continue à se positionner quasi-exclusivement en amont sur toutes les nouvelles implantations majeures (Multinationales de premier plan) qu'ont connues les zones d'accélération industrielles, consolidant, ainsi son rang de leader sur ce segment, tout en répondant aux attentes et besoins de cette clientèle.

Ce positionnement stratégique a permis à BMCI Banque Offshore d'afficher des performances commerciales et des indicateurs financiers solides tout en poursuivant sa stratégie de mise en conformité avec les meilleurs standards internationaux lancés par le groupe BNP Paribas.

La Synergie & Cross Selling avec l'ensemble des métiers spécialisés de la BMCI, le support du groupe BNP Paribas, la proximité auprès de nos clients ainsi que la maîtrise des risques, sont les facteurs clés de succès pour maintenir le leadership de BMCI Banque Offshore sur les zones d'accélération industrielles et principalement sur le segment des Multinationales.

1.7 CORPORATE FINANCE



Le métier Corporate Finance de la BMCI a affiché en 2020 une résilience face à la crise sanitaire et a réalisé un PNB relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

Le 1^{er} semestre 2020 a été marqué par le closing d'une opération de cession où Le métier Corporate Finance de la BMCI a accompagné son client en tant que conseiller financier dans le cadre de cette transaction.

Le métier a également réussi à maintenir sa position de leader en tant que conseiller financier privilégié des groupes internationaux dans le cadre de leurs Plans d'Epargne Groupe destinés aux salariés de leurs filiales marocaines et ce, à l'instar de leurs opérations réalisées à l'international.

Nous avons également poursuivi l'accompagnement de la Banque et de ses clients de référence dans le cadre de leurs émissions de Titres de Créances Négociables sur le marché des capitaux marocain. Il s'agit notamment de :

- La filiale d'un groupe industriel pour la mise à jour de son programme d'émissions de bons de sociétés de financement avec une extension du plafond à 3,5 milliards de dirhams et la réalisation de 3 émissions totalisant 780 millions de dirhams en 2020;
- L'accompagnement de la BMCI pour la mise à jour de son programme de certificats de dépôt d'un plafond de 12 milliards de dirhams.



Le métier a par ailleurs accompagné la société marocaine dans son emprunt obligataire par placement privé d'un montant de 300 millions de MAD, amortissable linéairement sur 5 ans. Avec cette deuxième émission, après celle réalisée en décembre 2019, nous avons réussi à mobiliser 600 millions de MAD au profit de la société en lui permettant d'optimiser son coût d'endettement et de renforcer son haut de bilan par un reprofilage de sa structure financière.

Enfin, le métier a terminé l'année 2020 sur une note positive en intervenant en tant que conseiller financier d'une société de financement de la place lors de sa première émission obligataire subordonnée pour une enveloppe avoisinant les 100 millions de dirhams.

1.8 PROMOTION IMMOBILIERE

En 2020, la crise sanitaire a perturbé la chaîne de valeur des projets immobiliers. Malgré ce contexte difficile, la BMCI a réussi à augmenter ses encours de crédit à la promotion immobilière grâce notamment à une opération avec l'un des principaux acteurs du marché. Ces augmentations d'encours ont eu lieu dans le respect de la qualité du risque de crédit du portefeuille.



Les mesures fiscales de soutien du secteur ont permis de soutenir les ventes au second semestre, redonnant ainsi confiance aux promoteurs immobiliers. Partant, plusieurs opportunités de financement ont été concrétisées en fin d'année pour de nouveaux projets.

1.9 CAPITAL MARKETS

1. Activité de Change

Le Maroc a poursuivi le processus de réforme du régime de change avec un nouvel élargissement des bandes de fluctuation du Dirham Marocain qui passent de (+ou-) 2.5% à (+ou- 5%). Cet élargissement s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de réforme du marché des changes, qui a été initié en janvier 2018, et intervient après l'atteinte des objectifs assignés à la première phase.

Dans ce contexte, l'année 2020 a été marquée par une forte volatilité sur le marché des changes marocain en lien avec la crise sanitaire.

Depuis que l'épidémie Covid 19 a touché le Maroc, la fermeture des frontières maritimes et aériennes entre Mars et Juillet dernier a induit brutalement une pénurie de rentrée de devises. Par conséquent, le Dirham Marocain s'est fortement déprécié face aux devises étrangères pendant cette période.

Sur la deuxième moitié de l'année et avec l'ouverture des frontières et la hausse des flux des Corporate à l'export, le Dirham Marocain a commencé à se renforcer face aux autres devises.

Par ailleurs, la position de change des banques marocaines a fortement augmenté et se situe à plus de 8 milliards de Dirhams, ce qui traduit la bonne capacité des banques à servir leur clientèle en devises.

Malgré ce contexte difficile, la salle des marchés a continué à accompagner ses clients tout au long de l'année.

2. Activité de Taux

Au cours de l'année 2020, le marché obligataire a connu deux baisses successives du taux directeur de la banque centrale, soit une baisse globale de 75 points de base pour le ramener à 1.50%.

La courbe des taux a suivi la tendance baissière du taux directeur jusqu'au mois de novembre et par la suite la tendance s'est renversée à la hausse suite à un gros besoin de financement du trésor sur le marché domestique pour faire face aux dépenses exceptionnelles liées à la pandémie COVID-19. En 2020, la salle des marchés a étoffé le catalogue de ses produits avec l'addition des dérivés de taux (Swaps et Cross-Currency).

La BMCI a aussi innové avec le premier deal structuré (EuroBond Maroc + Swap, Maturité de 11 ans) avec un grand institutionnel de la place. Cette transaction a été le fruit de plusieurs mois de réflexion, préparation et de prospection commerciale.

Enfin, la BMCI a honoré son statut d'intervenant en valeurs du trésor, sur le marché primaire ainsi que sur le secondaire.

1.10 SERVICE D'ASSISTANCE AUX ENTREPRISES (SAE)

Malgré le contexte difficile de l'année 2020, le Service d'Assistance aux Entreprises a pu maintenir ses principaux indicateurs de performance en vert et renforcer son rôle d'acteur principal dans la banque à distance et d'appui au réseau.

En période de crise sanitaire, le SAE a pu accompagner nos clients Corporate à travers :

- Le lancement de plusieurs campagnes sortantes afin de garantir une meilleure continuité de service ;
- La formation et la sensibilisation des clients pour l'utilisation des produits e-banking et des canaux à distance afin de limiter leurs déplacements.

L'année 2020 a connu aussi le lancement du service Premium en régions afin de satisfaire au mieux les attentes de l'ensemble de nos clients Corporate.

OBJECTIFS 2021

Accompagnement des clients et du réseau Corporate dans le plan de transformation IT Développem l'offre Premi généralisatio mise en pla service en re	et Amélioration de e la l'efficacité du opérationnelle	Participation active à l'amélioration de la satisfaction clientèle
---	--	---

II. Retail Banking

Pour le Retail, 2020 a été une année intense marquée par la mise en place d'une série d'actions pour s'adapter au contexte sanitaire, de soutien et d'accompagnement de nos clients.

L'année 2020 a été fortement impactée par les effets de la crise sanitaire, ce qui a poussé le Retail à faire preuve d'agilité et de réactivité, notamment en adaptant l'organisation afin de poursuivre l'activité et mieux servir nos clients.



Ainsi et afin de garantir à nos clients une continuité de nos services, plusieurs leviers ont été actionnés, notamment :

- L'activation du Plan de Continuité d'Activités, à travers l'ensemble du réseau d'agences et dans les meilleures conditions tant pour les collaborateurs que pour les clients;
- Le développement de l'activité des différents canaux de banque à distance notamment le Centre de Relation Clients, l'application BMCI Mobile et le site internet BMCI.ma, afin de limiter les déplacements des clients et privilégier les solutions de banque à distance.
- La mise en place des décisions prises par le Comité de Veille Economique et les membres du GPBM, que ce soit en participant activement à la campagne nationale de distribution des aides directes Moussanada ou en offrant le report des échéances de crédit.

Par ailleurs, et en lien avec les recommandations du Comité de Veille Economique, le Retail a également mis en place des solutions de financement adaptées pour l'accompagnement de ses clients, notamment avec les offres «Damane Oxygène», «Damane Relance» et «Relance TPE».

En parallèle, la BMCI a poursuivi le déploiement de son nouveau modèle de distribution. Ce dernier est constitué de formats d'agences offrant une nouvelle expérience tant au niveau des parcours clients qu'au niveau de l'identité visuelle. Ceci permet d'adresser différemment les clients selon leurs attentes et leurs besoins tout en disposant de présences alternatives pour une meilleure couverture territoriale.

Partant, l'année 2020 a vu le lancement du nouveau modèle d'agence Express. Ce modèle modulable, permettra d'offrir une plus grande proximité et une meilleure accessibilité à nos clients pour leurs besoins de consommation de banque au quotidien. Ceci en privilégiant l'accès à distance aux offres et services de la banque, l'objectif étant de se montrer plus accessible et de donner de l'autonomie aux clients en encourageant le self-care.

En 2021, d'autres formats d'agences verront le jour pour répondre de manière plus experte aux besoins d'une clientèle ciblée et de plus en plus exigeante.

III. Crédit à la Consommation

Face à une année 2020 bien particulière marquée par la pandémie mondiale, le métier Crédit à la Consommation a fait preuve d'agilité, d'adaptation et de réactivité afin d'accompagner nos clients et de répondre aux besoins du marché.

Dans ce contexte, le métier crédit à la consommation a réalisé une production annuelle de 2,5 milliards de dirhams, en retrait de (-23%) par rapport à l'exercice 2019. Fortement impactée par les mesures sanitaires sur le premier semestre, la production du crédit à la consommation a enregistré une reprise progressive de l'activité sur la deuxième moitié de l'année. Parallèlement, plusieurs actions ont été entreprises afin de renforcer le service client et privilégier les canaux crédit à distance, d'où une production digitale en croissance de 10% par rapport à l'année 2019. Enfin, au regard des répercussions de la crise sanitaire Covid-19, et afin de satisfaire au mieux les besoins de nos clients, les équipes commerciales crédit à la consommation ont dû renforcer le service après-vente.

Principaux faits de l'année 2020 :

- Conformément aux instructions gouvernementales et afin d'accompagner les ménages impactés par les effets de la crise sanitaire, nous avons effectué plus de 30 000 reports d'échéances, soit 20% de notre portefeuille.
- Une sortie du moratoire a été mise en place avec la participation du réseau d'agences pour limiter le niveau d'impayés post-moratoire à 2% d'impayés, pourcentage largement inférieur à la moyenne de la place de 4.7%, ce qui nous amène à une dynamique des encours sains en constante progression.
- Une gestion des flux d'appels multipliée par 5 et flux e-mail multipliée par 4, une communication banque qui a orienté au maximum les clients vers le 2828.
- 14 Lancement de nouveaux moyens de communications pour coordonner les actions avec les différents acteurs de la banque et gagner en efficacité tels que la création d'une radio live.
- Mise en place de 2 nouveaux quantièmes de prélèvement pour limiter les impayés et donner un choix au client lors du montage.
- **16** Robotisation de la gestion des flux mail, chat box et chat live.

Concernant le volet commerce, sur le canal distribution Business to Business (B2B), l'année 2020 est marquée par l'ouverture de quatre nouveaux marchés et la mise en place d'une gouvernance régissant les synergies Corporate / Crédit à la Consommation.

Enfin, sur le canal Automobile, le métier a réalisé une production de +3.7% par rapport à l'année 2019 et une tendance haussière sur la production a été enregistrée le dernier trimestre 2020 (+225% par rapport à la même période 2019).

BANQUE PRIVÉE



Dans un contexte de crise sanitaire particulièrement difficile et de transformation de la BMCI, la Banque Privée a continué d'augmenter son parc client de 9% tout en misant sur l'accroissement des actifs moyens par client. Elle a également poursuivi le développement des synergies avec les différents métiers de la BMCI.

Sur le plan de la communication, plusieurs actions ont été entamées notamment le lancement de la première newsletter Banque Privée autour de la thématique des initiatives solidaires en temps de Covid-19.

Sur le volet événementiel, la BMCI a organisé plusieurs évènements auxquels les clients Banque Privée ont participé, sous différents formats :

Avant le contexte COVID et dans le cadre de la journée de la femme, la Banque Privée a organisé un événement destiné à ses clientes :

Ol Atelier autour du thème : « IKIGAI, ou comment donner du sens à sa vie » : L'événement a été organisé en présence de clientes de BMCI- BNP Paribas Banque Privée et animé par Sabr Abou-Ibrahimi, consultante en développement managérial et coach IKIGAÏ.

Au vu du respect des mesures sanitaires pendant la crise COVID-19, la BMCI a adapté son dispositif d'organisation d'événements sous format digital, en organisant plusieurs webinaires, auxquels les clients BMCI- BNP Paribas Banque Privée ont pu participer, autour des thèmes:

- **102** "Pandémie, économie, stratégie" organisé par French Founders, partenaire de BNP Paribas Wealth Management, avec l'intervention de M. Florent BRONES, Responsable de la Stratégie d'Investissement de BNP Paribas Wealth Management, qui y a fait part de son analyse de la situation macroéconomique actuelle et des enjeux à venir.
- Programme académique interactif « Recovery » organisé par la Women Initiative Foundation, partenaire de BNP Paribas Wealth Management et développé avec l'école CentraleSupélec dans le but d'aider les managers hommes et femmes entrepreneurs et exécutifs francophones à anticiper la reprise de leurs activités post-crise liée à la COVID-19.
- **Que l'annoise de BNP** Paribas Wealth Management, dont l'objectif était de rassembler des leaders engagés afin de discuter, partager des solutions et donner des outils pour la mise en œuvre d'une stratégie d'impact dans l'entreprise.

Les clients Banque Privée ont également été conviés à participer aux webinaires organisés dans le cadre de la Semaine de la Diversité de la BMCI, autour des thématiques:

- « Women In Business : libérez votre potentiel de femme entrepreneur », en partenariat avec la BERD :
- « La résilience des réseaux féminins en temps de COVID-19 », en partenariat avec Women In Africa



L'année 2020 a impacté la Finance Conventionnelle mais également la Finance Participative au vu de la crise sanitaire Covid 19. Cet impact s'est traduit par une suspension de l'activité durant le mois de mars suite à la fermeture des Etudes Notariales et des Concessionnaires de voitures.

Cette situation exceptionnelle a mené les autorités de tutelle à mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées :

- Le report d'échéances sur les financements Mourabaha sans frais ni pénalités. S'agissant des opérations de vente, le montant de la marge est figé pendant la durée du financement;
- La proposition d'une offre d'appui, gérée par «Sanad Tamwil», Fenêtre de la Caisse Centrale de Garanties qui prévoit la garantie des financements accordés par les banques et fenêtres participatives en faveur des particuliers et des TPME.

Ainsi et grâce à ces mesures, l'activité a pu reprendre son rythme à partir du mois de juillet, notamment suite à la baisse des droits d'enregistrement de 50% pour les biens dont le montant ne dépasse 4 millions de dirhams, l'exonération du logement social ainsi que la suspension provisoire de l'indice immobilier de la Direction Général des Impôts.

La Finance Participative au Maroc a également connu la mise en pratique d'actions visant à l'étoffer conformément aux meilleures pratiques internationales, à l'instar de la promulgation de la loi sur Takaful en marge des travaux en cours, l'émission par le CSO de deux avis de conformité portant sur la convention relative à la régularisation du SIMT, le renforcement de l'offre commerciale, etc.

Pour ce qui est de BMCI Najmah, l'exercice 2020 a été marqué par les actions suivantes:

- Mise en place d'un dispositif en phase avec les mesures Covid-19 en donnant la priorité aux ventes des biens en stock et en assurant un suivi approché des demandes de report d'échéances sur les financements Mourabaha;
- Envoi du rapport annuel au Conseil Supérieur des Oulémas (CSO) qui traite de la conformité de l'activité par rapport aux avis émis par cet Organe ;
- Renforcement du dispositif de contrôle à travers la mise en place d'un Point de Surveillance Fondamental (PSF Financement Mourabaha), qui assurera le respect de la politique de Financement FP, couvrira le risque de contrepartie/financement, le risque opérationnel ainsi que le risque relatif à la conformité aux avis du CSO;
- Tombée de la 2ème échéance des Sukuk soit 21 millions de dirhams ce qui laisse un stock de titres de 60 millions de dirhams ;
- Tenue de deux Comités Finance Participative sous l'égide du Président du Directoire pour faire le point notamment sur la stratégie/gestion des risques de la Fenêtre Participative et l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne et du dispositif de conformité aux avis du CSO.

ALM TRÉSORERIE

L'incertitude générée par la pandémie Covid-19 a eu un effet amplificateur sur la circulation de la monnaie fiduciaire, aggravant ainsi le déficit de liquidité sur le marché bancaire marocain à partir du mois de mars 2020. Face à cette situation, la Banque Centrale est intervenue en faveur de la liquidité bancaire, en actionnant à la fois les instruments classiques, notamment les avances à 7 jours sur appel d'offre, ainsi que les instruments de long terme principalement les pensions livrées à long terme, les prêts garantis et les swaps de change.



Les injections de liquidité de la Banque Centrale sont passées en moyenne de 70 milliards de dirhams en décembre 2019, à 90 milliards de dirhams en décembre 2020.

La Banque Centrale a également décidé en juin 2020 de supprimer la réserve obligatoire, permettant une injection permanente d'un peu plus de 11 milliards de dirhams.

La BMCI a fait face au début de la crise à quelques tensions de liquidité au même titre que le marché, alimentées par les inquiétudes liées à la crise Covid-19. A partir de mi-avril 2020, la situation de liquidité de la BMCI est redevenue confortable, et le niveau d'utilisation du collatéral est descendu en dessous de 10% des actifs liquides. Les ressources à vue de la BMCI ont par ailleurs enregistré une progression considérable durant la période du confinement par effet de la baisse de la consommation et la fermeture des frontières. La suppression de la réserve par la Banque Centrale en juin a également permis à la Banque de bénéficier de 500 millions de dirhams de liquidité supplémentaire.

Le ratio LCR consolidé de la BMCI s'est établit à 114% à fin 2020, témoignant de la stabilité financière de la Banque. Les indicateurs de risque de liquidité et de risque de taux de la BMCI sont restés contenus dans le cadre des limites fixées par la Banque Centrale et par le Groupe BNP Paribas.



NOS ACTIVITÉS SUPPORTS ET FONCTIONS RÉGALIENNES

Direction MARKETING, INNOVATION,

DIGITAL & STRATÉGIE (MIDS)



Pôle Marketing

L'année 2020 est une année dédiée à l'accompagnement des professionnels, d'une part suite aux hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohamed IV pour l'accompagnement des petites entreprises et porteurs de projets à travers le programme INTELAKA et d'autre part pour accompagner les TPME impactées par la crise sanitaire Covid-19. L'année 2020 a été ponctuée par plusieurs chantiers et réalisations au niveau du pôle Marketing, en l'occurrence:

Campagne INTELAK



En réponse aux hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohamed IV, nous avons lancé au mois de février une campagne de grande envergure qui avait pour objectif la promotion du programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs du projet à travers le programme INTELAK pour couvrir les besoins d'investissement et de fonctionnement à des conditions avantageuses.

• Campagne DAMANE Relance/ Relance TPE

Suite à la crise sanitaire qui a débuté au mois de mars, la campagne « Damane Relance » et « Relance TPE » a été lancée au courant du mois de juin pour accompagner nos clients professionnels et entreprises impactés par la crise liée à la Covid-19 pour le financement de leurs besoins en fonds de roulement.



Campagne dédiée aux professionnels- Intelak, Women In Business

Une campagne dédiée aux entrepreneurs axée sur les TPE et porteurs de projet a été lancée en fin d'année à travers le programme INTELAK mais aussi axée sur les femmes entrepreneurs à travers notre programme WOMEN IN BUSINESS pour réitérer notre engagement et notre écoute afin de satisfaire leurs attentes et leurs besoins et les fidéliser.

L'affichage urbain porte sur le visuel générique pour promouvoir l'entreprenariat dans sa globalité. Et pour la réussite de cette campagne nous avons décliné notre communication sur le canal digital en 2 visuels, le premier faisant référence au programme INTELAK et le second, au programme WOMEN IN BUSINESS pour que le client puisse s'identifier à l'un des deux.







Campagne Vignette

Fin 2019, nous avons lancé la campagne vignette 2020, cette dernière permet à nos clients BMCI et non clients le règlement de leur vignette via 3 canaux (Agences, GAB et internet sur le portail de la DGI) permettant ainsi de créer des flux de clients BMCI et non clients dans nos agences.



• Campagne Achat coup de cœur



A l'instar des années précédentes, le lancement de cette campagne pendant la période des soldes d'hiver, a permis de mettre en avant les cartes de crédit Visa 3 fois et Viva Aurora ainsi que le crédit à la consommation à taux avantageux. Le message principal de cette campagne porte sur les produits de financement.

Campagne Ladies First

Comme chaque année, la campagne Ladies First se déroule tout au long du mois de Mars et ce, à l'occasion de la journée de la femme afin de booster la production de la carte Ladies First qui permet à ses utilisatrices de profiter de réductions en partenariat avec Maroc Premium



Campagne BMCI Connect



En Novembre 2020, a eu lieu le lancement du nouveau service de Banque en ligne BMCI CONNECT, dédié aux clients particuliers dans un 1er temps.

Décliné en application Mobile et en site web bmciconnect.ma, ces deux dispositifs sont gratuits et viennent respectivement remplacer BMCI MOBILE & BMCINet. Ce nouveau service de Banque en ligne propose de nouvelles fonctionnalités (ajout & suppression de bénéficiaires, paiement de factures, catégorisation des opérations...) afin de rendre nos clients particuliers de plus en plus autonomes dans la gestion de leurs opérations de Banque au Quotidien.

• Campagne Black Friday

Avec une année 2020 particulière, et pour la 4ème année consécutive, nous avons lancé la campagne Black Friday pour soutenir la production du Crédit Conso mais aussi réitérer notre engagement auprès de notre clientèle en l'accompagnant à faire face aux dépenses et imprévus de cette fin d'année particulière et aussi à la réalisation des différents projets personnels avec une offre Crédit Conso très agressive et un message accrocheur « -60% sur votre crédit conso ».



Campagne Contactless



Cette période particulière de crise sanitaire était propice pour le lancement de la campagne Contactless. En effet, le paiement à partir d'une carte sans contact est une solution qui permet de réduire la manipulation du cash et répondre aux mesures de sécurité et d'hygiène préconisées pour minimiser le risque de contagion.

• Nouveau modèle relationnel « Agences sans caisse » et ouverture de l'agence MERCATO Dar Bouazza

Fin 2020, l'agence MERCATO Dar Bouazza a été inaugurée. Le réseau compte désormais 7 agences sans caisse, dont 5 à Casablanca, une à Agadir et une à Fès, et ce depuis le 14 décembre.

Ce nouveau modèle relationnel a été pensé pour renforcer notre proximité et offrir un service de qualité dans un espace innovant aménagé de bornes et de tablettes digitales pour découvrir nos offres. S'agissant des agences sans caisse, les clients pourront réaliser eux même l'ensemble des opérations bancaires quotidiennes à travers un GAB multifonctions.



Un espace conseil a également été prévu pour que le client puisse bénéficier de l'expertise d'un conseiller clientèle si besoin. Par ailleurs, la clientèle de cette agence peut réaliser l'ensemble de ses opérations de caisse dans toutes les agences BMCI sans frais additionnels.

Cycle de Webinars « BMCI Talks »

Fin 2020, nous avons assisté au lancement de notre 1^{er} cycle de Webinars sous la signature « BMCI Talks », l'objectif étant d'accompagner nos clients et de partager notre expertise et notre savoir-faire dans le contexte particulier que nous vivons avec la crise sanitaire Covid-19.

Les deux premières éditions ont porté sur des thématiques dédiées à l'entreprenariat en apportant des réponses sur les solutions « Damane Relance » ainsi que les programmes INTELAK et Women in Business dédié aux Femmes.

Les BMCI TALKS sont animés par un modérateur et des experts métiers internes et externes selon la thématique et mettent en avant des témoignages de clients ayant bénéficié de l'offre avec des questions/réponses des participants pour clôturer la session. D'autres thématiques sont prévues sur 2021 et porteront sur des sujets en rapport avec nos communications en cours et les actualités du moment.

Webinar 1: Comment démarrer ou redémarrer votre business dans la foulée de la COVID-19?



Webinar 2: Comment gagner en compétences pour libérer votre potentiel de Femme entrepreneur!



Pôle Innovation

En 2020, et malgré un contexte sanitaire peu favorable aux réunions, en présentiel, favorisant l'intelligence collective, le pôle Innovation, dont l'ADN se veut être agile, a continué à promouvoir la culture de l'innovation et ce malgré la nécessité de travailler à distance, en accompagnant les

collaborateurs et partenaires à l'innovation via du Coaching en ligne, l'organisation et l'animation de Webinars et l'accompagnement des idées issues de l'innovation participative.

Principales missions?

- Orchestrer la veille (technologique, tendances, méthodes...),
- Donner une visibilité globale sur les avancées au niveau du Groupe BNP Paribas,
- Etudier l'opportunité de les intégrer au niveau de la BMCI.

Au cours de l'année 2020, le pôle Innovation a entrepris un ensemble de chantiers novateurs

I. Programme Open Innovation

En 2020 et suite à la clôture de son 1^{er} programme d'Open Innovation BMCI visant à accompagner les 3 startups finalistes du Hackathon lancé en 2018, la BMCI a entamé la phase d'industrialisation dans le but de mettre au profit de ses collaborateurs et clients trois applications mobiles innovantes :



- HR Advisor: Une application mobile dédiée aux collaborateurs de la BMCI incluant un Bot (Chat & Voice) afin de mieux répondre à leurs demandes et interrogations sur divers sujets liés aux ressources humaines.
- BSENSEI : Une application mobile de catégorisation & gestion des dépenses, planifications des objectifs & recommandations d'épargnes et des conseils financiers grâce au chatbot intelligent intégré dans l'App.
- BIFREE : : Une solution mobile de géolocalisation et d'indication de la disponibilité en temps réel des GABs, agences bancaires & autres services (Etablissement de paiement, pharmacie...)

II. Innovation Coffee Break

L'Innovation Coffee Break est un rendez-vous bimestriel, des sessions d'acculturation à l'innovation dédiées à tous les collaborateurs de la banque. Le premier Webinar sur le thème « comment mieux épargner ? » a été tenu en décembre 2020, en présence d'experts métiers BMCI et des fondateurs de la startup suédoise Dreams.



L'objectif de ces webinars est de permettre aux collaborateurs BMCI de porter un regard neuf sur le monde bancaire en les familiarisant avec les nouvelles technologies et méthodes innovantes impactant l'utilisateur interne et/ou externe.

III. Partenariats

Le pôle Innovation continue à construire son écosystème de partenariats stratégiques et à développer ses programmes avec les différents acteurs marocains du Numérique. Ces partenariats s'inscrivent dans une stratégie de la banque visant à s'ouvrir au monde des startups à travers les incubateurs marocains et les écoles spécialisées dans la R&D visant à renforcer le tissu socio-économique du pays par la promotion de l'entreprenariat.

Dans une optique d'être le catalyseur de l'innovation au Maroc et en Afrique, le pôle Innovation a pour vocation de créer une réelle synergie avec ses partenaires :



La BMCI a renouvelé son engagement auprès de la Chambre Française de Commerce et de l'Industrie au Maroc (CFCIM). Ce partenariat consiste en un soutien financier aux startups accompagnées par le Kluster et un bénévolat de compétences par les cadres de la banque au profit des jeunes entrepreneurs.

IV. People's LAB 4 Good

People's LAB 4 Good 2020 est la Deuxième édition au Maroc du programme d'intraprenariat du Groupe BNP Paribas. Le programme combine formation aux méthodologies innovantes de pilotage de projets (Agile, Lean Startup, MVP...), et un environnement mixant le Startup Mindset et l'acculturation à l'économie sociale et solidaire.

Le programme ouvert à tous les collaborateurs du groupe permet de construire des solutions adaptées aux problèmes touchant notre entreprise et la société en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et en s'appuyant sur la politique d'Engagement d'entreprise du Groupe BNP Paribas, en lien avec la politique de Responsabilité sociale, environnementale et diversité du Groupe.

WINWIN a été l'idée marocaine, de la BMCI, lauréate de l'édition 2020. La solution est en cours de construction par les intrapreneurs4good BMCI et du Groupe BNP Paribas. Il s'agit d'une marketplace, plateforme web & mobile dédiée aux Entrepreneurs Marocains du Numérique en leur permettant de promouvoir leurs offres de services auprès des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises.

V. InnovLaBMCI, de l'idée au produit



Présent en Pologne, Ukraine et Turquie, le LAB Innovation de Casablanca se veut être un catalyseur de l'innovation à portée Africaine.

Le Concept?

Dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale, la BMCI se dotera d'un espace physique pour son Lab et d'une Open API Platform avec la mise en place d'une Sandbox avec une solution d'API Management dédiée aux Startups et aux partenaires de la BMCI dans le but d'accélérer la Co-construction et l'intégration des solutions innovantes, mode Test & Learn, dans le cadre de notre stratégie d'Open Banking.

L'objectif?

Il a pour objectif d'identifier les besoins et perspectives de nos clients et de notre entreprise, ainsi que leurs difficultés, pour proposer des solutions innovantes, disruptives ou incrémentales en tirant profit des technologies les plus récentes pour la conception et l'amélioration continue de nos produits et services et de notre relation clients tout en capitalisant sur l'expertise du groupe BNP Paribas à l'international.

VI. Lancement du BATCH#1, Premier appel à idées au service de la BMCI



Le Lab Innovation a ouvert l'appel à idées du batch n°1 auprès de toutes les Lignes de métiers et fonctions de la banque afin de recueillir leurs idées porteuses de valeur Business, orientées customer centric et axées sur la résolution des problématiques Business ayant un impact clients.

Les idées les plus transformatrices et répondant aux objectifs business sont sélectionnées pour être transformées en MVPs (Minimum Viable Product).

Parmi ses grandes réalisations :

■ QuickEER: 1er projet ayant servi à expérimenter les nouvelles méthodes de pilotage des projets en Agile et Lean Startup pour la construction de solutions en mode MVP. QlickEER est une solution Omnicanale dédiée à la digitalisation front to back du processus Entrée en relation (EER) basée sur la technologie de reconnaissance optique de caractères (OCR) et du contrôle intelligent des documents scannés et de la cohérence des données transmises.



■ SIATE: Pour répondre à la forte demande des emails reçus par le Centre de Relation Client (CRC) pendant les premiers mois de la crise sanitaire Covid-19, SIATE est une solution basée sur l'intelligence artificielle permettant de classer automatiquement, 24/7, les demandes des clients afin de permettre une réactivité de haut niveau en accélérant leurs traitements, et ainsi améliorer l'expérience et la satisfaction de nos clients.

■ Chatbot Messenger: 1er Chatbot bancaire certifié sur Messenger au Maroc. Né du besoin urgent des clients d'obtenir des réponses à leur demandes suite à la crise sanitaire, le Chatbot Messenger, certifié par Facebook, et déployé pour répondre aux questions des clients, 24/7, concernant le programme de support et



d'assistance clients déployé par la BMCI durant la période de crise sanitaire. Il permet également de donner des informations génériques sur les crédits, Cartes, comptes, des horaires et adresses des agences ouvertes, etc., mais aussi rediriger les clients pour interagir directement avec l'un de nos conseillers du Centre de Relation Clients au besoin grâce au module de LiveChat integré.

■ SEN: Développée en mode MVP, Smart Expense Notes (SEN) est une solution dédiée à la gestion intelligente des déplacements professionnels et des notes de frais des collaborateurs de la BMCI et des employés de nos Clients Corporate.

VII. Semaine de la diversité



Une nouvelle édition de la semaine de la diversité axée sur l'entreprenariat féminin a été tenue du 15 au 18 décembre 2020. Placée sous le signe de la place des femmes dans le monde professionnel, cette semaine a été riche en événements et en rencontres et ce, en dépit des contraintes liées à la pandémie Covid-19.

Deux webinaires ont été organisés avec pour objectif de mettre en lumière les femmes entrepreneurs en partenariat avec la BERD mais également l'importance du rôle des réseaux féminins dans la crise sanitaire en partenariat avec Women In Africa. Des entretiens ont également été organisés avec de jeunes entrepreneuses dans le cadre du partenariat avec le Kluster CFCIM dont les interviews ont été diffusées en interne et sur les réseaux.

Pôle Digital

Dans un monde de plus en plus axé technologie, le pôle Digital a été créé au sein de la BMCI en 2018, en ayant comme objectifs principaux :





Accompagner le client de bout en bout

Cette année a été ponctuée par plusieurs grands chantiers et réalisations au niveau du Pôle Digital, notamment la mise en place de la nouvelle solution bancaire: BMCI CONNECT.



Afin d'offrir à ses clients une meilleure qualité de service et un meilleur parcours digitalisé, la BMCI a lancé une nouvelle application mobile «BMCI Connect» réservée aux clients particuliers

« BMCI Connect » c'est aussi une interface web accessible pour les clients particuliers de la BMCI. Ergonomique et simple d'utilisation, la nouvelle solution Self-care mobile & web a été complètement repensée.

Cette solution digitale permet une autonomisation des clients de la banque, qui peuvent désormais initier une panoplie d'opérations de banque au quotidien en ligne notamment :

- Consulter les comptes et effectuer les principales opérations bancaires 7j/7, 24h/24;
- Effectuer des opérations bancaires à distance gratuitement comme l'ajout de bénéficiaire, la gestion des virements (compte à compte & vers tiers), la commande de chéquier, l'édition de RIB, le paiement de factures, les recharges téléphoniques...
- Rafraîchissement instantané des soldes;
- Catégorisation des opérations;
- Affichage d'un tableau de bord des opérations;
- Historique et relevés des opérations ;
- Un accès à distance sécurisé grâce à une combinaison d'identifiant et code secret via mobile, tablette ou ordinateur;
- Une Application Mobile BMCI Connect téléchargeable depuis l'Apple Store et le Play Store.

Pôle Stratégie

Dans la continuité de la dynamique de 2019, l'année 2020 a constitué pour le pôle Stratégie une année de développement par exellence et de consolidation des acquis. Au cours de 2020, l'équipe Stratégie a assuré, comme à l'accoutumée, un appui aux membres du Directoire dans le suivi de l'activité de la banque et la préparation des différentes instances de gouvernance (Conseil de Surveillance, Directoire, Comité de Direction, etc.) et a produit de nombreuses études économiques en lien avec la crise sanitaire mondiale et son impact tant sur l'économie marocaine que sur le secteur bancaire.

Fort de son expertise en termes de veille stratégique et économique, le pôle a soutenu l'élaboration du plan stratégique de la BMCI à horizon 2024, baptisé « Twenty4Change ». Ce plan a pour vocation de déterminer les objectifs de la BMCI sur ses différentes lignes de métiers. Partant, dans le cadre de la réflextion stratégique engagée depuis le début d'année, nous avons pu bâtir une vision, des ambitions ainsi qu'un plan d'action visant à atteindre les objectifs préalablement fixés tout en y intégrant les mutations de l'écosystème marocain et les orientations de la Direction Générale de la banque.

Pôle Expérience Client

L'année 2020 fut marquée par la fusion des activités Customer Expérience qui relevaient auparavant du pôle marketing et du Service de Traitement des Réclamations (STR) au sein d'un nouveau pôle, le pôle Expérience Client.

Cette fusion répond à la volonté de la banque de centraliser la voix du client provenant de divers canaux dans une même entité et l'analyser en vue de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client. Un autre objectif est de donner à l'activité de traitement des réclamations une dimension plus orientée client, en plus de la dimension réglementaire qu'elle revêt.

Lancement de l'enquête NPS Retail post Covid

Afin de mieux comprendre le comportement de nos clients particuliers pendant cette crise sanitaire ainsi que leurs attentes/besoins post-crise, une enquête adressant les axes suivants a été lancée:

- L'impact global du Covid
- Les financements (Crédit habitat & Crédit Consommation)
- L'épargne
- L'assurance
- Le paiement (Par carte & Compte de paiement)

II Lancement de l'enquête NPS Pro post Covid

Dans le but d'accompagner efficacement les clients professionnels pendant la crise sanitaire Covid-19, une enquête permettant d'étudier l'évolution des usages et comportements avant, pendant & après la crise sanitaire a été lancée. L'enquête a porté sur les volets suivants :

- L'impact du Covid sur l'activité professionnelle
- La gestion du compte professionnel (Banque au quotidien & Services en ligne)
- Le financement de l'activité (Gestion de trésorerie, Leasing & Crédit d'investissement)
- L'épargne professionnelle
- L'assurance

Lancement du nouveau processus de prise en charge des clients détracteurs en agence

Afin d'agir efficacement sur le score de recommandation (NPS) de la banque, une initiative structurante a été lancée : La Hot Reactive Loop en agence. L'initiative consiste à mettre en place un dispositif continu et permanent d'entretiens de prise en charge de clients détracteurs par les agences. Les clients détracteurs sont les clients qui déclarent ne pas être disposés à recommander la BMCI dans le cadre des enquêtes NPS périodiques.

L'objectif est d'impliquer la force de vente dans la gestion de la satisfaction client et d'inscrire le dispositif dans leur quotidien.

Cette initiative a été lancée auprès du tiers du réseau; les agences centralisant 36% du portefeuille client ont été formées au dispositif et dotées des outils nécessaires pour effectuer des prises en charge et remonter les reportings adéquats.

IV Lancement du NPS Roadshow

Sur la base des résultats des enquêtes NPS, des campagnes de prise en charge de détracteurs et des réclamations recueillies à travers le Service de Traitement des Réclamations, des séances d'écoute et de construction de plans d'action sont tenues régulièrement avec la participation de la force de vente afin :

- d'ancrer la compréhension du NPS System et son importance stratégique pour la BMCI;
- de présenter le diagnostic en matière de satisfaction et d'irritants clients d'écouter la force de vente pour recueillir les contraintes rencontrées quotidiennement en agence;
- de s'appuyer sur la connaissance terrain et régionale des commerciaux pour proposer des solutions ciblées;
- de co-construire de plans d'actions décentralisés.

V Programme d'écoute Client

Un dispositif d'enquêtes récurrentes a été mis en place pour mesurer le niveau de satisfaction et de recommandation de nos clients (internes/externes) dans le but d'évaluer objectivement leur parcours et expériences à travers 4 types d'enquêtes NPS.

- Baromètre NPS annuel: à fréquence annuelle, cette enquête permet de positionner le score NPS BMCI par rapport aux 8 autres banques de la place marocaine. Au-delà du Ranking, cette enquête fournit un niveau de détail important sur les irritants majeurs et motifs de promotion et de détraction de nos clients.
- L'enquête NPS relationnelle: à fréquence prédéterminée selon la catégorie de clientèle, cette enquête vise à mesurer la perception globale de la Banque par ses clients et à identifier leurs dispositions à nous recommander.
- L'enquête NPS transactionnelle: a pour objectif de fournir un retour sur l'expérience client suite à un évènement d'utilisation des produits et services de la banque (ouverture de compte, souscription à une carte, demande d'un crédit...)
- **L'enquête** E-NPS: Ce type d'enquête, relationnelle ou transactionnelle, est mené auprès du personnel de la Banque afin d'évaluer son expérience globale ou par rapport à un parcours en particulier. L'idée est que l'expérience client est intimement liée à l'expérience que les collaborateurs vivent au sein de la banque.

Direction de la Communication et de l'Engagement (DCE)

Communication interne

L'année 2020 a été une année particulièrement intense pour la Communication Interne au vu de la crise sanitaire sans précédent que nous continuons de traverser. En effet, elle s'est positionnée comme un acteur engagé dans la gestion de cette crise, notamment par les communications fréquentes adressées aux collaborateurs (protocole mis en place en cas de suspicion de Covid ou de cas avérés, gestes barrières, entretiens avec les responsables de lignes de métiers et diffusion sous formes de capsules vidéos...). La Communication Interne a également su se réinventer en continu pour pouvoir être au plus près de l'ensemble des collaborateurs BMCI.

A travers les différents domaines traités, notamment les sujets relatifs à la transformation de la BMCI, l'accompagnement des métiers ou la presse interne, la communication interne a su maintenir son objectif principal de renforcement des synergies et de promotion de la culture d'entreprise.

Le bilan de l'année 2020 est, en dépit de la crise, très positif en termes de réalisations avec :



L'année 2020 a également vu la place du digital croître avec une diffusion électronique de tous les supports internes ainsi que la digitalisation de nombreux événements internes. Quant aux principaux supports internes, nous citons

- Radio BMCI: 3 podcasts hebdomadaires sur l'actualité et temps forts de la Banque
- Flash BMCI: Publication régulière selon l'actualité des Directions de la Banque;
- Actualités à la une et publications régulières sur Echonet

Relations Presse & Evénements

I. Relations Presse / Communication financière

En 2020, au vu de la situation sanitaire liée à la pandémie Covid-19, une seule conférence de presse a été organisée pour présenter les résultats annuels 2019. Ce fut l'occasion pour les membres du Directoire de prendre la parole sur les sujets d'actualités de la banque.

La BMCI a eu plus de 800 retombées presse en 2020, générées principalement par la diffusion de:



La BMCI a également publié comme chaque année son rapport annuel pour l'année 2019, en version numérique, mise en ligne sur le site bmci.ma et figure dans l'annuaire des Rapport Annuels établi par Finances News Hebdo.

II. Evénements

Suite à la situation exceptionnelle cette année due à la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 et dans le respect des directives des autorités, la BMCI a adapté son dispositif d'organisation d'événements.

En 2020, quelques événements majeurs ont été organisés, notamment sous format digital :

- Evénement en présence de plus de 350 clients en février à l'occasion du départ de M. Laurent DUPUCH et de l'arrivée de M.Philippe DUMEL au poste de Président du Directoire de la BMCI;
- Organisation dans le cadre de la journée de la femme d'un atelier autour du thème : IKIGAI, ou comment donner du sens à sa vie. L'événement a été organisé en présence de clientes de BMCI- BNP Paribas Banque Privée et animé par Sabr Abou-Ibrahimi, consultante en développement managérial et coach IKIGAÏ;
- Organisation des webinaires BMCI TALKS autour de différents thèmes :
 - BMCI & Entrepreneuriat : Comment démarrer ou redémarrer votre business dans la foulée de la Covid19.
 - WIB: BMCI & Femmes Entrepreneurs Gagnez en ambitions financières et techniques pour développer votre business.
 - Women In Africa : Rôle des femmes durant la crise COVID-19

Publicité & Marque

L'année 2020 ayant été marquée par un contexte exceptionnel qui a chamboulé notre plan de communication initial, nous avons dû revoir l'ensemble de nos prises de parole afin de nous adapter aux besoins du marché et de nos clients. Certains de nos rendez-vous habituels ont en effet été annulés ou reportés.

En faisant le bilan de l'année, nous pouvons lister 4 campagnes phares :



Nous avons démarré l'année 2020 avec la campagne Intelak destinée aux porteurs de projets. Initié par l'Etat Marocain, ce programme avait pour vocation d'apporter un soutien financier et un accompagnement aux porteurs de projets et TPME à des conditions exceptionnelles. Le dispositif associé à cette campagne couvrait l'affichage urbain, le digital et le multicanal.

La seconde prise de parole de l'année est la campagne Yalla. Prévue pour être la campagne de la reprise après un confinement qui a lourdement impacté l'ensemble des marocains dont nos clients particuliers et entreprises, nous avons souhaité en faire une campagne institutionnelle s'inscrivant dans la lignée du Positive Banking du Groupe BNP Paribas. Lancée dans un contexte de déconfinement, cette prise de parole tactique avait pour vocation de rappeler que la BMCI reste engagée et mobilisée plus que jamais pour accompagner et servir au mieux ses clients. Déployée fin avril en affichage urbain, multicanal et en digital, cette campagne est restée *on air* jusqu'à fin novembre.

La troisième prise de parole concerne le lancement de l'application BMCI Connect:

La nouvelle application BMCI Connect?

- Lancement en fin d'année 2020;
- Le choix d'un dispositif réduit a été fait le temps de stabiliser l'application et de s'assurer de son bon fonctionnement auprès des clients;
- Un relais en multicanal et de la PLV en agence est le seul dispositif prévu pour l'heure;
- Un dispositif plus conséquent notamment en digital sera envisagé dans un second temps.

La dernière campagne Retail à clôturer l'année 2020 est la campagne Pros. Réfléchie en fil rouge sur l'année, cette campagne s'adresse à l'ensemble des professionnels avec des focus spécifiques en plusieurs temps. Le temps 1, lancé du 1^{er} décembre au 31 janvier 2021, est consacré à l'entreprenariat et met en avant des solutions de financement dédiées telles qu'Intelak et Women In Business et sera déployé en affichage urbain, PLV agences, multicanal et digital. Les autres temps forts initialement prévus en 2020 sont reportés pour 2021. En parallèle des campagnes phares, d'autres actions ont été menées :

- Des Journées Portes Ouvertes ont été organisées au sein de l'agence Maarif Mosquée en janvier février pour promouvoir l'Assurance Chifae Monde.
- Dans le cadre du nouveau modèle relationnel, nous avons travaillé sur l'habillage de l'agence Express Mercato Dar Bouazza et sur un concept d'habillage pour les agences sans caisse. Des courriers ont également été adressés aux clients des agences ayant fusionné en 2020 et aux clients concernés par l'action AEIO.

Nous avons également poursuivi l'accompagnement des partenariats Crédit Conso auprès des distributeurs. De nombreux corners ont été habillés courant 2020 au sein des magasins Carrefour Targa, Agadir et Temara. Un accompagnement lors des nouvelles ouvertures ou évènements spécifiques tels que l'Aid a été fait. Notre participation aux salons a été fortement réduite en 2020 compte tenu de l'annulation de nombre d'entre eux. Sur les 3 premiers mois de l'année, nous avons essentiellement participé à des évènements médicaux.

Nous avons par ailleurs accompagné les filiales DIGIFI et DIGISERV dans le lancement de SmartFlouss en offline et en digital. Nous avons travaillé conjointement sur l'ensemble des étapes liées à la prise de parole de l'aspect créatif au montage des plans média à travers un partage d'expérience et d'expertise mais également du conseil et des recommandations. Un pilote avait été lancé au sein de quelques agences BMCI au mois de juin avant de s'étendre à l'ensemble du réseau. Le lancement effectif de la marque SmartFlouss a eu lieu le 15 octobre et le dispositif associé était de large envergure : affichage urbain, radio, digital, réseaux sociaux, multicanal, street marketing dans les principales villes du Maroc ...

Par ailleurs, la newsletter Corporate a été entièrement repensée afin de la moderniser et d'en faire une version plus adaptée au digital. Consacrée à la crise sanitaire Covid-19, la newsletter a été envoyée aux clients Corporate en juillet 2020 et une version digitale a été partagée par mail.

En 2020, nous avons aussi finalisé notre appel d'offres afin de recruter une nouvelle agence créative. Le process a été encadré par les achats, la Communication Groupe et celle d'International Retail Banking et nous avons retenu l'agence Love Stories en tant qu'agence partenaire pour accompagner notre développement sur le marché marocain. Un autre volet auquel nous avons consacré beaucoup de temps durant l'année 2020 est la plateforme Positive Banking du Groupe BNP Paribas. Nous avons entamé une réflexion stratégique afin de préparer son intégration dans nos prises de parole. Nos partenaires internes ont été associés à cette action tout comme notre agence partenaire.

• Digital et Réseaux Sociaux

La dynamique amorcée en digital en 2019 s'est poursuivie durant le premier trimestre 2020 mais elle a très vite été rattrapée par la crise sanitaire qui a alors ralenti les performances de l'année. Le digital s'en est tout de même mieux sorti que les médias classiques.



En 2020, la recherche de la performance a guidé nos choix de supports et de formats publicitaires pour nos campagnes média. Nous avons continué à privilégier la vidéo et tous les formats innovants pour relayer nos messages ainsi que les plateformes de programmatique et les opérations de *géofencing* afin d'affiner davantage le ciblage et améliorer ainsi le *reach* au travers d'une meilleure analyse du comportement des internautes que procurent ces outils. L'ensemble des campagnes offline ont été relayées en digital avec des plans adaptés et optimisés mais d'autres campagnes et actions spécifiques ont été déployées exclusivement en digital.

Des campagnes récurrentes ont été lancées cette année avec des performances associées intéressantes même si certaines ont dû être stoppées en raison du contexte sanitaire comme cela a été le cas pour les campagnes 2828 et Ladies First:

VIGNETTE

ACHATS COUP DE CŒUR

CAMPAGNE 2828

SEARCH EN FIL ROUGE CREDIT CONSO

Et de nouvelles campagnes et activations sont venues s'y ajouter.

La campagne Black Friday a été lancée en novembre avec une offre agressive avec des remises allant jusqu'à (-60%) ont ainsi été proposées pour permettre aux clients et prospects de profiter de financements à des conditions exceptionnelles. Exclusivement relayée en digital, elle enregistre de très bonnes performances avec une moyenne de 200 leads par jour au démarrage. A fin novembre, 1600 leads ont été générés et la campagne se poursuit jusqu'à fin décembre.

La Campagne Pros est déclinée en digital avec un visuel générique autour de l'entreprenariat mais elle fait le focus sur 2 produits phares : Intelak et WIB. Les visuels sont déployés en parallèle car destinés à des cibles différentes. Cette campagne doit en principe se poursuivre en 2021 car d'autres thématiques ont déjà été identifiées pour adresser d'autres professionnels.

Pour nourrir la prise de parole Pros, nous avons innové cette année en mettant en place un cycle de webinaires destinés aux professionnels et TPE, les « BMCI Talks » afin de cultiver la proximité avec nos clients et prospects et leur permettre d'interagir avec nous sur des thématiques pouvant les intéresser. Le 1er RDV a eu lieu le 26 novembre et sera suivi de 5 autres webinaires : WIB, BMCI Medical ... Nous nous sommes par ailleurs associés aux activations lancées par Mastercard pour booster les porteurs de ces cartes et leur offrir des réductions et remises sur des sites marchands. Les campagnes Jumia Black Friday et Mastercard Anghami ont été lancées en novembre et nous multiplierons ce type d'actions à l'avenir.









En tant que banque citoyenne, nous avons choisi de participer à l'effort national de sensibilisation aux mesures d'hygiène sanitaire, à travers la publication de capsules et posts sur le sujet. Nous nous sommes également associés à la campagne « annonceur solidaire » afin de mettre en lumière des associations engagées dans des actions solidaires suite à la pandémie Covid-19. En ce qui concerne les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés enregistré se présente comme suit :



Fondation BMCI

Pour l'année 2020 et dans le cadre des actions de solidarité menées pour lutter contre la crise sanitaire, la BMCI à travers sa Fondation a réorienté ses objectifs et réalloué son budget vers un soutien prioritaire aux populations les plus fragilisées face à cette pandémie. Compte tenu des instructions gouvernementales, certains événements culturels notamment le Jazzablanca, Tanjazz et spectacle du Groupe Acrobatique de Tanger ont dû être reportés à une date ultérieure.

1. Volet Solidarité

Les grandes lignes et les chiffres clés des actions de solidarité entreprises depuis fin mars 2020 se déclinent comme suit :



Courant décembre 2020 et face à cette nouvelle vague qui a encore plus fragilisé les populations vulnérables, la Fondation BMCI a apporté des soutiens supplémentaires à l'association Insaf, la Banque Alimentaire et Jood pour notamment :

- Insaf: Acquisition de couvertures, chauffage et lave-linge professionnel ainsi qu'une connexion:
- Jood: Versement à plusieurs familles sans ressources d'une allocation forfaitaire;
- La Banque Alimentaire: Aide alimentaire pour 300 familles nomades de certaines communes de régions reculées au Maroc.
- Programme Help2Help: Soutien pour les projets associatifs des collaborateurs dédiés cette année à la lutte contre la crise Covid-19 sanitaire pour un montant global 540.000 de dirhams. Help2Help 2020 en quelques







130 paires de lunettes pour élèves nécessiteux

15 projets soutenus dans 8 villes et régions du Maroc 911 foyers démunis fournis en paniers alimentaires

2 orphelinats soutenus par l'acquisition de denrées non périssables

500 cartables complets avec fournitures et manuels pour la rentrée

scolaires 2020

2 écoles en réhabilitation dans des régions reculées du Maroc

2. Education

En 2020, la Fondation BMCI a renforcé son soutien à La Fondation Marocaine de l'Etudiant, partenaire depuis 2006, au-delà de la bourse accordée aux 28 boursiers pris en charge pour la poursuite de leurs études supérieures, avec 23 collaborateurs BMCI qui se sont portés bénévoles pour les accompagner durant leur cursus, et ce à travers une campagne d'appel à parrainage en interne dans 7 villes du Maroc. Aussi, la fondation a accentué son soutien à Al Jisr, partenaire depuis 2006 et depuis 2012 pour la mise en place de bibliothèques de classes au sein d'écoles publiques primaires de quartiers défavorisés avec les chiffres clés ci-après :









De surcroît, un projet est en cours actuellement en vue d'acquérir un « bibliobus » ; bus équipé d'une bibliothèque et d'un espace multimédia qui sillonnerait plusieurs écoles à travers le Royaume.

La Fondation BMCI apporte également son soutien depuis 2017 à l'association Sourire de Reda, pour le projet de Développement d'une application mobile « Stop Silence », pour répondre à une demande des jeunes en souffrance et prévenir le suicide.

En 2020, la Fondation BMCI a soutenu la formation de 15 écoutants bénévoles assurée par des coachs et psychologues autour de plusieurs thématiques (suicide, gestion de crise, adolescence...)

3. Handicap

Depuis 2008, la Fondation BMCI apporte son soutien à l'association ANAIS (Association Nationale pour l'Avenir des Inadaptés Scolaires), en participant à la création de l'atelier « Blanchisserie » au sein de l'Espace Anaïs, atelier qui vise à préparer les jeunes à une vie d'adulte en milieu ordinaire ou protégé.

La Fondation BMCI soutient l'AMI – Amicale Marocaine des IMOC en accompagnant des enfants atteints d'Infirmité Motrice d'Origine Cérébrale et leurs familles et en mettant en place des classes d'intégration scolaire dans l'enceinte d'une école publique. Globalement, 120 enfants sont inscrits au centre (environ 35% de gratuité / 22 personnes encadrantes).

Responsabilité sociale et environnementale

En 2020, la BMCI a poursuivi sa démarche RSE autour des 4 piliers qui la structurent (économique, social, civique et environnemental) dans un contexte sanitaire particulier. La BMCI a entamé en 2020 la construction de sa stratégie de Positive Banking sur les 4 prochaines années, dans le cadre de son Plan Stratégique « Twenty4Change », en ligne avec la raison d'être du Groupe BNP Paribas d'être un leader en finance durable. Le plan d'action Positive Banking a pour objectif pour la BMCI d'avoir un impact positif sur l'environnement et/ou la société à travers l'ensemble de ses activités en privilégiant 3 thèmes majeurs : la transition énergétique, l'inclusion financière et l'Entrepreneuriat Social et Féminin. L'équipe RSE a rejoint le pôle Engagement, nouvellement crée à la Direction de la Communication et de la Publicité qui a été renommée en Direction de la Communication et de l'Engagement.

La BMCI a lancé pour la première fois, son site de Rapport RSE 100% digital, https://bmci.isivalue.com avec un maintien de l'alignement sur les normes internationales de reporting extra-financier, GRI (Global Reporting Initiative) initié en 2018.

Le rapport RSE digital tient compte par son système d'indexation, des principales normes et cadres réglementaires existants. Il maintient l'alignement volontaire avec les normes internationales Global Reporting Initiatives (« GRI ») entrepris par la BMCI en 201



Ce nouveau format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- La démarche RSE de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions ;
- Les engagements pris par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : économique, social, civique et environnemental ;
- La performance RSE avec la publication d'un tableau de bord de plus de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- Les publications de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI.

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, a pris de nouveaux engagements en 2020 en lien avec la production d'électricité à base de charbon. La BMCI entame un dialogue avec ses clients du secteur de la production d'électricité et s'engage à retirer de son portefeuille tout client dont le charbon représente plus de 5% de la capacité installée à horizon 2040.



- Maintien de la présence dans le TOP 5 du classement international 'Vigeo Eiris Best Emerging Market Performers' parmi 898 émetteurs de 31 pays émergents ou en développement.
- Maintien dans l'indice boursier ESG10 en Septembre 2019. L'indice ESG10 regroupe les 10 sociétés cotées les mieux notées par Vigeo Eiris en termes de performance extra-financière.
- La BMCI maintient sa présence dans le classement national Top Performers 2020 de l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris, et se distingue notamment en matière de prévention des discriminations et promotion de l'égalité entre les genres et à l'égard des catégories vulnérables, efficacité des dispositifs d'audits et de contrôles internes, offre de produits et de services verts, contribution au développement socioéconomique du territoire, prise en compte de l'impact sociétal des produits et services sur les territoires d'activité, information aux clients, équilibre des pouvoirs, respect des compétences et efficacité du Conseil d'Administration.
- La BMCI a réalisé avec succès l'audit de suivi du label RSE de la CGEM. Le label RSE de la CGEM atteste que l'entreprise bénéficiaire présente une assurance suffisante de conformité avec les objectifs de la Charte RSE de la CGEM.



Pilier I Responsabilité Économique

- L'enveloppe de financement de l'économie verte GEFF Morocco, signée en Janvier 2019 en partenariat avec la BERD, a été placée à plus de de 70% sur l'année 2020;
- Suite à la signature du partenariat Women in Business avec la BERD en Septembre 2018, la banque a lancé le programme officiel en 2019, alliant une offre de financement adaptée et un accompagnement technique sur mesure. Le montant de la ligne, dédiée aux femmes

entrepreneures, est de 15 millions d'euros. Les encours à fin 2020 sont de l'ordre de EUR 2,5 millions ;

- Janvier 2019 a vu l'entrée en force de la loi Française sur le Devoir de Vigilance, à portée extraterritoriale, qui impose aux entreprises françaises, de plus de 5.000 salariés, un devoir de vigilance portant sur les risques liés à l'environnement, aux droits de l'homme et libertés fondamentales, et la santé et sécurité des personnes. La BMCI a entrepris en 2020 la revue de l'ensemble de son portefeuille Corporate pour garantir un taux d'application de 100% des politiques sectorielles RSE;
- La BMCI a signé, le 12 Juin 2019, une convention « Partenaire Majeur » avec l'Association Réseau Entreprendre Maroc qui permet à la banque de contribuer au financement et à l'accompagnement d'entrepreneurs. La BMCI a dédié un prêt de 1 million de dirhams pour contribuer au fonds de prêt d'honneur de l'Association Réseau Entreprendre Maroc, exclusivement dédié à l'entrepreneuriat féminin et/ou à impact positif sur la société ou l'environnement. La BMCI a également prévu une subvention sur 3 ans d'un montant total de 300.000 dirhams, qui permettra de contribuer au financement du plan de développement de l'association. Cette subvention a notamment contribué au lancement du programme d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin Wom'Energy lancé par Réseau Entreprendre Maroc en 2020. Sur le plan de l'accompagnement, la BMCI fera profiter les jeunes porteurs de projets, d'un programme de suivi et de mise en relation avec ses managers et ses experts au sein de la Banque



Pilier II Responsabilité Civique

- La 9ème édition de la Semaine de l'éducation financière a été reportée pour cause de Covid-19. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs d'agences à travers tout le Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges. Plus de 43 agences se sont mobilisées et ont accompagné plus de 2400 jeunes lors de la dernière édition de 2019.
- La BMCI œuvre à promouvoir l'inclusion financière et à faciliter l'accès aux produits et services financiers au plus grand nombre à travers ses partenariats avec les acteurs de la microfinance, notamment « Al Amana» et «Al Baraka». En 2020, la BMCI affiche des encours de prêt de 250 millions de dirhams en faveur d'Al Baraka et d'Al Amana. Le groupe BNP Paribas a versé en 2020 un don de 280.000 dirhams, en faveur d'Attadamoune Microfinance.
- La BMCI renouvelle son soutien en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'association MATYN. Cette association crée des ponts entre les grandes entreprises et les coopératives du terroir marocain. Après avoir accueilli un souk solidaire MATYN lors de l'édition 2019 de la semaine du développement, la BMCI s'engage à accompagner

MATYN dans la digitalisation des coopératives en finançant la mise en place d'une plateforme digitale de ventes de produits des coopératives.



Pilier III Responsabilité Environnementale

Semaine Développement Durable :

La 7ème édition de la Semaine du Développement Durable a été reportée à 2021.





Reporting environnemental:

Comme chaque année, la BMCI a participé à la campagne environnementale du Groupe BNP Paribas. Cette campagne a eu pour objectif de calculer les indicateurs liés à la consommation d'énergie, de papier, de déplacements professionnelles et de déchets de la banque. Les émissions Carbone propre à la banque, qui sont mesurées actuellement, sont compensées par le Groupe BNPP à l'échelle mondiale.

Direction des RESSOURCES HUMAINES

Dans un contexte très fortement marqué par la crise sanitaire Covid 19 qui a bouleversé le quotidien et le mode de travail de tous, la Direction des Ressources Humaines a été en front depuis le premier jour afin de protéger la santé des collaborateurs, des clients et assurer la continuité des activités cruciales de la Banque.

Parallèlement, les équipes RH ont été mobilisées sur les projets et programmes stratégiques et prioritaires de la banque.

Gestion de la crise sanitaire Covid-19

Dès le début de la pandémie, un dispositif global a été mis en place pour adapter les modes de travail au nouveau contexte, accompagner le changement auprès des collaborateurs et assurer une bonne continuité de service pour nos clients (adoption des modes de travail à distance ou en split team, publication des communications et guides d'accompagnement, mise en place d'une cellule d'écoute psychologique, report d'échéance de crédits pour les collaborateurs...)



Une campagne de dépistage a été réalisé pour l'ensemble des collaborateurs en plus d'un service de soutien médical et administratif des cas détectés positifs.

Projets et programmes stratégiques

■ Transformation de la gestion des comptes Client des collaborateurs :

Ce projet finalisé en 2020, avait comme objectif de mettre à niveau les processus et modes de fonctionnement de l'agence du Personnel et assurer un meilleur service pour le Client-collaborateur. Cette transformation s'est articulée autour de deux grands axes :

- 1. Nouvelle organisation, nouvelle offre de produits et services selon les standards de la banque et avec une orientation Client dans la relation avec le collaborateur.
- 2. Mise en conformité avec les principes réglementaires de séparation des rôles (transfert de l'agence du Personnel de la Direction des Ressources Humaines vers la ligne commerciale) et protection des données personnelles.

■ Accompagnement du changement relatif au nouveau SI de la banque :

La Direction des Ressources Humaines a déployé un dispositif de formation pour accompagner la mise en production du lot 2 du nouveau système d'information de la banque au profit de plus de 2000 collaborateurs. Trois modes de formation ont été déployés pour tenir compte du contexte :

- Formation en présentiel pour les collaborateurs du réseau Retail dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières,
- Formation en mode virtuel (en visio-conférence) pour les collaborateurs du réseau Corporate,
- Formation en E-reading pour les collaborateurs des directions centrales.

Direction de L'IMMOBILIER ET DE L'EXPLOITATION (IMEX)

IMEX, un acteur dans la gestion de crise Covid-19

Face aux mesures de confinement imposées par la pandémie mondiale, la BMCI a su s'adapter dans un temps record pour répondre aux impératifs de sécurité sanitaire et de continuité d'activité. IMEX a apporté son savoir-faire logistique pour permettre la mise en place du Plan de Continuité d'Activités (PCA) mais également préparer les positions de travail à la fin du confinement au mois de juin 2020. Toutes les mesures pour assurer la sécurité des clients et collaborateurs ont été prises afin de servir nos clients dans le respect des règles de sécurité et de distanciation sanitaire. L'approvisionnement en moyens de protection a été assuré à travers l'ensemble du Royaume.

IMEX inscrit le patrimoine de la BMCI dans une nouvelle ère

En 2020 la BMCI inscrit son patrimoine dans une ère nouvelle à travers l'assainissement de l'ensemble des actifs immobiliers ayant eu pour aboutissement la création de l'OPCI Cleo Pierre dont l'agrément de l'AMMC a été obtenu fin de l'année 2020.

Enfin, IMEX a accompagné la mutation du parc immobilier en assurant la logistique de déploiement du nouveau modèle relationnel, prenant en charge l'adaptation des sites et le déménagement des biens mobiliers et matériels bancaires.

IMEX conduit des travaux d'envergure pour un « Good place to work »

Chantier de grande envergure jamais mené dans l'histoire de ce bâtiment d'époque dont la construction remonte à 1950, la mise à niveau du siège Nations-Unies a été poursuivie en 2020 et arrive à sa fin. Après avoir compartimenté et réaménagé les étages dans le respect des règles de sécurité incendie des immeubles grande hauteur et mis à neuf la distribution électrique du siège, c'est près de 11 000 m2 de façade qui ont été restaurés sur 14 étages d'une hauteur totale de 65 mètres. La rénovation du siège compte aussi le remplacement des ascenseurs.



En parallèle de ces travaux de fond, près de 2700 m2 d'espaces de travail ont été réaménagés à Casablanca sur le mode Flex Office offrant aux collaborateurs des espaces de travail plus agréables et optimisés. Le parc d'agences n'est pas en reste non plus. La BMCI se dote d'une charte moderne d'aménagement des agences, fruit d'un effort commun de modélisation d'une nouvelle expérience client avec la Direction Marketing Innovation Digital et Stratégie et la banque commerciale. Ce nouveau concept innovant a été déployé sur les sites pilotes à Dar Bouazza & Fquih Bensaleh ainsi qu'à travers le réaménagement de six agences Express sans caisses.

Enfin, IMEX poursuit sa stratégie de Facility Management et assure la bonne gestion des services de maintenance et d'entretien. Quarante agences ont été mises au propre en 2020.



IMEX renforce la gestion des archives

La BMCI a entrepris en 2019 l'externalisation complète de ses archives avec le recensement exhaustif des archives du réseau agences en 2020, ce qui permettra de diminuer le risque opérationnel et d'accroître le taux de succès des recherches. A ce jour, près de 100 tonnes de papier ont été détruites à l'aide d'un processus sécurisé et novateur de camion destructeur. Il garantit une confidentialité totale des documents sensibles tout en permettant le recyclage du papier selon les normes en vigueur.

IMEX au concours CUBE 2020 pour l'efficacité énergétique

Dans le cadre de son programme d'efficacité énergétique, la BMCI a pris l'engagement de réduire la consommation électrique de ses bâtiments chaque année. Cet objectif a été atteint en 2019 et primé par le « Cube d'honneur » du concours international d'économie d'énergie CUBE 2020. IMEX renforce la politique RSE de la banque et à l'instar de « La Colline », inscrit à la précédente édition, IMEX relève un nouveau challenge cette année, en réinscrivant le site dans la catégorie « récidiviste » et en ajoutant un nouveau site « Laperna » dans la compétition. A date, la prestation peut être qualifiée de remarquable au vu des résultats. En effet, les deux bâtiments se hissent dans le top 10 du classement général (250 participants) avec des économies d'énergies cumulées allant au-delà des 30% par rapport à la référence (consommation moyenne des trois dernières années).

CHIEF DATA OFFICE

Créée en 2016, la fonction de « Chief Data Office » a pour principale mission de définir une stratégie et une gouvernance autour des données de la Banque et d'assurer une vision transverse sur celles-ci tout en mettant en place les dispositifs nécessaires à la qualité, l'intégrité, la protection et l'exploitation des données.





Cette structure rattachée à la Direction générale adjointe, compte aujourd'hui 10 collaborateurs internes appuyés de consultants externes pour répondre aux différentes demandes et aux différents projets gérés par l'équipe.

Afin d'accompagner la banque à décliner la stratégie Data identifiée en 2017, le Chief Data Office s'est structuré autour des trois piliers phares : « Data Management », « Data & IT Architecture » et « Data Exploitation ». Chaque pilier abrite un ou plusieurs domaines d'expertises pilotés par les différentes équipes du Chief Data Office.

I. Data Management

Dans le cadre du domaine **« Data Gouvernance »,** le chantier de définition des données a été enrichi par la mise en place d'un processus permettant l'alimentation des définitions directement dans le dictionnaire de données par les différents Data Domain Managers au sein des différents fonctions et métiers de la banque. Pour rappel, ce chantier a pour principal objectif d'améliorer la maîtrise des données avec la construction d'un dictionnaire de données commun et accessible par tous. En 2020, plus d'une centaine de données ont été définies grâce à une démarche structurée regroupant des informations fonctionnelles (Métiers & Data) et techniques traçant ainsi le cycle de vie de ces données, leurs définitions et leurs appartenances aux domaines.

Sur le domaine **« Data Quality »,** le Chief Data Office a mené, en coordination avec les Métiers et Fonctions supports, plusieurs travaux visant à analyser et améliorer les données de la banque. Plusieurs contrôles 'Data Quality' ont été déclinés pour identifier et passer en revue les différents types d'anomalies. L'année 2020 a été marquée par la mise en place d'un Dashboard Data Quality sur les périmètres clefs de la banque : Client, Crédit, Risque et Conformité. Ceci a pour objectif d'assurer un suivi rapproché et une évolution pérenne de la qualité de données contrôlées.

Concernant le domaine **« Data Change »**, dont l'objectif est de sensibiliser les collaborateurs de la banque sur les sujets Data. L'année 2020 a été marquée par la tenue du 3ème séminaire annuel Data, la mise en place de plusieurs ateliers d'accompagnement ciblés des Data Domains Managers, et la diffusion généralisée à tous les collaborateurs, à fréquence régulière, des 'Fiches data' visant à vulgariser et simplifier la compréhension des données critiques.

Au niveau du domaine **« Data Protection »**, et en réponse à l'entrée en vigueur du RGPD-Règlement Général de Protection des Données Personnelles, un projet de mise en conformité a été lancé au niveau du Groupe BNP Paribas. Dans la continuité des travaux menés en 2019 et en collaboration avec les autres directions, le CDO a entrepris plusieurs mesures à savoir la mise

en place de la gouvernance 'Personal Data Protection' banque, la création d'un registre des traitements, et le déploiement de la notion « privacy by design » pour les nouveaux projets.

II. Data & IT Architecture

Le pilier **« Data & IT Architecture »** opère de manière transverse sur différents projets IT et outils impactant les données, leur gouvernance et leur exploitation. En 2020, ce domaine a permis de sécuriser plusieurs chantiers critiques en collaboration avec les équipes IT et d'assurer la disposition des moyens techniques nécessaires pour le passage en télétravail de l'équipe CDO.

III. Data Exploitation

Le pilier **« Data Exploitation »**, axé sur l'exploitation des données pour la création de valeur, a connu en fin 2020 la création d'une nouvelle équipe à savoir: le Data Lab composé de Data scientists. Cette entité vient compléter celles qui sont déjà en place, notamment: la Data Innovation et la Data Factory.

La **« Data Factory »** en charge de la mise en place des Dashboards de pilotage automatisés, a continué cette année d'enrichir le modèle analytique de la banque permettant de répondre aux besoins des Métiers et Fonctions support. En adoptant une approche agile et assurant une coordination transversale avec les différents maillons de la chaîne de valeur, la Data Factory, avec son homologue IRB, ont pu mettre en production une quarantaine de Dashboards à date. La Data Factory poursuivra la couverture des besoins exprimés tout en assurant la conduite de changement pour accompagner les métiers dans l'exploitation des Dashboards.

Sur le volet **« Data Innovation »**, une revue du processus d'idéation a été réalisée en alignement avec le dispositif Innovation Banque. Un Benchmark a été également réalisé pour identifier de nouveaux cas d'usage susceptibles de répondre à des besoins métiers existants. Quelques cas d'usages identifiés, dans la thématique data science, seront initiés en collaboration avec la nouvelle entité « Data Lab » du CDO.



Orientations 2021

L'année 2021 sera soutenue par les acquis cumulés depuis la création du CDO: en renforçant son positionnement au sein de la banque, cette équipe continuera à œuvrer pour la maîtrise du cadre de gestion, de qualité et de protection des données de la banque. La production des usages Data notamment les Dashboards de pilotage automatisés, les recherches et développement en Data science seront soutenus par une veille continue et un lien étroit avec les Métiers et Fonctions.

L'objectif étant d'accélérer la transformation liée à l'exploitation de données tout en maintenant les efforts d'ancrage de la culture « Know Your Data», de sensibilisation et d'acculturation auprès de l'ensemble des collaborateurs de la banque.



L'année 2020 a démarré avec une volonté de renforcement de la sécurité des personnes, des biens de la banque et apporter une souplesse aux métiers de la banque pour une bonne gestion de la continuité d'activité des métiers de la banque.

La survenue de l'état d'urgence qu'a connu le Maroc à cause de la pandémie Covid-19 et qui a sévi depuis le mois de mars 2020 a mis à l'épreuve le dispositif du Plan de Continuité d'Activités.

En effet, le Plan de Continuité d'Activités (PCA BMCI) a déjà été élaboré durant les années précédentes et a, par conséquent, été activé dès lors où les autorités locales ont décrété un confinement à l'ensemble de la population. Un comité de suivi de crise a été mis en place sous la supervision de tous les membres du directoire afin d'adapter au fur et à mesure le dispositif à mettre en place.

Ainsi, la première priorité était d'assurer la sécurité des collaborateurs. A cet effet, a eu lieu une généralisation du port des masques et une distribution de produits d'hygiène dans tous les locaux BMCI. Aussi, une campagne de communication a été mise en place afin d'informer les collaborateurs sur le nouveau dispositif organisationnel et sur les responsabilités de chacun.

En parallèle à cela, la BMCI a adapté son organisation afin de répondre aux contraintes liées au confinement général. Ce nouveau mode organisationnel a été instauré tout au long du restant de l'année 2020.

Plus de 20% des collaborateurs ont pu exercer leurs fonctions à partir de leur domicile en télétravail. Les autres collaborateurs, au sein d'une même direction et ayant une activité journalière vitale ont été organisés en "split team". Ils devaient se répartir dans 2 locaux différents afin d'éviter le risque de perdre l'ensemble de l'activité.

Grâce à cette nouvelle organisation, nous sommes parvenus à assurer l'essentiel des activités de la banque au jour le jour. Le nombre de cas déclarés a été très faible et tous nos collaborateurs touchés ont été rétabli et ont retrouvé leur environnement de travail habituel.

INSPECTION GÉNÉRALE

L'Inspection Générale de la BMCI assure le contrôle périodique du Groupe BMCI et ses filiales au Maroc. Elle fait partie de la fonction monde de l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas et bénéficie de ce fait de tous les outils, l'expertise et les méthodologies pour mener à bien ses missions.

Conformément aux exigences du régulateur Bank Al Maghrib, l'activité de l'Inspection Générale est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit. Ces dernières ont été actualisées et validées par le Conseil de Surveillance du Groupe BMCI en 2020. Elles définissent notamment le positionnement de l'inspection générale, ses responsabilités et ses principales activités.

L'Inspection Générale présente les résultats de ses travaux aux membres du Comité d'Audit du Groupe BMCI de manière trimestrielle. Malgré la crise sanitaire de 2020, ce comité s'est tenu conformément à son planning à quatre reprises en 2020, aux mois de fevrier, mai, août et novembre.

La formation de ses collaborateurs est un des enjeux majeurs de l'Inspection Générale. Assurer une formation d'excellence est d'abord incontournable et indispensable pour nous permettre de remplir la fonction d'audit de manière exemplaire. Le programme de formation de l'Inspection Générale est donc garant du professionnalisme de la fonction. Il lui permet de s'adapter à un environnement en constante évolution et aux défis futurs du Groupe.

A l'instar des exercices précédents, et dans une démarche commune à toutes les Directions de l'inspection générale du Groupe BNP Paribas, la planification des missions est établie à l'appui des travaux de 'Risk Assessment' réalisés annuellement suivant une méthodologie Groupe BNP Paribas. Cette dernière vise à permettre à l'Inspection Générale d'assurer une couverture adéquate de l'univers auditable et à remplir ainsi pleinement son rôle de troisième ligne de défense dans la protection de l'activité et de la réputation du Groupe BMCI de manière efficace et efficiente. Les conclusions des travaux du 'Risk Assessment' et le plan d'audit ont été présentées et validées par le Comité d'Audit tenu en Novembre 2020.

Enfin, malgrè la crise sanitaire et grâce à une adaptation rapide de son mode opératoire, l'Inspection Générale a réalisé 100% des missions planifiées. Ces dernières affichent un équilibre adapté entre l'audit des fonctions centrales, des processus transverses, du réseau Retail et Corporate, ainsi que des filiales BMCI. La couverture des risques sur le périmètre a été complétée par plusieurs missions réalisées par les équipes centrales avec la participation d'inspecteurs de l'Inspection Générale Maroc.

Au final, les constats et les recommandations formulés ont mis en exergue des axes d'amélioration contribuant au renforcement du dispositif de maîtrise des risques au sein du Groupe BMCI.

Direction CONFORMITÉ



En 2020, la Direction de la Conformité s'est inscrite dans la poursuite des actions lancées dans le cadre du Programme de Remédiation de la Sécurité Financière au sein de la Banque et des Filiales, afin de renforcer le dispositif de Sécurité Financière sur l'ensemble de ses volets: connaissance clientèle à l'entrée en relation, contrôles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, lutte contre la corruption, et le respect des sanctions internationales.

Cette optique a tenu compte des nouveautés réglementaires locales telles que la nouvelle circulaire BAM 5/W2017 diffusée pendant l'année 2017 et la Circulaire AMMC 01-2018 relative à la Prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, ainsi que des nouvelles directives reçues de Bank Al Maghrib en 2019. Dans ce sens, de nouvelles procédures sont entrées en vigueur, de nouveaux projets ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités dans les outils Sécurité Financière ont été déployées.

En outre, la Direction de la Conformité a continué à affirmer les engagements du Groupe BMCI par sa forte implication aux thèmes majeurs du Code de Conduite du Groupe BNP Paribas et du Groupe BMCI. Ainsi, nous pouvons citer :

- Un engagement fort en matière de lutte contre la corruption : Présentation d'un nouveau dispositif anti-corruption ;
- Un accompagnement des lignes métiers en termes de protection des intérêts des clients par la mise en place d'un plan d'action visant à améliorer et harmoniser les pratiques en s'appuyant sur les piliers suivants : Adéquation du produit au profil du client, Information claire et transparente au client sur les produits et services ainsi que leur tarification, Conflits d'intérêts et traitement des réclamations des clients.
- Une sensibilisation continue des collaborateurs du Groupe BMCI aux principes et pratiques mises en place dans le cadre de l'éthique professionnelle, de l'intégrité des marchés et de la protection des intérêts des clients. Tels que: la corruption, Droit d'alerte, Cadeaux, Mandats exercés à titre privé, Sensibilisation des collaborateurs sensibles aux exigences en matière de transactions boursières, Enregistrement des conversations téléphoniques liées aux opérations de marché, Murailles de chine, Sensibilisation aux abus de marché, challenges et gestion des conflits d'intérêts.

Malgré le contexte sanitaire particulier, la Direction de la Conformité a su assurer le déploiement des formations en e-learning sur les thèmes de Sanctions Financières Internationales et la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme à l'ensemble des collaborateurs du Groupe BMCI, y compris les Nouveaux Arrivants et Agents Externes. Des

formations de sensibilisation au dispositif LAB/FT ont été dispensées par les experts Conformité aux collaborateurs à distance.

Le dispositif de contrôle permanent Conformité, quant à lui, repose sur un plan de contrôle qui couvre toutes les zones de risque de non-conformité (KYC, LAB-FT, Sanctions & Embargos, Protection des intérêts des clients, Ethique professionnelle, etc.) et les contrôles qui le constituent sont cadrés par des procédures et des méthodologies qui précisent la périodicité, la sélectivité ainsi que les modes opératoires y afférents.

Durant l'année 2020, les contrôles Conformité font ressortir un taux de réalisation de 100% et un indicateur de maîtrise de risque globalement satisfaisant.

Direction des AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) a continué en 2020 à contribuer dans plusieurs chantiers structurants, notamment dans la continuité de l'accompagnement du projet de transformation de la Banque aussi bien au niveau de l'IT que des procédures. Elle a ainsi assuré la validation de l'ensemble des livrables découlant de ce chantier.

La Direction des Affaires Juridiques a contribué et a accompagné activement la création de l'OPCI de la BMCI en décembre 2020.

De même, qu'elle a été, et continue d'être, un acteur décideur en matière de refonte et de fiabilisation des contrats et procédures opérationnelles, dans un souci de simplification, de conformité et de sécurité juridiques.

Lors de l'exercice 2020, la Direction des Affaires Juridiques a pu, faire aboutir au bénéfice de la Banque et de sa cause, plusieurs procédures judiciaires en défense.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'accompagnement du plan stratégique de la Banque et de la volonté de celle-ci de diversifier son offre, la Direction des Affaires Juridiques continue à se positionner en tant que « Business Partner » au plus près des Lignes de Métier, en mettant son expertise au service de l'innovation et de la digitalisation, dans un environnement légal et réglementaire en évolution continue.

Dans le cadre de sa mission première, la Fonction Juridique a assuré, courant 2020, une veille juridique régulière et active, à travers un dépouillement des textes législatifs et réglementaires, une harmonisation des actes et process de la Banque, ainsi qu'un accompagnement en formation et sensibilisation des entités internes concernées.

Direction OPERATIONAL PERMANENT CONTROL (OPC)

Au regard de la situation actuelle et du Plan de Continuité d'Activités déclenché par la BMCI, la Direction du Contrôle Permanent Groupe a procédé à certains changements organisationnels :

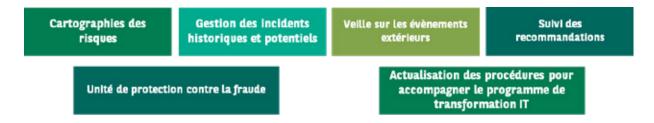


En termes d'impact de ces changements sur le taux de réalisation des contrôles, il ressort au 31 décembre 2020 avec 95%. Les 5% restants ont été planifiés pour 2021.

95% : Taux de réalisation des contrôles, 2020

Par ailleurs, pour conférer à la fonction de contrôle permanent une vision globale, la BMCI a mis en place en 2020 une nouvelle organisation de son dispositif de Contrôle Opérationnel Permanent. Ainsi, en Juillet 2020, le périmètre de la fonction Contrôle Permanent s'est élargi et a donné naissance à la Direction OPC (Operational Permanent Control) rattachée au Directoire.

Cet élargissement est matérialisé par l'intégration des nouvelles missions suivantes :



Cette Direction est organisée autour de 4 pôles :



A fin Décembre 2020, la Direction Operational Permanent Control est opérationnelle avec la prise en charge effective de plusieurs activités, notamment le contrôle, les procédures, les cartographies des risques et la gestion des incidents et risques opérationnels.

Direction des ACTIVITÉS DE RECOUVREMENT

L'activité de Recouvrement au cours de l'exercice 2020 a été marquée par une baisse du nombre et du volume des dossiers déclassés dans la catégorie en souffrance sous l'effet conjugué de la baisse des déclassements Corporate et de l'augmentation des déclassements Retail. Le volume de ces créances déclassées a diminué de 20% pour atteindre 457 millions de dirhams.

Par ailleurs, les récupérations ont connu une atonie sur les dossiers déjà déclassés en raison du contexte Covid et son impact sur les récupérations judiciaires. Le volume des récupérations a ainsi dépassé les 430 millions de dirhams en 2020 contre 505 millions de dirhams en 2019, soit une baisse de 17%.

Ces récupérations ont généré des reprises de provisions de 255 millions de dirhams, contre 252 millions de dirhams au 31 Décembre 2019, soit une progression de 1% hors récupération sur créances amorties.

Par ailleurs, les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2020 ont atteint 389 millions de dirhams contre 400 millions de dirhams en 2019.

Sur le plan de la restructuration des créances, les actions de recouvrement amiable ont permis le reclassement vers la catégorie des créances saines un volume de créances de 41 millions de dirhams.

* Hors BU CC



FILIALES & PARTICIPATIONS



Après avoir clôturé une année 2019 en hausse (MASI +7,11%), la Bourse des Valeurs de Casablanca a démarré l'année 2020 sur la même tendance grâce à un contexte de taux favorable atteignant même les plus hauts annuels en début d'année, mais dès le mois de février avec l'apparition des premiers cas Covid-19, le marché s'est retourné avec un recul les deux mois suivants.

Le déconfinement graduel opéré à partir du mois de mai avec la reprise partielle de l'activité économique mais aussi la décision de Bank Al Maghrib de réduire son taux directeur de 75 points de base au total et surtout l'annonce d'un vaccin ont permis au MASI de clôturer l'année en retrait de (-7,27%) à 11.287 points récupérant ainsi près de 80% de sa perte, aidé aussi par l'appréciation significative de la pondération du Maroc dans l'indice MSCI FM (passant à un poids de 13,4 vs 8,5%) et par l'annonce de la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara par les Etats-Unis.

Dans ces conditions, la capitalisation boursière a baissée de (-6.7%) passant de 626.7 milliards de dirhams à 587 milliards de dirhams.

Les volumes sur le marché central, après un retrait de (-17%) en 2019, sont en timide hausse de 6% à 33 milliards de dirhams, boostés principalement par les volumes exceptionnels des mois de février et mars (un quart des volumes de l'année) et les opérations d'aller/retour de fin d'année, ce qui les maintient sur les plus bas annuels de ces dernières années.

Ceux sur le marché de bloc sont en revanche en baisse de (-41%) passant de 26.7 milliards de dirhams à 15.8 milliards de dirhams du fait de la non-récurrence des Opérations Sur Titres (OST) majeurs réalisés en 2019 en l'occurrence Maroc Telecom et Ciments Du Maroc.

Dans ce contexte, et malgré la progression des volumes traités par BMCI Bourse, et l'amélioration de ses indicateurs d'activité, la non récurrence d'opérations stratégiques menées en synergie avec le groupe a impacté négativement les résultats de la filiale.

En perspective, BMCI Bourse continuera à renforcer son positionnement grâce à la poursuite du reprofilage de sa clientèle et en capitalisant sur les opérations stratégiques menées en synergie avec le groupe.

BMCI ASSET MANAGEMENT

Les actifs sous gestion de BMCI Asset Management s'élèvent à 10,96 milliards de dirhams à fin 2020 contre 10,88 milliards de dirhams une année plus tôt, en légère progression de (+0,7%) par rapport à fin 2019, avec des performances globalement en ligne avec les benchmarks et un niveau de risque maîtrisé.

Les fonds obligataires court-terme et moyen-terme ont évolué respectivement de (+14,5%) et de (+5%) contre une évolution de (-3,1%) des fonds actions et diversifiés liée aux incertitudes du marché boursier. Quant aux actifs monétaires, ils ont enregistré une variation négative de (-3,2%).

Ces évolutions traduisent l'arbitrage des clients en faveur des fonds obligataires, en particulier les fonds obligataires court-terme compte tenu du contexte des marchés après une correction sévère du marché boursier et les risques de rachats sur le marché obligataire en mars 2020.

La structure des actifs de BMCI Asset Management lui octroie une réelle solidité et une liquidité relativement importante en totale conformité avec la politique des risques de la ligne de métier de BNP Paribas.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaire brut de BMCI Asset Management s'élève à 35 millions de dirhams, en progression de +4,2% par rapport à 2019, reflétant la bonne dynamique de distribution des fonds dans le réseau BMCI, aussi bien sur la clientèle Corporate que sur la clientèle des particuliers.

Avec la maîtrise des charges générales d'exploitation, le résultat net de la filiale pour 2020 ressort à 4,7 millions de dirhams, enregistrant une évolution positive nette de (+18,3%) par rapport à 2019.

Pour l'année 2021, les perspectives de croissance sont prometteuses, résultante de la nouvelle stratégie d'épargne et de marketing sur tous les segments de la clientèle, mais aussi des perspectives de développement avec les partenaires institutionnels.



En 2020, BMCI Assurance a connu une légère baisse de son Résultat Net de (-5%) par rapport à 2019 avec un produit net bancaire en retrait de (-2,6%) et une progression des frais généraux de 9%.

Dans ce contexte, l'animation des lignes de métiers et du réseau fut assurée à distance par conférences téléphoniques et visioconférences compte-tenu de la pandémie du Covid-19. Celle-ci a permis d'organiser des challenges « Assurance » pour les lignes de métier Retail, Corporate et Banque Privée. Les résultats furent satisfaisants en dépassement sur les objectifs. Ainsi, les nouveaux produits « Chifaa Monde » et « Homme clé » ont bien été pris en main par le réseau commercial

Une mission d'inspection de la BMCI a été opérée chez BMCI Assurance en début d'année 2020. Le constat était globalement satisfaisant sans aucune recommandation High Risk. Les actions de stabilisation du périmètre assurance se sont poursuivies en 2020 avec l'élaboration d'un manuel de procédures exhaustif de la filiale et de la Bancassurance BMCI. Les prérequis pour la fusion des Back-Offices ont donc bien été remplis et la mise en œuvre a démarré.

Le Plan d'Action 2021 établi avec les métiers est ambitieux et permettra d'accélérer la progression du produit net bancaire. De nouveaux produits sont prévus ainsi qu'une animation plus soutenue notamment sur les produits d'assurances Vie.

BMCI LEASING

Cf. Page (30)

BMCI OFFSHORE

Cf. Page (32)

ARVAL MAROC



Dans un contexte particulièrement mouvementé, et bien entendu marqué par la pandémie Covid-19, Arval Maroc a mis en 2020 la sécurité et la santé de ses employés, ses clients, ses conducteurs et ses partenaires au sommet de ses préoccupations. Ainsi, dès le mois de mars, une organisation flexible et efficace de travail à distance a été mise en place, garantissant la continuité totale du service auprès de nos clients et ce malgré les difficultés qu'ont pu connaître certains de nos réseaux partenaires en après-vente.

Au niveau de l'activité, 2020 a été une année de consolidation, avec une baisse de notre flotte financée de (-9.9%) atteignant 6.503 véhicules au 31 décembre 2020. Cette baisse est à attribuer notamment à la conjoncture économique, de nombreuses sociétés ayant décidé de réduire leur flotte de véhicules d'entreprises, ainsi qu'à nos choix stratégiques de gestion de notre exposition sur certains secteurs. Dans cet environnement très particulier et inattendu, des efforts importants sur la maitrise de nos frais généraux ont été entrepris, permettant à Arval Maroc de maintenir une solidité financière de premier ordre. A titre d'illustration, le Groupe Arval vient d'être noté A (long terme) et F1 (court terme) par l'agence de notation Fitch Ranking, et A- (long terme) et A2 (court terme) par S&P Global Ratings. Il s'agit d'excellents résultats qui confirment la bonne santé de l'entreprise et son avenir prometteur dans un secteur qui demeure très dynamique au niveau global.

La qualité de service et la responsabilité sociale et environnementale étant le cheval de bataille d'Arval Maroc, un plan d'action basé sur les difficultés rencontrées en 2020 est en cours d'élaboration pour travailler en 2021 sur des bases sereines et agir positivement sur la satisfaction de nos clients et conducteurs. Ce plan s'accompagne d'actions spécifiques dédiées à améliorer la satisfaction de nos employés, mesurée à un rythme trimestriel, sujet fondamental pour permettre à notre entreprise de traverser de manière efficace et unie ces périodes de turbulence. Sur le plan de l'environnement, Arval Maroc est fier d'avoir mis en route en 2020 l'une des plus importantes flottes de véhicules hybrides, pour un client leader dans le secteur pharmaceutique.

Au 1^{er} décembre, un nouveau Directeur Général d'Arval Maroc a été nommé, M. Eric Fulchéri, en remplacement de M. Carlos Sousa, lui-même amené à prendre d'autres responsabilité au niveau de notre siège français. Cette nouvelle direction aura pour mission principale d'accélérer le développement de l'activité d'Arval Maroc, en coopération maximale avec les différents métiers de la BMCI, et dans le cadre du déploiement du Plan Stratégique International « Arval Beyond », visant notamment à anticiper et répondre au mieux aux besoins de nos clients, tout en accompagnant les grandes transformations technologiques et sociologiques: transition énergétique, connective, mobilité étendue, innovation, et partenariats stratégiques.



Bien qu'exceptionnelle, 2020 a été pour BDSI une année de réalisations. Le dispositif mis en place a permis d'assurer la continuité des activités et répondre aux besoins des clients, tout en protégeant les collaborateurs.

En effet, les actions mises en place par BDSI et liées à la crise sanitaire et au confinement ont été significatives, à savoir, la généralisation du télétravail, suivi d'un retour progressif au bureau accompagné d'un dispositif sécuritaire au sein des locaux et un faible taux d'occupation. Des actions grâce auxquelles BDSI a pu limiter les cas de contamination en interne, préserver ses collaborateurs et maintenir la continuité des activités.

Par ailleurs, les efforts fournis par l'ensemble des équipes ont permis de maintenir un rythme soutenu pour le programme de refonte du système d'information « SAB ». Ceci aboutissant à la mise en production et la stabilisation pour la BMCI du deuxième lot. En parallèle, les travaux de déploiement du troisième lot se poursuivent, en plus du démarrage des déploiements du programme de refonte pour les clients en Algérie et Outre-Mer.

BDSI a, en outre, contribué fortement au développement de l'offre digitale pour ses clients, à travers le déploiement et l'ouverture pour la BMCI du service Home Banking « BMCI Connect », enregistrant depuis le lancement en novembre 2020, une augmentation du nombre de clients connectés, une hausse de la volumétrie des virements exécutés et l'amorçage de l'activité de paiement des factures. Mais aussi, par l'enrichissement de la Digital plateforme via les services « OPEN ID Provider » pour l'authentification client sur les canaux distants et l'authentification sécurisée pour les clients Retail pilote « BMCI Connect » et les API Manager, Interfaces de programmation d'application.

Par ailleurs, l'année 2020 a été marquée par la mise en service du portemonnaie électronique « Smart flouss », inscrivant une forte augmentation des wallets commercialisés toutes catégories confondues. Une concrétisation pour le Groupe et la BMCI, à travers sa filiale DIGIFI, permettant ainsi d'intégrer fortement le marché du paiement mobile.

En parallèle, BDSI a assuré une progression du programme Cyber-sécurité, qui a permis d'améliorer la maturité globale et la mise en place de l'organisation et la dynamique nécessaires, pour répondre aux exigences groupe dans ce domaine. Une progression à noter également dans la maîtrise des « Assets », se traduisant par une nette amélioration des indices d'Obsolescence.

Enfin, une étape importante dans le plan de transformation de l'IT en région Afrique, la validation de la note de gouvernance informatique concrétise l'organisation de l'IT de l'Afrique en filière. Une condition nécessaire pour réussir plusieurs programmes majeurs, notamment, le programme de Refonte SI pour l'Afrique et Outre-Mer, le programme de maîtrise des Risques IT, répondant à un niveau d'exigence renforcé : Cyber sécurité et gestion de l'obsolescence, un meilleur pilotage des coûts IT, à travers la mise en place d'une gouvernance dédiée aux investissements de la région Afrique et le programme de cessions de certaines banques en Afrique.

BNP PARIBAS MED BUSINESS PROCESS

L'année 2020 pour la filiale a été ponctuée par la continuité des travaux d'organisation qui avaient été mis en place en 2019. Cette année a été marquée par le changement radical mis en place suite à l'apparition du Covid-19 afin d'adapter nos organisations au nouveau contexte mondial.

Cela a coïncidé pleinement avec le plan initial que nous avions élaboré consistant à orienter l'activité au Flex-office et au télétravail pour tous les collaborateurs, et à renouveler l'ensemble de notre parc informatique en portabilité. Ces modifications se sont faites pendant la période du printemps et de l'été et ont permis à l'intégralité de notre personnel de travailler de chez eux en sécurité et en productivité maintenue. La continuité de nos activités en télétravail perdure et se révèle sans impact significatif.

En parallèle, des travaux d'aménagement se sont opérés pour une mise en adéquation de nos nouveaux locaux dans le cadre d'un retour sur site.

L'année 2021 sera consacrée à l'introduction de quelques activités liées à l'intelligence artificielle dans nos processus ainsi qu'au renforcement des contrôles automatisés sur nos chaînes d'activité. Sur le plan des ressources humaines, l'axe se prolongera à la formation et à la gestion prévisionnelle des emplois et l'employabilité de nos salariés.

DIGIFI

DIGIFI, l'établissement de paiement de BMCI et IRB, a lancé son Wallet Smart Flouss au grand public en Juin 2020, couronnant ainsi près de 2 années de travail acharné pour se placer en tant qu'acteur majeur du paiement mobile au Maroc.

Ce lancement a été accompagné par une campagne nationale et multicanale de grande envergure basée sur une démarche innovante à travers l'exploitation de nouveaux canaux et formats publicitaires à la pointe de la technologie.

Smart Flouss reflète aussi la forte synergie du Groupe dans la mesure où les agences BMCI représentent, pour le lancement, le principal réseau de distribution du compte Smart Flouss offrant aux marocains un large réseau sur tout le royaume pour les ouvertures de comptes ainsi que les opérations de dépôt et de retrait. Ce réseau compte également plusieurs autres partenaires de différentes natures afin d'offrir plus de proximité et de diversité de points de contact avec les clients. Smart Flouss crée une nouvelle relation avec l'argent où chaque personne peut profiter de son argent de manière plus simple, plus rapide, plus sécurisée... donc plus SMART! Smart Flouss crée la différence avec les autres acteurs de la place grâce à la gratuité des transferts entre les comptes Smart Flouss.

DIGISERV

DigiServ, la Digital Factory du Groupe BNP Paribas et BMCI au Maroc a développé son offre de services qui représente aujourd'hui un écosystème digital répondant aux besoins quotidiens des marocains afin de les accompagner dans les différentes facettes de leur vie.



C'est ainsi que Bricall commence à s'imposer comme référence dans la recherche d'artisans pour les travaux d'aménagement et de décoration, couvrant maintenant les principaux métiers sur 5 villes. D'ailleurs, Bricall représente aujourd'hui, une source importante de clients pour ses artisans, les aidant ainsi à développer leur business en ces temps de crise.

A travers ses services, DigiServ s'intègre de plus en plus dans le quotidien des marocains en leur apportant une solution de mobilité à travers son application de co-voiturage ou en leur permettant de financer leurs projets à l'aide de leur proches via la nouvelle version de l'application Dayra.

Dès le début 2021, l'écosystème de services digitaux sera renforcé par un service 100% socialement responsable qui a pour but d'encourager le don du sang et participer ainsi au problème de santé public de pénurie de sang que connait le Maroc.



DONNÉES FINANCIÈRES

Données financières

- Projet d'affectation du résultat 2020

Intitulé	Montants en Dirhams
Résultat	276 026 006,72
Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
Reste	276 026 006,72
Report à nouveau au 31/12/2020	679 601 700,82
Reste	955 627 707,54
Réserve facultative	1 900 000 000,00
Dividendes à distribuer (Soit 43 dirhams par action)	571 009 298,00
Reste à reporter à nouveau	384 618 409,54

- Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

La BMCI est signataire de la «charte bon payeur» avec la CGEM visant à améliorer la fluidité de circulation des flux financiers entre entreprises à travers l'amélioration des délais de paiement. La charte stipule l'établissement par les signataires d'un système de suivi de paiement des fournisseurs à même de donner un maximum d'assurance sur le respect des délais contractuels et légaux.

	(A)	(B)		Montant des	dettes échues	
	Montant des dettes founisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	(c)	(D)	(E)	(+)
	A = B + C + D + E + F		Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice N-1	30 595 308,41	23 195 948,07	623,08	5 626,49		/ 393 110,//
Date de c.ôture exercice N	4/416 023,45	38 /31 614,/8			3 244,23	8 681 164,44

- Etats financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2020

Page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page of page of page Page o			
Vision or outs Sengers Contract, Propose Contract, Propose Sent Sent Sent Sent Sent Sent Sent Sen	BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH
Actify Insured to be part without actify the Contention 1,207.0 50.000		31/12/2020	31/12/2019
Description of the first information of the formanisms 19272 89.00 19272 192	Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	117/1925	1 239 577
Marchannet Abstract values and present a layer and part part part and transmit districts and sourcemen. 1985	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		982 988
Statistical des countered	Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	850 021
Edit Section	22 Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat.	186 407	132 967
In Internation of either comparabilities 1 k julier selver par capitary propers processions \$58.78 \$58.58 Ibres and among \$150.778 \$156.58 Ibres and among \$150.778 \$156.58 Ibres and among \$156.78 \$156.78 Ibres and among \$156.78 \$156.78 Ibres and among \$156.78	Instruments dérivés de couverture		
Part		5 351 748	5 058 538
Times and sample 156777 156552 1568	Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538
Piets of spaces as an in Edutionances do crisid of spanishing an outh apart of spaces and prefet of spaces and prefet of spanishing and prefet of spaces and prefet of spanishing and prefet of sp	■ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
### process are a identified as outh amort Carte the Medical and the procession counts on the INC. Paccented the staylithe's desorators		3 051 778	
Cart distribution and the purchaptics coverts on base Actify dimpt chipible 13 1072 13 17. Actify dimpt chipible 13 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1546368	2 584 451
Fixe-ments the straight desirations 1007 137. 137. 1415 1007 137. 137. 1415 1007 137. 1415 1007 137. 1415 1007 137. 1415 1007 137.	Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 868 523
Actif amplet exight 13 072	Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Action despt effect 127 86 125 57	Placements des activités d'assurance		
Constitution of a signal activation of acti	Actifs d'impôt exigible	3 072	3 871
Add the contracted celebraic at the circles 1955 1922 Immediate of perspection (interest on telephote) 1955 1922 Immediate of perspection (interest on telephote) 1955 1932 1935	Actifs d'impôt différé		112 875
Participations due de entreprises mises en églipélance 1985 1922 Immubilisation sequerées 1931 30 1989 58 Immubilisation sequerées 1931 30 1989 58 Immubilisation sequerées 1970 0 97 70 1970 0 97 70 Estat fragaistion 1970 0 97 70 1970 0 97 70 IMALATIF RES	Comptes de régularisation et autres actifs	961 218	1095 217
20 20 20 20 20 20 20 20	Actifs non courants destinés à être cédés		
150 201 150 301 150			
Immunication incorporation CS 982 C1720 C270 C27	Immeubles de placement		
STATE STAT			
STAN PASSIFIES			
BILAN PASSIFIERS			
Supplementation Supplement	TOTAL ACTIF IFRS	66 609 813	71 203 083
Supplementation Supplement			
Supplementation Supplement	BILAN PASSIFIERS		En milliers de DH
Banques centales, lifest public, Service des cheleges postator 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		31/12/2020	
23 Passis franciers à detenue à des fine de transaction 46 596 55 388	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
De Passign financiers à la juste valeur par résultat sur option	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389
Instruments define's de convérture	EX Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 996	55 389
Dettes envers les Stablissements de crédit et assimilés 4 029 278 \$ 84 089 Dettes envers les Stablissements de crédit et assimilés 44 06 75 6 85 183 Litres de rétione éties 4 34 06 75 6 85 183 Eart de réévolucion passif des portejeuilles couverts en taux 35 807 5 87 708 Passifs d'implit courant 35 807 2 97 709 20 75 70 Comptes de répularisation et autres passifs 2 87 729 3 102 778 Contract et est aux actifs non courants destinés à être cédés 2 87 729 3 102 778 Provisions techniques des contrats d'assurance 591 49 425 073 Subventions, pour insques et changes 591 49 425 073 Subventions, pour policies affectés et jonds spéciaux de garantie 591 49 425 073 Lettes suburdonnées 2 282 119 2 284 492 284 492 Laptal et réserves lées 6 5 48 891 6 5 48 891 6 5 48 891 6 5 48 891 Ellettes suburdonnées 90 000 44 305 514 30 514 30 514 30 514 30 514 30 514 30 514 30 514 30 514 30 514 30 514 30 514<			
Dettes envers la clientable M. 620 379 45, 655 583 1 Tires de traitance énins 436 675 6 885 188 East de tréduction passif des portefeuilles couverts en taux			
Testes de ordance émis 436 675 6865 188 Ecart de réduction passif des portejeuilles couverts en taux 55 807 58 708 Passifs d'impit déféré 58 807 23 707 Exprise de régularisation et autres passifs 287 328 3 112 278 Entre liées aux aufits non courants destinés à être cédés Pruvisions techniques des contrats d'assurance Pruvisions pour risques et charges 591 409 425 073 Extre subordonnées 591 409 425 073 Extre subordonnées 52 807 300 65 40 801 Extre subordonnées 52 807 300 65 40 801 Extre subordonnées 50 40 801 65 40 801 Extre subordonnées 50 40 801 Extre subordonnées 50 40 801 65 40 801			
Cart de réévalution passif des porte/euilles couverts en taux 25 807 55 708 Passis d'impôt courant 25 807 29 707 Dangtes de régularisation et autres passifs 2 927 328 3 102 278 Dettes illes aux autils non courants destinés à être cédés Provisions terrinquies des contracts destinés à être cédés Provisions pour insquee et changes 581 409 425 073 Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie Dettes subordomées 2 282 119 2 284 402 Dettes subordomées 2 282 119 2 284 402 Dettes subordomées 2 282 119 2 284 402 Dettes subordomées 5 54 891 6 541 891 Dettes subordomées 900 004 3085 141 Dettes subordomées 900 004 3085			
Passist d'impêt courant 35 807 59 708 Passist d'impêt courant 98 107 23 707 Passist d'impêt dighèt 98 107 23 707 Passist d'impêt dighèt 220 7208 310 707 Dettes lèes aux actifs non courants destinés à être célès Provisions techniques des contrats d'assurance Provisions pour risques et charges 591 49 425 073 Sulvernitions, fonds publics aghetés et fonds spéciaux de garantie Dettes submodranées 2201 19 2 284 482 Eaptial et réserves lées 6 5 4881 6 5.41891 Réserves consolidées 900 074 906 514 Réserves consolidées 900 074 906 514 El Part du groupe 965 333 720 482 □ Part des minoritaires 40 742 46 64 El Part du groupe 969 97 97 97 97 98 987 □ Part des minoritaires 155 501 605 014 □ Part des minoritaires 155 501 605 014 □ Part de minoritaires 175 506 74 5 745 745 1507 □ Part du groupe 50 600 014 017 1507 1507 745 1507 7		43466/5	6 999 188
Parsits d'impôt différé		90 007	ED 700
Comptes de régularisation et autres passifs 2 827 328 3 112 278 Dettes lêtes aux audits non courants destinés à être cédés Provisions provingues des contraits à être cédés Provisions provingues des contraits à casarance Provisions provingues des contraits à casarance Publica subtroitions, fonds spécies et fonds spécieux de garantie Dettes subtroinnés 2 282 119 2 284 492 Dettes subtroinnés 2 282 119 2 284 492 Dettes subtroinnés 8 5.4 891 6 5.41 891 Dettes subtroinnés 900 074 306 574 El Part du groupe 853 331 204 492 El Part du groupe 853 331 204 492 El Part de minoritaire 40 742 45 648 El Part du groupe 64 910 49 52 El Part du groupe 64 910 49 52 El Part du groupe 15 5501 805 104 El Part du groupe 15 5501			
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Provisions techniques des contrats d'assurace Envisions pour siques et charges \$91,49 425,073 Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie 2 282 119 2 284,492 Lapital et réserves léers 8 5 48 89 8 5 41 89 8 5 41 89 8 5 41 89 8 5 41 89 8 5 41 89 8 5 41 89 8 5 41 89 8 5 41 89 8 5 51 89 9 00 74 306 514 306 514 306 514 307 24 4 60 68 308 301 280 488 30 20 20 488 30 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20			
Provisions techniques des contrats d'assurance Frontisions pour fisques et charges 59 49 425 073		£ 3£7 3£6	3112.270
Provisions pour insques et charges 59 49 425 073 Subventions, fonds publics agheties et fonds spéciaux de garantie Chettas subventions			
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie 2 282 19 2 284 492 Libetes subordonnées 6 5.6 889 6 5.0 891 Réserves consolidées 900 074 306 514 El Part du groupe 65.9 391 280 488 El Part des minortaires 40 742 45 096 Gains ou pertes laterts ou diférés, part du groupe 64 901 49 352 Résulta net de l'exercice 144 778 599 997 El Part du groupe 135 501 805 004 El Part du simontaires 135 501 805 004 TOLA PRASSEFIRIS 66 608 813 7 203 083 CAPTIALIX PROPRES 7 65 1634 7 4 507 75 El Part du groupe 7 62 615 7 4 56 75		591 419	425 073
Dettes subordomées 2 282 18 2 284 482 Capital et réserves léées 6 5 4 881 6 5 54 881 6 5 54 881 Éserves consolidées 900 074 306 54 EL Part du groupe 95 331 280 482 Part des minoritaires 40 742 45 046 Bains ou pertes statists ou différés part du groupe 64 901 49 32 Résultal net de l'exercice 144 776 5.99 987 El Part des minoritaires 155 501 605 014 El Part des minoritaires 10 704 5.027 TOULA PASSE FIRS 66 608 813 7.203 083 CAPTIALUX PROPRES 7 65 634 7 4 507 El Part du groupe 7 621 615 7 4 56 75		*******	
Capital et réserves lées 6 5.6 881 5.51 881 Réserves consolidées 900 074 306 514 ELP art du groupe 953 371 260 488 ELP art des minortaires 40 742 45 045 Sains ou pertes latents ou différés, part du groupe 66 901 43 252 Résulta met de l'exercice 104 778 589 987 EP part du groupe 15.5 501 805 904 EP part du groupe 15.5 501 805 904 TOTAL PASSIF IRS 66 609 813 7 1 203 908 CAPTIAUX PROPRES 7 50 505 7 4 5 472 EP part du groupe 7 25 815 7 4 5 744 EP part du groupe 5 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20		2 262 119	2 264 492
E2 Part du groupe 859 321 280 488 Part des minoritaires 40 742 45 045 Gains ou perfeix bateris ou différés, part du groupe 68 900 49 352 Résolutal net de l'exercice 144 778 599 987 E3 Part du groupe 155 500 605 004 E3 Part du groupe 155 500 605 004 TOTAL PASSER HRS 66 608 803 7,203 003 CAPTIALUR PROPRES 7,505 634 7,457 75 E3 Part du groupe 7,627 65 75 7,456 75			
ID Part des minoritaires 40,742 46,048 Gains ou pertes latents ou Officies, part du groupe 69,900 49,352 Résultar net de l'exercice 144,778 599,987 ID Part du groupe 155,500 805,004 ID Part des minoritaires 10,724 -5,027 TOTAL PRASSI-IHAS 66,008,813 7,203,008 CAPITALUS PROPRES 7,51,634 7,49,734 ID Part du groupe 7,620,615 7,45,774 ID Part du groupe 7,620,615 7,45,774	Réserves consolidées	900 074	306 514
Gains ou pertes latents ou diffeies, part du groupe 64 901 49 352 Hêutut net de l'exercice 144 779 399 987 El Part du groupe 155 501 815 501 El Part des minoritaires -10 724 -5 027 TOOLA PRASSE HRS 66 609 913 7 200 903 CAPTIALIX PROPRES 7 55 1534 7 459 734 El Part du groupe 7 620 615 7 456 75	E2 Part du groupe		
Réaultat net de l'exercice 144.778 5.99.997 EP part du groupe 155.501 605.004 EP part de siminoritaires -10.724 -5.027 TOULL PASSIF HBS 66.608.903 7.203.093 CAPTIALLY PROPRES 7.50.634 7.497734 EP part du groupe 7.62.615 7.456.75	Part des minoritaires		
□ Part du groupe 155 501 605 004 □ Part des mirortaires -10 724 -5 027 TOTAL PASSIF HRS 66 609 803 74 203 008 CAPITALUS PROPRES 7 551 634 7 497 734 □ Part du groupe 7 620 65 7 620 65			
□ Part des minoritaires -10.774 -5.027 TODIAL PROSER IRIS 66.609.813 7.203.083 CAPITALUX PROPRES 7.651.634 7.450.734 ☑ Part du groupe 7.620.615 7.456.754			
TOTIAL PASSIF IRS 66 609 813 71 203 083 CAPTIALLY PROPRES 755 634 7 497 724 EP Part du groupe 7 26 815 7 45 87 724			
CAPITALIX PROPRES 753 €34 7.497 734 ☑ Part du groupe 7 627 615 7.456 75			
Part du groupe 7621 615 7458 775 7621 615 7458 775 7621 615 762			
DA MAIL DES INCEREIS MINORIAIRES 30 UIS 41 UIS			
	Part des interets minoriaires	30 019	41 019

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	3 067 734	3 147 817
Intérêts et charges assimilés	730 045	841 900
MARGE D'INTÉRÉT	2 337 689	2 305 917
Commissions percues	503 657	555 143
Commissions servies	52 072	62 028
MARGE SUR COMMISSIONS	451 586	493 115
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.	347 630	306 382
E3 Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 085
E3 Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-3 583	14 297
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 245	20.757
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 245	20 757
🖾 Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	50 585	44 020
Charges des autres activités	138 168	TID 953
PRODUIT NET BANCAIRE	3 051 568	3 059 238
Charges générales d'exploitation	1512549	1 431 559
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210.744	214 636
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 329 275	1413 042
COOT DU RISQUE	901 293	440 213
RESULTAT D'EXPLOITATION	426 982	972 829
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 693	3 081
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-69 365	15.576
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
Impôts sur les bénéfices	215 532	391 499
RESULTAT NET	144778	599 987
Résultat hors groupe	-10 724	-5 027
RESULTAT NET PART DU GROUPE	155 501	605 014
Résultat par action (en dirham)	12	46
Résultat dilué par action (en dirham)		

(*) Complex non suditée

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-44 554	42 637
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 230 316	692 174
+/- Flux llés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 780 297	981 279
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	-3 869 686
+/- Flux llés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 997 064	209 873
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-50 951	104 399
- Impôts versés	-386 957	-340 482
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIO	NNELLES -2 495 472	-2 914 618
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-904 846	-1 230 958
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-3 156	8 240
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1548	1942
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-132 142	-377 609
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-133 750	-367 427
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	-398 378
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 373	501 681
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-2 373	103 303
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 040 969	-1 495 082
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	310 028	1 805 110
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-929 549	-431 033
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-730 941	310 028
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 040 969	-1 495 082

- Etats financiers sociaux au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF	Walter	En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAI		1239 572
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 023 247	6 907 674
A vue	823 960	1837 899
A terme Créances sur la clientèle	4 199 287 40 684 313	5 069 775 40 170 997
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 579 665	12 442 881
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 412 274	9 344 705
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 642 869	15 668 354
Autres crédits et financements participatifs	2 049 505	2 715 057
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 519 391	3 557 748
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	6 468 343	6 076 024
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 302 577	5 039 481
Autres titres de créance	102 367	953 571
Certificats de Sukuks	61 925	81 497
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	773 035	914 644
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 033 388	3 771 384
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 041 681	3 068 556
Autres titres de créance	991 707	702 828
Certificats de Sukuks		010 0 10
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	364 611	318 640
Participation dans les entreprises liées	298 847	255 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	65 765	63 262
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	891 263	932 703
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	531749	531 645
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 148 107	1229 333
		05 050 004
TOTAL DE L'ACTIF	64 609 362	65 650 364
	64 609 362	
		En milliers de DH
BILAN PASSIF	31/12/2020	
BILAN PASSIF Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	31/12/2020	En milliers de DI 31/12/2015
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	31/12/2020	En milliers de DI- 31/12/2015 1 584 127
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À VUE	31/12/2020 3 083 951 1 813 509	En milliers de DI 31/12/2015 1 584 127 495 329
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442	En milliers de DE 31/12/2018 1584 127 495 329 1 088 797
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12: 495 325 1 088 797 44 267 070
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12/ 495 329 1 088 79/ 44 267 070 30 328 97/
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12/ 495 329 1 088 79/ 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 248
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12/ 495 329 1 088 79/ 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 248
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673	En milliers de DH
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque Dépôts à terme Autres comptes créditeurs	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497	En milliers de DH 31/12/2015 1 584 127 495 325 1 088 797 44 267 070 30 328 974 7 592 245 4 809 157
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727	1584 127 495 329 1 088 797 44 267 070 30 328 974 7 592 245 4 809 155 1 536 694
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 122 495 325 1 088 797 44 267 076 30 328 974 7 592 245 4 809 155 1 536 694
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque DÉPÔTS à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS ITTRES DE CRÉANCE ÉMIS BITRES DE CRÉANCE ÉMIS	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 122 495 325 1 088 797 44 267 076 30 328 974 7 592 245 4 809 155 1 536 694
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS ITITES DE CRÉANCE ÉMIS Gittes de créance négociables émis Emprunts obligataires émis	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 122 495 325 1 088 797 44 267 076 30 328 974 7 592 245 4 809 155 1 536 694
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne DÉPÔTS à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS TITRES DE CRÉANCE ÉMIS Emprunts obligataires émis Emprunts obligataires émis	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12/ 495 325 1 088 79/ 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 245 4 809 15/ 1 536 69/ 7 650 06/
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS TITRES DE CRÉANCE ÉMIS Itres de créance négociables émis Imprunts obligataires émis Autres titres de créance émis Autres PASSIFS	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12/ 495 329 1 088 79/ 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 24/ 4 809 15/ 1 536 69/ 7 650 06/ 7 650 06/
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS TITRES DE CRÉANCE ÉMIS ÉTITRES DE CRÉANCE ÉMIS FOUVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12/ 495 329 1 088 79/ 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 24/ 4 809 15/ 1 536 69/ 7 650 06/ 7 650 06/
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS A vue A terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS ITITES DE CRÉANCE ÉMIS ITITES DE CRÉANCE ÉMIS ITITES DE CRÉANCE ÉMIS AUTRES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12/ 495 329 1 088 79/ 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 24/ 4 809 15/ 1 536 69/ 7 650 06/ 7 650 06/
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À VUE À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparqne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS FITTES DE CRÉANCE ÉMIS FITTES DE CRÉANCE ÉMIS FITTES DE CRÉANCE ÉMIS FITTES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	31/12/2020 - 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12: 495 325 1 088 797 44 267 077 30 328 97/ 7 592 245 4 809 15: 1 536 69/ 7 650 064 2 446 827 245 80
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À VUE À TERME DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS HITRES DE CRÉANCE ÉMIS HITRES DE CRÉANCE ÉMIS HITRES DE CRÉANCE ÉMIS HUTRES UTITES UNE CRÉANCE ÉMIS HUTRES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS FOUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096	En milliers de Di- 31/12/2018 1 584 12: 495 325 1 088 797 44 267 077 30 328 97/ 7 592 245 4 809 15: 1 536 69/ 7 650 064 2 446 827 245 80
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS A VUE A terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque Dépôts à terme Mutres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS DITTES DE CRÉANCE ÉMIS DITTES DE CRÉANCE ÉMIS DITTES UN CRÉDIT DE CRÉANCE ÉMIS DITTES UN CRÉDIT DE CRÉANCE ÉMIS DITTES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES	31/12/2020 - 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12. 495 328 1 088 79. 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 24/ 4 809 15. 1 536 69/ 7 650 06/ 7 650 06/ 2 446 82/ 245 80
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS A VUE A TERME DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque Dépôts à terme Mutres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS ITTRES DE CRÉANCE ÉMIS RITRES DE CRÉANCE ÉMIS RITRES DE CRÉANCE ÉMIS RITRES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	31/12/2020 - 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12. 495 328 1 088 79. 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 24/ 4 809 15. 1 536 69/ 7 650 06/ 7 650 06/ 2 446 82/ 245 80
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS A VUE A terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque DÉPÔTS à terme DÉPÔTS à terme DÉPÔTS ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS DITTES DE CRÉANCE ÉMIS DEPÔTS D'INVESTISSEMENT RECUS DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT RECUS	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12/ 495 324 1 088 79/ 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 244 4 809 15/ 1 536 69/ 7 650 06/ 7 650 06/ 2 446 82/ 245 80
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS A VUE A VUE A VUE A VUE A VUE DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque DÉPÔTS à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS DETTES DE CRÉANCE ÉMIS RITURES DE CRÉANCE ÉMIS RITURES DE CRÉANCE ÉMIS RITURES DE CRÉANCE ÉMIS RITURES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS CARTS DE RÉÉVALUATION RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879 2 262 119	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12' 495 32' 1 088 79' 44 267 07' 30 328 97' 7 592 24' 4 809 15. 1 536 69' 7 650 06' 7 650 06' 2 446 82' 2 45 80' 2 264 43'
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS A VUE A terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque DÉPÔTS à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS DITTRES DE CRÉANCE ÉMIS ITTRES DE CRÉANCE ÉMIS ITTRES DE CRÉANCE ÉMIS AUTRES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS CCARTS DE RÉÉVALUATION RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL CAPITAL	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12' 495 32' 1 088 79' 44 267 07' 30 328 97' 7 592 24' 4 809 15. 1 536 69' 7 650 06' 7 650 06' 2 446 82' 2 45 80' 2 264 43'
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS A VUE A terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE COMPLES À VUE CRÉDITEURS COMPLES DE LA CLIENTÈLE COMPLES D'ÉPARGNE DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE COMPLES D'ÉPARGNE DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE COMPLES D'ÉPARGNE DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS ITTRES DE CRÉANCE ÉMIS ITTRES DE CRÉANCE ÉMIS ITTRES DE CRÉANCE ÉMIS COMPLES D'ÉPARGNE DEPÔTS D'ÉPARGNE DEPÔTS D'ÉPARGNE DEPÔTS D'ÉPARGNE DÉPÔTS D'ÉPARGNE LÉES AU CAPITAL CAPITAL CACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879 2 262 119 5 184 453 1 327 929	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12: 495 328 1 088 79: 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 244 4 809 15: 1 536 69: 7 650 06/ 7 650 06/ 2 446 82: 245 80 2 264 49: 5 184 45: 1 327 928
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Pautres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS ITITES DE CRÉANCE ÉMIS ÎUTRES DE CRÉANCE ÉMIS ÎUTRES DE CRÉANCE ÉMIS AUTRES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS ÉCARTS DE RÉÉVALUATION RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL CAPITAL ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-) REPORT À NOUVEAU (+/-)	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879 2 262 119	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12: 495 328 1 088 79: 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 244 4 809 15: 1 536 69: 7 650 06/ 7 650 06/ 2 446 82: 245 80 2 264 49: 5 184 45: 1 327 928
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À vue À terme DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE Comptes à vue créditeurs Comptes d'éparque Dépôts à terme Autres comptes créditeurs DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS ITITRES DE CRÉANCE ÉMIS IÈTRES DE CRÉANCE ÉMIS IÈTRES DE CRÉANCE ÉMIS AUTRES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS ÉCARTS DE RÉÉVALUATION RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL CAPITAL ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-) REPORT À NOUVEAU (+/-) RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	31/12/2020 - 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879 2 262 119 5 184 453 1 327 929 679 601	En milliers de Di 31/12/2018 1 584 12: 495 329 1 088 79; 44 267 07/ 30 328 97/ 7 592 245 4 809 15: 1 536 69/ 7 650 06/ 7 650 06/ 2 446 825 245 80 2 264 495 5 184 455 1 327 929
BILAN PASSIF BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS À VUE À TERME DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE COMPTES À VUE CRÉDITES COMPTES CRÉDITES COMPTES CRÉDITES COMPTES CRÉDITES COMPTES CRÉDITES COMPTES EN VERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS TITTRES DE CRÉANCE ÉMIS COMPTES PASSIFS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS ÉCARTS DE RÉÉVALUATION RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL CAPITAL ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-) REPORT À NOUVEAU (+/-) RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-) IDIAL DU PASSIF	31/12/2020 3 083 951 1 813 509 1 270 442 43 670 484 31 701 586 7 363 673 2 900 497 1 704 727 5 380 096 5 380 096 2 251 823 492 879 2 262 119 5 184 453 1 327 929	En milliers de DH 31/12/2015 1 584 127 495 325 1 088 797 44 267 070 30 328 974 7 592 245 4 809 157

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 994 040	4 074 635
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 222 087	2 248 484
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 830	240 504
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	98 617	121 219
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	370 173	374 122
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	423 838	476 345
Autres produits bancaires	440 884	370 549
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 254 825	-1 362 439
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-37 986	-52 762
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-302 069	-373 200
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-253 613	-269 124
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-450 259	-473 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-210 898	-194 093
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
Produits d'exploitation non bancaire	1349	16 549
Charges d'exploitation non bancaire	-54 308	-5 208
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 571 465	-1 593 986
Charges de personnel	-850 756	-865 198
Impôts et taxes	-21 045	-20 961
<u>Charges externes</u>	-495 112	-501 987
Autres charges générales d'exploitation		
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 553	-205 840
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-914 042	-811 631
_Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-550 783	-586 070
Pertes sur créances irrécouvrables	-82 586	-153 241
Autres dotations aux provisions	-280 673	-72 320
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 936	524 343
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	346 620	421 727
_Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
Autres reprises de provisions	79 609	84 091
RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
Produits non courants	20.001	392
Charges non courantes	-99 231	-67 430
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	536 454	775 226
Impôts sur les résultats	-260 428	-254 821
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
TOTAL PRODUITS	4 430 325	4 615 919
TOTAL CHARGES	-4 154 299	-4 095 514
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
	21	

ÉTAT	DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
CODE		31/12/2020	31/12/2019
P011	(+) Intérêts et produits assimilés	2 655 659	2 730 046
C011	(-) Intérêts et charges assimilées	593 668	695 087
T007	MARGE D'INTÉRÊT	2 061 991	2 034 959
P012	(+) Produits sur financements participatifs	4 870	2 355
C012	(-) Charges sur financements participatifs	0	0
R007	MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 870	2 355
P013	(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	370 173	374 122
C013	(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	450 259	473 259
T008	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-80 087	-99 137
P014	(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
C014	(-) Charges sur immobilisations données en ljara		
R008	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (I)		
P015	(+) Commissions perçues	429 546	485 579
C015	(-) Commissions servies	48 926	57 853
T009	MARGE SUR COMMISSIONS (I)	380 620	427 726
T010	(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	35 180	31 48
T011	(+) Résultat des opérations sur titres de placement	1 456	21 710
T012	(+) Résultat des opérations de change	313 684	262 034
T013	(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-396	-295
T014	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	349 925	314 930
R014	+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
P017	(+) Divers autres produits bancaires	123 531	130 23
C017	(-) Diverses autres charges bancaires	101 635	98 868
R017	(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
T015	PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
T016	(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-2 293	7 176
P019	(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1349	16 318
C019	(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	54 308	5 208
C021	(-) Charges générales d'exploitation	1 571 465	1593 986
T017	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1112498	1136 496
T018	(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-278 043	-299 058
T019	(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-198 770	4 826
T020	RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
T021	RÉSULTAT NON COURANT	-99 231	-67 038
0000	(A) best to see to a fact to	000 400	054.003
C023	(-) Impôts sur les résultats	260 428	254 821
T022	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
T023	(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
C025	(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553	205 840
C027	(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	2 293	175
C029	(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	278 380	62 098
C031	(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
C033	(+) Dotations non courantes	48 532	0
P025	(-) Reprises de provisions (1)	-72 149	-77 809
P027	(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	-15 869
C035	(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	54 308	293
P029	(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	-231
C037	(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
P031	(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
T024	(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	791 943	694 901
T025	(-) Bénéfices distribués	0	398 379
T026	(+) AUTOFINANCEMENT	791 943	296 523

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020		En milliers de DH
	31/12/2020	31/12/2019
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 897 835	3 938 144
2. (+) Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 349	680
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 580 153	-1732 960
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 366 912	-1 388 146
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-260 428	-254 821
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	700 397	576 507
Variation des :		
8. (±) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 884 427	934 474
9. (±) Créances sur la clientèle	-474 959	-1 964 368
10. (±) Titres de transaction et de placement	-654 323	-826 499
11. (±) Autres actifs	164 018	-116 701
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	41 440	187 089
14. (±) Immobilisations données en Ijara	11 110	107 000
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 499 824	175 250
17. (±) Dépôts de la clientèle	-596 586	-987 844
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs	000 000	00/ 044
19. (±) Titres de créance émis	-2 269 968	1 038 552
20. (±) Autres passifs	-195 004	-33 750
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	601 131	-1593797
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	99 266	-1 017 290
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	00 200	1017 230
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1888	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-50 000	-23 440
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-215 017	-194 581
25. (+) Intérêts perçus	210 017	104 001
26. (+) Dividendes perçus	96 205	118 307
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-166 924	-80 885
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	100 024	-00 000
28. (+) Variation de dettes subordonnées		500 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		300 000
20. (+) Deputs a investissement et waxana bii istitumai reçus 30. (+) Émission d'actions	0	
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	U	
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
	0	200 270
35. (-) Dividendes versés V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	0	-398 379
	07.050	101 621
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V) VIL TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	-67 658	-996 553
	1 239 572	2 236 124
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572

B6: Titres de participation et emplois	assimités								En milliers de CH
Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisistion	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice- Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits a CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRI	ISES LIEES				298 847				
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2020	193 304	-15 770	360
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	48 976	31/12/2020	105 393	51 007	46 045
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	13 590	31/12/2020	13 783	-1 962	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/2020	2 207	-4	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2020	5 932	4 724	3 900
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2020	9 147	-203	6 094
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2020	29 729	29 866	31 497
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/2020	106	-45	1
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2020	41 077	8 077	2 876
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2020	8 954	2 150	1
NOVEC	Bureau d'études et d'ingéniérie	25 700	2.82%	725	725	31/12/2019	557 459	29 200	330
DIGIFI	Transfet de fonds	70 000	51%	22 950	22 950	31/12/2020		-18 001	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490	490	31/12/2020		-4 654	
CLEO PIERRE	OPCI OPCI	50 000	100%	100	50 000	01/12/2020		7 007	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET	EMPLOIS ASSIMILES				65 764				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/2020	110 552	-12 882	4 550
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2019	12 424	159	4 330
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2020	74 071	4 379	-
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050	31/12/2020	74 07 1	4 3/3	
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2019	24 927	5 127	128
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2019	49 748	12 511	785
BNP PARISBAS MED BUSINES Proce		14 600	4%	584	584	31/12/2010	29 822	1 113	700
SCI Romandie	Société immobilière	14 000	470	2 930	2 930	31/12/2020	23 022	1113	
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3.04%	0 000	11 765	30/06/2020	722 076	11 657	+
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust	001 010	0,0170		6 530	31/12/2019	91 922	-329	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18.18%		10 000	31/12/2019	17 466	-21 057	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	0	01/12/2010	17 100	21 001	
Divers	1 0100				4 093				
TITRES DE MOUCHARAKA									
- Moucharaka fixe									
- Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
- Moudaraba restreinte									+
									+
-Moudaraba non restreinte									
				1		1			-
						1			-
TOTAL					364 611				0 96 5
	U	U	U		364 611		U		

ESG des filiales traitées selon le Code Général de normalisation comptable (CNGC), en KMAD

	BMCI		BMCI ISM		BMCI Finance		BMCI AM		BMCI BOURSE		DIGISERV		ERV		
	déc20	déc19	Ì	déc20	déc19	déc20	déc19	déc20	déc19		déc20	déc19		déc20	déc19
II. (+) PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	51 242	52 783	Ì	11 356	11 585	0	0	35 041	32 671		3 725	9 779		0	0
Ventes de biens et services produits	51 242	52 783		11 356	11 585	0	0	35 041	32 671		3 725	9 779		0	0
III. (-) CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	2 051	2 021		1 055	1 258	216	267	18 465	17 182		2 130	2 316		2 842	92
Achats consommés de matières et fournitures	1 241	1 195		860	1 093	163	163	15 456	13 764		890	1 032		0	8
7. Autres charges externes	810	826		195	166	53	104	3 009	3 418		1 240	1 284		2 842	84
IV. (=) VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	49 191	50 762		10 301	10 326	-216	-267	16 576	15 489		1 595	7 464		-2 842	-92
9. (-) Impôts et taxes	17	17		1 074	1 924	60	62	94	94		103	103		0	0
10. (-) Charges de personnel	4 185	3 818		0	0	0	0	10 639	9 545		3 777	4 109		0	0
V. (=) EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE															_
D'EXPLOITATION (IBE)	44 989	46 927		9 228	8 403	-276	-329	5 843	5 850		-2 285	3 252		-2 842	-92
11. (+) Autres produits d'exploitation	0	2		0	0	0	0	0	946		0	168		0	0
12. (-) Autres charges d'exploitation	84	17		0	5	811	0	0	0		0	0		0	0
13. (+) Reprises d'exploitation; transfert de charges	384	0		272	984	724	158	408	0		142	704		0	0
14. (-) Dotations d'exploitation	211	410		3 880	3 871	229	15	322	1 352		29	34		1 787	1 787
VI. (=) RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	45 078	46 503		5 619	5 511	-592	-186	5 928	5 444		-2 172	4 090		-4 629	-1 879
VII. (+'/'-') RESULTAT FINANCIER	345	431		-3 203	-3 511	392	340	435	454		229	270		-25	0
VIII. (=) RESULTAT COURANT (+ ou -)	45 424	46 933		2 416	2 000	-200	154	6 363	5 898		-1 943	4 360		-4 654	-1 879
IX. (+"/"-") RESULTAT NON COURANT	-1 713	-894		0	-1	0	11 638	331	-3		1	-203		0	0
15. (-) Impôts sur les résultats	13 862	14 543		57	63	3	2 134	1 969	1 914		20	51		0	0
X. (=) RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	29 849	31 497		2 360	1 936	-203	9 658	4 725	3 981		-1 962	4 106		-4 654	-1 879

ESG des filiales traitées selon le PCEC en KMAD/ BMCI Offshore en K\$

	BN	ICI	BMCI L	EASING	DIGI	
	déc20	déc19	déc20	déc19	déc20	déc19
PRODUIT NET BANCAIRE	10 437	8 602	88 982	115 120	-5	0
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	23	22	4	14	0	0
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0			0	746
16. (-) Charges générales d'exploitation	858	834	43 127	44 860	17 976	2 746
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9 602	7 791	45 860	70 274	-17 982	-3 492
et engagements par siganture en souffrance	255	-154	-337	-44 603	0	0
18. (±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-297	470	-44 572	0	-20	0
RESULTAT COURANT	9 561	8 106	950	25 671	-18 001	-3 492
RESULTAT NON COURANT	-171	-181	5 912	4 233	0	-9
19. (-) Impôts sur les résultats	3 661	2 835	22 633	15 713	0	0
RESULTAT NET	5 728	5 090	-15 770	14 191	-18 001	-3 501

Annexes

Reporting des membres du conseil de surveillance

Identité et fonctions au sein de la Banque (y compris la participation dans les comités spécialisés)	Liste des mandats d'administrateur ou de membre de comités spécialisés
M. Mohamed Hassan BENSALAH Membre du Conseil de Surveillance et du comité d'audit	 Membre du Conseil d'administration du CIH Membre du Conseil d'administration de la CIMR Administrateur AKWA AFRICA Membre du CS MUTANDIS SCA Président Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance Vice-Président Fondation Abdelkader Bensalah-HOLMARCOM Membre du Conseil d'administration de la CGEM Membre du Conseil d'administration de la BVC Membre du Conseil d'administration de la Fondation Mohamed VI Membre du Conseil d'administration du Conseil Economique Social et Environnemental
M. Christian De CHAISEMARTIN Membre du Conseil de Surveillance et du comité des risques	
M. Alain FONTENEAU Membre du Conseil de Surveillance et président du comité d'audit	
M. Jaouad HAMRI Président (membre indépendant) du Conseil de Surveillance et membre du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise	 Université Internationale de Rabat : Administrateur indépendant Président Comité nomination et rémunération et de gouvernance Membre du comité d'audit Membre du comité stratégie et investissement Bourse de Casablanca : Administrateur Membre du comité de gouvernance Membre du comité d'audit Membre du comité stratégie Groupe Ateliers de Haute Garonne Toulouse (Secteur de l'aéronautique) : Consultant du groupe pour les investissements au Maroc Consul honoraire de l'Ile Maurice au Maroc Président du conseil d'administration de BMCI FINANCE Président du conseil de surveillance de BMCI BOURSE Administrateur indépendant BMCI LEASING Administrateur Indépendant dans BMCI OFFSHORE Administrateur Réseau Entreprendre Maroc

Mme. Janie	- DIGIFI : administratrice indépendante et présidente du comité d'audit et des risques
LETROT HADJ HAMOU	- Aluminium du Maroc : administratrice indépendante et présidente du comité des risques
Membre indépendant et Secrétaire du Conseil de Surveillance et membre du comité d'audit	- Disway : membre indépendant du conseil de surveillance et du comité d'audit et des risques
	- Administrateur BNP Paribas Cardif
M. Yves MARTRENCHAR Membre du Conseil de	- Administrateur La Lairoise de Participations
Surveillance et du comité des nominations, des	- Administrateur BNP Paribas USA Inc (Holding Intermédiaire de BNP Paribas aux USA)
rémunérations et du gouvernement d'entreprise	- Administrateur BNL (Italie)
8	- Depuis le 4 février 2021 : Administrateur BNP Paribas Suisse
M. Michel PEBEREAU	- Gérant M.J.P Conseil
Vice-Président du Conseil de	- Associé Paris Fait son cinéma (PFSC)
Surveillance	- Vice-Président Conseil de Surveillance de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), Maroc
M Jan David CARET	- Président de la société DIGIFI ;
M. Jean-Paul SABET Membre du Conseil de	- Vice-Président de TEB AS (Turquie) ;
Surveillance et président du comité des nominations, des	- Administrateur de TEB Holding (Turquie) ;
rémunérations et du gouvernement d'entreprise	- Vice-Président de BGZ BNP PARIBAS (Pologne) ;
goovernement a entreprise	- Membre du Conseil de Surveillance de LDC (France) ;
	- Membre du conseil de surveillance de la BMCI
Mme Dounia TAARJI Membre indépendant du	- Depuis février 2019, représente le Fonds Hassan II dans ses participations (TMSA, ADM, MASEN, SIE, Ithmar, RAM,)
Conseil de Surveillance et	- Administrateur indépendant d'Alliances et membre de son comité d'audit.
présidente du comité des risques	The state of the s
	Administrateur à : - AXA CREDIT - AMDIE
Mme Meryem CHAMI Représentant permanent de	- AGMA - ONA COURTAGE
la société AXA ASSURANCES	Représentant permanent d'AXA Assurance Maroc à
MAROC membre du Conseil de Surveillance et membre du	- AXA ASSISTANCE MAROC
comité d'audit	- BMCI - CAT
	- CFG GROUP
	En cours : Administrateur à la CGEM
M. Didier MAHOUT Représentant permanent de la société BNP Paribas IRB Participations membre du Conseil de Surveillance et	- BNP PARIBAS EL DIAZAÏR : Cooptation en qualité d'Administrateur de BNPP ED validée - en attente d'agrément de la Banque centrale

	The state of the s
membre du comité des risques	
	- Président du Conseil Régional du Grand Casablanca - Settat
	- MASEN Capital : Président Directeur Général
	- MASEN Services : Président Directeur Général
M. Mustapha BAKKOURY	- Cluster solaire : Président
Représentant permanent de	- Alsolen : Président du conseil de surveillance
la société ATLANTASANAD Assurance	- Exposition Universelle Dubai 2020: Commissaire Général
membre du Conseil de	- Université Hassan II de Casablanca: Membre du Conseil d'administration
Surveillance	- Université Hassan 1ºr de Settat∶ Membre du Conseil d'administration
	- Université EUROMED de Fèsː Membre du Conseil d'administration
	- Université Chouaib Doukali d'El Jadida : Membre du Conseil d'administration
	- FIASET : Président Directeur Général
	- Casa Transports : membre du Conseil d'administration
	- Casa Aménagement : membre du Conseil d'administration
	- Casa Events : membre du Conseil d'administration
	- Idmaj Sakane : membre du Conseil d'administration
	- Tanger Med Port Authority «TMPA SA» : membre du Conseil d'administration (administrateur indépendant)
	- 3G (Holding familial): Président (non-exécutif)
	- Fondation FATEMA : Président
	-Administratrice du CA de BNP Paribas Fortis-Belgique
Mme Sofia MERLO	-Administrateur Indépendant Linedata Service SA (échéance le 30/04/2020)
Membre du Conseil de Surveillance	-Membre du Conseil d'Administration de BNP Paribas Bank Polska S.A.

Index des sigles

- API: Application Programming Interface
- B2B : Business to Business
- BCE : Banque Centrale Européenne
- BDSI : Banque de Détail Systèmes d'Information
- BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
- BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
- CCG : Caisse Centrale de Garantie
- CDO: Chief Data Office
- CFCIM : Chambre Française de Commerce et de l'Industrie au Maroc
- CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
- CMT : Court Moyen Terme
- CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- CRC : Centre de Relations Clients
- CVE : Comité de Veille Economique
- DAJ : Direction des Affaires Juridiques
- DPAC : Direction de la Production et de l'Appui Commercial
- DGI: Direction Générale des Impôts
- EER : Entrée En Relation
- EMDE : Marchés émergents et des économies en développement
- ETI : Entreprises de taille intermédiaire
- GAB : Guichet Automatique Bancaire
- GPBM : Groupement Professionnel des Banques Marocaines
- HCP : Haut-Commissariat au Plan
- IRB : International Retail Banking
- KYC : Know Your Customer
- LCR: Liquidity Coverage Ratio
- MASI: Moroccan All Shares Index
- MDH : Millions de Dirhams
- MLT: Moyen Long Terme
- MMDH : Milliards de Dirhams
- MVP: Minimum Viable Product
- NPS : Net Promoter Score
- OCR : Reconnaissance Optique de Caractères
- OPCI: Organisme de Placement Collectif en Immobilier
- OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PCA: Plan de Continuité d'Activité
- PME : Petites ou Moyennes Entreprises
- PNB : Produit Net Bancaire
- PSF : Points de Surveillance Fondamentaux
- RAMED : Régime d'Assistance Médicale
- RGPD : Règlement Général de Protection des Données
- RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale
- SAE: Service d'Assistance aux Entreprises
- TPE : Très Petites Entreprises
- TPME : Très Petites et Moyennes Entreprises



La banque d'un monde qui change

SYNTHESE DU RAPPORT ESG 2020

« NOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU MAROC »



A PROPOS DU RAPPORT

La BMCI a lancé en 2020, pour la première fois, son site de reporting RSE 100% digital https://bmci.isivalue.com. Le Rapport RSE digital tient compte par son système d'indexation, des principales normes et cadres réglementaires existants (AMMC, GRI).

Ce nouveau format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- La démarche RSE de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions.
- Les engagements pris par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : économique, social, civique et environnemental
- La performance RSE avec la publication d'un tableau de bord de plus de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- Les publications de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI

GRI) STANDARDS

Nous avons choisi d'adopter une démarche volontaire d'alignement avec les normes GRI, référentiel de reporting le plus utilisé et le plus reconnu au monde. Dans le cadre d'une écoute attentive de

nos parties prenantes, nous prenons en compte leurs attentes et souhaitons renforcer un dialogue ouvert et constructif. Aussi, dans le cadre d'une démarche proactive et volontaire, la BMCI a mené une étude de matérialité pour prioriser les enjeux RSE les plus pertinents et conforter sa feuille de route stratégique. Ces efforts, en faveur d'une communication

transparente et engagée, viennent en appui des engagements en matière de développement durable pris au niveau du Groupe BNP Paribas.



Lancé en 2015, les Objectifs de Développement durable (ODD) des Nations Unies nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous d'ici à 2030. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels

nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. La BMCI apporte son soutien à cette initiative mondiale, en appui de la feuille de route marocaine.



En 2019, le Groupe BNP Paribas est devenu signataire fondateur des « Principes pour la banque responsable », s'engageant à aligner son activité aux ODD et l'Accord de

Paris sur le Changement Climatique.

Les Principes d'Investissement Responsable (PRI)



• Prendre en compte les questions ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements;

 Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires;

 Demander aux entités de publier des informations appropriées sur les questions ESG;

- Favoriser l'acceptation et l'application des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs;
- Travailler avec les PRI (Principes de l'investissement responsable) pour accroître l'efficacité dans l'application des principes ;
- Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application de ces principes.

NOTRE PROFIL



La BMCI est une filiale du Groupe BNP Paribas. Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 73 pays et

GROUPE BNP PARIBAS plus de 196 000 collaborateurs. Véritable levier de performance et reflet de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.

Implantée exclusivement au Maroc, la BMCI dispose d'un réseau de 314 agences et de l'engagement de ses fonctions support. La BMCI exprime une

PERIMETRE DU REPORTING

100% du périmètre BMCI.

volonté d'innovation pour concevoir des produits répondant aux attentes spécifiques des particuliers, professionnels et entreprises. Pour y parvenir, la Banque déploie toute l'expertise de ses métiers spécialisés avec un seul objectif: la satisfaction de ses clients.

ACTIVITES ET SERVICES

La BMCI est organisée autour des pôles d'activité principaux : 1. Banque de détail

- 2. BMCI Leasing
 - . DIVICI ECASIIIB
- 3. Banque Offshore
- 4. BMCI Assurance
- 5. BMCI Asset Management
- 6. BMCI Finance, BMCI Bourse et Immobilière Sidi Maarouf

NOS VALEURS

La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, l'encadrement et l'ensemble des

collaborateurs de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société. La BMCI œuvre chaque

jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

Être une banque responsable, c'est notre projet d'entreprise.

La BMCI a explicité ses valeurs permettant aux collaborateurs de connaître et de comprendre les attentes de la banque. Leur respect est essentiel pour poursuivre la stratégie de transformation et de croissance de la BMCI, tout en préservant la confiance des partenaires économiques (clients, actionnaires, fournisseurs, ...).

Quatre forces constituent les pierres angulaires de la BMCI, elles permettent de mettre en œuvre le modèle bancaire universel intégré de la banque et de renforcer ses positions de premier plan:

- . Solidité
- .. Responsabilité
- 3. Expertise
- . Good place to work.

Nous disposons également de quatre leviers pour réussir à surmonter les défis et construire l'avenir :

- Agilité
- Culture de conformité
- Satisfaction clients
- Ouverture.

NOTRE ADHESION A DES INITIATIVES INTERNATIONALES MAJEURES

La démarche RSE du Groupe BNP Paribas est encadrée par des prises de position publiques universelles, thématiques et sectorielles applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative
- Carbon Disclosure Project
- Roundtable on Sustainable Palm Oil
- Entreprises pour les Droits de l'Homme
- Entreprises pour l'Environnement
 - Banking Environment Initiative
 - Entreprises et santé

Le Groupe BNP Paribas participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie bancaire dans le cadre de son engagement à respecter les cadres en la matière :

- Principes de l'équateur
- Principes pour l'Impact Positif de l'UNEP-FI
- Principes pour l'Investissement Responsable
- Institutional Investors Group on Climate Change
- Soft Commodities Compact de la BEI

NOTRE RECONNAISSANCE

La reconnaissance des actions de la BMCI confirme l'engagement au plus haut niveau de l'entreprise en faveur de la responsabilité sociétale

VIGEO EIRIS TOP PERFORMERS	2020 : performances	avancees sur 15 des 21 critères établis
-------------------------------	---------------------	--

sociétés côtées les plus ESG10 à la bourse de performantes en termes de critères extra-financiers Listé dans l'Indice Casablanca qui rassemble les 10

2020 : 2ème banque des pays émergents / 100 entreprises côtées **MARKET PERFORMER BEST EMERGING**

Audit de suivi du label RSE réalisé en Mai LABEL RSE CGEM: 2020 avec avis favorable

2020: promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments Prix d'honneur CUBE **Partenaire Financier** Responsable" par Award "Meilleur **Groupe AVRIL** Socialement

Ministère du Travail et Professionnelle du d'Excellence de Attestation l'Egalité

de l'Insertion Professionnelle

GOUVERNANCE

Notre engagement

Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de la BMCI est fondée sur les meilleures pratiques de gouvernance.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition

1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit et la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte 13 membres dont trois membres indépendants et 4 femmes.

Fonctionnement

-a durée du mandat est de 3 ans.

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni 7 fois. Le taux de présence des membres auxdites réunions avoisine les 90%. Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités du conseil de surveillance

-es comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité iennent au moins cinq jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil

- le Comité des risques 1. Le Comité d'audit, 2. le Comité طمه ماده

Le Comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise. ო

Le comité d'audit et le comité des risques se sont réunis à 4 reprises et le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise s'est tenu 2 fois. Le conseil a relevé, à travers les procès-verbaux des réunions de ses comités, que leur fonctionnement a enregistré de substantielles améliorations répondant aux recommandations 'égulateur et aux meilleures pratiques du Groupe BNP Paribas.

	Comite de		
Membre du Conseil de	nomination,		Comité do
Surveillance	rémunération et	Comité d'audit	בסוווונה מה
* indépendant	gouvernement		usdnes
	d'entreprise		
Mr. Jaouad Hamri*			
(Président)	MEMBRE		
Mr. Michel Pebereau			
Mr. Mohamed Hassan		70004704	
Bensalah		MENIBRE	
Mr. Alain Fonteneau		PRESIDENT	
Mme. Janie Letrot Hadj		NACHABBE	
Hamou*		MENIBRE	
Mr. Yves Martrenchar	MEMBRE		
Mme. Sofia Merlo			
Mme. Dounia Taarji*			PRESIDENT
AXA ASSURANCE MAROC			
représentée par Mme		MEMBRE	
Meryem Chami			
BNP PARIBAS IRB			
Participations représentée par			MEMBRE
Mr. Didier Mahout			
ATLANTA SANAD représentée			
par Mr. Mustapha Bakkoury			
Mr. Christian De Chaisemartin			MEMBRE
Mr. Jean-Paul Sabet	PRESIDENT		
11 1 1 /11.			

Valeurs éthiques et code de conduite

indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la Dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres

banque à travers des réunions avec les membres du directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque. Ils ont en outre, suivi une formation interne au sein de la maison mère.

Evaluation

Enfin, le conseil a procédé à son auto-évaluation sous la supervision du secrétaire du conseil de surveillance et s'est assuré notamment que l'ensemble de ses membres ne fait état d'un quelconque conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à l'exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d'absence de conflit d'intérêts à cet effet.

LE DIRECTOIRE

ll comprend 4 membres : Philippe DUMEL - Rachid MARRAKCHI - Karim BELHASSAN - Idriss BENSMAIL.

Au cours de l'exercice 2020, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales et statutaires en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la banque. Par ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité. Le Directoire est représenté, entre autres, au sein du comité d'Entreprise et du comité Sécurité et Hygiène par le Directeur Général adjoint.

GOUVERNANCE RSE

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de la Communication et Engagement, rattachée au Président du Directoire. Un plan d'action RSE a été mis en place depuis 2012, avec pour priorité de sensibiliser et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière de cette démarche.

À la BMCI, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble des entités de la banque et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des

séances de formation, et des « relais RSE » ont été désignés au sein des différentes entités. C'est un engagement fort de la part de notre banque, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe. Le Comité de Direction de la BMCI statue régulièrement sur des thématiques RSE et une présentation de la stratégie et des actions menées est faite au minimum une fois par an au Conseil de surveillance.



CONTEXTE DES ENJEUX MAROCAINS

Face aux différents risques auxquels elle est exposée et aux opportunités que son métier de banque et son territoire lui présentent, la BMCI veille à l'identification et la compréhension des enjeux majeurs de son écosystème et des impacts de ses activités

ENJEUX DU MAROC

La croissance économique, l'inclusion des personnes vulnérables et la préservation des ressources sont parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires au Maroc. Cela correspond à l'ambition de BNP Paribas de soutenir le processus mondial de construction d'un futur durable. (Source : feuille de route nationale des ODD pour le Maroc)

Les enjeux de Développement durable du Maroc

GOUVERNANCE

- Gouvernance nationale des
- Coordination des politiques publiques
- Indicateurs de suivi
- Financement du développement

ECONOMIQUE

- Durabilité de la croissance économique
- Croissance du secteur privé Création d'emplois décents et des marchés financiers
- pour les jeunes et les femmes Coopération Nord-Sud et

ENVIRONNEMENT

- l'environnement Protection de
- Urbanisation

 Autonomisation de la femme · Lutte contre la pauvreté

Cohésion sociale

Sécurité alimentaire

- Réchauffement climatique
 - **Energies renouvelables**

ETRE UNE BANQUE RESPONSABLE

La responsabilité de la BMCl est au service de la performance économique: stimuler le développement, favoriser les investissements et accompagner la croissance. Ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque, elles doivent également prendre en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. La BMCl déploie la politique de responsabilité sociétale du Groupe BNP Paribas de manière proactive et constructive, tout en l'adaptant au contexte de ses activités au Maroc. La BMCl mène une politique à la hauteur de ses ambitions: être une banque responsable, au service de la réussite de tous ceux qui lui accordent leur confiance.

Le Groupe BNP Paribas a mis en place dès 2001 une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Forte de l'expérience et du soutien du Groupe BNP Paribas, la BMCI a mis en place sa propre politique RSE en août 2012 et formalisé une CHARTE RSE.

Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.

Financer t'économie et l'engagement de mos collaborateurs collaborateurs

La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

La BMCI a pour mission première de répondre aux besoins de ses clients, notamment en finançant de manière éthique les projets des particuliers et des entreprises, moteurs du développement économique et de la création d'emplois.

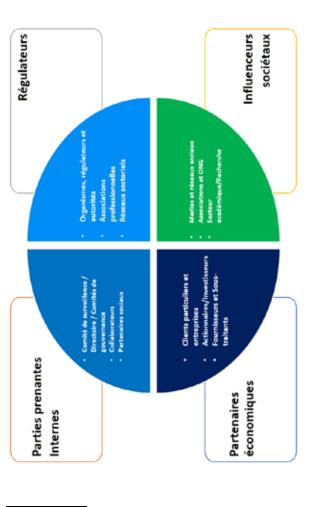
La politique RSE vient renforcer la politique active de banque citoyenne menée par la BMCI depuis la fin des années 90, fondée sur une volonté réelle de contribuer au développement social et culturel du Maroc. Cette responsabilité civique est portée par la Fondation BMCI depuis 2008, qui œuvre chaque année afin d'accompagner la société civile dans un Maroc qui change.

Sur le plan de la responsabilité environnementale, la BMCI a également été précurseur au Maroc en termes de suivi de ses indicateurs - notamment en termes de consommation d'énergie et de papier - avec la mise en place dès 2011 d'un reporting annuel permettant de définir des plans d'action pour diminuer notre empreinte environnementale.

LES ATTENTES DE NOS PARTIES PRENANTES

Notre engagement envers les parties prenantes Acteur responsable et respectueux de son environnement, la BMCI intègre dans ses décisions et comportements une écoute des attentes de ses parties prenantes.

Au cœur de la démarche RSE de la BMCI, le dialogue avec les parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires, organismes de régulation, société civile) se veut proactif et constructif. Tous les métiers et fonctions de la banque sont impliqués pour garantir l'impact positif de ce dialogue, qui permet d'identifier les axes d'amélioration pour les produits, services et la gestion des risques. La BMCI a identifié les groupes de parties prenantes clés avec lesquels sont mis en place des canaux d'écoute de leurs attentes.



PARTIES PRENANTES	ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	MODE DE COMMUNICATION
Actionnaires et	Rentabilité de long terme	• Les actionnaires peuvent participer aux grandes décisions de la Banque lors de
investisseurs		l'Assemblée Générale, qui se réunit au moins une fois par an
Clients	Qualité de service	 Les clients ont accès à un processus de traitement des réclamations, et ont la
	Offre innovante	possibilité de recourir à une médiation (CMMB)
	Protection de leurs intérêts	 La mesure de la satisfaction client, notamment à travers le Net Promoter Score (NPS)
Collaborateurs	Employabilité	 La mesure du taux d'engagement via le Global People Survey (GPS) annuel
	Engagement	 Le droit d'alerte éthique confidentiel
		 Des réunions régulières avec les représentants du personnel
		 Des conseillers RH pour la gestion de carrière
Organismes de	Ethique et conformité	• Le Code de Conduite de la BMCI encadre les relations des collaborateurs avec les
régulation		autorités de régulation compétentes
Partenaires (fournisseurs	Développement économique et cohésion sociale	 Une charte du bon payeur a été adoptée et les équipes Achat sont sensibilisées sur les
et sous-traitants)		délais de paiement

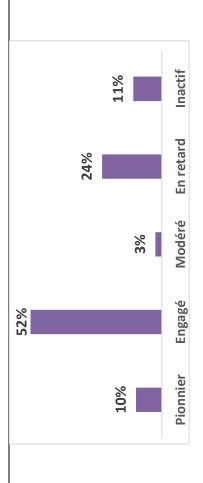
ENJEUX PERTINENTS DE LA BMCI

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX

Notre vision à long terme nous encourage à être proactifs et à rester vigilants quant aux enjeux environnementaux et sociétaux. En 2019, la BMCI a réalisé une analyse de matérialité avec l'aide de MATERIALITY-Reporting, cabinet expert en RSE et spécialisé en reporting extra-financier. Pour établir la cartographie des enjeux RSE, le Groupe a suivi les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) et des référentiels en la matière. Un groupe de travail piloté par le Directeur de la Qualité et RSE a été mobilisé pour participer à la sélection des thèmes significatifs et à l'identification des parties prenantes les plus critiques. La Direction Générale lors d'une réunion s'est exprimée sur les enjeux essentiels pour le développement du Groupe.

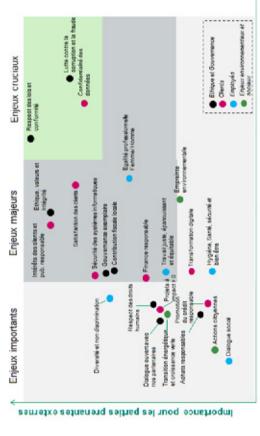
CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

La BMCI a invité 11 315 parties prenantes clés, partenaires internes et externes à répondre à une consultation en ligne. Nous avons enregistré 635 réponses et cette enquête a apporté un éclairage sur les orientations sociétales stratégiques. Les parties-prenantes se sont exprimées sur les 24 enjeux les plus pertinents. Une enquête réalisée auprès des parties prenantes a permis de mettre en exergue que 62 % des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « pionnier ou engagé ».



62% des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « Pionnier à Engagé ».

MATRICE DE MATERIALITE DE LA BMCI



Importance pour les parties prenantes internes

La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés des parties prenantes et les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

L'analyse des retours de nos parties prenantes permet de comprendre qu'il existe 7 priorités absolues pour lesquelles il convient de poursuivre et intensifier nos actions en matière de responsabilité.

Respect des lois et conformité

Lutte contre la corruption et la fraude

Confidentialité des données

Protection des intérêts des clients et publicité responsable

Satisfaction des clients
Egalité professionnelle homme/femme

Par ailleurs, les parties prenantes externes nous alertent sur 4 sujets jugés prioritaires pour elles et sur lesquels nous devons être très vigilants.

_	
Sécurité des systèmes informatiques	
Gouvernance exemplaire	
Diversité et non-discrimination	
Contribution fiscale locale	

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE

Éthique, valeurs et intégrité

Notre feuille de route RSE intègre les attentes principales de nos parties prenantes qui ont été priorisées lors de notre étude de matérialité.

ECONOMIQUE	SOCIAL	CIVIQUE	ENVIRONNEMENT
 Ethique, valeurs et intégrité 	EMPLOI	Respect des droits humains	Empreinte environnementale
 Lutte contre la corruption et la fraude 	 Travail juste, épanouissant et équitable 	 Actions citoyennes pour la société civile 	 Transition énergétique et croissante verte
 Satisfaction des clients 	 Egalité professionnelle homme/femme 		 Investissements & financements responsables
Gouvernance exemplaire	 Diversité et non-discrimination 		 Projets à impact positif pour la société
 Respect des lois et conformité 	 Hygiène, santé, sécurité et bien-être 		
 Protection des intérêts des clients et publicité responsable 	Dialogue social		
 Sécurité des systèmes informatiques 	CLIENTS/PRODUITS		
 Investissements & financements responsables 	 Confidentialité des données 		
 Transformation digitale 	 Promotion du crédit responsable 		
Achats responsables	SOCIETE		
Contribution fiscale locale	 Dialogue ouvert avec nos partenaires 		
 Projets à impact positif pour la société 			

Charte RSE de la BMCI

RESPONSABILITE ECONOMIQUE RESPONSABILITE SOCIALE

Des financements et investissements à impact positif

- Les meilleurs standards d'éthique
- Une offre et une gestion responsable de nos relations clients

offrant une gestion dynamique

des carrières

Une entreprise apprenante

'emploi

RESPONSABILITE CIVIQUE

Des produits et services accessibles au plus grand nombre

Promotion de la diversité et de

« Good place to work » et gestion responsable de

'inclusion

- •La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'Homme
 - Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

- L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone
 La diminution de l'empreinte
- environnementale liée à notre fonctionnement propre •Le développement de la connaissance et le partage des
 - Le developpement de la connaissance et le partag meilleures pratiques environnementales

En savoir plus sur notre CHARTE RSE

RESPONSABILITE ECONOMIQUE

88% des achats auprès de fournisseurs locaux

60,6% des réclamations de clients ont reçu une réponse dans les 10 jours

ENGAGEMENT 1: DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS A IMPACT POSITIF

Notre engagement

La BMCI finance et accompagne des entreprises et des projets ayant un impact positif sur la société et l'environnement.

Selon l'approche de la BMCI, les opérations à fort impact positif répondent à l'un des deux critères suivants :

- elles soutiennent activement le développement économique dans des secteurs clés (énergies renouvelables, digital, ...)
- elles présentent des impacts fortement positifs sur les populations et l'environnement (jeunes, femmes, personnes défavorisées, ...)

AIDE AUX ENTREPRENEURS DU MAROC

La BMCI a pour mission de participer au développement des entreprises et notamment des PME, en leur apportant des ressources financières et des conseils stratégiques, notamment à travers son partenariat avec l'ANPME (Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise). Par ailleurs, BMCI a signé en Juin 2019, une convention avec Réseau Entreprendre Maroc. La BMCI a ainsi dédié un prêt de 1 Million de dirhams pour contribuer au fonds de prêt d'honneur de l'Association Réseau Entreprendre Maroc, exclusivement dédié à l'entrepreneuriat féminin

et/ou à impact positif sur la société ou l'environnement. La BMCI a également prévu une subvention sur 3 ans d'un montant total de 300 000 dirhams, qui permettra de contribuer au financement du plan de développement de l'association. Sur le plan de l'accompagnement, la BMCI fera profiter les jeunes porteurs de projets, d'un programme de suivi et de mise en relation avec ses managers et ses experts au sein de la Banque. Au 31/12/2020, 5 startups accompagnées par Réseau Entreprendre Maroc dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, sur les villes de Casablanca, El Jadida, Marrakech et Khouribga ont été financées, à travers les fonds de la BMCI, à hauteur de MAD 600 000,00. Les projets financés couvrent le secteur alimentaire, l'éducation et la santé.

En réponse aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, la BMCI participe au programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projet via la mise en place du programme INTELAK qui vise à favoriser l'entrepreneuriat et l'accès aux crédits bancaires.

En Février 2019, la BMCI a accueilli le jury de sélection de la 7ème édition de « 10 000 startups pour changer le monde ». Ce concours a pour but de valoriser les réussites exemplaires d'entrepreneurs et mobiliser le public autour des valeurs positives de l'entrepreneuriat.

SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Signé en Septembre 2018, la BMCI a lancé officiellement le programme Women In Business en Décembre 2019. Cette ligne de financement d'EUR 15 millions pour améliorer l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes entrepreneurs. Le programme s'adresse aux PMEs dirigées par des femmes et combine financement et accompagnement sous forme de conseil, formation, coaching et networking. A fin Octobre 2020, les engagements dans le cadre de cette ligne se chiffrent à plus de MAD 90 millions.

PROGRAMME DE CROISSANCE VERTE

En février 2019, la BMCI a signé un partenariat avec la BERD pour le Programme "GEFF Morocco" (Green Economy Financing Facility) ou MorGEFF. Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Dans le cadre de ce programme, la banque bénéficie d'un financement de 20 millions d'euros de la BERD pour soutenir les investissements privés portés par les entreprises ayant un impact positif sur l'environnement. Le programme s'adresse aux entreprises privées engagées et combine financement par prêt ou leasing, accompagné d'une subvention de 10%. Les entreprises bénéficiaires de ce programme pourront profiter d'un financement, d'une subvention et d'une expertise technique pour assurer la viabilité de leurs projets. A Mars 2021, 17 projets ont été financés dans le cadre de cette ligne pour un montant global de MAD 124,6 millions.

STIMULATION DE L'INTRAPRENEURIAT SOCIAL

Un programme d'Intrapreneuriat Social est en cours au niveau du Groupe BNP Paribas : le "**PEOPLE'S LAB 4 Good**". Ce projet vise à développer des projets 100% à impact positif à tous les niveaux d'engagement de la BMCI: économique, civique, social, environnemental. Ce projet permet d'agir pour la société, en répondant à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies : le climat, l'inclusion, notre

contribution locale, les jeunes & l'entrepreneuriat. Il réunit des intrapreneurs qui pitchent sur leur projet et à l'appui d'un business model & d'une maquette (ou synthèse) le présentant à un jury d'investisseurs internes

INCLUSION FINANCIERE

La BMCI contribue à l'inclusion financière et à promouvoir l'accès aux services et produits financiers au plus grand nombre, grâce à ces partenariats avec les instituts de microfinance, notamment Al AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de MAD 250 millions.

SOUTIEN A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La BMCI renouvelle son soutien en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'association MATYN. Cette association crée des ponts entre les grandes entreprises et les coopératives du terroir marocain. La BMCI s'engage à accompagner MATYN dans la digitalisation des coopératives en finançant la mise en place d'une plateforme digitale de ventes de produits des coopératives.

FONDS RESPONSABLE

BMCI ASSET MANAGEMENT gère le Fonds AL IKRAM, fonds dédié à la Fondation Mohammed Aouad LiTakaful. Le rendement du fonds sert à octroyer des bourses d'études aux bacheliers brillants, venant de milieux modestes, à raison de 10000 DH par an pendant 5 années, après étude de dossier et sous réserve de réussir tous les ans.

COVID-19

Au regard de la situation du COVID-19, la BMCI s'est pleinement mobilisée pour ses clients et la société marocaine, et a mis en place un ensemble de mesures commerciales :

 Possibilité de report des échéances de crédits du mois de Mars jusqu'au mois de Juin 2020. Au 15 Mai 2020, la BMCI a accordé le report de plus de 39 000 demandes;

 Mise à disposition du paiement des charges de façon dématérialisée et sécurisée via E-Banking pour les clients Entreprises avec gratuité des nouveaux abonnements jusqu'au 30/06/2020;

Distribution des aides versées par l'Etat Marocain pour percevoir

l'indemnité CNSS ou pour les bénéficiaires et non bénéficiaires du RAMED.

 Possibilité de bénéficier d'un découvert de trésorerie exceptionnel à un taux préférentiel adossé à la garantie Damane Oxygène de la CCG, pour les clients TPE et PME;

ENGAGEMENT 2: ETHIQUE, CONFORMITE ET PRATIQUES LOYALES DE MARCHE

Notre engagement

La BIMCI s'engage à agir en tant que banque responsable de manière équitable, honnête et transparente, dans toutes ses relations d'affaires.

CODE DE CONDUITE DU GROUPE BNP PARIBAS

Le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas, actualisé en 2018, donne aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise professionnelle, l'intégrité et une responsabilité éthique profonde. Le code de conduite est remis à chaque collaborateur qui intègre la BMCI.

Le code de conduite du groupe BNP Paribas définit :

- Notre mission et nos valeurs : ce que nous représentons et les facteurs clés qui inspirent nos actions et nos décisions
- Règles de conduite : des règles concrètes partagées et mises en œuvre par tous les employés, en accord avec nos valeurs et nos normes éthiques
- Code de Conduite dans la Pratique : des directives claires et des attentes pour les employés sur la façon d'appliquer le Code.

UNE POLITIQUE STRICTE EN MATIERE D'ETHIQUE ET DE CONFORMITE

Le respect des lois en vigueur et des règlementations juridiques ou de marché est un préalable non négociable à la BMCI. Animée par une forte

tradition de services aux particuliers et aux entreprises, et attentive au monde qui l'entoure, la BMCI place l'éthique au cœur de son métier. Engagée à être une entreprise exemplaire dans le domaine de l'éthique et de la conformité, la BMCI a mis en place une politique stricte de lutte contre la corruption qui fait partie intégrante de son dispositif de contrôle interne. Cet engagement est à l'image de celui du Groupe BNP Paribas qui soutient les actions de lutte contre la corruption, initiées par des organisations internationales comme l'OCDE. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, le Groupe BNP Paribas publie chaque année une Communication sur le Progrès (COP) portant également sur ses actes en faveur de l'éthique.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

La corruption est un enjeu majeur, nuisant au bon fonctionnement des institutions et constitue une entrave aux règles du marché. La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance des opérations traitées par la BMCI, visant à prévenir le risque de blanchiment et de financement du terrorisme et à surveiller les opérations touchant des pays sensibles, sous sanctions financières ou les paradis fiscaux. La BMCI a une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Aussi, la BMCI combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires et dont la banque pourrait avoir connaissance à l'occasion d'une opération bancaire ou financière. Par conséquent, il est proscrit de

solliciter ou d'offrir une commission illicite, directement ou indirectement; et de promettre, d'offrir ou d'accepter un quelconque avantage pouvant influer sur le comportement du bénéficiaire. Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir le Groupe dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme. Aucun cas de corruption n'a été enregistré en 2019.

UN DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE DETECTION

Afin de prévenir et de détecter la corruption interne, la BMCI s'appuie sur son dispositif de prévention et de détection de la fraude interne, ainsi que sur d'autres dispositions spécifiques, telles que la politique « Cadeaux » qui encadre strictement les conditions dans lesquelles les collaborateurs du Groupe peuvent recevoir et offrir des cadeaux. Par ailleurs, la politique «Achats» du Groupe, ses procédures relatives aux intermédiaires, aux distributeurs et aux sous-traitants tiennent compte du risque de corruption.

La lutte contre la corruption externe s'insère quant à elle dans le dispositif règlementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui s'appuie sur de nombreuses politiques et procédures qui prennent en compte les risques de corruption, en particulier d'agents publics ou de personnes politiquement exposées, par des intermédiaires ou dans des pays sensibles.

Le droit d'alerte éthique

La BMCI dispose d'un dispositif interne d'alerte éthique (whistleblowing), qui repose sur des canaux de communication dédiés, portés à la connaissance des collaborateurs sur l'intranet. Transmettre une alerte éthique se fait de manière confidentielle et est un droit pour chaque collaborateur, qui ne saurait être sanctionné, licencié ou faire l'objet de mesures discriminatoires pour le seul fait d'avoir transmis une alerte de bonne foi. La procédure sur le dispositif d'alerte éthique a été révisée (protection des lanceurs d'alerte et dispositions de lutte contre la

corruption). En 2018, le canal de Droit d'Alertes sur les opérations concernant les sanctions financières et embargos a été déployé à la BMCl. Le Groupe a mis en place un nouveau système d'alerte professionnelle pour les sanctions financières et embargos. Ce Droit sert à signaler toute révélation ayant trait à une violation avérée ou suspectée d'un embargo financier.

GESTION DES CAS

Tout acte ou soupçon de corruption interne signalé ou détecté par les dispositifs opérationnels existants (en particulier de lutte contre la fraude) doit faire l'objet :

- d'une analyse des faits (collecte des éléments de preuve et identification des défaillances du dispositif de contrôle interne) et, si nécessaire, de mesures correctrices.
- d'une sanction disciplinaire, en cas d'acte de corruption avéré.
- d'une évaluation et d'une gestion des autres conséquences de l'acte de corruption.

Relations publiques

La BMCI exerce toutes activités de relations publiques, si nécessaire pour faire progresser le débat sur les questions de société, dans le respect des réglementations nationales, en toute transparence, sans chercher à obtenir ou octroyer une contrepartie ou un quelconque avantage indu, sans générer un conflit d'intérêt, dans un cadre strictement professionnel et non pour un quelconque motif personnel. Aucune allégation ou plainte de parties prenantes n'existe à ce jour.

GARANTIR DES REGLES LIBRES ET LOYALES

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales. La

BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

ETHIQUE COMMERCIALE

Appliquer des valeurs éthiques solides et sans compromis est sans doute l'enjeu matériel le plus important car il a une incidence sur la fiabilité de la Banque ainsi que sur sa rentabilité et sa création de valeur à long terme.

La lutte contre l'évasion fiscale

Le Groupe publie chaque année un reporting détaillé avec toutes les données pertinentes : produit net bancaire, résultat, impôt payé...

NOS CLIENTS

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

La relation de confiance que le Groupe a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la BMCI s'appuie sur une approche orientée client pour évaluer de façon objective et régulière leur niveau de satisfaction sur le service, les produits et les tarifs.

Plusieurs enquêtes sont ainsi menées chaque année auprès des particuliers, professionnels et entreprises, permettant également d'identifier les raisons d'insatisfaction, les attentes en termes de prestations et de qualité de service, mais aussi de mesurer le degré de fidélité de la clientèle ou encore le niveau d'attractivité des banques concurrentes au regard des clients de la Banque. Ces différentes enquêtes ont mis en évidence les axes d'amélioration qui ont donné lieu à des plans d'action régulièrement suivis et mis à jour. Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, en toute transparence et en temps utile.

La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille, en permanence, à ancrer auprès de ses collaborateurs une culture orientée accroissement de la

satisfaction client tout en respectant les exigences légales et réglementaires ainsi que les valeurs partagées du Groupe BNP Paribas. C'est ainsi que la démarche qualité s'inscrit dans une dynamique d'amélioration en continue pour placer la Satisfaction Client au centre de la stratégie de la Banque et de ses priorités tout en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'écoute clients et sur l'engagement et l'implication des différents acteurs dans la recherche de l'efficacité et l'excellence opérationnelles.

En Juin 2020, la BMCI a été la première banque à lancer un Chatbot en Français, Arabe et Darija pour répondre aux demandes des clients 24h/24 et 7j/7. Le Chatbot est parfaitement intégré avec le Centre de Relation Client et pourra mettre en relation les utilisateurs avec un conseiller en cas de besoin. La BMCI ambitionne d'être parmi le top 3 des banques recommandées en 2024.

Une amélioration constante de la qualité

Le système de management de la qualité repose sur les convictions partagées du Groupe qui sont composées de sa Vision, de sa Mission et de ses Valeurs. Ce système est certifié ISO 9001 pour les activités de Commerce International et de la Monétique.

En 2020, les certifications ISO ont été mises en suspens pour réorienter les efforts vers l'amélioration du service et de l'expérience client. A cet effet, un diagnostic a été réalisé par les équipes en vue de définir un plan d'action spécifique sur les 4 prochaines années.

Traitement des réclamations

Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est aujourd'hui centralisé au niveau du Service Traitement des Réclamations

(STR) au niveau de la Direction Marketing, Innovation, Digital et Stratégie. Une campagne de communication a été menée par la Banque pour en informer ses clients. Le délai moyen de traitement des réclamations est passé de 9 jours en 2019 à 13 jours en 2020. Cette évolution est le résultat de plusieurs facteurs:

- La vague de réclamations coincidant avec les demandes de report de crédit suite à la crise sanitaire déclarée en Mars 2019
- La réorganisation du travail suite à la crise sanitaire avec un fonctionnement des équipes en mode split team pendant plusieurs mois
- La hausse du flux global des réclamations surtout depuis le 2ème semestre 2020, en raison des incidents techniques dues à la refonte du nouveau système d'information

Le service de traitement des réclamations souhaite instaurer un management participatif circulaire intégré ne se limitant pas aux actions curatives et correctives «Analyse des réclamations, Identification des dysfonctionnements récurrents et actions d'améliorations continues » mais qui intègre des actions curatives anticipatives moyennant un plan de Risk management connexe et compatible aux processus de gestion et pilotage.

RESPECTER L'INTERET DES CLIENTS

Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les besoins, les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services

Le traitement équitable des clients doit être garanti et on attend de la BMCI d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter la confiance des clients, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, et accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties.

Protéger les intérêts des clients est un engagement fort, et cela implique de connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des

consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités ; de concevoir des produits servant les intérêts des clients, et d'appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur.

En 2018, le Groupe BNP Paribas a publié sa Charte des Relations Commerciales Responsables précisant son ambition de travailler avec des entreprises partageant les mêmes standards environnementaux et sociaux que le Groupe.

La politique de protection des intérêts des clients (PIC)

Elle rassemble en un seul texte la politique globale de protection des intérêts des clients. Elle définit les règles de conduite et d'organisation applicables au sein du Groupe en matière de protection des intérêts des clients:

- Règles de conduite : La politique PIC réaffirme les standards minimums attendus au sein du Groupe en matière de comportements vis-à-vis des clients.
- Règles d'organisation: La politique PIC définit l'organisation permettant de prévenir les risques et anticiper les évolutions de nos activités, en précisant notamment les rôles respectifs des Métiers et de la Conformité. Les quatre règles de conduite PIC qui doivent être appliquées tout au long de la relation avec un client sont les suivantes:
- les produits et services proposés au client répondent à ses besoins et à sa situation :
- une information claire, exacte et non trompeuse est fournie au client;
- la tarification des produits et services est transparente et raisonnable;
- les éventuels conflits d'intérêts sont identifiés et sont traités de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles de porter préjudice au client.

Ces règles doivent être observées à tous les stades de la vie des produits et services, et leur prise en compte doit être validée lors des comités de validation (TAC, NAC, PAC, PAON...).

Les dispositions relatives aux règles de conduite PIC ne sont pas spécifiques à des activités ou à des réglementations particulières. Elles sont le socle des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les Métiers, Territoires et Entités,

quelles que soient leurs catégories de clients. Elles sont complétées par eux en fonction des normes applicables à leurs activités.

doivent être identifiées, analysées et comprises, afin de déterminer les Une attention particulière est également portée aux réclamations, qui mesures correctives à mettre en œuvre.

Le crédit responsable

possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine financer des besoins alimentaires, crédit à l'occasion de Aid El Kebir, etc.). Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt et viable. Ce principe s'applique en particulier pour les dossiers de crédit, 45% de leur revenu. Pour anticiper des périodes de fortes dépenses pour pour lesquels la BMCI n'autorise pas ses clients à s'endetter au-delà de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le es emprunteurs ou les éventuels coups durs, la BMCI prévoit dans ses secteur (crédit à la consommation au cours du mois de Ramadan pour produits de crédit immobilier la possibilité de reporter des échéances, société, malgré des pratiques courantes de surenchère médiatique du permettant ainsi à ses clients de disposer d'un délai pour assainir leur s'interdit de promouvoir des produits en tirant avantage des périodes 'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une réputées être difficiles pour les catégories les moins favorisées de la grande flexibilité quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de partielle. Dans un souci de protection du consommateur, la BMCI situation financière et maintenir leur bien-être. Pour s'adapter à type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la

UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La BMCI est ainsi la première banque au Maroc à mettre en ligne des simulateurs de crédit permettant au client de consulter en toute transparence l'ensemble des éléments de coût de son futur emprunt, y La BMCI veille à adopter une communication responsable envers ses clients, et à leur fournir une information claire, transparente et accessible.

compris le taux effectif global (TEG). Afin de s'assurer que la communication respecte les règles de conformité de la banque, les services uridiques et de conformité sont mobilisés pour valider les supports de communication sur des sujets tels que le crédit ou les opérations de tirage au sort. Afin de protéger les intérêts du consommateur, des règles et normes très strictes sont appliquées en matière communication et de termes utilisés pour ne pas induire la cible en erreur ou inciter à la surconsommation. La BMCI attache une attention particulière à inclure dans tous ses supports commerciaux et de communication les mentions égales qui précisent les conditions de commercialisation de ses produits et services. En 2019, la BMCI a publié une Charte de Communication Responsable.

En savoir plus sur la Charte de Communication Responsable : https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2019/09/Charte-communication-'esponsable_signée.pdf

VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

collecte de base de données, qu'elle réalise dans le respect des données à La BMCI respecte strictement les directives de la loi 09-08 en matière de caractère personnel. Chaque opération de collecte de base de données est systématiquement soumise à la validation des services de conformité de la banque. La BMCI a également cessé d'utiliser toutes les bases de données collectées avant le 15 novembre 2012, date imposée par ladite loi, et qui Il est indispensable de préserver la confidentialité des clients, ce qui suppose de traiter toute relation client comme strictement confidentielle. ne respectent pas cette directive.

La BMCI s'impose le principe de sécurité et de confidentialité de traitement données de ses clients, notamment l'obligation de communiquer ces données à des tiers non autorisés. des

rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant. Dans toutes les communications directes adressées à ses clients (mailings Les clients ne souhaitant plus recevoir d'e-mailings ou de SMS de la part de la BMCI peuvent facilement demander leur désinscription via un lien e-mailings, SMS), elle donne à ses destinataires le droit d'accès, de

dédié inclus sur les e-mailings et un numéro STOP SMS précisé à la fin de chaque message envoyé.

Face à l'essor d'une cybercriminalité de plus en plus menaçante et organisée, la transformation digitale des produits et services bancaires et une pression de plus en plus forte des clients et des régulateurs, BNP Paribas a lancé le programme Cybersécurité. Le programme, tenu d'être déployé dans toutes les filiales et entités du Groupe, s'étale sur 3 années jusqu'à 2020 et regroupe un total de 30 chantiers couvrant, de façon transverse, tous les aspects de la sécurité informatique. Tous les collaborateurs de la banque sont embarqués dans ce programme grâce, notamment, au chantier cyberculture qui vise à imprégner tout le monde de la culture cyber-informatique.

NOS FOURNISSEURS

Nos activités dépendent d'une chaîne d'approvisionnement qui reflète nos valeurs. Nous avons identifié près de 660 fournisseurs en 2020. En moyenne nos délais de paiement sont de 40 jours.

RESPECTER L'INTERET DES FOURNISSEURS

Le montant des achats de la BMCI représente environ 668 millions de MAD de dépenses, dont 88% dédiées aux fournisseurs locaux. La BMCI développe des relations équilibrées avec ses fournisseurs, en cohérence avec ses engagements.

La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment le respect des règles éthiques, des conditions de travail et de sécurité, de l'âge minimum légal et de la lutte contre le travail des enfants, contre le travail forcé, la non-discrimination et le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Un questionnaire RSE est adressé aux fournisseurs et sert de processus de sélection. Les fournisseurs retenus signent une lettre d'engagement RSE adossée au contrat.

- La BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).
- Afin de réduire le risque de dépendance économique, la BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. La BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs.

La BMCI s'engage vis-à-vis de ses fournisseurs

La responsabilité économique de la BMCI s'applique également vis-à-vis de ses fournisseurs, auprès desquels elle prend des engagements forts, à l'instar de la politique d'achats responsables du Groupe BNP Paribas. Ainsi, la BMCI s'engage à :

- respecter un processus de sélection équitable, en instaurant les conditions d'une concurrence loyale et en assurant un traitement équitable de ses fournisseurs dans le cadre de ses appels d'offres.
- tout mettre en œuvre pour régler ses fournisseurs dans les délais contractuels et légaux, dans la mesure où la prestation ou le bien livré sont conformes au contrat.

Achats responsables : un engagement réciproque

La Direction des Achats participe au reporting environnemental annuel du Groupe, en collectant divers indicateurs auprès des prestataires afin de suivre les émissions des gaz à effet de serre. En parallèle, la fonction Achats

déploie des politiques Achats respectueuses de l'environnement, notamment pour le papier (choix d'un fournisseur possédant le label FSC) ou l'impression (tarification au forfait pour limiter le nombre d'impressions).

La prise en compte de facteurs sociaux et environnementaux s'étend également aux fournisseurs. En effet, les prestataires de gardiennage, de nettoyage et d'intérim sont audités sur le respect des droits sociaux et la bonne gestion de leur impact sur l'environnement. Les collaborateurs ont bénéficié en 2019 et 2020 d'une formation en e-learning sur les droits de l'Homme. Aussi, dans le cadre des appels d'offres lancés par la BMCI, la

ENGAGEMENT 3: UNE GESTION RIGOUREUSE DES RISQUES ESG

Notre engagement

La BMCI s'engage à financer ses clients dans le cadre de principes de finance responsable, dans une approche maîtrisée des risques ESG.

INTEGRER DES CRITERES RSE DANS NOS ACTIVITES DE FINANCEMENT

En tant qu'établissement bancaire finançant des industries présentant de multiples enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »), la BMCI est confrontée à des enjeux éthiques très variés, qui requièrent une vigilance accrue dans les décisions de financement et d'investissement. Une gestion appropriée des risques ESG est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Le dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques, autour de l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG ; ainsi que la mise en place d'un dispositif spécifique d'évaluation des risques ESG de ses produits et services.

POLITIQUES SECTORIELLES ET EXCLUSIONS

d'engagement RSE, pleinement intégrée au contrat. Enfin, les collaborateurs sont sensibilisés au risque de dépendance économique des fournisseurs, et la Direction a adopté une charte de bon payeur afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du processus Achat aux délais de paiement, tout en généralisant les outils informatiques permettant d'optimiser les délais de règlement des factures fournisseurs.

réalisation d'enquêtes, de manière régulière, permet de s'assurer de l'adhésion des fournisseurs et de leurs sous-traitants aux principes de la charte RSE. Les prestataires retenus signent ensuite une lettre

La responsabilité économique de la BMCI implique d'intégrer des critères naturellement été adopté en priorité pour les activités de financement et d'investissement, à travers la mise en place de politiques sectorielles qui politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux : déforestation, gestion de l'eau, émission de CO2, gestion des déchets... Ces critères permettent de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à certaines transactions pour ne sélectionner que les projets les plus responsables. La BMCI s'engage à accompagner les secteurs d'activité concernés (agriculture, huile de palme, pâte à papier, centrales à charbon, extraction minière, hydrocarbures non-conventionnels, défense et nucléaire) vers l'adoption des meilleures pratiques. Les risques sociaux sont également pris en compte afin de lutter contre le travail des enfants et le non-respect des droits de l'homme. Depuis 2018, de nouveaux engagements ont été pris par le Groupe BNP Paribas dans les secteurs fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. responsables dans l'ensemble de ses activités.

- Hydrocarbures non conventionnels : arrêt de financement de projets dédiés au gaz et pétrole de schiste
- et pétrole de schiste Tabac: arrêt de toute activité de financement et d'investissement des entreprises du tabac (Le Groupe BNP Paribas est un des membres fondateurs du Tobacco-Free

Finance Pledge, lancé en septembre 2018. Cette initiative regroupe les institutions financières ayant adopté des politiques visant à ne plus financer ni assurer le secteur du tabac)

projets dédiés à l'extraction, stockage et/ou transport de charbon thermique, aux

Secteur minier: arrêt de toute activité de financement et d'investissement des

nouvelles mines de charbon et/ou sans stratégie de sortie du charbon thermique.

entreprises de négoce de charbon, aux entreprises minières développant de

Charbon: arrêt de financement de tout nouveau projet de centrale électrique à base de charbon qui ne répond pas à certains critères, et toute nouvelle mine de charbon. En Mai 2020, BNP Paribas annonce une sortie complète du secteur du charbon à horizon 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde, et n'acceptera plus aucun nouveau client dont la part de production d'électricité à base de charbon est supérieure à 25%. La BMCI s'engage donc à sortir du secteur du Charbon d'ici 2040.

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

La BMCI considère la maîtrise des risques auxquels elle est exposée comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. La BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales. Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par la BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé la BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe. Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif, la Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur

dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité. La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations. Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques

le risque de crédit et de contrepartie

suivantes:

- les risques de marché
- le risque de taux et de liquidité
- les risques opérationnels.
- les risques ESG

CONFORMITE

Par ailleurs, une fonction «Conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction

en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Application de la réglementation BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en Janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.

En savoir plus sur la gestion des risques de la BMCI : https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2020/11/RA-BMCI-2019-VFF.pdf

RESPONSABILITE SOCIALE

collaborateurs 2886

98% des effectifs en contrat permanent

Taux de roulement du personnel de 3,62%

52,8% de femmes salariées

50% de femmes cadres

41,06% de femmes managers 32% de femmes au sein de la population SMP (senior management position)

apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain ainsi qu'à la promotion de La BMCI est engagée en faveur d'une gestion transparente et responsable des ressources humaines. Pour cela, elle la diversité.

La Direction des Ressources Humaines accompagne la transformation de la Banque et a modulé sa stratégie 2020 RESSOURCES HUMAINES autour de 5 axes principaux, intégrant les orientations du Groupe BNP PARIBAS en matière de gestion et développement du Capital Humain :

- Les fondamentaux de la RSE et du développement social,
- Le renforcement de la culture managériale,
- -'expérience collaborateur en améliorant la connaissance, les parcours collaborateurs et l'offre RH,
- Les nouveaux fonctionnements (déploiement de nouveaux outils digitaux et de nouveaux modes de travail),
- Le data management. ъ.

L'offre sociale a été diversifiée, accompagnée d'actions confirmant l'engagement durable de la Banque sur les sujets de santé et de bien-être

privilégiant une offre RH personnalisée. Enfin, la Formation a accompagné au travail. La transformation digitale RH se poursuit, soutenue par une nouvelle génération d'outils en cours de déploiement afin d'évoluer vers des modes de fonctionnement améliorant l'expérience du collaborateur et les métiers dans leurs besoins en termes de gestion des risques et de conformité, intégrant dans son plan annuel la formation à la finance Depuis novembre 2018, dans le cadre du programme BMCI 2020, la DRH a déployé les nouveaux processus Mobilité et Recrutement. La participative en préparation du lancement de BMCI Najmah.

Simplification des processus RH » ainsi que le « Focus Collaborateur » ont été définis comme chantiers prioritaires du volet « Expérience Collaborateur » défini comme l'ensemble des interactions entre le En 2018, le Groupe BNP Paribas a signé un accord mondial sur les droits ondamentaux des salariés instaurant un socle social commun dans 72 collaborateur et la banque tout au long de sa carrière.

La BMCI consolide ses trois engagements ambitieux et volontaristes que sont :

- Engagement 4 : promotion de la diversité et de l'inclusion
- Engagement 5: « good place to work » et gestion responsable de l'emploi
- Engagement 6: une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des

L'ancienneté moyenne des collaborateurs est près de 11 ans, dont 10,2 ans pour les femmes et 11,6 ans pour les hommes.

En 2020, il y a eu 54 recrutements contre 163 départs.

ENGAGEMENT 4: PROMOTION DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION

Notre engagement

La BMCI a pour ambition d'intégrer la diversité dans toutes les réalités des Ressources Humaines au quotidien et met une priorité sur l'avancement professionnel des femmes et l'intégration de personnes en situation de handicap.

En 2014, la BMCI a adopté la politique Diversité du Groupe BNP Paribas, qui repose sur la lutte contre les discriminations dans le respect des lois et des cultures de chaque pays, ainsi que la valorisation de toutes les différences avec des actions de promotion de la diversité.

Les collaborateurs BMCI ne doivent faire preuve d'aucune discrimination vis-à-vis de quiconque au sein de la banque. Les collaborateurs doivent rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique. Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

Signe fort de cet engagement, la BMCI a été l'une des 12 entreprises fondatrices, filiales des groupes du CAC40 ou grandes structures marocaines, ayant signé la **Charte Diversité Maroc** en 2016.

UN ENGAGEMENT POUR L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES

La diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring. Au sein de l'effectif de la banque, la part des femmes est en constante augmentation, et la BMCI se situe au-dessus de la moyenne parité Homme/Femme des banques de la place.

La BMCI suit une politique de parité engagée, et enregistre un taux de 52% de collaboratrices au sein de la Banque dont 41% sont en position de managers. A noter que 32% des membres des Comités de Gouvernance (Comité Commercial et Comité de Direction), et 31% des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes. La BMCI met également en place des initiatives afin d'accompagner les collaboratrices durant leur congé de maternité. Ainsi, les règles d'attribution du bonus ont été modifiées afin que toutes les femmes en congé de maternité soient éligibles. Des actions de sensibilisation des managers, des ateliers d'écoute des collaboratrices et des enquêtes de satisfaction sont prévues pour améliorer la gestion du congé de maternité avant, pendant et après.

Enfin, la BMCI vise à favoriser la mixité hommes/femmes dans l'ensemble des métiers et fonctions et à combattre le stéréotype « métiers d'homme / métiers de femme ».

Depuis 2012, la BMCI a entrepris diverses actions de sensibilisation et de communication sur la diversité, avec pour mot d'ordre « la diversité, 'affaire de tous », et notamment

- Une conférence « Identifier et neutraliser les stéréotypes »
- Un Focus Groupe « Mixité et Egalité professionnelle »
- Une formation pour les collaborateurs de la DRH « Management de la diversité des genres »
- La participation au séminaire des Nations Unies « Women's **Empowerment Principles »**
- Un atelier de travail et de réflexion sur le thème « Construire un réseau professionnel féminin »
- La participation à deux conférences « Women in Africa »
- en présence de Laurent Dupuch, Président du Directoire, et en Rencontre du Club Diversité en Mars 2018 dans les locaux de la BMCI, présence des DRH de 9 entreprises
- La Semaine de la Diversité en Décembre 2020

En Mars 2021, la BMCl à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité en signant une charte d'entreprise ambitieuse et volontaire « Jamais sans Elles ». Elle devient ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

En savoir plus sur la Charte Jamais sans Elles

LE RECRUTEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La BMCI prend en compte les différences dans le respect de ses valeurs humaines. Elle met en œuvre un plan d'action concret pour le recrutement, l'accueil et l'insertion de personnes aux besoins spécifiques. La BMCI renforce ses relations avec les réseaux et associations spécialisés dans le domaine du handicap (AMI, Anais...) afin de concrétiser d'autres ecrutements. Afin d'assurer la bonne intégration des personnes aux

besoins spécifiques au sein de l'entreprise, des actions de sensibilisation et Plus d'une dizaine d'agences sont équipées en rampes d'accès PMR. de formation des collaborateurs ont été réalisées depuis 2016.

En novembre 2018, la BMCI a renforcé ses engagements et signé un accord d'entreprise avec les représentants du personnel. Cet accord entre en vigueur pour une durée de trois ans et porte sur la mise en œuvre d'un plan d'action concret autour des cinq axes de travail prioritaires :

- Recruter 5 personnes en situation de handicap
- Favoriser l'accueil et l'insertion des personnes à besoins spécifiques

Organiser des actions de sensibilisation et formation des collaborateurs

- Promouvoir des actions en faveur du maintien de l'emploi
- Poursuivre les partenariats avec ANAIS ou autres organismes spécialisés.

un référent handicap est nommé pour accompagner en toute confidentialité les collaborateurs et servir de relais avec les fonctions sociales de l'entreprise. La Charte Handicap, incluse dans l'accord signé, Afin de favoriser l'intégration durable de salariés en situation de handicap, présente les dispositions opérationnelles prévues dans cet accord

ENGAGEMENT 5: « GOOD PLACE TO WORK » ET GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à faire bénéficier nos collaborateurs d'un environnement sécurisé et épanouissant, préservant leur santé et l'équilibre entre vie professionnelle-personnelle, dans un cadre ouvert de dialogue social.

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT

2018 a marqué un tournant décisif dans la stratégie de responsabilité sociale du Groupe avec la signature d'un accord mondial avec UNI Global Union, Fédération syndicale internationale du secteur des services. Cet accord s'inscrit dans l'esprit du Manifeste de l'engagement 2020 du Groupe et concrétise l'adhésion de la Banque au partenariat pluripartite et international Global Deal qui vise à inciter les gouvernements, les entreprises, les syndicats et autres organisations à prendre des engagements concrets afin de favoriser une mondialisation plus équitable. Au sein de la BMCI, l'action RH est pilotée et mesurée, outre les outils analytiques, par une écoute active de nos collaborateurs à travers le Global People Survey : le baromètre social du Groupe BNP Paribas qui mesure la perception et la satisfaction par rapport à tous les sujets RH et mesure l'engagement au sein de l'entreprise. Les résultats du GPS sont largement partagés, analysés et transformés en plan d'action spécifique piloté par la RH et les managers.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La BMCI promet la gestion responsable de l'emploi à travers son engagement de respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de protection sociales. La BMCI assure à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et respecte strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Allant au-delà de ses obligations légales en matière de médecine du travail, la BMCI s'engage pour la préservation de la santé de ses collaborateurs, en les accompagnant en cas de maladie mais aussi à travers de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation. Depuis ces dernières années, la BMCI a renforcé ses efforts en matière de santé et d'hygiène au travail pour améliorer la vie sociale des collaborateurs:

- Depuis 2015, création d'une cellule d'écoute et de conseil
- Aménagement d'un nouveau cabinet médical au siège de la BMCI et d'un espace médical à La Colline à Casablanca
- Acquisition d'un défibrillateur pour les cas d'urgence, avec la formation des assistantes sociales
- Mise à disposition d'un appartement en faveur des collaborateurs des régions, appelés à séjourner à Casablanca pour des raisons médicales ou pour accompagner un parent ou un enfant malade
- Signature de conventions avec des médecins et des cliniques pour accompagner les collaborateurs malades
- Distribution de chaises ergonomiques et notamment pour les collaborateurs souffrant d'un mal de dos
 - Réunions régulières du comité médico-social pour un meilleur suivi des maladies psychiatriques
- Campagne annuelle de vaccination contre le virus de la grippe saisonnière, de dépistage pulmonaire et de don du sang

- Campagne de dépistage et sensibilisation au diabète et à l'hypertension artérielle
- Conférence de sensibilisation pour les collaboratrices au sujet du cancer du sein.

VEILLER AU BIEN-ETRE DE NOS COLLABORATEURS

La BMCI a renforcé ses efforts en matière de bien-être au travail :

- Mise à disposition d'un restaurant d'entreprise et amélioration des services complétés par une convention avec une diététicienne nutritionniste et une hygiéniste afin de faire du restaurant d'entreprise un lieu de convivialité et de promotion du bien-être social
- Bourse d'études pour les enfants des collaborateurs, prestations du fonds d'urgence et solidarité, centres de vacances
- Offres conventionnées avec des salles de sport et centre de bien-être
 - Journée d'information des futurs retraités
- Livre blanc « Qualité de Vie au Travail et Risques Psycho-Sociaux! » dans le cadre du rôle du manager de proximité dans la démarche de prévention.

DIALOGUE SOCIAL

La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical ainsi que la promotion de la négociation collective et la prévention des conflits du travail pour toutes les catégories de personnel. La BMCI gère l'emploi dans le respect des accords avec les partenaires sociaux et des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135). La BMCI encourage un dialogue social de qualité, donne la priorité au reclassement et confirme son engagement d'assurer une gestion sociale responsable.

- La BMCI dispose de 122 délégués du personnel (titulaires et suppléants)
- L'ensemble des délégués syndicaux sont représentants du personnel.
 Le bureau syndical est organisé au niveau central et se compose de plusieurs comités (CMIM, œuvres sociales, formation, RSE, ...)

- Les délégués syndicaux disposent d'un local aménagé, d'une salle de réunion, et de tableaux d'affichage dans chaque région. Pour la communication externe, une boite mail est mise à disposition par la DRH.
- La BMCI n'interfère pas dans le processus de constitution du bureau syndical. Des réunions ont lieu à fréquence bimensuelle entre la DRH et les délégués syndicaux et aucune discrimination n'est exercée pour l'exercice de leur rôle.
- Aucune allégation relevant du non-respect par la BMCI de ses obligations en termes de liberté d'association et de libre exercice du droit syndical n'a été communiquée, en externe ou à l'interne.

Un code de dialogue social relatif à l'exercice de la liberté syndicale a été formalisé et une formation sera assurée pour l'ensemble des représentants du personnel.

GPS (Global People Survey)

 Une enquête d'engagement interne du Groupe BNP Paribas qui garantit la confidentialité et l'anonymat du collaborateur à 100%.

Modèle triptyque "Accompagnement RH"

 Chaque collaborateur est accompagné par un Conseiller RH désigné et reconnu. En appui de l'encadrement de son manager, le Conseiller RH conseille et partage une vision transversale de l'entreprise et des opportunités existantes.

Journée d'information des futurs retraités

 Cet événement annuel a pour objectif d'informer et d'accompagner les collaborateurs seniors dans la préparation de cette étape importante de leur vie, en présence de représentants de la BMCI et des organismes partenaires.

Fonds de solidarité pour les collaborateurs

 Les collaborateurs qui en ont besoin bénéficient d'une aide dans le cadre du Fonds de Solidarité.

Bourses d'étude pour les enfants "méritants" des collaborateurs

Une bourse d'étude et un diplôme sont remis chaque année aux enfants des collaborateurs ayant obtenu leur baccalauréat avec « mention très bien » et aux enfants handicapés ayant réussi leur parcours scolaire.

ENGAGEMENT 6: UNE ENTREPRISE APPRENANTE OFFRANT UNE GESTION DYNAMIQUE DES CARRIERES

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à proposer un environnement permettant aux collaborateurs de se développer et de renforcer leurs compétences et leur employabilité.

LA FORMATION, UNE RESSOURCE CLE POUR LE DEVELOPPEMENT

La BMCI porte une attention particulière à la formation et au développement des compétences de ses collaborateurs par une offre large et diversifiée. La BMCI place chaque collaborateur au cœur du dispositif de la formation, afin qu'il puisse renforcer ses compétences individuelles, améliorer son efficacité opérationnelle et développer ses connaissances pour réaliser ses missions.

- La BMCI dispose d'un Centre de Formation entièrement équipé à Casablanca et d'une équipe dédiée exclusivement à la formation des collaborateurs de la Banque, dont des formateurs Internes permanents formés et certifiés par le Groupe BNP Paribas.
- La Direction des Ressources Humaines a sélectionné des Ambassadeurs
 de la formation avec la Direction du Retail Banking qui sont les
 principaux relais dans les différentes villes et régions du Maroc. La BMCI
 offre également à ses collaborateurs de la formation continue tout au
 long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et
 la transférabilité des compétences techniques ou managériales.
 - Les formations proposées sont organisées par domaine (métiers, culture managériale, compétences individuelles, technique, management et risques).
- La BMCI accompagne également les collaborateurs souhaitant valoriser leur expérience professionnelle en effectuant une formation

diplômante et certifiante : brevet bancaire, ITB (Institut des Techniques Bancaires), Master...

DES OUTILS DE FORMATION INNNOVANTS ET FLEXIBLES

Depuis 2015, la BMCI dispose d'une plateforme e-learning offrant un large choix de formations à distance, et accessible à tous les collaborateurs. La BMCI a conçu et lancé des modules permettant à chaque collaborateur de se former aux aspects réglementaires de la conformité et de la sécurité. Le développement des formations e-learning permet d'optimiser le temps d'apprentissage et de les déployer au plus grand nombre de collaborateurs. Des parcours de formation « mixtes » regroupant plusieurs méthodes d'apprentissage (e-learning, documentation en ligne, vidéo, formation au centre de formation, stage d'observation, mise en situation) sont en cours de déploiement. Le contenu et la pertinence des formations sont évalués à chaud par les collaborateurs.

	2018	2019	2020
Nombre de participants à la formation	34538	36431	22 160
Nombre d'heures de formation	73777	49640	79512

LA GESTION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

La BMCI a mis en place des procédures pour réussir la gestion de carrière et assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle. Les entretiens de développement sont réalisés au bout de 3 ans d'ancienneté sur un même poste. Afin de favoriser le développement de carrière des collaborateurs du Groupe, la BMCI a donné la priorité à la mobilité interne sur le recrutement externe.

LES PRINCIPES DE MOBILITE du Groupe BNP Paribas

- La mobilité est encouragée et facilitée afin de répondre aux besoins du Groupe et aux attentes des collaborateurs en ce qui concerne leur ij.
- Les responsables RH et les managers encouragent la mobilité transversale / horizontale qui permet de répondre aux besoins du Groupe en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs. 7
- Les postes vacants sont pourvus en priorité grâce à la mobilité interne, avant de faire appel à tout recrutement externe. m
- Les postes disponibles doivent être publiés de manière ouverte et transparente. 4
- Les responsables RH et les managers accompagnent les collaborateurs en leur donnant des informations et des conseils précis sur la manière d'évoluer vers de nouveaux postes et de futures opportunités de 'n.
- Chaque collaborateur est acteur(actrice) de sa carrière.
- Chaque collaborateur est libre de présenter sa candidature pour un poste vacant dès lors qu'il(elle) respecte les conditions nécessaires d'ancienneté dans son poste actuel et qu'il(elle) en a informé de manière transparente son(sa) manager. 6.
- Dans le processus de sélection, les responsables RH et les managers s'assurent que la shortlist de candidats retenus est suffisamment diversifiée et inclut au moins une femme ou un homme. ∞
- La sélection des collaborateurs est basée sur les compétences et elle s'effectue en totale conformité avec toutes les réglementations et principes relatifs à l'égalité des chances. 6
- et des programmes de développement sont prévus pour accompagner la mobilité. Si besoin, des formations appropriées 10.

«About Me »

Depuis mai 2018, ouverture d'un portail Groupe RH, conçu pour faciliter le parcours de développement et l'évolution professionnelle : auto-déclarer ses compétences, construire son plan de développement avec son manager et recevoir des suggestions personnalisées d'offres d'emploi.

-iobs

Pour favoriser la mobilité interne, cette plateforme en ligne permet aux collaborateurs de consulter les offres de postes et de déposer leur candidature.

Les cafés RH

Organisés au Centre de Formation depuis mars 2018, ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger avec les managers sur le thème de l'accompagnement des collaborateurs en difficulté.

Mobility Days

Lors de ce rendez-vous annuel du Groupe BNP Paribas, la BMCI organise des ateliers autour de la mobilité réunissant les managers et les collaborateurs et des rencontres « speed job dating».

RESPONSABILITE CIVIQUE

La BMCI, banque citoyenne, soutient directement la société civile du Maroc et apporte une dimension humaine dans ses relations. Elle veille à respecter les droits de l'Homme dans sa chaîne de valeur et la Fondation BMCI œuvre en faveur de la solidarité et de la culture.

ENGAGEMENT 7 : DES PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre capacité à rendre les produits financiers accessibles au plus grand nombre.

L'EDUCATION ET L'INCLUSION FINANCIERE

L'inclusion financière des populations est un des axes majeurs du développement économique qui apporte un progrès aux ménages, les aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche s'accompagne d'un effort dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comparer.

LA MICROFINANCE

Consciente de l'importance de la microfinance comme outil puissant de lutte contre la pauvreté, la BMCl a développé le financement des activités de ce secteur à travers l'accompagnement de grands acteurs, notamment Al AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de prêts de MAD 250 millions.

BMCI NAJMAH

L'obtention de l'agrément par Bank Al-Maghrib a permis d'engager les premiers chantiers de l'activité Finance Participative sous le label BMCI

Najmah. Pour respecter les directives du Conseil Supérieur des Oulémas (CSO) et de Bank Al-Maghrib qui encadre ce marché, il s'agit de prendre en considération toutes les spécificités de cette nouvelle finance, conformément à la Charia, et de marquer une nette séparation par rapport aux activités bancaires conventionnelles par

- La mise en place d'un système d'information ne prévoyant ni intérêt, ni date de valeur
- La création d'un code banque
- La séparation comptable des fonds reçus au titre de l'activité de la Banque conventionnelle et ceux reçus au titre de l'activité de la Banque participative
- La mise en place d'un dispositif de conformité aux avis du CSO
- La protection et la sauvegarde des fonds des déposants.

Dans un premier temps, BMCI Najmah mettra à la disposition de la clientèle des produits Mourabaha et Ijara (Mobilières et Immobilières), avant d'élargir progressivement son offre pour répondre aux besoins des particuliers, professionnels et entreprises à travers une gamme complète de produits et services. Les process pour le traitement des opérations participatives de banque au quotidien et les produits de financement sont également soumis au volet Conformité. Le déploiement de ce modèle assujetti à la loi bancaire 103-12 est appuyé par la formation des équipes en charge de la finance participative et l'organisation d'une caravane d'information du réseau et de la majorité des organismes centraux.

ENGAGEMENT 8: LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre responsabilité à n'être en aucun cas complice, directement ou indirectement, de violation des Droits de l'Homme.

Promouvoir et respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits de l'Homme
La BMCI rejette toute forme d'esclavage et de trafic des êtres humains.
Dans son Code de conduite, le Groupe BNP Paribas s'est notamment engagé à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous les collaborateurs

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT

La BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des Droits humains avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation obligatoire dédié à cette thématique pour ses collaborateurs.

La Charte RSE Fournisseurs de BMCI intègre l'engagement des fournisseurs à respecter et à faire respecter les droits de l'Homme auprès de leurs soustraitants et notamment les interdictions suivantes :

Ne pas faire travailler des adolescents de moins de 15 ans

- Ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire au sens défini par l'OIT
- Discriminer sur toute distinction fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou origine sociale ou toute autre distinction.
- Ne pas respecter des conditions de travail décentes et ne pas proposer une protection sociale.

Le non-respect des engagements signés dans la lettre des fournisseurs pourra entraîner la résiliation du contrat après mise en demeure dûment notifiée et restée sans effet durant plus de 30 jours.

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Dans le cadre de l'ouverture d'un compte pour un nouveau client entreprise, une vérification est faite auprès de business_humanrights.org en relation avec les droits de l'Homme (processus KYC).

ENGAGEMENT 9 : UNE POLITIQUE DE MECENAT EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre engagement en faveur du développement socio-culturel du Maroc, où la solidarité est une valeur essentielle tout en assurant la promotion de la culture et la protection de l'environnement.

La BMCI contribue à des initiatives de portée nationale et locale dédiées à la promotion de la culture, des arts et des savoirs et coordonne sa politique de mécénat autour de deux domaines d'intervention :

- Solidarité : lutter contre l'exclusion et les discriminations ; encourager le bénévolat des salariés ; soutenir la scolarisation, l'éducation et l'insertion professionnelle.
- 2. Culture : encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain

FONDATION BMCI, UN ENGAGEMENT FORT

Créée en 2008, la Fondation BMCI poursuit et développe les actions de mécénat menées depuis 1990 par la BMCI, banque citoyenne, dans les domaines de la culture et de la solidarité. Depuis sa création, la Fondation BMCI renforce et diversifie ses actions pour soutenir le développement socio-culturel du Maroc, tout en étant en phase avec la politique de mécénat de la Fondation BNP Paribas.

DEVELOPPEMENT CULTUREL DANS LES ECOLES PUBLIQUES

Depuis 2009 des bibliothèques de classe ont été mises en place à travers tout le Maroc dans le cadre du partenariat que la Fondation BMCI a formé avec les AREFS (Académies Régionales de l'Éducation et de Formation) et l'Association Al Jisr, association reconnue d'utilité publique qui contribue à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l'éducation.

Au total, la Fondation a soutenu la réalisation des actions suivantes :

- 1150 Bibliothèques de classes
- 148 écoles publiques primaires impactées
- 120 000 élèves bénéficiaires
- 88 000 livres distribués.

INSERTION SOCIALE DES POPULATIONS DEFAVORISEES

- sensibilisation lancée par l'association Sourire de Reda sous le hashtag : Depuis sa création, la Fondation BMCI apporte son soutien à Sourire de Reda pour le projet de Développement d'une application mobile « Stop Silence », afin de répondre à une demande des jeunes en souffrance et créer des fonctionnalités spécifiques qui permettront d'améliorer l'efficacité du service « Chat Ecoute ». En 2018, Sourire de Reda lance la 1ère application mobile gratuite destinée aux jeunes en souffrance afin de prévenir le suicide. Un ch@t gratuit, anonyme et confidentiel réservé aux jeunes, accessible de toutes les régions du Maroc (www.stopsilence.org) et une équipe d'écoutants formés à Afin de s'adapter aux moyens de communication des jeunes, ce dispositif a été étoffé en 2018 grâce à l'application mobile disponible sur IOS et Android. La BMCI a offert son soutien à la journée nationale de prévention du suicide le 5 février 2019, avec une nouvelle campagne de #ANA_M3AK. 21 écoutants ont pu bénéficier de plus de 60 heures de formation 'association Anaïs (Association Nationale pour l'Avenir des Inadaptés Bouskoura, qui permet à 15 jeunes souffrant de handicap mental d'être Depuis 2017, la Fondation BMCI apporte son soutien à l'association l'évaluation et à la gestion du risque suicidaire chez les adolescents. parrainage d'un atelier blanchisserie au sein de « l'Espace Anaïs» Scolaires), reconnue d'utilité publique, notamment à travers formés et d'assurer la production.
 - La Fondation BMCI soutient également l'AMI (Amicale Marocaine des IMOC) et son centre d'éveil psychomoteur qui accueille des enfants atteints d'Infirmité Motrice d'Origine Cérébrale et leur offre des services paramédicaux ainsi qu'un apprentissage pédagogique et ludique.

- La Fondation BMCI, partenaire de la Fondation Marocaine de l'Étudiant, permet à 28 jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées d'avoir accès à l'éducation et à l'enseignement ainsi qu'une action de mentoring par lequel des cadres bénévoles de la banque parrainent des étudiants et les guident dans leur développement social et professionnel. 21 nouveaux tuteurs se sont portés volontaires en 2019. A cet effet, la Fondation BMCI a reçu le Trophée de l'Egalité des Chances le 5 décembre à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Egalité des Chances.
- Depuis 2010, la Fondation BMCI a choisi d'apporter son soutien à INSAF dans sa mission de réinsertion scolaire des petites filles domestiques, en accompagnant la scolarisation de 50 de ces petites dans la région de Chichaoua. INSAF (Institution Nationale de Solidarité avec les Femmes en Détresse), reconnue d'utilité publique, soutient les femmes et enfants en détresse en luttant contre l'abandon des enfants et en favorisant la réinsertion familiale et socioprofessionnelle des femmes.

VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

- À travers le programme Dream Up lancé dans 26 pays dans le monde par la Fondation BNP Paribas en 2015, les Fondations BMCI et BNP Paribas soutiennent la création d'une classe de musique au sein du centre « Les Etoiles de Sidi Moumen », permettant ainsi à 132 jeunes talents de bénéficier de cours et de développer leur pratique musicale.
 - La Fondation BMCI s'engage auprès de formes artistiques par le mécénat d'entreprise, telles que le jazz et soutien l'organisation des

festivals TANJAZZ depuis 2008 JAZZABLANCA depuis 2014. Plus de 70 000 festivaliers en bénéficient chaque année. Les éditions 2020 ont été reportés pour cause de COVID-19.

La Fondation BMCI a accompagné le Groupe Acrobatique de Tanger à toutes les étapes de sa success story mondiale. Au-delà du soutien à ses différents spectacles, la Fondation BMCI a été à l'initiative de l'édition en 2012 d'un livre en hommage à cette troupe d'acrobatie marocaine, devenue un véritable ambassadeur de la création artistique marocaine.

MOBILISATION DES COLLABORATEURS

Les collaborateurs BMCI se mobilisent directement dans des projets de solidarité et la BMCI les encourage à continuer à s'investir par le programme « Help2Help » ou encore avec l'association INJAZ Al-Maghrib. Ils interviennent aussi à travers le Bénévolat de Compétences « Innovation Camp ».

EVALUATION DE L'IMPACT DES PROJETS

Un tableau de bord suit les actions menées, rassemble les mesures quantitatives d'impact (nombre de bénéficiaires, bénévoles, moyens mobilisés, acteurs impliqués) et apprécie les mesures qualitatives de progrès conséquentes aux actions réalisées.

Un bilan est établi annuellement avec chaque partenaire (association, acteur de la société civile) pour confirmer la reconduite des projets et les axes de progrès.

En savoir plus sur les actions de la FONDATION BMCI

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

ENGAGEMENT 10 : L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE BAS CARBONE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à soutenir la stratégie nationale pour satisfaire une demande croissante d'électricité au moindre coût et dans le respect de l'environnement.

La BMCI considère la lutte contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone. La BMCI affiche une volonté de renforcer son engagement dans le financement de la transition énergétique, conformément à la politique du Groupe BNP Paribas et celle du Royaume du Maroc, qui souhaitent investir de manière significative dans les énergies renouvelables.

 Offre de crédit « Pack Vert »: La BMCI propose une offre bancaire aux conditions très avantageuses, dédiée au financement du matériel ou des travaux à caractère écologique (panneaux solaires, isolation thermique, irrigation, etc.).

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENERGETIQUE VERS L'EOLIEN

Précurseur au Maroc dans le financement de l'éolien, la BMCI a participé en 2011 au financement de la société Energies Eoliennes du Maroc, filiale du groupe NAREVA (groupe SNI), leader au Maroc dans le domaine des énergies renouvelables. Le projet d'EEM est constitué de 3 parcs éoliens situés au Sud du Maroc (parcs d'Akhfennir, Foum El Oued et Haouma). En

date du 21 décembre 2015, un nouvel accord a été signé entre la BMCI et EEM pour financer l'extension du parc éolien d'Akhfennir, afin de porter la capacité totale d'EEM à 300 MW.

SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE

La BMCI a signé une convention crédit conso en Octobre 2018 avec un spécialiste des installations solaires photovoltaïques pour le résidentiel, l'industrie et l'agriculture pour être la banque de référence des clients de cette société avec des taux bonifiés.

PROGRAMME "GEFF MOROCCO "

La BMCI a signé le 4 février 2019 un partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le Programme "GEFF Morocco" (Green Economy Financing Facility). Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Dans le cadre de ce programme, la banque bénéficiera d'un financement 20 millions d'euros de la BERD pour soutenir les investissements privés portés par les entreprises ayant un impact positif sur l'environnement. Le programme GEFF Morocco permettra à la BMCI d'encourager des entreprises privées des secteurs d'activité liés aux énergies renouvelables et aux questions environnementales, à investir dans l'économie verte, ainsi que de les assister et les accompagner tout au long du processus.

Cet accord permet ainsi à la banque d'être un acteur économique responsable.

ENGAGEMENT 11 : LA DIMINUTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIEE A NOTRE FONCTIONNEMENT PROPRE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement afin de mieux gérer les risques environnementaux et préserver les ressources naturelles dans le respect des exigences réglementaires.

La BMCI s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités bancaires. Son action vient en soutien des objectifs à 2020 du Groupe BNP Paribas établi sur l'année de référence 2012.

REDUCTION DE NOS EMISSIONS

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne principalement les émissions de gaz à effet de serre et principalement issue de l'énergie consommée, la consommation d'eau et de papier et la gestion des déchets. La BMCI n'est pas une source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions en faveur du bien-être dans l'immobilier de ses espaces, bureaux et agences.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

La BMCI a initié plusieurs chantiers pertinents pour impacter durablement sa consommation énergétique :

Depuis 2017, mise en place de la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) pour digitaliser et fiabiliser son tableau de bord énergétique. Les relevés réguliers favorisent la mise en œuvre d'une démarche globale et durable, basée sur des relevés des consommations d'eau et d'électricité, mais aussi l'engagement des fournisseurs de maintenance à proposer des solutions de progrès énergétiques.

- Le pôle Immobilier d'Exploitation et Logistique du Groupe, IMEX, a lancé en 2017 la phase pilote du Facility Management (FM) pour externaliser la maintenance du Parc Immobilier auprès de deux entreprises (SPIE et Ventec), pour réduire la consommation énergétique et accroître la durée de vie des équipements. Suite à la phase pilote, le FM couvre à présent tout le parc immobilier de la BMCI.
- Généralisation de l'utilisation d'un éclairage à basse consommation au sein des bâtiments BMCI, permettant de réduire la consommation d'énargie
- Mise en place d'un système VRV (Volume de Réfrigérant Variable) qui ajuste en continu le volume réfrigérant en fonction des besoins exacts en matière de chauffage ou de rafraîchissement zone par zone, pour un confort et une efficacité énergétique optimale.
- Installation d'un système de veille prolongée de l'ensemble des postes de travail en dehors des heures de travail.
- Systématisation de l'arrêt des équipements d'éclairage et climatisation en dehors des horaires de travail.
- Consolidation de l'infrastructure système en une plateforme virtuelle, permettant de réduire fortement la consommation énergétique liée à l'hébergement des serveurs.
- Application de la politique verte du Groupe BNP Paribas en matière d'achats d'ordinateurs et de serveurs (équipements à basse consommation électrique).
- Installation de panneaux solaires sur le toit du bâtiment La Perna
- Installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes.
- Développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

La BMCI a initié plusieurs actions pour réduire la consommation du papier notamment en lien avec l'impression.

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées.
- Paramétrage des imprimantes par défaut en recto/verso, 2 slides par page, ainsi qu'en noir et blanc pour favoriser les économies d'énergie et de toners.
- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne).
- Impression des relevés de compte en recto/verso.
- 100% du papier (interne et clients) est responsable depuis 2015

GESTION OPTIMISEE DES DECHETS

La BMCI a lancé plusieurs projets pour améliorer le traitement et la valorisation des déchets :

- Politique Déchets s'articulant autour de 3 axes et des actions ci-après :
 - Tri sélectif des déchets
- Définition des points de collecte et de regroupement
 - 3. Valorisation et traçabilité
- Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri.
- Intervention d'organismes spécialisés pour le traitement des déchets électroniques et cartouches d'impression.
- Traçage des cartouches afin de garantir le recyclage.

Gestion du matériel informatique obsolète en collaboration avec des partenaires ayant pour mission de revaloriser le matériel informatique usagé.

LA BMCI ne fait l'objet d'aucun litige relatif à des problématiques d'ordre environnemental.

BONNES PRATIQUES

Papier FSC

La BMCI privilégie les achats de papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council) pour leur engagement en matière de gestion responsable des forêts.

Concours Cube 2020

La BMCI a reçu le Prix d'Honneur du Cube 2020, pour ces efforts en termes d'efficacité énergétique au sein du bâtiment La Colline – Sidi Maarouf. Ce concours organisé par l'Institut Français pour la Performance Energétique des Bâtiments (IFPEB), récompense les entreprises ayant réalisé les plus fortes économies d'énergie.

ENGAGEMENT 12 : LA CONNAISSANCE ET LE PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à diffuser de bonnes pratiques environnementales auprès du plus grand nombre.

IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS

Chaque année, la BMCI lance une campagne « écogestes » et édite un guide détaillant les gestes que chaque collaborateur peut adopter au quotidien afin de contribuer à la démarche de l'entreprise pour réduire son impact environnemental.

Du 4 au 10 Novembre 2019 s'est tenue la 6ème édition de la Semaine du Développement Durable à la BMCI ayant pour objectif de :

- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable.
- Réaliser des actions en faveur du climat, des jeunes, de l'entrepreneuriat social et des écosystèmes locaux.

A Casablanca et en régions, de nombreuses actions étaient au programme avec une forte mobilisation des collaborateurs, dont un souk solidaire, des opérations de dons (vêtements, jouets, mobiliers, ordinateurs), nettoyage

de la médina et forêt de Bouskoura, réalisation d'une œuvre d'art à partir de nos déchets, un couscous et une tombola solidaires, et une exposition de tableaux réalisés par les enfants de l'AMM (Association Marocaine de Lutte contre les Myopathies). Les collaborateurs, pleinement intégrés dans cette démarche collective pour réduire l'impact environnemental, ont également participé à des quiz avec, à la clé, des prix pour les plus méritants.

La 7ème édition a été reportée pour cause de COVID-19.

collaboration avec Action Casa près de 200 kg de déchets à la Forêt de Bouskoura en 50 collaborateurs et leurs familles ont collecté, en 1h30, **Opération Plogging** Bouskoura Mokhtar Ghailan d'une œuvre d'art à partir des déchets plastique de la Réalisation par l'artiste peintre Sculpture écolo **BONNES PRATIQUES BMCI** sensibilisés au tri et recyclage des Sensibilisation au tri des l'Association Socio-Culturelle Al Fihriya et leurs parents ont été déchets, en collaboration avec 50 élèves de l'Ecole Fatima El déchets vendre leurs produits au sein des locaux de la banque et formées collaboration avec l'Association par nos collaborateurs sur la 11 coopératives invitées à Souk Solidaire finance et le digital, en





LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE DE L'ANNEE 2020

- Nomination de Monsieur Philippe Dumel, nouveau Président du Directoire de la BMCI
- Communiqué démenti sur la contamination des effectifs de la BMCI par COVID-19 au sein du siège
- Communiqué la mise en place du Plan de Continuité d'Activité au siège et dans le réseau BMCI et de la fermeture temporaire du Plateau Hassan II
- Communiqué sur l'adaptation des horaires du réseau BMCI suite aux directives sanitaires dû
 à la COVID-19, émises par les autorités
- Communiqué sur la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de 85 Millions de dirhams, des mesures de sécurité, d'hygiène et de distanciation sociale mises en place au sein du réseau BMCI et des mesures de report des échéances afin de mieux accompagner les clients.
- Communiqué sur le lancement d'un Chatbot d'assistance pour ses clients et prospects
- Communiqué sur le lancement des crédits « Damane Relance » et « Relance TPE » pour ses clients Entreprises
- Communiqué de la constitution d'une OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) de la SPI-RFA « CLEO PIERRE ».

Pour consulter nos communiqués de presse :

https://www.bmci.ma/nous-connaitre/actualites-et-presse/communiques-de-presse/



La banque d'un monde qui change